

Université du Littoral - Côte d'Opale

Département Lettres et Arts

Laboratoire HLLI

Doctorat de l'Université du Littoral - Côte d'Opale

THÈSE

**Entre lexique et grammaire :
Les périphrases verbales du français**

Présentée par

Audrey LIERE

Sous la direction de

M. le Professeur Carl VETTERS

Membres du jury

M. Jacques BRES	Professeur de l'Université de Montpellier III
M. Walter DE MULDER	Professeur de l'Université d'Anvers
M. Laurent GOSSELIN	Professeur de l'Université de Rouen
M. Carl VETTERS	Professeur de l'Université du Littoral - Côte d'Opale

Décembre 2011

Université du Littoral - Côte d'Opale

Département Lettres et Arts

Laboratoire HLLI

Doctorat de l'Université du Littoral - Côte d'Opale

THÈSE

**Entre lexique et grammaire :
Les périphrases verbales du français**

Présentée par

Audrey LIERE

Sous la direction de

M. le Professeur Carl VETTERS

Membres du jury

M. Jacques BRES	Professeur de l'Université de Montpellier III
M. Walter DE MULDER	Professeur de l'Université d'Anvers
M. Laurent GOSSELIN	Professeur de l'Université de Rouen
M. Carl VETTERS	Professeur de l'Université du Littoral - Côte d'Opale

Décembre 2011

Remerciements

Je voudrais d'abord remercier mon Directeur de thèse Carl Vettters de m'avoir encadrée durant ces cinq années. Ses conseils, ainsi que ses encouragements mais aussi ses critiques constructives m'ont permis d'avancer pas à pas sans jamais me décourager. Merci d'avoir été si compréhensif et d'avoir cru en moi.

Je n'aurais pu mener cette thèse jusqu'à son terme sans le soutien de Jean Devaux. Merci d'avoir agencé mes heures d'enseignement du mieux possible, d'avoir soutenu chacune de mes démarches, de m'avoir témoigné tant de bienveillance.

Je remercie également Messieurs les Professeurs Jacques Bres et Laurent Gosselin d'avoir accepté d'être les rapporteurs de cette thèse, ainsi que Monsieur le Professeur Walter De Mulder d'avoir accepté d'être membre du jury.

Je souhaite également remercier Carole Lagatie du Bureau des thèses de s'être montrée si disponible et de m'avoir facilité les diverses démarches administratives. Un grand merci à Jean-Pierre Messiaen, nos nombreuses discussions, tant professionnelles qu'amicales, m'ont beaucoup apporté.

Je remercie mes collègues Catherine Haman, Pascale Rougé-Rodts et Alexandra Velissariou de leur intérêt constant envers l'avancée de mes recherches.

Je souhaiterais remercier mes parents de l'éducation qu'ils m'ont donnée ainsi que des valeurs qu'ils m'ont transmises (les fameuses bases!). J'espère qu'ils seront fiers du chemin parcouru.

Sans mes amies, rien de tout cela n'aurait été possible. Je remercie infiniment Catherine, PG, Stéphanie et Véro de m'avoir témoigné un soutien infaillible, une amitié contre vents et marées. C'est une vraie chance de vous avoir rencontrées. Merci à

Christelle d'être si présente, si attentive à mon égard. Je remercie également mon ami de longue date Christophe, qui a suivi de près mes doutes et mes hésitations mais qui n'a jamais douté de moi.

Je voudrais remercier mes enfants Théo et Julien qui n'ont pas toujours eu une maman très disponible, mais qui ont été d'un grand réconfort dans les moments de découragement. Enfin, je remercie Laurent pour tout ce qu'il m'apporte et tout simplement pour la vie que nous menons côte à côte.

Table des matières

Avant-Propos	2
I État des lieux	5
1 Première approche	7
1.1 Mise au point	7
1.2 La périphrase verbale : définition et origine	15
1.2.1 Définition	15
1.2.2 Origine	19
1.3 La question de l’auxiliaire et du semi-auxiliaire	22
1.3.1 Une distinction nécessaire ?	22
1.3.2 Des traits communs	33
1.3.3 Conclusion du 1.3	43
1.4 Premières études sur les périphrases verbales	44
1.4.1 Des approches très anciennes	44
1.4.2 Gougenheim	46
1.5 Présentation du corpus	63
1.5.1 Périphrases comportant l’auxiliaire <i>aller</i>	64
1.5.2 Périphrases comportant l’auxiliaire <i>venir</i>	71
1.5.3 La périphrase <i>être en train de</i> + infinitif	75
2 La notion de grammaticalisation	79

2.1	Une origine : Antoine Meillet	79
2.2	Analyse de Kuryłowicz	86
2.3	Bybee, Perkins et Pagliuca	88
2.3.1	Objectifs de leur étude	89
2.3.2	Mécanismes de changement sémantique	95
3	L'affaiblissement sémantique	101
3.1	Transparence et autres appellations	101
3.2	Le déplacement sémantique	103
3.3	Le degré de grammaticalisation	105
3.4	Conséquences de la grammaticalisation	108
3.4.1	La désémantisation	108
3.4.2	Paramètre morphosyntaxique	109
3.4.3	Paramètre morphophonologique	109
3.4.4	Paramètre phonétique	110
3.5	Conclusion du chapitre 3	110
4	Conclusion de la Première partie	113
II	Les périphrases construites avec <i>aller</i>	115
5	Évolution formelle et sémantique	117
5.1	<i>aller</i> + participe présent	117
5.2	<i>aller</i> + infinitif	121
5.2.1	Une évolution en 4 phases	121
5.2.2	Les différentes acceptions d' <i>aller</i> en tant qu'auxiliaire	124
5.2.3	Emplois grammaticalisés d'ALLER	128
5.3	Formes prépositionnelles	143
5.3.1	<i>aller jusqu'à</i>	143
5.3.2	<i>aller pour</i>	145

5.4	Conclusion du chapitre 5	146
6	Problématique de l'auxiliarisation	147
6.1	Unité auxiliaire-auxilié	147
6.2	Désémantisation	150
6.3	Transparence de l'auxiliaire	150
6.4	Conjugaison restreinte de l'auxiliaire	152
6.5	Conclusion du chapitre 6	154
7	De l'aspect au temps	157
7.1	Introduction	157
7.2	Simon Dik : les 5 phases aspectuelles	159
7.2.1	Sa théorie	159
7.2.2	Discussion	160
7.3	L'inférence pragmatique	162
7.3.1	Distinction métaphore - métonymie	163
7.3.2	Le choix de l'inférence	164
7.4	Concurrence futur périphrastique - futur simple	168
7.4.1	Théorie de Vet (1993)	169
7.4.2	Analyse des conclusions de Vet	173
7.4.3	Théorie de Barceló & Bres (2006)	184
7.4.4	Importance du contexte	188
8	Conclusion de la Deuxième partie	191
III	Les périphrases construites avec <i>venir</i>	193
9	Petit rappel diachronique	195
9.1	Historique de la forme	195
9.2	Définitions de quelques dictionnaires contemporains	197

10 De l'espace au temps	199
10.1 Du sens spatial au sens temporel	199
10.2 Le rôle de la préposition <i>de</i>	200
10.2.1 Resémantisation et réanalyse de <i>venir</i>	200
10.2.2 Valeurs de la préposition <i>de</i>	202
10.3 La grammaticalisation	206
10.3.1 Une interprétation en termes de métaphore	207
10.3.2 La métonymie	210
10.3.3 Le choix de l'inférence	212
10.3.4 Le degré de grammaticalisation	216
10.4 Conclusion du chapitre 10	225
11 Valeurs temporelles associées à VENIR DE	227
11.1 La récence	227
11.1.1 Pourquoi cette appellation ?	227
11.1.2 L'omniprésence de l'imparfait	233
11.1.3 La récence : une valeur abusive ?	235
11.1.4 Importance du contexte	237
11.2 Les valeurs aspectuelles et temporelles	241
11.2.1 Résultativité et perfectivité : des valeurs aspectuelles	241
11.2.2 Un vrai parfait : le rôle des circonstants de temps	244
11.3 Conclusion du chapitre 11	249
12 Formes prépositionnelles	251
12.1 Une origine commune : le déplacement spatial	251
12.2 Les périphrases comportant la préposition <i>à</i> ¹	255
12.2.1 Compatibilité avec les temps verbaux	255
12.2.2 Valeurs de la préposition	257
12.2.3 La désagentivisation	262

1. Nous considérons ici *venir* et *venir jusqu'à*.

12.3	<i>venir jusqu'à</i> + infinitif	264
12.4	<i>venir à bout de</i> + infinitif	265
12.5	Le pronom adverbial <i>en</i>	266
12.5.1	Définitions	266
12.5.2	Conséquences des liens au sein de la périphrase	269
13	Conclusion de la Troisième partie	273
IV	La périphrase ÊTRE EN TRAIN DE	275
14	Mise au point	277
14.1	Historique de la forme	277
14.1.1	Le TLF	277
14.1.2	Le Robert	278
14.1.3	Gougenheim (1929)	279
14.1.4	Mortier (2005)	282
14.2	Étude et analyse du lexème <i>train</i>	283
14.2.1	Désémantisation de <i>train</i>	284
14.2.2	Une origine locative	287
14.3	Un choix terminologique	288
14.3.1	Plusieurs possibilités...	288
14.3.2	... Un choix	290
15	Des sens variés	293
15.1	Une périphrase aspectuelle	293
15.2	Les effets de sens	295
15.2.1	Le refus implicite	295
15.2.2	La relation de cause à effet	297
15.2.3	Le commentaire implicite	298
15.2.4	L'argumentation distanciée	299

15.3	La périphrase et la sémantique référentielle	300
15.4	La relation locuteur-interlocuteur	302
15.4.1	Franckel et l'état du changement	303
15.4.2	Le Goffic et la localisation notionnelle	305
15.4.3	Locuteur-interlocuteur : une relation tenue	306
15.5	Conclusion du chapitre 15	308
16	Le degré de grammaticalisation	309
16.1	Contraintes distributionnelles	309
16.1.1	Répartition animé/inanimé	309
16.1.2	La question de l'agentivité	310
16.2	Les contraintes catégorielles	311
16.3	Les contraintes actionnelles : la question du mode d'action	313
16.3.1	Rappel	313
16.3.2	ÊTRE EN TRAIN DE et les Aktionsarten de Vendler (1967)	314
16.4	Le degré de cohésion	318
16.4.1	Le verbe introducteur	318
16.4.2	Les autres constituants de la périphrase	322
16.5	La question des tiroirs temporels	323
16.6	Conclusion du chapitre 16	326
17	Une construction indispensable ?	329
17.1	Concurrence avec le présent et l'imparfait de l'indicatif	329
17.1.1	La différence marquée	330
17.1.2	L'équivalence sémantique	331
17.1.3	L'élision de l'auxiliaire	331
17.1.4	Conclusion du 17.1	333
17.2	Constructions particulières	334
17.2.1	Les constructions tronquées	334
17.2.2	La périphrase nominale	335

18 Conclusion de la Quatrième partie	337
Conclusion générale	340
Corpus	348
Bibliographie	446

Avant-Propos

La question des périphrases verbales se pose comme assez récente puisque c'est surtout durant ces dernières décennies que l'on s'y intéresse. Il en existe de très nombreuses et nous avons arrêté notre choix sur trois d'entre elles : il s'agit des verbes *aller*, *venir* et *être en train de* suivis d'un infinitif. On peut se demander en quoi ces constructions constituent un sujet d'étude intéressant. Tout d'abord, ces périphrases sont marquées par leur caractère complexe qui recouvre une multitude de points d'analyse. Par exemple, en se penchant sur l'évolution des formes verbales, on interroge le processus de grammaticalisation. Mais on établit également la limite entre une forme verbale simple et ce qui est considéré comme une périphrase à part entière. Ainsi, *Je vais avoir 40 ans* est purement temporel, tandis que *Je vais aller au cinéma* est ambigu. S'agit-il d'un déplacement spatial ou de l'évocation du futur, ou un mélange des deux ? Chaque périphrase soulève donc des interrogations récurrentes mais aussi des interrogations qui lui sont propres. Les questions transversales concernent le degré de grammaticalisation, la place de la périphrase dans le système verbal français, les restrictions de sélection, la concurrence avec les temps associés à ces valeurs temporelles... Chacune des formes choisies possède sa propre place dans notre langue et imposera par conséquent ses propres règles de fonctionnement. On peut se demander également dans quelle mesure le contexte intervient dans le sens et dans l'emploi de ces formes.

Par ailleurs, certaines périphrases offrent des constructions prépositionnelles : *aller avoir 40 ans* et *aller jusqu'à mentir*, tout comme *venir d'avoir 40 ans* et *en venir à mentir* ne recouvrent ni les mêmes sens ni les mêmes emplois. Il serait donc intéressant d'interroger le rôle des prépositions et les modifications qu'elles engendrent par rapport au verbe d'origine. *Être en train de* + infinitif possède également la particularité de pouvoir se passer de son verbe introducteur *être* (*Je l'observe en train de peindre*). Ainsi, si traditionnellement *aller* + infinitif est donné comme l'expression du futur proche, *venir de* + infinitif comme l'expression du passé proche et *être en train de* + infinitif comme l'expression de l'action en cours de déroulement, nous verrons que les valeurs temporelles et aspectuelles qui leur

sont associées se révèlent bien plus complexes.

Outre la distinction indispensable entre vraies et fausses périphrases, leur analyse soulève plusieurs difficultés. Tout d'abord, on peut interroger le statut du verbe introducteur : est-il auxiliaire ou semi-auxiliaire ? Les périphrases choisies ne sont-elles que des périphrases ou ont-elles acquis un statut particulier dans la catégorie des temps verbaux ? Pourquoi ces formes existent-elles ? Quelle est leur utilité ? Comment aborder le degré de grammaticalisation ?

Nous organiserons notre réflexion en quatre temps. La Première partie fera l'objet d'un état des lieux de la question, ce qui nous permettra d'effectuer un retour sur l'origine de la périphrase, mais également sur la notion de grammaticalisation et de ses conséquences. La Deuxième partie sera consacrée à l'analyse d'*aller* + infinitif et interrogera notamment le passage d'une conception aspectuelle à une conception temporelle de la forme. Nous aborderons entre autres son statut par rapport au temps du futur simple mais aussi les formes prépositionnelles de la périphrase. La Troisième partie nous permettra d'aborder *venir de* + infinitif (ainsi que ses constructions prépositionnelles) à travers le degré de grammaticalisation et les diverses valeurs temporelles qui lui sont associées. Nous nous demanderons par ailleurs si cette périphrase a acquis le statut de temps verbal ou non. Enfin, la Quatrième et dernière partie s'organisera autour d'*être en train de* + infinitif, périphrase qui se détache par la particularité de sa construction (l'auxiliaire *être* et le lexème *train*). Mais aussi par son caractère unique puisque c'est la seule manière d'exprimer l'action en cours de déroulement en français.

Première partie

État des lieux

Chapitre 1

Première approche

1.1 Mise au point

Avant de définir avec précision la notion de périphrases verbales, de voir l'évolution de celles que nous avons choisi d'étudier, il semble important de faire une mise au point sur les conceptions globales de l'analyse du verbe et de ce qui en dépend. Sans forcément entrer dans le détail, nous allons présenter les grandes lignes de ce que nous retiendrons comme théorie aspectuelle, de ce que nous nommons temps, mode d'action ... Cette mise au point faite, nous aurons posé les bases de ce qui nous aidera à analyser avec précision chacune des périphrases choisies.

Il convient tout d'abord de s'interroger sur la notion de temps. Le français est polysémique : le terme peut désigner le temps qui passe, la durée, les temps verbaux... L'anglais quant à lui distingue bien les termes puisque les temps verbaux sont désignés par *tense* (*s*) et le temps qui passe par *time*. Afin de définir clairement ce que recouvre l'appellation *temps*, nous allons reprendre les différentes définitions proposées par Vettors (1996). Il en distingue 5, que nous reprendrons textuellement : le temps physique, le temps vécu ou temps intérieur, le temps chronique, le temps linguistique et le tiroir. Les définitions sont les suivantes :

1. temps physique : “un continu uniforme, infini, linéaire, segmentable à volonté”

(Benvéniste, 1974 : 70). C'est le temps objectif, unidirectionnel qui s'écoule sans retour.

2. temps vécu ou temps intérieur : c'est le corrélat psychique du temps physique. Il s'agit d'une durée variable selon la subjectivité de l'individu qui le subit.
3. temps chronique : c'est le temps des événements. Il existe des repères qui permettent de retourner dans le temps "promener [nos] regards sur les événements accomplis, [de] les parcourir dans deux directions, du passé vers le présent ou du présent vers le passé", (Benvéniste, 1974 : 70). Ces repères constituent le temps chronique. Ainsi, on peut citer les traits communs des calendriers qui permettent leur fonctionnement dans une société (par exemple, la naissance du Christ...).
4. temps linguistique : il est irréductible aux temps physique, vécu ou chronique. Il est intrinsèquement lié à l'exercice de la parole et se définit comme fonction du discours. Son centre axial ou point zéro est le présent de l'acte de parole.
5. À côté du terme *le temps*, on emploie aussi *un temps* ou *les temps*. Dans ce sens, il indique les différentes séries de formes conjuguées du verbe qu'on appelle présent, imparfait... Damourette & Pichon (1911-40) emploient le terme *tiroir*.

Nous emploierons les définitions précédentes dans cette thèse, même si le terme *temps* sera utilisé assez généralement, mais *tiroir* sera utilisé afin de désigner les temps verbaux (en alternance avec ce dernier syntagme).

Après avoir défini le temps, il est important de définir le mode d'action (ou *Aktionsart*) et l'aspect car, comme le soulignent Barceló & Bres (2006 : 17),

"Tout procès, quel que soit son aspect lexical, implique (plus ou moins) du temps (*time*) en langue, que les temps (*tenses*) (et les modes) verbaux ont pour fonction d'actualiser en discours".

Selon Vetters (1996 : 86), cinq principes de base régissent la conception du mode d'action et de l'aspect. Il convient d'abord de définir ces deux expressions. Vetters (1996 : 78-79), fonde son analyse sur Garey (1957) qui distingue deux modes d'action, à savoir les situations *téliques* et les situations *atéliques*, et deux aspects, à savoir l'aspect perfectif et l'aspect imperfectif :

“Le mode d'action concerne de façon abstraite et hors contexte l'existence d'un point d'accomplissement inhérent à une situation après lequel la situation ne peut plus continuer. Les situations *téliques* comme “dessiner un cercle” ont une telle borne inhérente alors que les situations *atéliques*, comme “marcher”, n'en ont pas. Garey (1957 : 105) propose le test suivant pour les distinguer :

TEST DE GAREY : Si A était en train de [VERBE INFINITIF] et qu'on l'ait interrompu, a-t-il finalement [VERBE PARTICIPE PASSÉ] ?

Si la réponse à cette question est affirmative, la situation est ATÉLIQUE (“marcher”), si elle est négative, la situation est TÉLIQUE (“dessiner un cercle”).”

Toujours selon Vetters (1996 : 79),

“[...] le mode d'action concerne les caractéristiques virtuelles, hors contexte, d'une situation, l'aspect une occurrence actuelle, dans un contexte particulier de cette situation. [...] Hors contexte, le prédicat virtuel “courir un marathon” est *télique* parce qu'il y a un point d'accomplissement inhérent”.

Nous pouvons à présent proposer les 5 principes de base de la conception du mode d'action et de l'aspect de Vetters :

1. L'aspect et le mode d'action sont deux catégories distinctes.
2. Les valeurs des sous-catégories de l'aspect et du mode d'action sont disjointes et complémentaires.

3. Il faut faire la distinction entre aspects et aspectifs.
4. L'emploi des aspectifs est systématique.
5. L'emploi des aspectifs est obligatoire.

Nous précisons, en reprenant les définitions de Vettters (1996 : 86), ce que sont le mode d'action, l'aspect et les aspectifs :

“Le mode d'action concerne la référence virtuelle : l'existence d'un point d'accomplissement après lequel un événement ou une situation ne peuvent plus continuer. L'aspect concerne la référence actuelle : il indique si, à un certain moment, un événement concret est en cours ou terminé.”

“Les aspectifs sont des tiroirs qui marquent l'aspect.”

C'est en se fondant sur les 4 catégories de Vendler (1967) que Vettters donne sa propre définition. Rappelons d'abord en quoi consiste la classification de Vendler. Ce linguiste ne parle ni de mode d'action, ni d'aspect mais de schémas temporels (“time schemata”). Sa classification est contemporaine de celle de Garey mais s'en distingue par un point très important : Garey propose une classification de verbes, alors que pour Vendler (1967 : 101), ce n'est pas le verbe qui importe, mais tout le syntagme verbal. Ainsi propose-t-il 4 catégories : les états, les activités, les accomplissements et les réalisations instantanées. La distinction principale est celle entre les situations qui autorisent l'emploi de la forme progressive et celles qui ne le font pas. Les situations qui autorisent l'emploi du *progressive*, peuvent à leur tour être subdivisées en deux catégories selon qu'elles se combinent avec “en x temps” ou avec “pendant x temps”. Les définitions des catégories sont les suivantes :

- accomplissements : situations qui se combinent avec “en x temps”
- activités : situations qui se combinent avec “pendant x temps”
- réalisations instantanées : situations ponctuelles

- états : situations qui durent pendant un certain intervalle de temps

Vendler propose le schéma suivant :

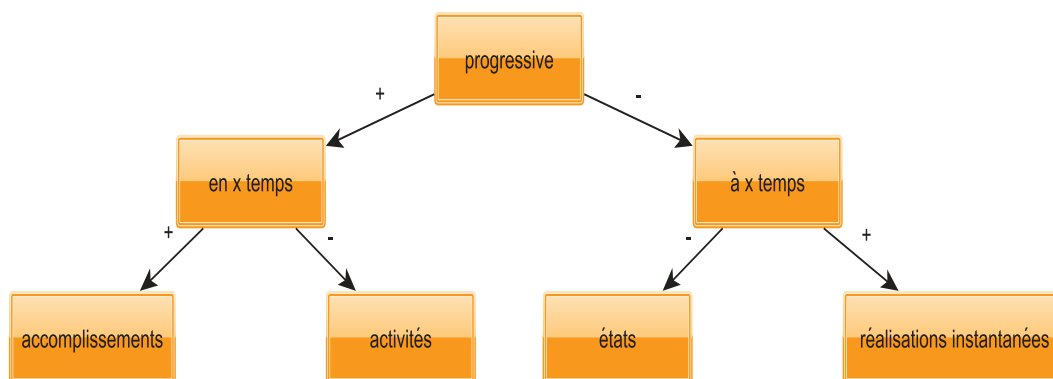


FIGURE 1.1 – Mode d'action selon Vendler (1967)

Vetters (1996 : 105-106) propose d'affiner les définitions précédentes, puis réunit l'ensemble de son explication sous la forme de la TABLE 1.1.

- états : situations qui ont une certaine durée, qui ne subissent pas de changement dans l'intervalle de temps pris en considération et qui n'ont pas de borne inhérente après laquelle elles ne peuvent plus continuer.
- activités : situations qui ont une certaine durée, qui subissent un changement dans l'intervalle de temps pris en considération, mais qui n'ont pas de borne inhérente après laquelle elles ne peuvent plus continuer.
- accomplissements : situations qui ont une certaine durée, qui subissent un changement dans l'intervalle de temps pris en considération et qui ont une borne inhérente après laquelle elles ne peuvent plus continuer.
- réalisations instantanées : situations ponctuelles dont on n'envisage pas la durée, qui subissent un changement et qui ont une borne inhérente après laquelle elles ne peuvent plus continuer.

Concernant les aspects, Vetters propose une série d'indices orientant vers une interprétation perfective ou imperfective des procès. Il relève 6 indices de perfectivité

	changement	borne inhérente	ponctualité
états	–	–	–
activités	+	–	–
accomplissements	+	+	–
réalisations instantanées	+	+	+

TABLE 1.1 – Réinterprétation du mode d'action selon Vetters

possibles (1996 : 114-116)¹ :

1. explicitation de la fin de l'action : Le 5 juin 1989, Jules *attendait/attendit jusqu'à cinq heures.
2. indication de l'espace temporel du début jusqu'à la fin : Le 5 juin 1989, Jules *étudiait/étudia jusqu'au soir.
3. indication de durée totale : Le 5 juin 1989, Jules *rentrait/rentra chez lui en cinquante minutes.
4. répétition définie d'événements particuliers : Le 5 juin 1989, Jules *sonnait/sonna trois fois à la porte.
5. indication de la réalisation instantanée : Tout à coup, Jean tomba.
6. changements d'état ou de position : Tout à coup, Jean sut la réponse.

Vetters (1996 : 116-118) propose également 4 indices d'imperfectivité possibles :

1. décor : “souvent certaines situations servent de décor, ou d'arrière-plan, à d'autres événements. Ces situations de décor sont en cours au moment où les événements de “premier plan” se produisent”. (Nous étions à l'étude quand le proviseur entra.)
2. événement interrompu : Il se noyait/*noya quand l'agent le sauva en le retirant des eaux.

1. Les exemples sont issus de Vetters.

3. discordance entre un événement bref et une période de temps étendue : À cette époque, Jean prenait/*prit son café avec moi.
4. répétition non spécifiée : *À cette époque, Paul tombait mais À cette époque, Paul tombait souvent. “Il faut qu’il y ait un adverbe qui indique la répétition non spécifiée (*régulièrement, de temps en temps, parfois, d’habitude...*)”

Par ailleurs, Vet (1993) analyse la combinaison des aspects perfectifs et imperfectifs avec les différentes classes d’Aktionsart. Cette théorie se décompose en 4 temps :

1. Les achèvements, qui ont les traits [+TR] [+ATOM]², sont compatibles avec l’aspect perfectif [+PRF]. Ex : *Son arrivée surprit Pierre*. Les achèvements sont incompatibles avec l’aspect imperfectif. Mais il existe des cas particuliers comme dans *Son arrivée surprenait Pierre*. *Surprendre* réfère à l’état résultant de la transition que décrirait la phrase s’il était à l’aspect perfectif.
2. Les prédications décrivant un accomplissement [+TR] [-ATOM] sont compatibles avec l’aspect [PRF] : *Jean planta un arbre*. Les accomplissements sont incompatibles avec l’aspect [IPF] : *Jeanne plantait un arbre*. [L’imparfait] de cet exemple indique que l’ensemble de sous-procès censé causer la transition n’est pas (encore) complet.
3. Position/Processus [-TR] [-ATOM]. Les prédicats qui décrivent ce type de procès sont difficilement compatibles avec l’aspect [PRF] : *Dorothée courut*. Position/Processus [-TR] [-ATOM]; ils sont compatibles avec l’aspect [IPF] : *Dorothée courait*.
Les états [-TR] [+PERM] : la combinaison avec l’aspect PRF donne des résultats variables : *Jeanne d’Arc fut intelligente*, les bornes de l’état sont sous-entendues. La propriété d’être intelligente est bornée par la naissance et la mort de l’individu.

2. D’après Vet, un procès transitionnel décrit un procès complexe (planter un arbre) : il se compose d’une série de procès exécutés par l’agent qui, s’ils ne rencontrent pas d’entraves, mènent à la transition proprement dite entre l’état initial (l’arbre n’est pas planté) et l’état résultant (l’arbre est planté), (1993 : 5).

4. Les états [+TR] [+PERM] sont compatibles avec l'aspect [IPF] : *Jeanne d'Arc était intelligente.*

Mais Vet souligne également le principal problème des temps français (2007 : 14-15) :

“[...] the main problem in the description of the French tenses is that a given tense function can be expressed by more than one tense form and that some tense forms do not express a tense function but an aspectual one. This is the case of the Composed Past (and the Pluperfect), the Periphrastic Future and the Overcomposed Forms”.

ce qui l'amène à proposer une nouvelle notion, celle de l'aspect de phase (2007 : 15-16), illustrée par la FIGURE 1.2 :

“Phasal Aspect is a grammatical device whose main function is to indicate that the sentence does not refer to the eventuality itself, but to one of its phases.

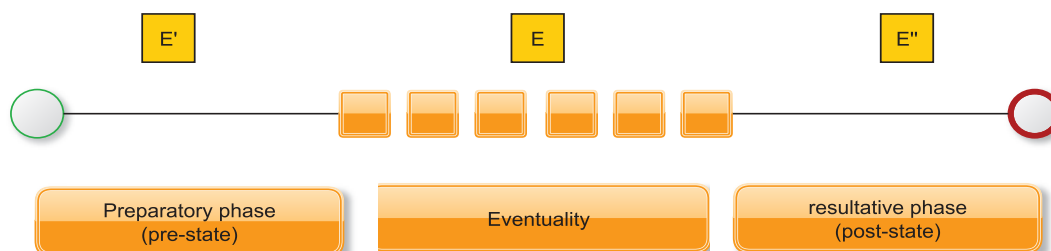


FIGURE 1.2 – The phasal structure of an eventuality

- (ex) Jean abat le vieux chêne. (P, E_0 , E), (the sentence refers to the eventuality itself)
 (ex) Jean va abattre le vieux chêne. (P, E_0 , E'), (where E' stands for the preparatory phase of eventuality E)
 (ex) Jean a abattu le vieux chêne. (P, E_0 , E''), (where E'' stands for the resultative phase of eventuality E)”

Ainsi, d'après ces exemples,

“the Periphrastic Future refers to the preparatory state of the eventuality type described in the predication on the sentence”, (2007 : 15).

Ce genre de schéma permet une représentation de toutes sortes de phrases. Ainsi, si l’on se trouve en présence d’un passé composé aspectuel, on obtient la phrase *Jean a abattu le grand chêne*.

Nous aurons l’occasion de revenir très largement sur cette notion quand il s’agira d’analyser le futur périphrastique en détails (autrement dit *aller* + infinitif). Ainsi, dans une prochaine section, nous nous appuierons sur ces données afin d’expliquer au mieux ce temps.

Étant donné que nous avons défini avec précision diverses notions assez générales concernant les temps verbaux, nous pouvons à présent entrer dans le vif du sujet : les périphrases verbales.

1.2 La périphrase verbale : définition et origine

1.2.1 Définition

La première remarque que l’on se doit de faire est la suivante : bon nombre de dictionnaires ou d’ouvrages de linguistique ignorent la question de la périphrase verbale. Est-ce dû au manque d’information à ce propos, au flou qui préside à la description de la notion ? Toujours est-il que la périphrase verbale n’est pas la notion la plus populaire des ouvrages consultés. Par exemple, voici la définition de “périphrase” tirée du *Robert, Dictionnaire de la langue française* (1994) : “1529, *lat periphrasis, grec periphrasis*, même sens ; de *periphrazein* “parler par circonlocution”. Rhétorique : Figure, procédé qui consiste à exprimer une notion unique par un groupe de mots : circonlocution, circuit, détour”. La notion de périphrase verbale (désormais PV) n’est pas citée, reste un sens qui se dégage, celui de l’expression

d'une notion via plusieurs mots liés entre eux. Néanmoins afin de parvenir à une définition la plus claire possible, nous allons confronter diverses approches qui relèvent de la grammaire de base mais aussi dans des sources linguistiques approfondies.

Dans la *Grammaire d'aujourd'hui* (1986 : 494), la notion de PV s'applique traditionnellement en français "aux groupes constitués par l'auxiliaire *aller*, les aspectuels, les modaux et les semi-auxiliaires diathétiques avec le verbe à l'infinitif auquel ils sont liés". Les notions de (semi)-auxiliaires et leur statut seront abordés dans la section suivante. Cette définition s'avère intéressante puisqu'elle cite en premier lieu l'auxiliaire *aller* comme élément constitutif de la PV. Cette première place souligne l'importance, voire la prépondérance d'*aller*. Il apparaît clairement que la PV comporte deux éléments : un auxiliaire (*aller*) ou un semi-auxiliaire (ce que nous devons définir) et un verbe infinitif. Cette définition s'applique à un exemple du type :

- (1) Et c'est le lendemain à Ram qu'ils devaient faire la rencontre qui allait changer leur vie. (*Un Barrage contre le Pacifique*, p14)

Cependant, cette définition s'avère problématique et incomplète puisqu'ici seul l'infinitif semble possible alors qu'il existe un certain nombre d'occurrences où l'auxiliaire est suivi d'un participe présent :

- (2) Mais si la déception *allait croissant* ainsi que sa colère et son dégoût, ils ne diminuaient en rien ses exigences. (*Un Barrage contre le Pacifique*, p179)

De plus, cette définition ne rend pas compte de la différence entre :

- (3) Je vais acheter une pomme.

où deux interprétations sont possibles : un sens spatial et un sens temporel, et

- (4) Il alla acheter une pomme.

qui est clairement et uniquement spatial.

Gougenheim (1929, I) propose une définition plus aboutie, bien qu'incomplète :

"Nous entendons par périphrases verbales les locutions formées d'un verbe, en général à un mode personnel dont le sens propre est plus ou moins effacé, et d'une forme nominale, participe ou infinitif d'un autre verbe, qui, lui, a gardé tout son sens".

Cette approche globalisante permet d'intégrer à la notion étudiée les différentes natures que recouvre le second élément. On constate que sous l'appellation PV se trouvent associés un verbe et une forme nominale. On trouve une autre démarche dans le TLF qui considère comme PV une forme telle que *faire de la paperasse*. Cette définition confère la dénomination de verbal à ce qui se révèle plutôt nominal. Gougenheim souligne deux faits très importants concernant le sémantisme des entités verbales. Le premier élément, que nous nommerons auxiliaire, perd de son sens, de manière plus ou moins importante, mais le second élément conserve l'intégralité de son sémantisme. L'auxiliaire quant à lui fait figure d'élément neutre voire absent. Dans le cas d'une PV comportant l'auxiliaire *aller*, cela suppose que celui-ci a plus ou moins perdu son sens spatial. Mais Gougenheim ne dit pas si ce sens est remplacé par un autre, à quel degré le sens initial a disparu... La définition s'avère intéressante, mais une fois encore incomplète.

Nous ne considérons pas comme PV les constructions verbe + nom pour des raisons évidentes. Nous ne considérons pas non plus comme telles les formes verbes + participe passé, celles-ci coïncidant davantage avec des formes accomplies de la conjugaison³. Ainsi, toutes les formes du passé composé, temps de l'accompli, ne sont pas classées comme PV. Le critère fondamental est celui de l'invariabilité du second constituant : autrement dit, lorsqu'on a le groupe verbal auxiliaire + verbe, le second constituant, le verbe infinitif (ou le participe présent), ne change pas de forme (que ce soit l'infinitif présent ou l'infinitif passé). C'est bien l'auxiliaire qui subit les marques de la conjugaison et exprime le temps verbal. Or le participe passé existant dans le passé composé est soumis aux variations de genre et de nombre ainsi qu'aux règles d'accord. André Rousseau procède également à cette distinction puisqu'il sépare les formes verbales périphrastiques, autrement dit ponctuellement ou occasionnellement périphrastiques (comme des formes d'accompli) de "véritables

3. Remarquons qu'à l'origine, ces formes verbales étaient en réalité des PV et qu'elles sont devenues des tiroirs temporels.

périphrases verbales, c'est-à-dire une forme périphrastiquement stable d'un bout à l'autre de la conjugaison" (2005 : 13).

Afin de clarifier les choses, il nous faut préciser ce que nous acceptons en tant que premier élément de la PV. Se pose ici le choix de l'auxiliaire. Les auxiliaires *être*⁴ et *avoir* n'ont pas leur place dans la question de la PV. Comme ils constituent le premier élément des formes accomplies de la conjugaison, celles-ci ne sont pas non plus considérées comme des PV. Grossièrement, tous les verbes autres que ces auxiliaires sont susceptibles de former une PV, sous certaines conditions. À partir du moment où sont écartées les formes construites avec ces auxiliaires, il ne reste que les formes périphrastiquement stables, à savoir auxiliaire + infinitif mais aussi auxiliaire + participe présent. André Rousseau reconnaît par ailleurs les trois périphrases qui constituent notre étude comme étant de "vraies périphrases verbales".

Vetters (in *Grande Grammaire du français*, à paraître) propose trois critères permettant de définir plus précisément les PV :

- Concernant leur forme, il propose verbe + (Prép) + SV infinitif (dont le sujet non exprimé est coréférentiel avec celui du verbe).
- Concernant l'interprétation, elle peut être aspecto-temporelle ou modale, la situation décrite étant classée par le verbe à l'infinitif.
- Elles sont non incluses dans le paradigme flexionnel (autrement dit non incluses dans le système verbal aspecto-temporel).

Il manque à cette définition, qui semble la plus aboutie pour le moment, le fait que le second constituant peut être un SV participe. Ces critères soulignent, comme l'a fait la définition de Gougenheim, l'importance, voire la prépondérance du second constituant puisque c'est lui qui classe la situation. Enfin, les PV ne font pas partie du système verbal français.

Au regard des différentes approches abordées, nous pouvons dégager un certain nombre de critères constitutifs des PV :

1. PV = auxiliaire + (Prép) + SV infinitif ou participe présent

4. Bien entendu, cela ne concerne pas *être en train de* + infinitif.

2. Importance du second constituant porteur du sémantisme de la PV
3. Effacement à divers degrés du sens de l'auxiliaire
4. Le sujet (non exprimé) du second constituant est coréférentiel avec celui de l'auxiliaire
5. Les PV peuvent être aspecto-temporelles ou modales
6. Les PV (à l'exception d'ALLER) n'appartiennent pas au système de conjugaison

Précisons que lorsqu'il s'agit d'un déplacement manifeste, il ne s'agit pas d'une PV. Ainsi, dans

- (5) Les fiançailles se firent au Louvre et, après le festin et le bal, toute la maison royale *alla coucher* à l'évêché comme c'était de coutume. (*La Princesse de Clèves*, p149)

alla coucher évoque clairement le déplacement. En revanche dans

- (6) Il dit à Madame de Clèves qu'il la priaît de faire les honneurs de chez lui et qu'il *aller rentrer* dans un moment. (idem, p187)

allait rentrer est bien une PV temporelle qui évoque la postériorité, un futur dans le passé, ceci étant renforcé par le circonstant *dans un moment*.

Bien évidemment, ces critères seront affinés dans la suite de cette étude, ils ont cependant l'intérêt de poser les bases sur lesquelles nous fonderons notre recherche.

1.2.2 Origine

La confusion générée par ce que l'on accepte ou non en tant que second constituant de la périphrase provient de l'origine même de cette forme et du pourquoi de sa création. La notion de PV a été créée initialement pour "rendre compte des correspondances entre le latin, langue fusionnante et synthétique qui rend plusieurs notions par la même forme, et le français, langue analytique, qui tend à exprimer chacune d'elles par des mots graphiquement différents, relativement autonomes les uns des autres, et parfois séparables" (Dubois et alii, 1973 : 367, article *Périphrase*). Ainsi, plus simplement, les grammairiens ont-ils introduit cette notion afin de rendre

compte de la correspondance entre les formes verbales fusionnantes et synthétiques du latin et les formes analytiques du français. La confusion s’installe très vite puisque *j’ai fait* comme équivalent analytique du latin *feci* est une PV, mais en tant que temps composé, on lui refuse le statut de forme périphrastique.

Claude Buridant (2000) justifie l’existence des PV en ancien français par le fait qu’elles expriment les différentes phases du procès. La phase indique l’état d’avancement du procès, et on en distingue quatre sortes : la phase imminentielle, la phase ingressive, la phase durative (et continuative) et la phase égressive (et perfective) (§283, p354). Buridant remarque que ces différentes phases sont exprimées en ancien français grâce à divers procédés, entre autres des PV. Ces périphrases sont “plus ou moins grammaticalisées, développées également par polygénèse dans l’ensemble des langues romanes, et qui ont pu s’y intégrer dans le système verbal” soit avec :

- l’infinitif : marquant un procès tout entier à accomplir, pour les phases imminente et ingressive, soit avec
- le participe présent : marquant un procès en accomplissement, pour la phase durative

Mais Buridant souligne que “les périphrases sont toujours restées en deçà d’une intégration pleine dans le système verbal” (2000 : 354) et illustre son propos par la comparaison entre *aller* + participe présent et la forme progressive anglaise. Ainsi, pour la phase durative “l’ancien français a surtout exploité dans une certaine mesure la périphrase *aller* + participe présent, mais il ne l’a pas grammaticalisée au point d’en faire l’équivalent de la forme progressive pour l’anglais, où s’opposent un présent d’action, purement narratif, et un présent de visualisation impliquant le rapport d’un témoin”.

L’ancien français a donc eu recours à certaines PV afin d’exprimer par exemple la phase ingressive, représentée par *venir à* + infinitif substantivé, particulièrement employé dans la séquence *quant (ce) vient a* :

- (7) Puis que che *vient au congié prendre* (Puisque le moment est venu de prendre congé) (§285, p356)

La phase durative est surtout exprimée par *aller* + participe présent qui finit par former une PV par affaiblissement du sémantisme d'*aller*, sur la voie de l'auxiliarisation, comme il le deviendra pour le futur (§286, p357). Buridant note l'importance du sens du second constituant quant à la conservation du sémantisme de l'auxiliaire. Utilisé avec des verbes de mouvement, *aller* garde son sémantisme plein : le participe, qui se détache du verbe, précise alors la modalité d'un mouvement réel en répondant à la question : "Comment va-t-il/se déplace-t-il?". Ainsi, on relève des exemples du type *aller marchant/courant/galopant* (*aller au pas, en courant, en galopant*). La périphrase est dite effective lorsque, en emploi métaphorique sur l'axe du temps le verbe forme avec le participe présent une unité indissoluble en répondant à la question "Que fait-il?", il se combine alors avec :

- des procès de sémantisme statique excluant toute idée de mouvement : *aller arrestant, atarjant, atendant, demorant, dormant...*
- des verbes abstraits, de parole ou de sentiment : *aller disant, blasmant, dementant, gabant, plorant, pensant, redotant...*

L'ancien français a également eu recours à la PV pour exprimer dans certains cas une phase plus franchement progressive, d'un procès évoluant en intensité :

(8) Bons fut li siecles ; ja mais n'ert si vailant.

Velz est e fresles, tut *s'en vat declinant* :

Si'sont ampairét, tut bien *vait remanant*. (*Alexis*, 8-10)

(*Le monde était parfait, jamais plus il n'aura cette perfection. Il est maintenant vieux et fragile, il va sur son déclin, il est devenu pire, toute vertu disparaît*)

Il y a bien ici l'idée d'une progression, d'un accroissement, rendue par cette PV.

Enfin, Buridant relève que cette PV est volontiers employée dans des formules marquant les articulations de la diégèse, en particulier dans les formules d'abrègement du narrateur :

(9) *Que vos iroie-je disant ?* (*Rose*, 852)

(*Que continuerais-je à vous dire : Pourquoi poursuivre ?*)

La représentation schématique proposée (p358) permet d'associer très clairement les diverses phases des procès aux multiples PV déjà présentes en ancien français :

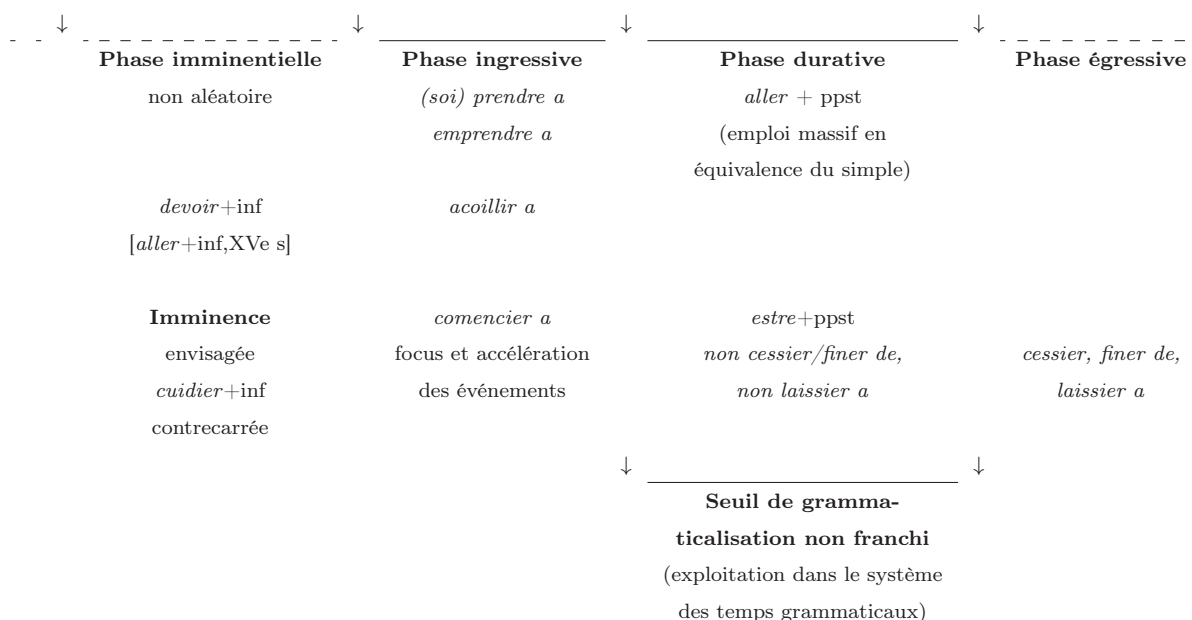


FIGURE 1.3 – Les phases du procès en ancien français - Représentation schématique

On comprend que, même si l'ancien français n'a pas établi de règles strictes quant à l'emploi des PV, celles-ci sont le fruit d'un manque dans la langue. L'ancien français serait à l'origine de la création des PV, à savoir un auxiliaire suivi d'un infinitif ou bien encore, dans de rares cas actuellement, d'un participe présent. Après avoir débattu de ce qui méritait le statut de périphrase verbale, nous devons éclaircir la nature du premier constituant. En effet, les définitions varient d'une appellation à l'autre : s'agit-il d'un auxiliaire ou n'est-il qu'un semi-auxiliaire ?

1.3 La question de l'auxiliaire et du semi-auxiliaire

1.3.1 Une distinction nécessaire ?

Si l'on emploie deux termes différents, cela suppose qu'ils désignent deux entités différentes. Dans le cas qui nous intéresse, faut-il considérer qu'un semi-auxiliaire

n'est que la "moitié" d'un auxiliaire ? À savoir, le lien avec l'auxilié est-il moins fort syntaxiquement, sémantiquement... est-il moins employé ? A-t-il gardé une partie plus importante de son sens lexical ? En réalité, pour nombre de linguistes, l'appellation auxiliaire/semi-auxiliaire se fait indifféremment. Ainsi, il semblerait que ces termes désignent, quelle que soit sa nature exacte, le premier élément de la PV. Cette section sera l'occasion de présenter non seulement des définitions, mais aussi un bref relevé des diverses constructions existantes, sans que cela soit nécessairement exhaustif.

La définition du *Petit Robert* (1998) est la suivante : "Les auxiliaires : formes verbales réduites à la fonction grammaticale de formation des temps composés des verbes. *avoir* et *être* sont des auxiliaires purs. Semi-auxiliaires : verbes qui servent à construire des formes composées mais qui gardent un sens. (*venir, aller, devoir, faire, laisser*)". Ainsi, sous une même section sont englobés les deux termes. La différence entre les deux, outre les formes graphiques en elles-mêmes, réside en un effacement ou non du sens. Ainsi, on attribue à l'auxiliaire "pur" un rôle unique de construction des temps composés, tandis qu'on attribue au semi-auxiliaire ce rôle de construction ET un sens. Cela signifie qu'*être* et *avoir* sont vides de sens dans les formes verbales composées. Dans quelle mesure cette affirmation est-elle recevable ? Nous verrons par la suite que la question du sens de ce premier élément de la PV est constitutive de notre étude. Dans ce même dictionnaire, la section semi-auxiliaire est la suivante : "Verbe pouvant servir d'auxiliaire, avec un infinitif (ex : *aller, devoir, faire, laisser, paraître...*)". Cette définition est assez confuse. Désigner le semi-auxiliaire par le terme "auxiliaire" ne fait pas avancer la réflexion. De plus, dans la première définition, il est dit que l'auxiliaire et le semi-auxiliaire servent à construire des formes composées, mais dans la deuxième définition il n'est question que de l'infinitif. On pourrait aller jusqu'à qualifier ces définitions de contradictoires.

Le TLF (1974) définit ainsi l'auxiliaire : "Verbe qui, perdant tout ou partie de sa signification, sert à former les temps composés des autres verbes (auxiliaires de temps), ou à exprimer diverses nuances du verbe qu'ils introduisent (auxiliaire de

mode ou d'aspect)". Suit la définition de Destut de Tracy (1803 : 237) : "On appelle verbe auxiliaire, les verbes dont les différents tems servent à composer ceux des autres verbes. Les principaux et les plus généralement employés, sont sans contredit le verbe *être* et le verbe *avoir*". Sa définition du semi-auxiliaire ne s'applique pas à notre recherche, mais nous la citons afin de montrer que la question suscitait déjà de l'intérêt : "On appelle quelques fois semi-auxiliaires des verbes qui servent habituellement d'antécédent à des infinitifs ou participes pour former avec eux une sorte de locution verbale : *faire savoir, entendre dire*".

Outre cette définition, le TLF offre l'avantage d'étudier les diverses constructions d'*aller* et *venir* dans une PV. Ainsi, *aller* est présenté en tant qu'auxiliaire, d'abord suivi d'un infinitif puis d'un participe présent. Suivi d'un infinitif, *aller* au présent exprime un futur, proche ou imminent⁵ :

- (10) Quand je vais avoir fini cette lettre, je *vais m'y mettre* et la prochaine fois je t'enverrai mes observations. (Flaubert, *Correspondances*, 1846, p348)

Quelques nuances sont soulignées. Par exemple, ce futur dit périphrastique⁶ est utilisé dans des énoncés qui expriment un ordre (particulièrement énergique à cause de l'imminence de la réalisation) :

- (11) Vous *allez me parler* raisonnablement, ou, morbleu ! (Stendhal, *La Chartreuse de Parme*, 1839, p309)⁷

À l'imparfait, *aller* signifie le plus souvent l'action imminente manquée, ou empêchée par la survenance d'une autre chose : *Il allait sortir quand...*

- (12) Je te dérange, murmura Laurent. Peut-être *allais-tu jouer* ? (G. Duhamel, *Chronique des Pasquier, Le Combat contre les ombres*, 1939, p249)

Le TLF signale également un emploi d'*aller* à l'imparfait précédé de *si* conditionnel-interrogatif⁸ (pour marquer une action imminente redoutée) :

5. Tous les exemples cités dans cette section sont issus du TLF.

6. Le TLF nomme futur périphrastique ce que nous appelons le présent prospectif.

7. Dans cet exemple, c'est le juron *morbleu* qui confère la valeur affective de la PV. C'est le contexte qu'il faut considérer et non pas la PV.

8. Le *si* conditionnel est à comprendre comme évoquant une possibilité, une éventualité.

- (13) [...] pour remonter sans chandelle, si j'*allais me tromper* de porte? (H. Pourrat, *Gaspard des montagnes, À la belle bergère*, 1925, p240)

Cet emploi s'avère intéressant pour plusieurs raisons. On constate d'abord l'obligation de l'imparfait. En effet, l'emploi de l'indicatif présent pose problème : *[...] *si je vais me tromper de porte*. L'imparfait implique l'interrogation, l'émission d'une hypothèse très probable. Des indices présents dans la situation d'énonciation (ici monter sans chandelle) évoquent une action imminente redoutée (se tromper de porte). *Aller* est également signalé comme suivi de la forme invariable en *-ant*, d'un verbe indiquant une idée de développement ou de progression (plus ou moins), soit sous une forme littéraire :

- (14) [...] tu te décorais de tant de vertus que tu *allais ramenant* l'infini aux proportions de ta nature (Flaubert, *La Tentation de St Antoine*, 1849, p413)

soit sous une forme usuelle, dans ce cas, la forme en *-ant* est précédée de la préposition *en* et le sujet est généralement inanimé : *aller en s'accroissant, en diminuant, en (s')élargissant...*

S'en aller offre une construction dans laquelle une limite initiale de l'action est envisagée, le terme du mouvement est alors parfois implicite. La PV peut alors être constituée d'un infinitif marquant le but :

- (15) [...] au clair de la lune, des bandes de jeunes filles *s'en vont* dans les bois *se plonger* dans des bassins naturels d'une délicieuse fraîcheur. (Loti, *Le mariage de Loti*, 1882, p45)

Il est surprenant de constater que le TLF nomme syntagme verbal *s'en vont dans les bois se plonger* en tant que PV, alors qu'il s'agit clairement ici d'un verbe de déplacement (renforcé par le circonstant *dans les bois*). On ne peut que rejeter cet exemple.

Selon le TLF, cette construction exprime aussi un ton familier si l'infinitif évoque un futur proche :

- (16) Je *m'en vais te faire* une confidence... (Flaubert, *Correspondances*, 1850, p202)

Notons la valeur emphatique d'*aller* qui apparaît ici redondante quant au sens de la PV puisque la valeur de futur proche est plutôt une valeur d'imminence et que

dans ce cas précis *aller* peut disparaître sans que l'énoncé en pâtisse trop.

La PV peut aussi être constituée d'un verbe à la forme dite en *-ant* pour souligner l'aspect duratif du procès exprimé par le verbe :

(17) Quand il [l'artiste] *s'en va chantant*

Ces pensées de hasard que l'on trouve en marchant... (Hugo, *Les Feuilles d'automne*, 1831, p790)

Venir, quant à lui, est présenté dans le TLF comme semi-auxiliaire. Trois constructions sont présentées : *venir + infinitif*, *venir à + infinitif* et *venir de + infinitif*.

La première construction propose trois possibilités⁹ :

1. Elle indique le but du mouvement au terme duquel se réalise l'action exprimée par l'infinitif, le commencement de l'action exprimée par l'infinitif :

(18) Juliette eut presque de la joie lorsqu'elle entendit le pas de sa grand-mère qui *venait vérifier* au salon le bon fonctionnement des convenances. (Miomandre, *Ecrit eau*, 1908, p307)¹⁰.

2. Elle indique le caractère fortuit ou possible de l'action exprimée par l'infinitif :

(19) On viendra sans doute dire que le courtisan *ne vienne pas ramper* sur mon amour ; que la vipère *ne vienne pas jeter* son venin sur mes fleurs. (Dumas père, *Intrigue et amour*, 1847, 7^e tableau, 3, p274)

3. Elle indique une mise en relief de l'action exprimée par l'infinitif : *vous venez prétendre que ; ne venez pas dire que*.

Venir à + infinitif indique deux choses :

1. L'action exprimée par l'infinitif se produit au hasard, fortuitement, dans une proposition introduite par *si*.

(20) Que ferais-je si jamais tout ce que nous sommes en train d'entreprendre *vient à rater* ? (Vailland, *Drôle de jeu*, 1945, p120)

9. Remarquons que toutes proposent des verbes de déplacement.

10. Cet exemple est problématique pour notre étude puisque la PV exprime un déplacement.

2. L'action exprimée par l'infinitif commence, la PV est alors synonyme de *se mettre à* :

(21) La pluie *vient à tomber*.

(22) Tout porte à croire que nous allons vers la famine. L'on s'y attend, et que le pain même *vienna bientôt à manquer*. (Gide, *Journal*, 1943, p180)

Enfin, *venir de* + infinitif signifie que l'action exprimée par l'infinitif s'est achevée très récemment : *venir d'acheter une maison, venir d'écrire quelques mots*.

La dernière construction relevée dans le TLF est *s'en venir* + infinitif, présenté comme semi-auxiliaire, synonyme de *venir*. Ainsi, il peut être suivi d'un simple infinitif :

(23) Une joyeuse chanson montait l'escalier et *s'en vint frapper* à la porte. (Murger, *Scènes de la vie bohémienne*, 1851, p245)

mais cet infinitif peut aussi être précédé de la préposition *à* :

(24) Quand l'art italien, comme un fleuve autrefois,
S'en venait à passer par une grande ville,
 Ce n'était pas alors une eau rare et stérile,
 Mais un fleuve puissant à la superbe voix. (Barbier, *Iambes*, 1840, p166)

Cependant, les deux exemples précédents ne peuvent être acceptés comme PV car ils expriment un déplacement. Le TLF offre l'avantage de présenter de très nombreuses constructions sur lesquelles nous reviendrons avec attention. Une démarche similaire organise *Le Bon Usage* de Grevisse (Duculot, 1993). En effet, l'auxiliaire et le semi-auxiliaire y sont définis brièvement, puis une liste d'emplois de semi-auxiliaires, illustrés d'exemples, est proposée. Cette analyse sera l'occasion pour nous d'enrichir éventuellement l'inventaire du TLF.

Le Bon Usage définit l'auxiliaire comme suit : "On appelle verbe auxiliaire des verbes qui, dépouillant leur signification propre, servent de simples éléments morphologiques en se combinant avec d'autres formes verbales (surtout le participe passé). [...] Il faut ajouter les verbes dits semi-auxiliaires, qui, construits avec un

infinitif, parfois un gérondif ou un participe, servent à exprimer diverses nuances de temps, d'aspect", (p1178). Le semi-auxiliaire est défini ainsi : "Ce sont des verbes qui, construits avec un infinitif, parfois avec un participe ou un gérondif, perdent plus ou moins leur signification propre et servent à exprimer diverses nuances de temps, d'aspects ou autres modalités de l'action", (§789, p1192). Cette définition semble complète, il y est question de la perte de sens et de l'apparition de valeurs aspectuelles, temporelles ou modales.

Dans *Le Bon Usage*, *aller* en tant que semi-auxiliaire est donné comme particulièrement fréquent (§790, p1192-94)¹¹ :

1. comme auxiliaire du futur devant l'infinitif :

- (a) À l'indicatif présent, il marque un futur vu du présent (autrement dit un présent prospectif), souvent un futur proche, parfois un futur plus lointain, mais considéré comme inéluctable.

(25) *Je vais vous la raconter*, ma fièvre cérébrale. (M. Achard, *Patate*, I)
S'en aller s'emploie aussi pour un futur proche, mais surtout à la première personne du singulier de l'indicatif présent :

(26) *Je m'en vais faire* moi-même au lecteur les honneurs de ma personne.
 (Taine, *Vie et opinions de Fr-Th. Graindorge*, p12)

- (b) *aller* se trouve parfois au subjonctif présent dans la langue littéraire :

(27) Oh ! mon Dieu ! Pourvu qu'il *n'aille rien arriver* ! (Hugo, *Marie Tudor*, III, I, 6)

- (c) À l'indicatif imparfait, *aller* indique un fait futur par rapport à des faits passés :

(28) On m'expliquait [...] que, malgré tout, il *allait gagner*. (Duby, *Dimanche de Bouvines*, p8)

Mais on signale aussi que *s'en aller* est archaïque (tout comme l'exemple (15)) :

(29) Depuis longtemps malade, leur souveraine, disaient-ils, *s'en allait mourir*.
 (Loti, *Mariage de Loti*, II, 4)

11. Tous les exemples cités dans cette section sont issus du *Bon Usage*.

Cette construction était encore employée librement au XVIIIe :

(30) Que de biens, que d'honneurs sur toi *s'en vont pleuvoir*. (Boileau, *Satires*, VIII)

et l'Académie donnait encore en 1932 *Cet homme s'en va mourir*.

Enfin, *Le Bon Usage* souligne que l'infinitif est parfois au passé (tout comme l'exemple (10)) :

(31) Il se demandait même, bien qu'il n'eût pas très faim, ce que Marie *allait avoir préparé*. (Aragon, *Mentir-Vrai*, p193)

2. aller, avec un infinitif, s'emploie à tous les temps et à toutes les personnes, quand il signifie "se disposer à", "se trouver dans la situation de", à propos de faits inattendus, anormaux, fâcheux. On le trouve aussi bien avec des sujets inanimés (32) qu'avec des animés (33).

Dans les exemples cités ci-dessous, la négation joue un rôle important : c'est elle qui permet la construction de la PV. Ici, le registre de langue est soutenu : c'est un second critère tout aussi important dans l'existence de la construction.

(32) Pourvu qu'en ce moment

Il *n'aille pas me prendre* un éblouissement ! (Hugo, *Hernani*, IV, 2)

(33) Que *n'ira-t-il pas supposer* ? (Romains, *Boën*, II, 3)

On signale que la nuance est très affaiblie dans l'expression familière *aller chercher dans les* qui signifie "coûter environ...".

3. aller pour, avec un infinitif, indique une action qu'on se dispose à faire, mais sans déplacement, avec le sens de "être sur le point de" :

(34) Folle ! *alla pour dire* l'abbé, mais il s'arrêta devant ce mot cruel. (Barbey d'Aurevilly, *Le Prêtre marié*, p1125)

(35) Quand l'un [un cierge] *va pour s'éteindre*. (Van Genep, *Manuel de folklore français contemporain*, t1, p709)¹²

12. Là encore, on constate que le sujet peut être inanimé, comme pour cet exemple, ou animé comme pour l'exemple précédent.

Ce tour est signalé comme très fréquent dans les indications scéniques (ce que nous aurons l'occasion de développer dans notre étude) :

(36) Chatterton *va pour répondre*, puis y renonce. (Vigny, *Chatterton*, II, 4)

4. *aller à + infinitif* signifiant “tendre à, aller jusqu'à” est un tour littéraire hérité des classiques :

(37) Sa plus grande hardiesse sociale [= de Robespierre], en 1789, *va à demander* qu'on reprenne aux seigneurs les biens des communautés usurpés par eux. (Jaurès, *Histoire socialiste de la Révolution française*, t1, fasc1, p502)

5. *s'en aller* suivi d'un gérondif marque l'aspect duratif, la continuité de l'action. Le gérondif peut être précédé ou non de *en*.

Grevisse signale qu'avec *en, aller* conserve quelque chose de la valeur d'action et est moins nettement auxiliaire, mais dans la plupart des cas, cette nuance n'est pas sensible : *La tempête va en s'apaisant* ou *va s'apaisant* (Académie, 1986). Sans la préposition, le tour semble plus littéraire. Le TLF avait ajouté que souvent le sujet était inanimé, précision qui manque ici.

Néanmoins, Grevisse apporte deux exemples très intéressants. Il s'agit de la PV *s'en aller* suivie de ce que certains voient comme un participe présent variable :

(38) La lutte des classes *va croissante* avec la concentration du capital. (J.P. Chevènement, *Les socialistes, les communistes et les autres*, p351)

(39) [...] pallier la pénurie des prêtres qui *va aller grandissante*. (H. Fesquet dans la *Revue nouvelle*, avril 1982, p465)

Concernant les emplois avec *en*, ils appartiennent selon Grevisse, à une langue plus recherchée :

(40) Le pauvre roi Charles IX qui *s'en allait mourant*. (Stendhal, *Le Rouge et le noir*, II, 10)

Enfin, suivi du participe passé, *s'en allait* servait à marquer l'accomplissement prochain de l'action dans le passé :

(41) La conjuration *s'en allait dissipée*. (Corneille, *Cinna*, III, 4)

On remarque que *dissipée* est bien un participe passé mais à valeur d'adjectif qualificatif. Cela ne peut donc entrer dans le cadre de notre étude. De même, Grevisse cite un exemple du *Litttré*, signalant que cette formulation est hors d'usage :

(42) La chose *s'en va faite*¹³.

Mais il nous semble que, comme précédemment, il ne s'agit pas d'une PV car *faite* est ici un adjectif qualificatif.

Notons enfin le cas particulier que constitue *aller* + infinitif dans les (§584, p905) qui est l'expression d'une quantité approximative : *aller chercher* (sens familier), *aller tirer* (encore plus familier). Seules ces deux PV sont données (on peut les apparenter à des expressions figées), elles sont d'ailleurs absentes de l'édition de 1986¹⁴.

(43) Cette voiture *va chercher* dans les vingt millions de centimes. (Académie, 1988, sous le verbe *chercher*, comme "vulgaire")

(44) Une localité qui *va tirer* dans les deux mille habitants. (Aragon, *Les Cloches de Bâle*, II, 9)

On remarque que le semi-auxiliaire et le verbe fonctionnent en tant que paire indissociable. En effet, même si le semi-auxiliaire semble inutile, on ne peut se concentrer sur le sémantisme de l'infinitif qui, dans le contexte, n'apporte rien à la phrase. Il faut considérer que ces PV expriment un sens, celui de l'expression d'une certaine quantité.

L'étude de *venir* s'avère beaucoup moins riche puisque seules trois constructions sont proposées dans la version de 1986 : *venir à*, *venir pour et venir* + infinitif. *Venir de* est simplement cité dans cette version, il n'est ni développé, ni illustré d'exemples.

Selon Grevisse, *venir à* sert à marquer un fait fortuit, inattendu :

13. Cet exemple, ainsi que le précédent, exprime le résultatif.

14. Il existe de nombreuses versions du *Bon usage*. Nous avons donc analysé deux éditions, celles de 1986 et celle de 2007, ce qui conduit à des comparaisons de ce type.

(45) Si Mme Arnoux *venait à l'effleurer* du doigt seulement, l'image de l'autre, tout de suite, se présentait à son désir. (Flaubert, *L'Education sentimentale*, II, 2)

Le Bon Usage version 2007 développe *venir de* (§821, p1050), lequel marque un passé récent. Ainsi peut-on lire que parfois le sens premier de *venir* n'est pas exclu :

(46) Alors il rencontrait le curé Massalagne venant de dire sa messe et descendant à grands pas furieux. (Daudet, *Sapho*, VI)

mais le plus souvent, l'idée de mouvement est secondaire ou même absente :

(47) Elle *venait de prendre* son chocolat. (Musset, *Contes, Croissilles*, IV)

venir pour est présenté comme employé au Québec sans qu'il y ait idée de déplacement, le sens est "être sur le point de".

(48) Lorsqu'il *vient pour décider* si la méthode [...] est nécessaire à la prévention ou à la détection [...], le juge doit tenir compte des facteurs suivants... ("La liberté et la sécurité devant la loi", rapport d'une commission d'enquête, Ottawa, 1981, t1, p625-26)

Venir sans préposition apparaît dans une construction qui équivaut à peu près au verbe simple : *Ne venez pas me dire que vous l'ignorez*. Notamment avec des noms inanimés comme sujet.

(49) Après notre élection, qui pour eux était déjà le monde à l'envers, la loi 101 *vint* les rendre enragés. (R. Lévesque, *Attendez que je me rappelle*, p391)

Citons enfin le cas de *revenir* qui, lorsqu'il signifie "reprendre" (ce qu'on a laissé, cessé), se construit avec *à* (*revenir à ses premières amours*), ce qui se trouve aussi parfois avec un infinitif :

(50) Que votre voyage nous donne quelques poésies vraies; et puis *revenez à écrire* en prose. (Villemain, *Lettre à Ste-Beuve*, dans la *Revue des sciences humaines*, janvier-mars 1971, p115).

(51) Nous en *revînmes* forcément *à parler* de la vie en général. (Céline, *Voyage au bout de la nuit*, p273)

L'exemple (50) est très intéressant car *revenez à écrire* exprime un retour à l'écriture, mais il y a également le nom *voyage*. La notion de voyage exprime bel et bien

un vrai déplacement, donc si le personnage revient à écrire, c'est bien à son retour de voyage. Les notions de déplacement physique et de retour à une activité se croisent. Néanmoins, il nous semble que le SN *votre voyage* n'efface pas le sens périphrastique de *revenez à écrire*. Au contraire, il aurait plutôt tendance à le renforcer.

Cependant, l'exemple (51) évoque un changement : les personnages parlent d'une chose puis cessent d'en parler pour aborder la vie en général. Il y a donc changement de sujet, ce que l'on peut apparenter à un certain déplacement de nature intellectuelle.

La principale différence entre auxiliaire et semi-auxiliaire est la suivante : l'auxiliaire est intégré dans le système verbal, grammaticalisé, tandis que le semi-auxiliaire est en voie de grammaticalisation. Cependant, comme nous l'avons vu, la distinction entre les deux n'est pas toujours très nette. Cela atteste qu'il existe de nombreux points communs entre ces deux entités et qu'il faudrait les réunir sous une même appellation plutôt que de les séparer. Voyons à présent les études qui mettent en avant leurs similitudes et tendent donc à les réunir.

1.3.2 Des traits communs

Comme nous l'avons vu précédemment, la question de la distinction auxiliaire/semi-auxiliaire n'est pas tranchée. Jean-Claude Chevalier (1999) relève beaucoup d'hésitations chez les grammairiens qui discutent de la notion d'auxiliaire ou de verbe aidant. "C'est au XVII^e que la catégorie d'auxiliaire s'impose, devient coutumière pour désigner le mode de composition par *être* et *avoir*. Ainsi, chez Maupas en 1632, "Le verbe *ay* qui est l'auxiliaire actif qui sert à conjuguer les autres verbes et soy mesme". Il déclare également que c'est la grammaire générale et raisonnée qui, pour la première fois, consacre un long chapitre d'une dizaine de pages à la question, chapitre intitulé "Des verbes auxiliaires des langues vulgaires". Il y a également dans la grammaire générale et raisonnée une annexe qui examine les cas dits étranges telle que l'auxiliarisation des verbes du type *aller*, *partir*, *sortir*.

Comme le souligne Hava Bat-Zeev Shyldkrot (2005), la différenciation entre auxiliaire et semi-auxiliaire n'est ni univoque ni communément admise. Certaines grammaires n'utilisent presque pas le terme "semi-auxiliaire" et préfèrent, en règle générale, intituler ces emplois "auxiliaires" (cf. Riegel et alii : 1996), tandis que d'autres tel Grevisse (1997) maintiennent la distinction traditionnelle entre *avoir* et *être* d'une part, et les autres verbes cités, d'autre part (in *Langages* 135).

Lamiroy (1999) explique que les auxiliaires sont définis sur une base à la fois formelle et sémantique. Ainsi, syntaxiquement, les auxiliaires se caractérisent par le fait qu'ils prennent un complément infinitif (prépositionnel ou non) tout en excluant la complétive. Sémantiquement, ils expriment une des trois notions relatives au temps, à l'aspect ou à la modalité. Plus précisément, s'inspirant des travaux de Steele et alii (1981) définissant de manière universelle l'auxiliaire, elle propose les trois traits définitoires suivants :

1. Ce sont des constituants.
2. Ils ont un comportement syntaxique particulier qui les distingue de toutes les autres catégories.
3. Ils situent la proposition entière soit sur l'axe chronologique du temps, soit du point de vue du contour temporel interne (l'aspect), soit du point de vue du degré de réalité (la modalité).

Lamiroy développe la notion de constituant comme suit : le constituant auxiliaire est de nature verbale pour les langues romanes. Mais Lamiroy souligne sa carence sémantique puisque bien qu'appartenant au lexique, les auxiliaires sont moins auto-sémantiques (cf. Heine, 1991 : 28) que les entrées lexicales pleines. En effet, comme on le comprend aisément, alors que les entrées lexicales ont leur propre contenu sémantique, les auxiliaires auront tendance à constituer un sens en combinaison avec d'autres éléments.

Concernant leur comportement syntaxique, Lamiroy déclare que la propriété formelle commune qui distingue les auxiliaires romans du reste des verbes est qu'ils

se font suivre d'un complément infinitif tout en excluant la complétive *Que P*¹⁵. Ce dernier trait est en même temps leur propriété syntaxique définitoire. Autrement dit, pour que le premier constituant soit considéré comme auxiliaire, il n'y a qu'un seul sujet associé au groupe auxiliaire-infinitif, ce qui exclut la présence de la complétive. Ainsi, on peut avoir des exemples du type

(52) Je veux/dois/vais/suis en train de venir.

où l'on retrouve bien la construction auxiliaire - verbe infinitif, donc une PV, mais on ne peut avoir la transformation de l'infinitif en complétive *Que P* :

(52') *Je veux que je vienne/*Je dois que je vienne/*Je vais que je vienne/*Je suis en train que je vienne.

Mais, si on a un deuxième sujet, dans une phrase du type *Je veux que tu viennes*, dans ce cas, nous avons bien une principale (*Je veux*) qui introduit une subordonnée (*que tu viennes*) et les deux éléments *vouloir* et *venir* sont distincts. Ils ne forment pas une unité verbale, donc *vouloir* n'est pas un auxiliaire dans ce type d'exemple¹⁶.

Les verbes que nous avons qualifiés d'auxiliaires sont nommés par certains semi-auxiliaires, or on constate que l'ensemble de ces formes verbales sont incompatibles avec la complétive en *Que P*. Cela est un argument possible pour défendre l'idée que la distinction auxiliaires/semi-auxiliaires n'a pas lieu d'être. Ce genre de constatation amène Lamiroy à analyser l'auxiliaire en termes de grammaticalisation plutôt qu'en termes de transparence (cf. Gaatone, 1995, ainsi que Lamiroy, 1997). La raison de ce choix est que le modèle fait une série de prédictions qui se vérifient davantage au niveau des données que si on les traite comme des verbes transparents.

Les arguments de Lamiroy en faveur d'un traitement en termes de grammaticalisation sont au nombre de trois. Premièrement, la théorie prédit que la classe des verbes auxiliaires + semi-auxiliaires est forcément très hétérogène, puisque tous les verbes ne se situent pas au même endroit de la chaîne de grammaticalisation. Ainsi,

15. Nous développons en donnant la structure de la phrase entière : Sni V que Sni SV, cf. Lamiroy.

16. Wilmet (1997 : 316-321) a également développé cette idée en soulignant que dans une PV le sujet de l'auxiliaire est aussi celui de l'auxilié. Nous aborderons dans cette théorie dans la suite de cette thèse.

cela permet d'accueillir d'autres verbes qu'*être* et *avoir* sous l'appellation auxiliaire. Deuxièmement, si la désémantisation entraîne une dilution progressive des contraintes distributionnelles, on peut s'attendre à avoir des verbes peu grammaticalisés qui renvoient surtout à des participants humains et se construisent encore essentiellement avec des sujets de type humain, *avoir beau* par exemple, d'autres qui prennent indifféremment des SN [humain] ou des SN [-humain], *commencer* par exemple, et ceux qui sont le plus grammaticalisés, tels *aller* (futur) ou les modaux épistémiques, qui vont jusqu'à admettre le sujet le moins référentiel qui soit, le sujet *il* des verbes impersonnels comme *falloir* ou *s'agir de*. On relève une série d'exemples illustrant ces propos :

(53) Jean a beau insister, je n'irai pas à ce dîner.

(Ce livre + Jean) commence à m'ennuyer.

Il va falloir partir.

Il doit s'agir d'un malentendu.

Troisièmement, les verbes différeront également du point de vue de la décatégorisation¹⁷. Pour ce qui est de la sélection des compléments, certains d'entre eux admettront encore un complément du type SN à côté de l'infinitif, pour d'autres en revanche, tout complément nominal est exclu : *On cesse (de travailler + les travaux)* mais *On vient (de le voir + *la vue)*. On peut émettre une réserve quant à l'acceptabilité de cet exemple : en effet, *venir* n'a jamais pris de nom comme COD. Cet exemple ne peut donc servir d'argument. De même, certains admettent l'impératif, d'autres non. Dans d'autres cas encore, les deux verbes admettent chacun une négation, alors que ce n'est pas vrai dans certains exemples, etc. . .

(54) (Cesse + Arrête) de travailler.

*Viens de travailler¹⁸.

En conclusion, Lamiroy distingue les verbes proches du stade "cible" (par opposition au stade "source", à savoir le passage du statut de verbe à celui d'auxiliaire) des

17. Le terme est utilisé par Lamiroy.

18. On peut proposer de la même manière *Va travailler*, qui est acceptable et est ici verbe de déplacement et non pas PV. Il en est de même pour *Viens travailler*, qui est aussi verbe de déplacement.

autres en fonction de leur degré de grammaticalisation. Les verbes les plus proches de la cible sont ceux qui admettent toutes sortes de sujets, y compris des sujets impersonnels qui sont tellement décatégorialisés qu'ils refusent tout complément autre qu'un infinitif. Ainsi sont concernés *aller*, *venir*, *devoir* et *pouvoir* épistémique. Ces verbes ont bien acquis le statut d'auxiliaire, il n'est nullement question de les distinguer des autres via le préfixe *semi*, ce qui semble tout à fait correct. Maurice Gross traite lui aussi d'auxiliaires.

Dans la *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe* (1968, Larousse, 2e éd.), Gross discute le statut d'*aller*, avançant que ce dernier est habituellement appelé auxiliaire du futur immédiat et qu'il possède des propriétés morphologiques voisines de celles d'*avoir*. Il propose une série de tests permettant de savoir si *aller* occupe ou non le rôle d'auxiliaire. Dans certains cas, *aller* est auxiliaire (du futur), dans d'autres il est verbe de mouvement. Grâce à une série de tests, Gross discute ce statut (1968 : 12-13). Ainsi, les phrases telles que

(55) *Jean va travailler.*

sont habituellement décrites comme contenant l'auxiliaire du futur immédiat *aller* ; mais on peut aussi rencontrer des phrases comme :

(56) *Jean va aller travailler.*

dans lesquelles on trouve deux fois *aller* : une fois en tant qu'auxiliaire d'*aller travailler* et une fois en tant que verbe de déplacement dans *travailler*. Il semble que *va* marque bien l'idée de futur, ce qui n'est pas le cas d'*aller* dans *aller travailler*.

Mais il n'est pas possible d'avoir plus de deux occurrences du verbe *aller* :

(56') **Jean va aller aller travailler.*

Nous pouvons d'emblée donner une explication à ce phénomène, explication donnée par Gross lui-même, mais qu'il attribue à *venir*. Ici, nous sommes en présence de la suite auxiliaire-verbe de mouvement-verbe de mouvement-verbe infinitif. Les deux *aller* sont des verbes de mouvement, or, comme le souligne Gross, il ne peut y avoir deux verbes de mouvement dans une phrase noyau.

Il n'est pas possible d'expliquer l'inacceptabilité de l'exemple précédent par la cacophonie due à la présence des deux /ale/ puisque la phrase :

(57) Vous *allez aller travailler*.

est naturelle. Les phrases telles que (55) avec l'auxiliaire *aller* sont toujours possibles, par contre les phrases telles que (56) avec deux occurrences d'*aller* ne sont pas toujours correctes :

(58) Paul va rester un an ici.

(59) *Paul va aller rester un an ici.

C'est en distinguant le sens de ces deux *aller* que Gross résout le problème : l'un est auxiliaire du futur qui pourra être appelé *Fut pres*, l'autre appartient à une classe de verbes notée *Vmt* (verbes de "mouvement", cf. Grevisse). Sous cette appellation sont regroupés les verbes *venir, monter, courir, rester, aller...*

On peut établir une première constatation. En effet, à cause d'une telle analyse, la phrase (55) est ambiguë, ses deux interprétations sont temporelle ou spatiale. Mais Gross souligne que "du fait d'une certaine ressemblance entre les deux significations", l'ambiguïté de (55) n'est pas toujours clairement perçue, ce phénomène semble être plus net avec la forme interrogative :

(60) Va-t-il travailler ?

Il est vrai que grâce à cette forme interrogative, le sens de futur proche, et donc celui d'*aller* en tant qu'auxiliaire du futur est clair.

Gross poursuit en soulignant que d'autres faits nécessitent que l'on considère deux verbes différents. Il relève trois faits d'importance :

1. dans une phrase noyau on ne peut avoir qu'un seul *Vmt* :

Il (vient + monte + ...) travailler. Mais :

*Il vient (monter + courir + ...) travailler.

Ainsi, la phrase (56) contient une fois l'auxiliaire *aller*, et une fois le *Vmt aller*, pour déterminer leur ordre relatif, nous pouvons remarquer que :

Il va *Vmt* travailler.

est correcte tandis que :

*Il *Vmt aller* travailler.

2. les Vmt ne peuvent pas apparaître devant certains verbes :

*Il (vient + monte + ...) avoir (peur + fini).

alors que les phrases

(61) Il va avoir (peur + fini).

sont correctes et non ambiguës.

De plus :

*Il va aller avoir (peur + fini).

ce qui confirme que dans (61) *aller* est l'auxiliaire et non pas le Vmt.

3. les Vmt n'ont que des sujets /animés/, tandis que le sujet de l'auxiliaire *aller* n'est pas contraint ; (55) était ambiguë, mais *Ce bois va travailler* ne l'est pas.

Ainsi, Gross propose trois arguments indéniables en faveur d'*aller* en tant qu'auxiliaire : un seul Vmt est possible dans la phrase, les Vmt ne peuvent être suivis de n'importe quel verbe, contrairement à l'auxiliaire, et celui-ci est beaucoup plus souple concernant la nature de son sujet. Ces trois tests sont satisfaisants quant au rôle d'*aller* en tant qu'auxiliaire du futur.

Gross (1999) complète sa recherche en s'interrogeant sur la valeur sémantique de l'auxiliaire. Ainsi, il déclare : "L'auxiliaire a un rôle sémantique secondaire, on pourrait dire circonstanciel par analogie avec l'adverbe. En effet auxiliaire et adverbe ne font qu'introduire des précisions (ou modalités) sur le procès principal qui correspond au verbe."¹⁹ Il est vrai que l'on peut considérer l'auxiliaire comme un simple faire-valoir du verbe infinitif, le sens portant essentiellement sur celui-ci. Dans le cas d'*aller*, la valeur apportée sera celle du futur proche, dans le cas de *venir de*, celle du passé proche, mais il est vrai que c'est l'action exprimée par l'infinitif qui est la plus forte sémantiquement, les deux auxiliaires apportant des précisions sur le déroulement de l'action. On revient finalement sur la notion de grammaticalisation, déjà abordée par Lamiroy. Le degré de grammaticalisation de ces verbes initialement pleins semble être le critère ultime. Nous reviendrons dans une prochaine section de

19. L'adverbe est ici l'équivalent des compléments et propositions circonstanciels.

cette thèse sur le degré de grammaticalisation des PV qui nous intéressent. Nous nous en tiendrons pour le moment à la liste de critères retenus pour reconnaître ou non le statut d’auxiliaire à certains verbes.

La notion d’auxiliaire porte diverses appellations selon les linguistes. André Rousseau remplace la notion d’auxiliaire par celle d’“opérateurs de prédication, en prenant bien conscience que le terme “opérateur”, tel qu’il est issu de la sémantique logique, désigne des entités sémantiques (comme le quantificateur existentiel)”, (2005 : 16). L’auxiliaire apparaît comme le support, le pivot de la construction verbale puisqu’il est l’élément qui permet la prédication. Kronning (2003 : 231-249) parle de co-verbe : “est auxiliaire, au sens strict, tout co-verbe qui n’appartient pas au rhème, c’est-à-dire au prédicat logique de la phrase”. Selon lui, le terme “co-verbe” couvre l’ensemble de la classe des auxiliaires, dans un sens très vaste : “Est co-verbe tout verbe qui se construit avec un mode impersonnel-infinitif, participe passé ou participe présent”. Cette définition permet de considérer *devoir*, *aller*, *venir* comme des co-verbes dans un exemple du type :

(62) Il doit venir demain.

Kronning poursuit en affirmant que “seuls les co-verbes qui ont une signification grammaticale abstraite, typiquement temporelle, aspectuelle, modale ou diathétique doivent accéder au statut d’auxiliaire”. D’après ses critères, *aller*, *venir* et *être en train de* peuvent donc accéder au statut d’auxiliaire. Il remarque également que la liste des auxiliaires est très variable, pour ne pas dire extensible selon ceux qui les étudient. Ainsi hésite-t-on entre une vision minimaliste qui remonte à la Grammaire de Port-Royal (Arnault & Lancelot, 1676 : 136) dans laquelle seuls *être* et *avoir* sont reconnus comme étant de vrais auxiliaires, et une vision maximaliste (Roy, 1976) selon laquelle il y a plus de trois cents auxiliaires. Cette dernière approche consiste bien évidemment à regrouper sous une même appellation tout verbe qui sert de support à un infinitif. Et c’est ce genre de verbe qui est défini comme semi-auxiliaire par de nombreuses grammaires.

Wilmet (1997 : 316-321) propose un certain nombre de critères formels qui

permettent de distinguer les auxiliaires des autres constructions co-verbales. Aussi propose-t-il :

1. la transparence de l'auxiliaire (autrement dit, le sujet de l'auxiliaire est aussi le sujet de l'auxilié)

En cela, Wilmet rejoint Harris (1965-69, 76.82 et 88) qui a appelé auxiliaire l'ensemble des verbes qui se construisent avec un infinitif, du fait de la relation de coréférence obligatoire entre leur sujet et celui du nom d'action ou de l'infinitif avec lequel ils se construisent.

2. l'impossibilité de convertir l'auxilié en sous-phrase

Ainsi, on a

(63) Pierre doit marcher.

mais

(64) *Pierre doit qu'il marche

est impossible.

Notons que cette impossibilité est considérée comme trait définitoire des auxiliaires par Lamiroy (1999 : 33-45).

3. l'impossibilité de la pronominalisation

(65) Pierre va marcher.

mais

(66) *Pierre le va.

4. la négation soudée

(67) Pierre a marché.

mais

(67') *Pierre a ne pas marché.

Si l'on applique ces critères à notre étude, on peut constater les faits suivants :

1. transparence de l'auxiliaire

(a) Jean va nager dans la mer.

(b) Jean vient de nager dans la mer.

(c) Jean est en train de nager dans la mer.

Il est clair que pour chacun des exemples, *Jean*, sujet des auxiliaires *aller*, *venir* de et *être en train de* est également le sujet de l'auxilié, à savoir l'infinitif *nager*.

2. impossibilité de convertir l'auxilié en sous-phrase

(a') *Jean va qu'il nage dans la mer.

(b') *Jean vient de qu'il nage dans la mer ou encore *Jean vient qu'il nage dans la mer.

(c') *Jean est en train qu'il nage dans la mer.

3. pronominalisation

(a'') *Jean le va dans la mer.

(b'') *Jean le vient dans la mer.

(c'') *Jean l'est en train dans la mer.

4. négation soudée

(a''') *Jean va ne pas nager dans la mer.

(b''') *Jean vient de ne pas nager dans la mer.

(c''') *Jean est en train de ne pas nager dans la mer.

Nous partons donc de l'idée que toutes les formes verbales qui créent une périphrase verbale sont considérées comme auxiliaires. De la même manière, *être* et *avoir* conjugués au passé composé ont aussi une valeur aspectuelle et temporelle. De façon générale, ces valeurs se retrouvent dans les temps composés. Comme l'a souligné Lamiroy, entre autres, tout se joue au niveau de la grammaticalisation (1999 : 36) :

“En ce qui concerne le paramètre morphosyntaxique, la grammaticalisation implique une *décatégorialisation*, pour employer le terme de Hopper et Thompson (1984). En effet, si un verbe se situe sur une chaîne de grammaticalisation, il tend à neutraliser ou à perdre même complètement ses privilèges syntaxiques de catégorie lexicale majeure (nom et verbe) pour

adopter un comportement qui ressemble plus à celui des catégories lexicales secondaires, telles que l'adjectif, la préposition ou l'adverbe. En l'occurrence, le verbe perd sa capacité de sélection : sa valence ou sa force de subcatégorisation diminue ou finit même par disparaître”

C'est dans la perte de sens, peut-être, qu'il faut comprendre la réserve de certains quant à la classification des verbes comme auxiliaires. En effet, toujours selon Lamiroy, les auxiliaires ont une particularité (1999 : 38) :

“Bien qu'appartenant au lexique, les auxiliaires sont moins autosémantiques (Heine 1991 : 28) que les entrées lexicales pleines : alors que les entrées lexicales pleines ont leur propre contenu sémantique, les auxiliaires auront tendance à constituer un sens en combinaison avec un autre élément”.

Nous verrons plus tard comment et à quel degré ce phénomène intervient, transformant des verbes pleins en auxiliaires.

1.3.3 Conclusion du 1.3

Nous avons donc défini ce que nous considérons comme des auxiliaires : tout ce qui appartient à une construction verbale dont le second constituant est un verbe à l'infinitif ou un participe présent. Ainsi, nous adhérons à une conception maximaliste de la classe des auxiliaires. La distinction auxiliaire/semi-auxiliaire n'a pas lieu d'être puisque chacun de ces éléments occupe la même fonction.

Nous allons à présent nous intéresser aux premières études consacrées à l'analyse des PV, depuis les premiers grammairiens jusqu'à Gougenheim.

1.4 Premières études sur les périphrases verbales

1.4.1 Des approches très anciennes

Afin de ne pas être redondant dans la suite de notre thèse, nous aborderons dans cette section les remarques des quelques grammairiens qui se sont intéressés à la question de *aller* + participe présent²⁰ avant que Gougenheim, que nous développerons ensuite, n’effectue le rigoureux travail qui est le sien. *Aller* + ppr a suscité beaucoup d’intérêt car ce fut une périphrase extrêmement fréquente dès les premiers textes (Gougenheim : 1929). La présentation de l’évolution se veut succincte car elle sera développée en temps voulu. Néanmoins, il est intéressant de constater que dès le début du XVIIe siècle, la légitimité de cette forme a été discutée.

Dès 1607, Vaugelas souligne l’inélégance de la tournure et le fait que par son emploi “est signifiée une persévérance et une continuité d’action”, (p155). Il illustre son propos de l’exemple suivant :

(68) Jour et nuit pour ma viande de pleurs me *vay soutenant*.

J’allois racontant mes douleurs, *Espoir charmeur* qui ne *vas décevant*.

Cependant, Vaugelas (1647) condamne par la suite ce tour qu’il considère comme vieilli sauf lorsqu’il y a mouvement réel : “Cette façon de parler avec le verbe *aller*, et le gérondif, est vieille et n’est plus en usage aujourd’hui, ny en prose, ny en vers, si ce n’est qu’il y ayt un mouvement visible, auquel le mot d’*aller* puisse proprement convenir, par exemple, si en marchant une personne chante, on va dire *elle va chantant*, si elle dit des prières, *elle va disant ses prières*. De mesme d’une rivière, on dira fort bien, *elle va serpentant*, parce que en effet elle va, et ainsi des autres”, (p185-86). C’est donc une condamnation ferme, essentielle quant à l’évolution d’*aller* + gérondif. *Aller* est ici considéré comme verbe de mouvement, uniquement. Cela entraîne la condamnation de constructions jusqu’alors acceptées (*ces arbres vont croissant*, *sa vigueur alloit diminuant*). Cette PV est très rare actuellement (cf. corpus) et l’explication de cette rareté trouve une justification possible dans l’intervention de

20. Désormais ppr.

Vaugelas.

Ce refus catégorique sera atténué par la suite par Scipion Dupleix qui accepte la périphrase verbale sous condition que “le mouvement soit perceptible par la raison”, (1651, Tome I, p378). Ainsi reconnaît-il la justesse d'exemples du type *son ulcère va croissant ou sa fièvre va diminuant* au même titre que *il va chantant* ou bien encore *la rivière va serpentant*. D'après lui, peu importe que le mouvement soit réel ou figuré, il suffit que l'esprit conçoive qu'il y a bien changement. Dans les exemples de l'ulcère ou de la fièvre, il s'agit de mesure qui varie. Pour l'ulcère, il peut s'agir de l'augmentation de la douleur causée, ou bien encore d'un changement de sa taille. Pour la fièvre, il s'agit d'une chute de température. Parler de mouvement semble alors trop fort, le terme “variation” nous semble mieux approprié.

L'analyse de Dupleix sera soutenue par l'Académie Française qui réfute *les arbres vont croissant* “parce que *aller* ne peut convenir aux arbres, mais on dit fort bien, *sa santé va diminuant de jour en jour*, parce qu'on a coutume d'employer le verbe *aller* avec *santé*. *Sa santé va bien, sa santé va de mieux en mieux*”, (1705, Tome I, p381). Ainsi, l'usage justifie l'emploi de la PV, mais rien n'est dit quant à la justesse de celui-ci. On peut s'interroger sur la légitimité d'employer *aller* avec *santé*. L'analyse de l'Académie Française pose problème puisqu'elle justifie la construction *aller* + ppr en établissant un parallèle avec la forme *aller* + adverbe : les deux formes peuvent avoir le même sujet (déterminant + *santé*). Cet argument semble léger : *sa santé va bien* est acceptable mais *sa santé va diminuant* l'est moins : la formule existe, mais le registre est très soutenu, voire archaïque. De plus, la déclaration arbitraire “*aller* ne peut convenir aux arbres” ne constitue pas un argument : aucune preuve n'est apportée. L'explication de l'Académie est donc problématique.

Sans le nommer, l'Académie soulève le problème des restrictions de sélection du sujet. Même si l'explication avancée par l'Académie est difficilement acceptable, elle a le mérite de souligner que ce genre de construction n'accepte pas n'importe quel sujet. Nous y reviendrons dans une prochaine section.

Il est intéressant de constater que, très tôt, les discussions se sont engagées. Certains

acceptent tel tour que d'autres rejettent, parfois sans aucune justification que celle de dire qu'on emploie déjà la tournure en question, donc la forme est correcte. Il faudra attendre 1929 et l'ouvrage de Gougenheim pour que les premières règles, argumentées, soient établies.

1.4.2 Gougenheim

Comme nous venons de le voir, la question des périphrases verbales a rapidement suscité de l'intérêt, mais c'est Georges Gougenheim qui, le premier, a consacré une longue étude à la question. Il n'est pas exagéré de le considérer comme le "père" de la réflexion. Ainsi, *Études sur les périphrases verbales du français* (1929) se veut une étude exhaustive, sinon la plus complète possible. Force est de constater que la somme de travail est impressionnante et que le corpus s'avère colossal. Gougenheim a orienté sa recherche vers les principales périphrases selon un angle diachronique. Son livre s'organise en trois parties : les périphrases de temps et d'aspect, parmi lesquelles les duratives, les formes périphrastiques du futur, le futur prochain, le passé récent, les périphrases de l'action presque accomplie et celles du résultatif. La deuxième partie concerne les périphrases modales, parmi lesquelles sont étudiées l'obligation, le pouvoir et la possibilité, la volonté et diverses périphrases modales. Enfin, la troisième partie traite des périphrases factitives, à savoir *faire à*, *faire* + infinitif et *laisser* + infinitif. Nous présenterons son ouvrage dans l'ensemble, en soulignant les points positifs mais aussi en pointant les erreurs et les défaillances de certaines de ses analyses.

D'emblée, Gougenheim souligne le pourquoi de l'existence des PV selon une idée communément admise. Ainsi, "Dans le système de temps que le français a hérité du latin et qu'il a complété au moyen des auxiliaires *être* et *avoir*, des nuances temporelles de futur prochain et de passé récent ne sont pas exprimées ; l'aspect ne semble pas non plus avoir de forme caractéristique. Enfin, des servitudes grammaticales ne permettent pas partout de préciser le temps futur. Le français a donc ajouté à ce

système un certain nombre de périphrases verbales²¹. C'est donc afin de pallier une lacune dans le choix des temps verbaux que les PV auraient été créées. Gougenheim choisit alors de les réunir selon leur sens. Son étude, diachronique, est très largement illustrée d'exemples.

Nous suivrons la chronologie proposée dans l'ouvrage, en reprenant les éléments les plus importants émaillés de quelques remarques personnelles.

1.4.2.1 Analyse des périphrases duratives

1. Le cas d'*aller* + gérondif

Moyen Âge

Cette PV est présente dès les textes les plus anciens (*Vie de saint Léger, Passion du Christ...*) et elle est employée fréquemment dans les chansons de geste et les chroniques en vers du XIIe. Différents sens lui sont associés, le verbe *aller* exprime le mouvement et le gérondif vient confirmer ou infirmer ce sens de mouvement. Ainsi, diverses formules sont utilisées :

- (a) Le gérondif précise la nature du mouvement exprimé par *aller* et ce dernier garde bien sa valeur de verbe de mouvement (ex : *aller fuyant, aller galopant, aller querant, aller approchant, aller passant, aller chevalchant...*).
- (b) Le gérondif traduit un geste qui accompagne le mouvement. La formule est fréquente dans les scènes de combat, (*aller esperonnant, s'en aller poignant...*).
- (c) Le gérondif exprime des gestes, mais n'implique pas de déplacement (*aller saillant, aller devisant, aller regardant...*)²¹.
- (d) Le gérondif exprime l'idée de parler (au sens large du terme, autrement

21. Les constructions données en (a) et (b) ne sont pas des PV mais bien des verbes de mouvement.

dit, d'émettre une parole, quelle que soit sa forme), (*aler disant, aler devisant, aler criant, aler sarmonant...*).

- (e) Le gérondif exprime l'arrêt du mouvement, le retard, le sommeil, l'attente (*aler demorant, aler arestant, aler someillant...*). Ce cas constitue d'après Gougenheim la preuve de l'effacement total du sens propre d'*aller*. Il est vrai qu'ici *aller* fait figure de tremplin du gérondif, lequel exprime seul le sens de la PV.

Autant les exemples en (a) et (b) expriment le mouvement, et, par là même, ne constituent pas des PV, autant les exemples en (c), (d) et (e) sont bien des PV. En effet, il n'est nullement question de mouvement puisqu'*aller* a perdu son sens originel.

Gougenheim souligne qu'*aler* existe à tous les temps et tous les modes, mais que l'indicatif présent domine et que les temps composés sont rares. Outre les cas précédents, il cite encore trois emplois de la PV : on s'en sert pour donner un ordre (*Droit à Biavais m'alés esperonnant*), plus souvent pour défendre (*Seignors barons, n'en alez mespensant*), mais aussi pour interroger (*Car chevalcez ! Pur qu'alez arestant ?*). Tout ceci le mène à la conclusion que le sens duratif n'est pas essentiel à la périphrase et qu'elle est d'ailleurs souvent synonyme du verbe simple. Notons que Gougenheim ne traite pas la question de la perte de sens de l'auxiliaire, il la constate simplement.

La question de la nature des sujets est aussi abordée, ainsi le sujet peut être un homme, mais aussi un autre être animé, par exemple le cheval (*Le destrier broiche que li va randonnant*), ou bien encore un nom abstrait (*La sue mort li vait mult angoissant*). Mais les noms de choses et d'animaux sont peu fréquents puisqu'ils représentent à peine 5% du corpus de Gougenheim.

Dans la poésie du XIIe et du XIIIe siècle

Ce tour est employé beaucoup moins fréquemment, sans doute en raison d'un

abus trop important dans les chansons de geste.

Dans la prose du XIIe et du XIIIe siècle

Gougenheim constate qu’“en général les œuvres en prose emploient peu la périphrase et presque toujours lorsqu’il y a mouvement” (p11) et qu’“elle apparaît d’une part fréquente comme un procédé dans l’usage des chansons de geste, d’autre part plus clairsemée dans les textes de caractère familial. Mais il semble qu’elle est évitée, sans être absolument proscrite, dans les ouvrages, en vers ou en prose, de caractère mondain. En tout cas, son caractère duratif n’est pas net, il semble toutefois qu’elle exprime l’action avec une certaine intensité”, (p12).

Prose du XIVe siècle

Gougenheim constate deux faits :

- (a) *aller* suivi du gérondif a une valeur de mouvement marquée par un complément de lieu (*Nous vous amenons un truant/Qui va par la pais preeschant*)²², ou bien
- (b) aucune valeur de mouvement, la PV se trouve dans les défenses (*Fame, ne va pas esmaiant*)²³

XVe siècle

Gougenheim n’a relevé dans la prose que peu d’emplois réellement périphrastiques. Quelques formes utilisent un gérondif marquant un mouvement : *aller courant, aller cherchant, aller suivant*... Et on trouve également l’idée de parler : *aller disant, s’aller plaignant, aller chantant*...

“En résumé, au Moyen Âge la langue familière connaissait la valeur périphrastique d’*aller* suivi du gérondif. En même temps cette périphrase appartenait à une vieille

22. Il ne s’agit pas de PV mais de verbes de mouvement.

23. Il s’agit d’une PV.

tradition de la poésie épique et les poètes paraissaient disposés à perpétuer un tour qui leur assurait une rime facile. La prose littéraire ne l'ignore pas, mais en fait volontairement un usage restreint" (p19).

Prose du XVIe siècle

Gougenheim remarque que la PV est surtout présente chez les auteurs dits de langue vulgaire, autrement dit les auteurs de comédies. Mais elle demeure également présente en poésie et dans la prose soutenue.

Prose du XVIIe siècle

Le début du siècle suit les recommandations des grammairiens et continue donc à employer *aller* + gérondif, mais rapidement son emploi est remis en cause, notamment par Malherbe, déclarant : "Tous les vers [...] qui contiennent ce tour sont condamnés pêle-mêle. *Aller* doit conserver son sens propre", (F. Brunot, p417, Malherbe, t.IV, p307). Il rejette ainsi un emploi autre que spatial. Gougenheim constate que de plus en plus de grammairiens rejettent ce tour (Vaugelas, Chifflet, Furetière, Richelet...). Cela explique pourquoi "Les grands genres délaissent de plus en plus la locution. Boileau ne l'emploie pas, Racine non plus, dans ses vers. Elle est l'apanage de la poésie légère ou badine, refuge des anciennes libertés syntaxiques. En prose, l'emploi est plus étendu que Vaugelas ne l'admettait, mais toujours avec une idée soit de mouvement réel ou figuré, soit de progrès", (p30).

Prose du XVIIIe au XXe siècle

Gougenheim constate la disparition de la PV au XVIIIe siècle, même si dans l'usage moderne, on la trouve encore pour exprimer un mouvement ou une progression. Ainsi distingue-t-il trois particularités :

- (a) mouvement réel : Même si on préfère faire précéder *aller* de la préposition *en*, on trouve quand même *aller* + ppr dans de rares cas :

(69) Elle *allait* à grands pas, *moissonnant et fauchant*. (V. Hugo, *Les Contemplations*, IV, XVI, *Mors*, v2)

Il effectue une remarque intéressante concernant la disparition de *en*, laquelle est remplacée par une virgule, ce qui confère au participe le rôle de qualifiant du sujet :

(70) Et elle *allait*, *traînant* des pieds si péniblement... (Maupassant, *Sur l'eau*, p115)²⁴

On remarque que les deux exemples précédents ne sont pas des PV, mais de simples verbes de déplacement. Comme le souligne Gougenheim, c'est un mouvement réel. Il considère donc qu'il s'agit de PV à partir du moment où il y a auxiliaire + ppr, mais nous n'adhérons pas à cette analyse purement formelle. Le fait que la construction évoque le mouvement lui interdit de figurer parmi les PV.

- (b) progression réelle ou figurée : Gougenheim relève aussi bien la PV comportant ou non la préposition *en* (*aller croissant/aller en croissant*)
- (c) type *aller disant* : plusieurs variantes sont relevées, toujours avec l'idée de la parole

En conclusion, "il semble que cet emploi se limite au sens de progression, le seul où aujourd'hui *aller* et le gérondif constituent une périphrase bien vivante. On trouve l'expression avec ou sans *en* devant le gérondif. L'absence de *en* paraît donner un tour plus littéraire à la phrase", (1929 : 36). Nous aurons l'occasion d'y revenir grâce à l'étude de notre corpus, mais d'emblée nous pouvons souligner qu'effectivement la PV a quasiment disparu. Et il est vrai que l'absence de la préposition ajoute une tonalité soutenue à la phrase.

2. Autre périphrase durative : le cas d'*être en train de* + infinitif. (1929 : 60-65)
Selon Gougenheim, c'est dès le XIVe siècle que l'idée de la durée de l'action a été exprimée, avec une idée accessoire de progrès, et cela grâce à des périphrases telles que *en voie de*. Il cite même l'Académie qui enregistre *voie*

24. Les exemples sont de Gougenheim, les constructions verbales sont soulignées par nous.

en partant d'un sens particulier : “On dit, *Estre en voye d'accommodement, de s'accommoder, en voye de faire quelque chose, pour dire, y travailler, s'y opposer* [*sic pour : s'y disposer*]”, (édition de 1694). “Et c'est en 1740 qu'elle ajoute *être dans le train (dans le train de, 1798), être prêt à* et en 1835 elle remplace *dans le train de...* par *en train de...*, identifiant les deux formules qui sont loin pourtant d'avoir même valeur”, (1929 : 61).

Gougenheim note que “les lexicographes de la fin du XVIIe siècle et du XVIIIe siècle connaissent *être en train de* au sens de “être en humeur de, être en disposition de”. Puis Furetière dans son *Dictionnaire universel* considère *en train* comme “Adverbe qui se dit de la disposition à faire ou à continuer quelque chose. *Nous estions bien en train de nous divertir. C'est un gaillard qui met les autres en train. Laissez-moi travailler, tandis que je suis en train. Allons jusque là tandis que nous sommes en train de marcher.*”

L'Académie, quant à elle, rejette d'abord *être en train de* + infinitif avant de l'accepter en 1835. C'est le sens d'“être en disposition de” que Gougenheim relève dans la langue familière du XVIIe et du XVIIIe, et à partir du milieu du XIXe, les exemples augmentent et leur valeur durative est attestée. Ainsi, (71) *J'étais en train de lire un champ, page fleurie.*

Je fus interrompu dans cette rêverie. (Hugo, *Les Contemplations*, III, VIII, Je lisais. . . , v13)

Concernant l'usage qui lui est contemporain, l'auteur constate que “la locution est [...] complètement entrée dans l'usage. Le mot *train* a perdu toute espèce de valeur propre et est devenu un simple morphème indiquant l'aspect duratif”, (1999 : 65). C'est bien de désémantisation qu'il s'agit ici. Gougenheim, sans la nommer, évoque la grammaticalisation via l'emploi du mot *morphème*. Nous reviendrons de manière développée sur cet aspect de la question.

1.4.2.2 Analyse du futur proche (1929 : 85-110)

Sous l'appellation futur périphrastique, Gougenheim traite *devoir* + infinitif, *venir à* + infinitif et *aller* + infinitif. On peut s'étonner que cette analyse ne soit

pas associée à celle du futur proche puisque cette valeur est bien présente. Ainsi, Gougenheim fonde son analyse sur des exemples incluant systématiquement des propositions subordonnées conditionnelles. On peut s'interroger quant à ce choix, d'autant plus que le chapitre suivant analyse le futur proche. Pourquoi alors avoir séparé cette construction des autres ? Quoi qu'il en soit, les indicatifs présent et imparfait sont étudiés dans ce contexte et à chaque fois, on note en plus de la valeur de futur proche, une nuance affective. Ainsi,

(72) Allons voir, si vous *allez commencer encore* vos bêtises, je ne saurai rien. (H. Monnier, *Science Populaire*, p207)

(73) Si vous *alliez dire* que vous m'avez vu sortir de chez lui, vous gâteriez toute l'affaire. (Molière, *George Dandin*, I, 2)

Nous ne pouvons qu'acquiescer aux remarques faites. Tout en regrettant cependant que cette section ne soit pas associée à la suivante puisque la valeur de futur proche est bien présente.

“Lorsque nous disons *je vais partir dans une heure* ou *j'allais partir quand vous êtes venu*, nous avons parfaitement le sentiment que les formes du verbe *aller* que nous employons n'expriment pas un mouvement, et que les phrases citées signifient simplement *je partirai dans une heure* et *j'étais sur le point de partir quand vous êtes venu*. Nous avons là un futur prochain”, ainsi débute ce chapitre. Gougenheim s'intéresse d'abord à *vouloir* + infinitif, lui reconnaissant “une certaine extension pour marquer le futur prochain”, (p88). Mais la partie suivante nous intéresse davantage puisqu'elle concerne *aller* + infinitif.

1. *Aller* + infinitif

C'est d'abord un infinitif inchoatif qui est étudié, ses premiers emplois fréquents se trouvant au XIV^e :

(74) Ce chevalier eut sa première femme qu'il ama à merveilles. Si va advenir que la mort, qui tout prent, la print. (La Tour landry)

mais aussi aux XVe et XVIe siècles chez les conteurs :

(75) Les faulz juifz s'allèrent penser

Comme ils se pourroyent contenir

De Jesu Christ faire mourir. (*Moralité de Charité*, ATF, tIII, p396)

Les derniers emplois sont relevés au XVIIe siècle :

(76) Celle qui presidoit va dire : [...] (Fournier, *Procez des femmes du faux-bourg Saint-Germain*, 1623, Var., IV, 33I)

Par “inchoatif”, Gougenheim entend que “le tour exprime toujours une soudaine entrée en jeu : *Il va dire* signifie non pas “Il commença à dire” mais “Il dit tout à coup””, (1929 : 96). Les conteurs l’emploient afin de signifier la prise de parole. Bien entendu, on ne peut que s’étonner que Gougenheim classe cet emploi en tant que futur proche, puisqu’il n’y a ici que la notion de soudaineté de l’action.

2. *Aller* + infinitif, périphrase du futur proche

Gougenheim estime que c’est au XVe siècle que la périphrase se développe réellement, rarement dans les textes narratifs, abondamment dans les dialogues de théâtre au XVe et au XVIe. Il lui reconnaît une valeur expressive, voire affective et constate que le XVIIe admet indifféremment *aller* et *s’en aller* dans la PV.

C’est au XVIIIe qu’“*aller* est admis par tout le monde comme auxiliaire du futur prochain. Les puristes ne le critiquent que dans un cas : lorsqu’il est suivi de l’infinitif *aller*. Ils ne veulent pas voir que le premier *aller* est un simple outil grammatical et qu’on peut dire *je vais aller*, aussi bien que *je vais rester*”, (p105). Cette remarque est particulièrement intéressante puisqu’une fois encore, Gougenheim évoque la notion de grammaticalisation, et cette fois de manière bien plus audacieuse que précédemment puisqu’il utilise le syntagme *outil grammatical*. Et c’est bien de cela qu’il s’agit : *aller* sert à la construction de la PV, et il devient par là même auxiliaire.

L'auteur propose deux sens de futur prochain pour *aller* à l'indicatif présent. Selon lui, ces deux sens marquent :

(a) la proximité de l'action :

(77) L'infructueuse journée *va finir* et je n'ai rien décidé, rien écrit. (L'infructueuse journée est sur le point de finir.) (Colette, *La Vagabonde*, p165)

(b) le véritable futur prochain :

(78) Espérons qu'elle va *rentrer* ce soir. (qu'elle rentrera ce soir) (Ead. *La Maison de Claudine*, p220)

Quand Gougenheim parle de proximité de l'action, il se rapproche de ce que de nombreux linguistes ont nommé présent prospectif. Werner (1980), Vet (1993) mais aussi Detges (1999) et De Mulder (1997) ont largement développé l'idée que dans le cas de l'exemple (77), on situe dans le nunc de l'énonciation un fait qui aura lieu un peu plus tard.

Ces deux sens ne semblent pourtant pas aussi différents que Gougenheim le prétend. En effet, le syntagme nominal *ce soir* de l'exemple (78) prouve que le locuteur prononce la phrase dans la journée, donc que l'échéance est courte. Gougenheim précise que "dans ce dernier cas, comme il indique d'ordinaire une action qui s'accomplira dans un court laps de temps, il est souvent accompagné d'une détermination de temps : *tout de suite, tout à l'heure, dans un instant...*", (1929 : 107). Mais le laps de temps de l'exemple précédent semble tout aussi court. Il semble donc très difficile de distinguer aussi clairement deux sens de la PV en dehors de tout contexte.

Puis Gougenheim aborde ce qu'il nomme la valeur affective du futur proche, valeur selon lui, plus forte encore que le futur. Mais on ne peut le suivre : chacun des exemples choisis peut exprimer plusieurs valeurs affectives et seul le contexte décidera laquelle est valable. Ainsi, les exemples qui suivent nous semblent dotés d'une valeur arbitraire, donc critiquable. Le problème qui se pose ici, c'est que Gougenheim confond ce qui est apporté par *aller* et ce qui est apporté par le contexte. Reprenons les exemples en question (p108) :

- l'impatience :

“Allons donc, postillon, à cheval. . . *Allons-nous coucher ici ?*” (H. Monnier, *Sciences populaires*, p275)

Nous pouvons y associer d'autres valeurs telles que l'inquiétude, la surprise et le mécontentement.

- l'indignation :

“Eh! bien, quoi! n'*allez*-vous pas *me faire jouer* un rôle dans votre lanterne magique?”, (Picard, *Les Provinciaux à Paris*, II, 2)

D'autres valeurs telles que l'appréhension, la méfiance, l'inquiétude, la curiosité ou encore l'envie sont possibles²⁵.

- une invitation :

“Allons, messieurs, chacun la sienne. . . Vous *allez* nous *chanter* quelque chose”, (H. Monnier, *Sciences populaires*, p103)

Ici, ce peut être aussi de l'excitation.

- un ordre :

Vous *allez* dans un sac *mettre* toutes les lois,

Et par-dessus un pont les jeter dans la Seine, (V. Hugo, *Châtiments*, I, 4, *Cette nuit-là*, v12)

Or, on²⁶ peut attribuer à cet exemple l'impatience, la colère et même le conseil, qui n'a pas la même valeur d'obligation de l'ordre.

- une défense :

“Vous n'*allez* pas *laisser perdre* la romaine”, (Zola, *L'Assommoir*, p282)

Mais une fois encore, ce peut être un conseil (une mise en garde), l'inquiétude. . .

- une menace (sous forme ironique ou non) :

“Je monte, tiens. Je *vais t'en donner*, moi, des pas au plafond.”, (Colette, *La Maison de Claudine*, p243)

25. Ces précisions sont de nous.

26. Ces précisions sont aussi de nous.

Ici, la valeur de menace semble être la seule appropriée.

Puis Gougenheim traite la PV conjuguée à l'imparfait de l'indicatif (1929 : 108). Selon lui, elle peut prendre les valeurs affectives associées à l'indicatif présent :

- l'indignation :

“Tonnerre de Dieu ! Est-ce que le Bourguignon *allait* les *empêcher* de boire la goutte !”,
(Zola, *L'Assommoir*, p333)

mais aussi

- l'injonction :

“Mon tuteur nous lisait dans les *Débats*, agacé par nos chuchotements, les nouvelles de l'Arabie, où les femmes se marient à dix ans -*allions-nous nous taire ?* - où à dix-sept ans elles sont difformes ; un mot, un mot de plus et nous étions vieilles”,
(Jean Giraudoux, *Suzanne et la Pacifique*, p12).

Mais la PV associée au contexte, ici présente dans du discours indirect libre, peut aussi exprimer, l'impatience (soulignée par l'adjectif qualificatif *agacé*), mais également l'indignation, l'exaspération. Il n'y a donc pas une valeur unique.

La PV “peut encore avoir le sens du futur prochain dans le passé, lorsque le sujet parlant se place par hypothèse dans le passé et prédit, en quelque sorte, l'action à venir :

“... et pour ma chance, je ne les y eusse pas rejointes, si je n'eusse été arrêté à Incarville même, par une panne de tram qui *allait demander* un certain temps de réparation” (Marcel Proust, *A la Recherche du Temps perdu*, V, *Sodome et Gomorrhe*, II, II, 7)”, (p109)

Gougenheim termine sur le sens de proximité de l'action : “une action était sur le point de s'accomplir, soit qu'on n'ait connu l'action qu'à ce moment :

“Sur le point de son partement, il veid un pauvre et misérable condamné à mort et que l'on l'*alloit exécuter* pour avoir fait une fausse lettre de change” (*Histoires des faulsetez de Francesco Fava*, 1608 ; Fournier, *Var.*, II, 80)

soit (plus souvent) que l'action n'ait pu, pour une raison quelconque, s'accomplir entièrement. Cet empêchement peut être exprimé formellement :

“J'*allois commencer* mon histoire, quand il m'interrompit pour me dire...”, (Marivaux, *Le*

Paysan parvenu, t. VI, p43)”

Cet emploi n’est pas sans rappeler ce que Pollack (1976) nomme le schéma d’incidence. Ainsi, pendant une situation à l’imparfait, disponible comme période de référence (ici *j’allais commencer mon histoire*), un événement au passé simple intervient (*il m’interrompt*). Cette idée a également été développée par Weinrich (1982 : 88) selon qui :

“Le relief narratif avec son opposition premier plan *vs* arrière-plan peut se refléter aussi dans les micro-structures. L’aoriste caractérise alors l’événement qui émerge sur un fond plus pauvre en actions(“le schéma d’incidence”) : *Le ciel était livide quand soudain l’orage éclata*”.

1.4.2.3 Le cas de *venir de* : le passé récent (1929 : 122-129)

Gougenheim explique l’existence d’*aller* et *venir* + infinitif de la façon suivante :

“Le latin et l’ancien français ne connaissaient pas plus de passé récent que de futur prochain. De même que *aller* + infinitif a servi à exprimer un futur prochain, *venir de* (et aussi *partir de* et *sortir de*) a servi d’auxiliaire au passé récent”, (p122).

Et c’est toujours en parallèle avec *aller* que Gougenheim poursuit son étude. Ainsi, “*venir de* est aujourd’hui le correspondant dans le passé d’*aller*, auxiliaire du futur prochain” :

“Nous *venons de franchir* Noël et le 1er janvier”, (Colette, *La Vagabonde*, p47)

C’est une perspective diachronique qui est présentée. Ainsi, “La langue du Moyen Âge emploie *venir de* suivi d’un infinitif, pour signifier que l’on est de retour après avoir accompli telle ou telle action :

“Chevaliers sui d’estranges terres ;

De tournoier vieng pour conquerre. (*Recueil de fabliaux*, tII, p51 ; XXXIV, v146)

Elle a rencontré son maistre qui *venoit de souper* de la ville”, (Larivey, *Jal.*, I, 1, VI, 10)”

Bien entendu, il ne s’agit pas ici de PV mais de verbes de déplacement (renforcé

dans l'exemple précédent par le circonstant *de la ville*). On trouve aussi dans un sens très net de passé récent :

“C'est un petit tonneau que j'ay receu n'a pas longtemps et que je *viens de percer*” (Nicolas de Troyes, *Grand Parangon*, LIV, p287)

Puis Gougenheim note que les ouvrages de référence ont intégré la PV *venir de* dans leur relevé de formes périphrastiques. Ainsi, Maupas, Furetière, Richelet, l'Académie . . . l'acceptent. Enfin, il constate que la PV n'est employée qu'au présent et à l'imparfait de l'indicatif, sauf dans des cas qu'il qualifie de très exceptionnels, tels que :

“Elle étoit assise dans une conque, en l'état d'une personne qui *viendrait de se baigner* et qui ne feroit que sortir de l'eau”, (La Fontaine, *Psyché*, IIe partie, t. VIII, p185)

“Si tout d'un coup cette raie devenait d'un blond doré, c'est qu'Albertine *viendrait d'entrer* en bas et serait dans deux minutes près de moi”, (Marcel Proust, *A la Recherche du Temps perdu*, V, *Sodome et Gomorrhe*, II, 1922, p139)

Cependant, ce genre d'exemples semblent au contraire tout à fait banals et courants. Il remarque également que l'on peut renforcer l'expression grâce à un complément de temps :

“Nous *venons récemment de perdre* encore une sœur charmante. . .”, (Lamartine, *Correspondance*, t. II, p287)

“Chatterton *venait d'expirer* depuis peu de jours, lorsque parurent à la fois un poème burlesque et un pamphlet sur sa mort”, (Alfred de Vigny, *Sur les Œuvres de Chatterton*, *Œuvres*, 1867, t.III, p86)

Mais Gougenheim n'approfondit pas sa remarque ce qui fait qu'il passe à côté d'un point essentiel : certains compléments de temps sont incompatibles avec la PV. Ainsi si l'on transforme le premier exemple, cela donne :

*Nous *venons de perdre* mardi dernier une sœur charmante.

Et le deuxième devient :

*Chatterton *venait d'expirer* depuis mardi lorsque parurent. . .

La nature du complément de temps a une grande importance. Il semblerait que ceux

évoquant un moment précis posent problème, tandis que ceux évoquant une référence temporelle plus vague sont possibles. Nous creuserons cette question dans une prochaine section.

1.4.2.4 Le cas de *venir à*, périphrase de l'accidentel (1929 : 133-138)

Selon Gougenheim (1929 : 133), “la location périphrastique *venir à* indique une brusque entrée en jeu d’une action. Elle doit son origine à un tour impersonnel très fréquent en ancien français. On la rencontre déjà dans *Saint-Alexis* (X, 2) :

Quant *vint al faire*, donc le fait gentement.

Ce qui signifie : “Quand vint le moment de faire...”. Elle se rencontre aussi bien avec les substantifs ordinaires :

“Et quant ce *vint au kief* de l’an...” (*Roman du comte de Pontieu*, Version du XIIIe, §13) qu’avec les infinitifs substantivés précédés de l’article :

“Mais quant ce *vint au regarder* les renges de l’espee, si n’i ot nus qui ne s’en merveillast plus que onques mes.” (*Queste del Saint Graal*, p205, I. 14-15)

et les infinitifs ordinaires :

Quant *vint a son escot paier*

Si cuida prenre son argent. (*Récits de fabliaux*, t.III, p284, LXXXVIII, v270)”.

Concernant les sens attribués à la PV, Gougenheim en relève deux particulièrement intéressants. “On ne trouve de tour personnel que pour marquer l’aboutissement de l’action (notre *en venir à*) avec un substantif, ou un infinitif précédé ou non de l’article :

“Et estes *venuz a toutes hontes recevoir*”, (*Queste del Saint Graal*, p118, I, 15)

Gougenheim donne l’exemple suivant en tant que périphrase de l’accidentel. Or, il s’agit clairement d’infinitifs substantivés (*accoler, baisier*), tous deux précédés d’un article. On ne peut donc accepter cet exemple puisqu’il ne s’agit pas d’une PV. “Et la royne de Sabba dist que le signe d’amours est le regart, et après le regart amoureux, on *vient à l’accoler*, puis *au baisier*, et puis au fait.”, (*La Tour Landry*, p263)

ou pour marquer le but de l’action :

“Après vos dirons la place de terre ou elle [Troie] fu fondée et quelz gens et de quels pias le vindrent a defendre et a detruire”, (*Roman de Troie en prose*, §I, L.57), (p134)

Le tour impersonnel est fréquent :

“Quand ce vint à payer, on s’esmerveilla du vin que l’hostesse nous contoit”, (G. Bouchet, *Serées*, t1, p56)

Puis cette PV connaîtra des hésitations, mais son emploi actuel, moderne, n’apparaît réellement qu’au XVe. Puis “l’acte de décès de ce tour impersonnel nous est fourni, au début du XVIIe siècle. Par la suite, à la fin du XIXe siècle, les grammairiens tels Denis Vairasse d’Allais considèrent *venir à* comme un tour élégant”.

Concernant les sens modernes, Gougenheim note, sans le citer, un phénomène de grammaticalisation puisque *venir à* existe au XVIe siècle “avec un sens encore plus net de but à atteindre, [...] au sens de “arriver à”, “parvenir à”. De plus, “en ce sens, le français a développé l’emploi d’*en venir à* où *en*, comme dans *en arriver à*, symbolise le chemin parcouru pour atteindre le terme final”, (1929 : 136). L’adverbe *en* semble être la cause de la grammaticalisation de *venir* dans la PV *en venir à* + infinitif.

Enfin, “le plus ordinairement, dans une proposition principale ou dans une proposition subordonnée (surtout temporelle), *venir à* marque l’entrée en jeu soudaine et inopinée d’une action”, (1929 : 136). C’est donc la brusquerie de l’action, son caractère accidentel qui illustre le mieux cette PV. Et Gougenheim cite les exemples suivants :

“On m’a raconté que... dans la traversée, son chapeau *vint à tomber* dans la mer” (De Brosse, *Italie*, t. II, p99)

“Que nous savons peu ce que nous faisons... quand nous voulons être plus avisés que lui [le Ciel] et que nous *venons à l’importuner* par nos souhaits aveugles.”, (Molière, *Don Juan*, IV, 4)

L’étude de Gougenheim ne s’arrête bien évidemment pas là puisqu’il traite également des PV de mode, et les notions d’obligation avec *devoir*, de possibilité avec

pouvoir et de volonté avec *vouloir*. Il étudie aussi les PV factitives avec *laisser* et *faire*. L'intérêt de ces PV concernant notre étude étant limité, nous ne les abordons pas.

1.4.2.5 Bilan de l'étude de Gougenheim

Les recherches de Gougenheim sont intéressantes sur divers points. Tout d'abord, sa perspective diachronique permet une vue d'ensemble de la question. L'analyse repose sur un corpus très dense. De plus, il a regroupé les PV selon leur sens, ce qui permet de bien distinguer les différents cas. Ainsi, l'analyse des PV duratives couvre l'ensemble des genres littéraires. Cependant, on regrette quelques erreurs d'interprétation : quelques formes verbales sont analysées comme des PV alors qu'elles sont de vrais verbes de déplacement (par exemple (69)).

Gougenheim s'intéresse aussi à *être en train de* dont il atteste la valeur durative à compter du milieu du XIXe siècle. Mais, surtout, il fait figure de précurseur puisqu'il évoque le phénomène de grammaticalisation (concernant le mot *train*, sans le nommer).

Son analyse du futur proche retient la proximité de l'action. Cependant, il a confondu l'apport de la forme (la valeur temporelle) avec l'apport du contexte (les valeurs affectives). Malgré ces petites erreurs d'interprétation, son étude s'avère pertinente et sur ce point encore Gougenheim fait figure de précurseur. Il remarque l'empêchement de l'action d'un exemple du type *J'allois commencer mon histoire, quand il m'interrompt pour me dire. . .*, ce que Pollack (1976) nommera par la suite schéma d'incidence. Enfin, l'analyse des PV construites sur *venir* constitue une bonne base de recherche, malgré quelques erreurs (incompatibilité de certains circonstants de temps avec *venir de* + infinitif, et confusion entre les verbes infinitif et les infinitifs substantivés pour *venir à* + infinitif). Néanmoins, malgré quelques critiques, il nous semble que l'ouvrage constitue un excellent support pour l'étude des PV.

1.5 Présentation du corpus

Il s'agit ici de présenter les grandes lignes du fonctionnement des PV choisies, que nous agrémenterons de quelques explications diachroniques justifiant le sens actuel. Nous ne reprendrons pas dans leur intégralité les explications fournies précédemment, le but étant d'indiquer clairement comment on en est arrivé au sens actuel. Il est temps à présent de présenter notre corpus, puisque c'est de lui qui proviennent les exemples cités infra. Afin d'organiser notre recherche, nous avons choisi une ou deux œuvres représentatives de chaque siècle, et cela quel que soit son genre ou son mouvement littéraire. Chaque ouvrage a également été sélectionné en fonction de nos goûts personnels. Ainsi, nous avons échelonné notre recherche des premiers textes jusqu'à nos jours puisque cette thèse se veut une perspective diachronique de la question. Cependant, nous ne nous sommes pas attardée sur la période allant jusqu'au XVe siècle, les exemples illustrant cette période sont donc moins nombreux que pour les autres siècles. Enfin, la périphrase *être en train de* + infinitif a été analysée dans huit ouvrages différents, certains contemporains, afin de nous fournir une base de donnée éloquente. C'est pourquoi nous avons élu les ouvrages suivants : *Le Conte du Graal*, *La Chanson de Roland*, *Les Œuvres complètes* de Rutebeuf, *Le Jeu de la feuillée* d'Adam de la Halle, *Le Livre du Voir dit* de Guillaume de Machaut, *Les Chroniques* de Jean Froissart, *Œuvres diverses* de François Villon, *L'Adolescence clémentine* de Marot, *L'Heptaméron* de Marguerite de Navarre. Mais les œuvres qui nous offrent le plus d'occurrences sont celles prises à partir du XVIe siècle : *La Princesse de Clèves* de Madame de Lafayette, *Bérénice* de Racine, *Contes en vers et en prose* de Voltaire, *Les fausses confidences* de Marivaux, *Bouvard et Pécuchet* de Flaubert, *Œuvres complètes* de Mallarmé, *Un Barrage contre le Pacifique* de Duras, *Les Mouches* et *Huis-Clos* de Sartre. Nous avons étendu nos recherches à davantage d'ouvrages pour *être en train de* + infinitif, ainsi avons-nous ajouté *Si c'est un homme* de Primo Levi, *La Route* de Cormack Mc Carthy, *Lucky* d'Alice Sebold, *Le Cortège de la mort* d'Elizabeth George et enfin A

genoux de Mickael Connelly. Ainsi, nous avons analysé environ 450 PV construites avec l’auxiliaire *aller*, approximativement 200 PV construites avec *venir* et un peu moins de 150 PV construites avec *être en train de*.

Chacun des ouvrages cités a fait l’objet d’un relevé de toute forme s’intégrant à la catégorie des PV. Nous avons ainsi analysé les PV constituées d’*aller* + participe présent (*Mes jours s’en sont alez errant*), mais aussi d’*aller* + infinitif (*Lors sire Rat va commencer à mordre*), et enfin *aller jusqu’à* + infinitif. Nous avons également étudié dans chaque ouvrage toute occurrence composée de l’auxiliaire *venir*, qu’il soit ou non accompagné d’une préposition (*à, de, pour, en*). Enfin, nous avons abordé *être en train de* sous sa forme complète et sous sa forme tronquée, autrement dit sans l’auxiliaire *être*. Cette approche nous a permis d’analyser les diverses constructions possibles des PV ainsi que les différents sens qui leur sont associés. Le choix d’une étude diachronique nous a permis de mettre en valeur les variations sémantiques et syntaxiques des formes choisies, ceci afin de proposer une vue d’ensemble de leur fonctionnement.

1.5.1 Périphrases comportant l’auxiliaire *aller*

1.5.1.1 *Aller* + participe présent

Cette PV se trouve dès les textes les plus anciens (cf. Gougenheim et notre corpus), c’est-à-dire le XIIe siècle. Elle peut exprimer un déplacement :

(79) Par tantes teres est alés cunquerant... (*Chanson de Roland*, XLII, 553)

(80) Cuntre le ciel vait la mure turnant... (*Chanson de Roland*, XCI, 1155-1156)

(81) Cist païen vont grant martirie querant. (*Chanson de Roland*, XCI, 1166)

mais aussi l’idée de parler :

(82) De noz Franceis vait disant mals moz. (*Chanson de Roland*, XCIII, 1190)

On remarque que les sujets sont toujours des représentants humains.

Au XIIIe siècle

Cette construction demeure très fréquente, toujours avec un sujet humain. Elle exprime encore le mouvement, dans des exemples du type :

(83) Li saint preudome qu'en musant

Aloient au bois *purchacent*

Racines en leu de device (Rutebeuf, *Leçon sur hypocrisie et humilité*, v687-88)

Mais le participe présent peut aussi prendre la forme d'un verbe de parole :

(84) Que vos *iroie* plus *rimant*? (Rutebeuf, *La vie de sainte Marie l'Egyptienne*, v645-46)

Au XIVE siècle

L'emploi de la forme commence à décliner. Dans notre corpus, une seule occurrence a pu être relevée dans *Le Livre du Voir dit* de Guillaume de Machaut :

(85) Mais la tresbelle pas n'estoit,

Ains ne seoit toute seulette,

Fors tant qu'une pucelette

Qui *aloit cueillant* des florettes. (v2295-98)

Ici, le sens de déplacement est manifeste, il ne s'agit donc pas d'une PV.

Au XVe siècle

La construction continue de disparaître progressivement et elle n'est employée alors qu'avec le sens de déplacement :

(86) Mes jours s'en *sont alez errant*. (Villon, *Le Testament*, v217)

(87) A folz, folles, a sotz, a soctes,

Qui s'en *vont cyflant* six a six. (idem, v1980-81)

Cette fois, on note que le sujet peut être abstrait (*jours*) mais aussi humain.

Au XVIe siècle

Peu d'occurrences ont été relevées dans notre corpus. Les deux occurrences relevées font état d'*aller* suivi d'un verbe exprimant la parole avec un sujet humain :

(88) Voyant aussi, qu'en mes œuvres et dits

J'allais blâmant d'amour tous mes édits. (Marot, *Le Temple de Cupido*, v23-24)

(89) *Ce rimailleux, tant s'allai enrimant,*

Tant rimassa, rima et rimonna... (Marot, *Epîtres*, VII, v24-25)

Cette périphrase a progressivement disparu et son emploi fut même condamné au XVIIe siècle car le tour était considéré comme vieilli. Aucun des deux ouvrages étudiés pour le XVIIe et le XVIIIe siècle ne fait état d'une occurrence. En revanche, on trouve quelques formes au XIXe siècle dans les *Œuvres complètes* de Mallarmé, entre autres. Ainsi peut-on lire :

(90) *J'allais* (en me contentant plus d'une perception) la *lisant* en fin de vers, et, une fois, comme un essai, l'*adaptant* à mon parler ; bientôt la *prononçant* avec un silence après "Pénultième"... (Mallarmé, *Le démon de l'analogie*, p417)

(91) Harcelé, je résolu de laisser les mots de triste nature errer eux-mêmes sur ma bouche, et j'*allai murmurant* avec l'intonation susceptible de condoléance... (idem)

Le XVIe siècle semble marquer un tournant important dans l'évolution de la construction : du sens spatial, on passe au sens temporel. Autrement dit, on passe du simple SV à la périphrase verbale, celle-ci s'enrichissant d'un sens temporel.

Aujourd'hui

Aucun exemple n'a été relevé dans le corpus, les seuls dont nous disposons sont ceux cités par Gougenheim :

(92) Le mal *va (en) augmentant*.

Le sujet est marqué du trait abstrait, et on peine à imaginer une nature autre que celle-ci.

1.5.1.2 *aller* + infinitifXIIe siècle

Cette forme est très fréquente dès les textes les plus anciens avec le sens de déplacement spatial :

(93) Que *iroie* je avant *querre*? (*La Quête du Graal*, v3560)

(94) S'en *ala parler* a Thiebaut. (idem, v4859)

mais on la trouve également avec un sens de futur :

(95) Que je m'*iré combatre* a lui... (idem, v2084)

(96) Que vos *aliez morir* pour moi... (idem, v2074)

Notons le cas particulier d'*aller férir* ; cette forme est extrêmement présente en ancien français car elle exprime la rencontre, l'affrontement dans un combat. Ainsi, on relève 22 occurrences sur les 41 formes dans l'extrait de la *Chanson de Roland*.

(97) E *vait férir* un païen, Malserun. (CVI, 1353)

(98) Brochet le ben, si *vait férir* Bevon... (CXLII, 1891)

Le sens du déplacement spatial est ici très clair, *aller* évoquant l'élan des combattants l'un vers l'autre.

XIVe siècle

C'est le sens d'action sur le point de se réaliser mais qui ne s'est pas effectivement réalisée que l'on retrouve (et que l'on pourrait nommer l'imminence contrariée) :

(99) En la fin, j'*alai congié prendre*,

Mais Monseigneur me fist attendre. (Guillaume de Machaut, *Le Livre du Voir dit*, v3469-71)

On note la présence du futur. Le sens de postérité est ici renforcé par l'emploi de la première personne du singulier (cf. Gougenheim 1929, Werner, 1980 : 138 et Wilmet 1970).

En s'appuyant sur l'exemple suivant,

(100) Ces lettres s'adressent à moy,

Je les *vois ouvrir* puis *lire*. (*Farce 11*, 49/50 exemple cité par Werner 1980 : 153 et De Mulder 2010)

De Mulder (2007) qui se fonde sur Detges (1999) explique que le rapport entre la première personne et le futur réside dans l'intention : *je vais le faire* est très efficace comme engagement. Werner (1980 : 154) et Vet (1993) insistent sur le fait qu'à l'origine la périphrase n'est pas un futur, mais un présent : il s'agit de l'intention présente de faire quelque chose dans un avenir plus ou moins prochain. En ce qui concerne l'ex (99), on se situe déjà dans le passé, mais l'intention est celle d'un futur dans le passé. L'analyse fonctionne donc également pour cet exemple.

À partir du moment où *aller* + infinitif (désormais ALLER) devient une périphrase du futur, elle élargit ses contextes d'emploi et va s'utiliser notamment dans des contextes où il n'y a plus d'intentionnalité, par exemple en se combinant avec des verbes exprimant des actions non contrôlées par l'agent (101) ou des verbes avec un sujet inanimé (102) :

(101) Par deffaulte de patience,

Tu *vas perdre* ta conscience (*Mor. De Char.*, Gougenheim 1929 : 98, Detges 1999 : 42, De Mulder 2010)

(102) Et encores, pour plus enrager et engreger son mal, une toux le *va prendre*, si grand et horrible que merveille... (*Cent nouvelles nouvelles 72*, 57-59, Werner 1980 : 137, De Mulder 2010)

XVe siècle

C'est le déplacement spatial que l'on retrouve :

(103) Comme l'homme viel qui chancelle et trespigne

L'ay veu souvent, quand il s'*alloit coucher*. (Villon, *Le testament*, v1254-55)

XVIe siècle

Une fois encore, c'est le déplacement spatial qui apparaît :

(104) Car j'entrepris, sous espoir de liesse,

D'*aller chercher* une haute déesse. (Marot, *Le temple de Cupido*, v23-24)

Cependant, on relève aussi le sens de futur proche, agrémenté ici de la valeur d'inchoatif :

(105) Lors sire Rat va commencer à mordre. (Marot, *Epîtres X*)

Les siècles suivants

Deux sens perdurent à égale importance : (i) ALLER conserve son sens originel de déplacement spatial, (ii) ALLER est employé en qualité de temps verbal exprimant le futur. Le sens de déplacement spatial est très fréquent puisqu'on relève environ 70 occurrences dans *La Princesse de Clèves* et environ 35 dans *Bérénice*.

1. Déplacement spatial

(106) Ce prince se présenta à son esprit, quittant la cour [...] pour *aller regarder* les murailles qui la refermaient. (*Princesse de Clèves*, p180)

(107) Ah! Puisqu'il faut partir, partons sans lui déplaire
Retirons-nous, sortons, et, sans nous découvrir,
Allons loin de ses yeux²⁷ l'*oublier*, ou *mourir*. (*Bérénice*, Antiochus, I, 2)

(108) Il faut absolument que j'*aille trouver* Mademoiselle Cunégonde. (*Candide*, p287)

(109) N'*allez pas voir* ces dames! cria Bouvard dans l'escalier. (*Bouvard et Pécuchet*, p53)

(110) Je me levai comme tout le monde, pour *aller respirer* au-dehors... (*Un spectacle interrompu*, Mallarmé, p421)

(111) Suzanne *alla se rincer* dans la cabine de bains avec l'eau décantée des jarres et elle se rhabilla. (*Un Barrage contre le Pacifique*, p31)

27. Notons ici la présence du circonstant *loin de ses yeux* qui renforce le fait qu'il ne s'agit pas d'une PV mais bien de l'expression du déplacement.

On constate que les sujets de la construction possèdent tous le trait animé.

2. L'expression du futur

Ce sont de nombreux exemples que nous pouvons citer. La valeur de futur recouvre aussi bien celle de présent prospectif (cf. Vet, 1993) que celle de futur dans le passé. De Mulder (2007, citant un exemple de Schrott 2001 : 160) signale par l'exemple suivant que le présent prospectif ne se confond pas avec le futur :

- (112) C'est alors qu'il ressentit une douleur insolite, mortelle à son côté gauche. Une main lui prenait le cœur, le lui froissait avec lenteur - puis brutalement le comprimait comme un fruit dont on veut exprimer le jus [...]. Les deux mains au côté, le marquis cherchait la poigne invisible pour en desserrer l'étreinte. Il râlait. "Je *vais mourir*/*?mourrai". (M. de Saint Pierre, *Les Aristocrates*)

"Le contraste entre *je vais mourir* et *je mourrai* montre que le présent prospectif ne se confond pas avec le futur. Dans le contexte en question, seul *aller* convient, dans la mesure où seul *aller* permet d'exprimer la prospection à partir de la situation présente du locuteur, tandis que le futur simple introduit une rupture par rapport à la situation d'énonciation, incompatible avec la menace de mort imminente ressentie par le locuteur au moment présent", (Vetters et Liere, 2009).

On retrouve la même valeur de présent prospectif dans d'autres cas :

- (113) Je crois que c'est fini, dit Joseph, il *va crever*. (*Un Barrage contre le Pacifique*, p20)

Mais la seule notion de futur existe aussi comme le montrent les exemples suivants :

- (114) Hélas! Madame, que je *vais être* à plaindre! (*Les fausses confidences*, III, 2)

- (115) Mais regardez plus loin. Songez en ce malheur,
Quelle gloire *va suivre* un moment de douleur. (Bérénice, IV, 6)

(116) Car vous *allez* donc *venir* ! (Mallarmé, *Correspondance à Eugène Lefébure*, p679)

(117) Mais il y a sur le tien comme une promesse d'orage : un jour la passion *va* le brûler jusqu'à l'os. (*Les Mouches*, I, 5)

Finalement, comme Flydal (1943 : 42) le signalait déjà, l'expression du présent prospectif tendra à se confondre avec celle du futur. En français contemporain, ALLER se combine couramment avec des compléments de temps référant au futur, comme on peut le constater :

(118) Car enfin, le 15 décembre prochain, sauf erreur, nous *allons* encore, à l'échéance, *envoyer* à travers l'Atlantique une somme énorme. (*L'Œuvre*, 2/7/1932, ex. cité par Flydal 1943 : 45)

Dernière remarque concernant le type de sujet. On note que ce sont principalement des sujets animés, néanmoins les sujets inanimés sont également possibles, en emploi avec les verbes météorologiques ou avec certaines tournures impersonnelles. Bref, il n'y a pas de contraintes.

(119) Il *va pleuvoir/neiger/y avoir du vent/faire beau*.

(120) Il faut *aller rapporter* ce portefeuille au commissariat.

1.5.2 Périphrases comportant l'auxiliaire *venir*

Gougenheim (1929) considère que *venir de* + infinitif (désormais VENIR DE) exprime le passé récent dès le XIIIe. Et il estime que la première occurrence où la périphrase a une valeur purement temporelle se trouve dans le poème *Piramus et Thisbé* :

(121) Piramus *vient de deporter*

De ses dolours se conforter,

Vait en sa chambre, couche soi. (*Piramus et Thisbé*, v333-35, Gougenheim 1929 : 123)

Mais De Mulder (2010) s'appuyant sur Flydal (1943 : 100) avance que certains chercheurs contestent l'interprétation de cet exemple. De Mulder cite des exemples

donnés par Gougenheim lui-même, exemples du XVI^e siècle, empruntés au théâtre de Larivey, dans lesquels VENIR DE exprime toujours un sens spatial alors que le sens temporel était déjà assez fréquent dans les œuvres de cet auteur. Les exemples qui suivent ne sont pas des PV, mais bien des constructions verbales exprimant le déplacement.

(122) Il y a trois jours, me *venant de recréer* avec elle, je fus rencontré par mon père.

(Larivey, *Les Jaloux*, I, I, VI, 10, Gougenheim 1929 : 123)

(123) Fierabras : D'où viens-tu Perrine ?

Perrine : Je *viens de rendre* le levain que la servante de leans m'avoit presté.

(Larivey, *Les Jaloux*, III, 6 ; Anc. th. fr., VI, p56, cité par Gougenheim 1929 : 123 et Flydal 1943 : 100)

Selon De Mulder, "Il faut donc bien conclure avec Wilmet (1970 : 111) que *venir* ne s'était pas encore transformé en semi-auxiliaire en moyen français (à l'opposé de ce qu'écrit Brunot, 1966 : 1, 470), même si le sens du verbe s'était déjà affaibli à cette époque-là. Même devant l'infinitif, le verbe conservait le plus souvent sa valeur originelle de verbe de mouvement". Cependant, Wilmet remarque quelques exemples dans lesquels *venir* commence à porter les marques de la grammaticalisation, exemples qui "permettent de saisir sur le vif le phénomène de glissement de *venir* à une valeur proche de l'auxiliaire" :

(124a) D'où viens-tu mon gent valleton ?

Je croy que tu *viens de repaistre*. (Cohen, *Farces*, XLIX, 31-32, cité par Wilmet 1970 : 111)

(124b) - D'où venez-vous ?

- De *veoir la dance*,

L'estat et le train de la court.

- Qu'avez-veu ? (Cohen, *Farces*, I, 72-74, cité par Wilmet 1970 : 111)

Ici, "la reprise de *venir* en position auxiliaire" en (a) et son ellipse en (b) "attestent à suffisance la parenté du verbe de mouvement et de l'outil temporel", (Wilmet, 1970 : 112). De Mulder renforce cette idée en s'appuyant sur Werner (1980 : 276) qui, dans son corpus du moyen français, n'a trouvé qu'une seule occurrence de VENIR DE

qu'on puisse vraiment considérer comme périphrastique. Il constate que la situation change à partir de début du XVIe siècle puisque le sens périphrastique est déjà "très net et très fréquent" (Gougenheim 1929 : 124) :

(125) Quand je vous ay rencontré, cinq heures *venoient de sonner*. (Larivey, *Laq.*, I, 2, V, 15, Gougenheim, 1929 : 125)

C'est à partir de la fin du XVIe, début du XVIIe siècle, que la périphrase ne s'emploie plus dans un sens spatial, même si comme le précise Flydal (1943 : 283), cela "n'empêche pas qu'à l'éloignement temporel qu'exprime la périphrase, peut correspondre un éloignement spatial, comme c'est souvent le cas".

Selon De Mulder (2010) la création de la valeur temporelle est expliquée par des glissements métonymiques (ou par inférence invitée). Nous reviendrons de manière approfondie sur cette notion. Toujours est-il qu'aujourd'hui, la conception actuelle de VENIR DE est bien celle d'accompli. Nous allons présenter brièvement les différentes valeurs associées à la PV actuellement.

L'emploi de *venir de* confère au prédicat la propriété aspectuelle d'accompli. Ainsi, on peut considérer que "dire *Marie est sortie il y a peu de temps et maintenant elle est toujours sortie* (sans qu'il s'agisse d'une véritable implication)", (Havu, 2005 : 288). Outre cette valeur d'accompli, Havu lui reconnaît celle d'aoricité, ce qui suppose la compatibilité avec un adverbe de localisation temporelle. L'exemple choisi pour illustrer le propos n'est pas satisfaisant puisqu'il pose un problème d'acceptabilité : *??Michel vient de se marier samedi dernier*. Or, une légère modification de l'exemple résout le problème : *Michel vient de se marier récemment*.

La valeur d'antériorité est communément admise, mais certains la trouvent abusive. Selon Honeste (2005 : 300-301), *Max vient de partir* est interprété comme *Max est parti récemment* et c'est le processus *partir*, inscrit dans le temps, qui construit l'application temporelle. Par conséquent, "le centre déictique est contextuellement interprété en termes temporels comme moment, et défini par le mode et le temps de *venir* comme coïncidant avec le *nunc* de l'énonciation". Autrement dit, le moment de l'énonciation joue un rôle capital : c'est *venir* qui coïncide avec le *nunc* de l'énon-

ciation, mais l'action délivrée par l'infinitif est antérieure à ce nunc. Ainsi, le trait "origine" véhiculé par *de* y est interprété comme "antériorité". Par conséquent *partir* est interprété comme processus antérieur à celui exprimé par *venir*. C'est ce qui justifie d'après Honeste le caractère abusif²⁸ de cette valeur d'antériorité. Si l'on représente schématiquement *Max vient de partir* selon la terminologie de Reichenbach, on obtient :

E-R, S (c'est le sens le plus ancien)

Mais avec un complément de temps :

E, R-S (c'est le sens qui se développe actuellement)

Mais *venir* peut également s'associer à d'autres prépositions, telles que *à*. Dans ces emplois, Bourdin parle de déspatialisation de *venir* (phénomène que l'on peut aussi appliquer à VENIR DE) : "Tout se passe comme si la "déspatialisation" de *venir* était le facteur crucial de la constitution de *venir de* + infinitif et *venir à* + infinitif", (2005 : 262). Une même conception est partagée par Damourette et Pichon, lesquels déclarent à propos de *venir à* infinitif que "le verbe *venir* indique seulement un déroulement temporel précisément parvenu au phénomène exprimé par l'infinitif régime" (1911-1940 : 125). Dans un exemple du type :

(126) Leurs études se développant, ils en *vinrent à soupçonner* des fraudes de toutes les denrées alimentaires. (*Bouvard et Pécuchet*, p102)

c'est donc un autre trait que celui de déplacement que l'on attribue à *venir*. Il s'agit de celui de conséquence. D'après Honeste (2005), cette dernière serait même non souhaitée et le rôle sémantique de *à* serait de présenter son complément comme aboutissement. Cependant, on trouve facilement quelques arguments qui contredisent Honeste. Certes, la conséquence peut être non souhaitée subie par le sujet, mais elle peut tout autant être volontaire. Ainsi, on peut citer :

(127) Puis elle *en était venue à lui demander* si elle croyait que Monsieur Jo en avait beaucoup d'autres dont il pouvait disposer aussi facilement. (*Un Barrage contre le Pacifique*, p148)

28. Le terme est d'elle.

- (128) Le commencement fut médiocre. Mais Tartuffe *venant à caresser* les genoux d'Elmire, Pécuchet prit un ton de gendarme. (*Bouvard et Pécuchet*, p196)
- (129) Mais quand elle *venait à penser* que ce remède, quelque violent qu'il fût, était le seul qui la pouvait défendre contre Monsieur de Nemours... (*La Princesse de Clèves*, p132)
- (130) Et pour ce que le passage est un des plus longs qui soit en France, pour la garder d'ennuyer, *vinrent à la prier* d'amours... (*L'Heptaméron*, p35)

1.5.3 La périphrase *être en train de* + infinitif

Autant il a été aisé de trouver des occurrences d'ALLER et VENIR DE, autant cela fut plus difficile pour *être en train de* + infinitif (désormais ÊTRE EN TRAIN DE). En effet, dans notre corpus, la première occurrence date du XVIII^e siècle :

- (131) [...] il est mon rival; je *suis en train de tuer*, il n'y a pas à balancer. (*Candide*, p249)

C'est le seul exemple trouvé dans l'ouvrage. Au XIX^e siècle, on relève trois occurrences dans *Bouvard et Pécuchet*, une dans l'œuvre de Mallarmé. Et au XX^e siècle, on trouve trois emplois dans *Un Barrage contre le Pacifique* et une dans *Les Mouches*. Nous avons donc élargi notre base de recherche. Quoiqu'il en soit, cette périphrase est jeune en regard des autres périphrases qui nous intéressent. Nous reviendrons sur le sémantisme du nom commun *train* dans la section qui y sera consacrée.

ÊTRE EN TRAIN DE est communément reconnue comme la périphrase de l'action en cours de déroulement. Elle représente le progressif, l'événement en cours de réalisation. Elle est même qualifiée dans certaines grammaires de présent continu ou présent progressif (bien sûr dans les cas où la conjugaison est le présent de l'indicatif). Traditionnellement, on la compare à la forme progressive anglaise verbe + *ing*, cette dernière étant traduite dans la majorité des cas par ÊTRE EN TRAIN DE. Les exemples relevés dans le corpus font état de sujets animés :

- (132) Les grottes à stalactites se bouchent, les montagnes ardentes s'éteignent, les glaciers naturelles s'échauffent et les vieux arbres dans lesquels on disait la messe sous la

cognée des niveleurs, *sont en train de mourir*. (*Bouvard et Pécuchet*, p130)

voire de sujets spécifiquement humains :

- (133) Comme il passait dans la cour, il remarque Gorju, *en train de fumer sa pipe*, les bras croisés. (*Bouvard et Pécuchet*, p161)

On note la particularité de ce dernier exemple : l'auxiliaire *être* est absent. Il sera donc intéressant d'étudier cet aspect de la question, tout comme l'élision du verbe infinitif qui n'empêche pourtant pas le sens progressif, duratif de la périphrase. Dans le cas suivant, on se trouve face à une périphrase nominale, construite sur le nom commun *train* :

- (134) À quelque heure qu'on le vît, le père Bart était en nage, un pernod *en train*, non loin de lui. (*Un Barrage contre le Pacifique*, p40)

On peut paraphraser cet exemple de la manière suivante :

- (134') [...] le père Bart était en nage, *en train de boire* un pernod ...

On pourra donc s'interroger sur les variantes de la PV. Concernant le sens d'ÊTRE EN TRAIN DE, les études récentes mettent l'accent sur le rôle joué par l'énonciateur, en soulignant le caractère progressif de l'action. Ainsi, Chuquet (1994 : 127) parle de processus en cours avec mise en relief de "l'agentivité et de l'intentionnalité attribuée aux sujets syntaxiques". Lachaux traite aussi cette notion et souligne le fait que l'énonciateur "effectue cette mise en relief afin de faire un lien avec la situation d'énonciation", (2005 : 122). Ces deux linguistes s'appuient sur l'exemple suivant :

- (135) Le fermier, Jacobus et le jeune Izak qui n'est bon qu'à vous passer des outils *sont en train de réparer la pompe*.

Pour ce genre d'exemples, il y a bien évidemment le sens d'un processus en cours (la réparation de la pompe), mais il y a aussi un sens caché, relié à l'argumentation préconstruite destinée au co-énonciateur (Lachaux). L'énoncé est donc à interpréter comme justification d'un autre fait, dans le cas présent "ils sont en train de réparer la pompe, "donc" indisponibles/ou "donc" il faut en déduire que le problème de la pompe est sérieux", (p122). Certes ces explications semblent acceptables, néanmoins il ne faut pas mélanger au sens premier d'ÊTRE EN TRAIN DE des interprétations

secondaires (une valeur référentielle, interprétative) dépendant du contexte et qui viendraient parasiter la valeur d'action en cours de déroulement.

Outre cette valeur progressive, certains s'accordent à lui reconnaître une valeur d'inaccompli. Ainsi, selon Dubos (1994 : 59), ÊTRE EN TRAIN DE exprime la valeur d'explicitement inaccompli, l'événement étant saisi "à un point de son déroulement", n'impliquant "ni agentivité, ni durée" comme dans :

(136) Regarde-le! Il *est en train de se rendre compte* de ce qui va se passer.

Dans cet exemple, il est question de la présentation de l'événement. Celui-ci, aussi minime et bref soit-il, aura toujours une certaine durée. En effet, la "lumière", la compréhension, se fait progressivement, et on peut supposer que l'apport progressif d'informations conduit le personnage à comprendre peu à peu ce qui va se passer, ce qui implique une certaine durée. Une partie de l'événement, son début, s'est déjà réalisée, mais l'action n'est pas achevée. Il sera donc intéressant de voir dans quelle mesure ÊTRE EN TRAIN DE évoque une action en cours de déroulement, autrement dit le fait qu'une partie de l'action soit déjà accomplie.

Chapitre 2

La notion de grammaticalisation

D’après le *Petit Robert*, *grammaticaliser* signifie “donner (à un élément linguistique) le caractère grammatical, une fonction grammaticale, morphosyntaxique (opposé à *lexicaliser*)”. Cette notion est assez récente puisque le verbe transitif apparaît en 1962 et que le nom *grammaticalisation* est quant à lui daté de 1912. Le phénomène de grammaticalisation concerne toutes les langues. Comme le fait remarquer Marcello-Nizia, “on a coutume, dès l’origine, de le décrire par son résultat : c’est la processus par lequel les lexèmes deviennent des morphèmes”, (2005 : 15). Elle reconnaît d’ailleurs deux fonctions de codage possibles à ces nouvelles unités grammaticales puisqu’elles peuvent coder des relations qui n’étaient pas codées grammaticalement avant ou qui l’étaient déjà, mais différemment. Et de citer l’exemple d’ALLER, qui coexiste avec le futur simple, et qui relève donc de la deuxième forme de codage.

2.1 Une origine : Antoine Meillet

Antoine Meillet est le premier à employer le terme grammaticalisation. Notons que le *Petit Robert* date l’apparition du terme en 1912, date de publication de l’ouvrage dans lequel il expose sa théorie. Ainsi propose-t-il (1912 : 133) :

“Tandis que l’analogie peut renouveler le détail des formes, mais laisse le plus souvent intact le plan d’ensemble des systèmes existant, la “grammaticalisation” de certains mots crée des formes neuves, introduit des catégories qui n’avaient pas d’expression linguistique, transforme l’ensemble du système. Ce type d’innovations résulte d’ailleurs, comme les innovations analogiques, de l’usage qui est fait de la langue, il en est une conséquence immédiate et naturelle.”

Meillet souligne que c’est un besoin, un manque dans la langue qui crée l’apparition d’une forme neuve (cf. aussi Gougenheim, 1929). Il souligne également l’influence de cet apport sur l’ensemble du système. Si l’on transpose son analyse à l’emploi que nous faisons actuellement d’ALLER, VENIR DE et ÊTRE EN TRAIN DE, force est de constater qu’il serait très difficile, voire même impossible de se passer de ces périphrases, tant elles sont ancrées dans notre langue.

C’est d’ailleurs en s’appuyant sur ce que nous nommons actuellement périphrases verbales qu’il illustre sa théorie de la grammaticalisation. Dans un premier temps, Meillet s’attache à la notion de groupes de mots et du lien qui les unit, mais il aborde aussi la notion d’auxiliaire et de mot accessoire. Ainsi lit-on (1912 : 134) :

“Mais on ne fait pas une phrase seulement avec des mots principaux. Il faut aussi le plus souvent d’autres mots qui déterminent, qui précisent la valeur de ces mots principaux. Soit une phrase comme : *Laissez venir à moi les petits enfants* [...] on a ici deux mots dont chacun est groupé avec un autre : *laissez et petits*. Chacun de ces mots a un sens propre : mais ce sens ne prend une valeur dans la phrase que par le groupement avec le mot voisin. *Laissez* peut être un mot principal, dans *laissez cela* par exemple ; mais ici *laissez venir* forme une ensemble où *laissez* est, en quelque mesure, un auxiliaire. [...] Outre les mots principaux, il y a donc des mots accessoires.”

Meillet est ici précurseur : il entrevoit la capacité de *laisser* à être auxiliaire dans ce groupe de mots, mais il joue la prudence avec l’expression *en quelque mesure*.

Néanmoins, il a d'emblée compris le rôle fondamental du premier élément du groupe verbal. Il met d'ailleurs en parallèle la notion de mots accessoires, autrement dit le mot qui en aide un autre dans la construction d'un groupe, et qui n'occupe pas le premier plan. Cette conception l'amène progressivement à interroger le sémantisme de cet auxiliaire, et sa réflexion l'amène à la notion d'affaiblissement. En somme, il traite de désémantisation, mais sans utiliser ce terme, néanmoins tout est là (1912 : 135-36) :

“Si donc un groupe de mots devient fréquent, s'il est souvent répété, il cesse d'être expressif et il est reproduit de plus en plus souvent par les sujets parlants. Il y a eu un temps où *je laisse venir* a constitué deux mots vraiment distincts et où *laisser* a eu dans une expression de ce type toute sa valeur sémantique. Mais on a pris l'habitude de grouper *laisser* avec un infinitif, et il en est résulté un affaiblissement rapide de ce mot qui a perdu son sens propre, pour devenir une sorte d'auxiliaire d'un mot principal.”²⁹

La notion capitale est celle d'affaiblissement, sous-entendu sémantique puisqu'il concerne le sens du mot. Meillet souligne l'influence de la fréquence de l'emploi. Plus une forme est employée, plus elle perd de sa force, c'est-à-dire de son sens. C'est l'argument diachronique qu'il invoque, expliquant que *laisser* possédait initialement sa pleine valeur sémantique et qu'à force d'emploi, celle-ci s'est étiolée. Ayant plus ou moins perdu son sens, le verbe a perdu sa fonction pour ne devenir qu'un simple auxiliaire. Or c'est bien la définition actuelle de la périphrase verbale que nous défendons, à savoir groupe constitué d'un auxiliaire (qui a perdu son sens initial, tout ou en partie) et d'un verbe infinitif. Et c'est avec la PV ALLER que Meillet illustre son propos. En effet, ALLER possède son sens de futur proche, et il est décrit ainsi (1912 : 146) :

29. Même si nous sommes d'accord avec la notion d'affaiblissement sémantique du mot, celle-ci ne nous semble pas évidente avec *laisser*.

“Comme on est le plus souvent tenté de parler de l’avenir avec quelque expression particulière, le français en est venu à se refaire de nouveaux futurs qui aient encore une force d’expression : un futur prochain : *je vais faire*, où *je vais* n’est déjà plus qu’un auxiliaire et où le sens d’*aller* n’est plus perceptible ; *je dois faire*, où *je dois* n’est guère plus qu’un auxiliaire, mais où le sens de nécessité est net ; *j’ai à faire* . . .”

Meillet exprime clairement deux faits : le changement de statut d’*aller* et la perte de sens qu’il subit. *Aller* “n’est déjà plus qu’un auxiliaire”, autrement dit il a perdu son statut de verbe plein, perdant ainsi son sens initial de verbe de déplacement. Il est devenu auxiliaire et a acquis une valeur temporelle, celle du futur. Meillet a bien compris le phénomène, même s’il réunit différentes valeurs que nous associons à ALLER, à savoir le présent prospectif et le futur. Par ailleurs, il perçoit aussi la valeur modale de *je dois faire*, puisqu’elle exprime l’obligation. Par ces remarques, on comprend que Meillet a déblayé beaucoup de notions, sans les nommer parfois, mais il a approché de très près ce que nous considérons désormais comme indissociable du processus de grammaticalisation.

En plus de constater l’existence du phénomène, Meillet s’interroge sur la raison de son existence. Selon lui, il s’agit du besoin d’être expressif.

“La constitution de formes grammaticales par dégradation progressive des mots jadis autonomes est rendue possible par les procédés qu’on vient de décrire sommairement et qui consistent, on le voit, en un affaiblissement de la prononciation, de la signification concrète des mots et de la valeur expressive des mots et des groupes de mots. Mais ce qui en provoque le début, c’est le besoin de parler avec force, le désir d’être expressif.”, (1912 : 139)

Ainsi, ce besoin de se faire entendre, comprendre, conduit à un remaniement de la langue et des mots, provoquant des changements phonétiques et sémantiques profonds. Et c’est en raison de ce besoin que Meillet rejette les notions de langue synthétique et langue analytique (1912 : 147) :

“Dès lors on voit combien peu il est légitime de parler de langues synthétiques et de langues analytiques. Ce n’est pas pour analyser qu’on emploie des formes composées ; c’est en vue de l’expression ; et ce n’est pas pour synthétiser qu’on a des formes unes : les formes unes résultent du rapprochement qui a lieu en fait entre mots groupés d’une manière habituelle.”

Meillet justifie alors l’existence des périphrases verbales par ce besoin d’expression et annule en conséquence toute tentative de raisonnement concernant la construction des expressions. Ainsi,

“Quand on veut s’exprimer avec force, on donne à chaque notion une expression séparée ; on ne dit pas *je ferai* mais *j’ai la volonté de faire* ou *il faut que je fasse* ou *je suis sur le point de faire* ; il ne s’agit pas ici de logique, mais de sentiment à rendre et d’action à exercer sur un interlocuteur” (1912 : 147).

Cette analyse est pourtant problématique : en effet, Meillet met sur le même plan une expression de temps, en l’occurrence du futur proche avec *je ferai* et des PV modales (*j’ai la volonté de faire* et *il faut que je fasse*) ainsi qu’une autre PV de temps cette fois, évoquant l’imminence (*je suis sur le point de faire*). Le problème étant que *je ferai* exprime clairement et uniquement du futur proche, alors que Meillet le paraphrase en lui ajoutant d’autres valeurs sémantiques, qui certes expriment le sentiment du locuteur mais ne coïncident pas avec la phrase initiale. La création de ces PV n’est donc pas la conséquence d’une volonté d’accroître le sémantisme de *je ferai*. Meillet poursuit en justifiant la perte de sens de certaines PV par le passage du verbe au statut d’auxiliaire. Ainsi (1912 : 147) :

“Et si *je veux faire*, *je dois faire*, *je vais faire* n’expriment plus nettement la volonté, la nécessité, la proximité, c’est que du fait du groupement ordinaire, les mots *veux*, *dois*, *vais* ont perdu leur sens propre, leur valeur expressive, et qu’ils sont devenus de simples

auxiliaires en attendant qu'ils fassent corps avec l'infinitif suivant."

On peut émettre une objection. Certes, lors du processus de grammaticalisation, le verbe subit un phénomène de désémantisation, néanmoins, on ne peut que reconnaître à *veux*, *dois* et *vais* respectivement une valeur modale de volonté, d'obligation, et une valeur temporelle de futur proche. Bien entendu, il existe dans *je veux faire* et *je dois faire* l'idée que l'action n'est pas encore accomplie, on est dans le futur, au même titre que pour *je vais faire*. Une action à venir, à réaliser est donc latente, sous-entendue.

Selon Meillet, il existe une certaine restriction : toutes les catégories grammaticales ne peuvent pas être exprimées au moyen de mots devenus éléments grammaticaux. Ainsi, il déclare (1912 : 141) :

"Les catégories grammaticales qui sont sujettes à être exprimées au moyen de mots devenus éléments grammaticaux sont [...] celles qui ont un certain caractère expressif ; c'est du moins ce qui a lieu dans les langues où il existe des formes grammaticales caractérisées par des affixes soudés aux mots."

C'est ainsi que Meillet compare les catégories ayant une signification intense et qui vont se grammaticaliser (le futur par exemple) et celles qui expriment simplement des faits (comme le présent). Un mot ayant une signification intense provoque la création d'une expression forte :

"Mais, dans les langues indo-européennes, les catégories qui, comme celles du présent et de l'aoriste dans le verbe, expriment simplement des faits, sont peu propres à être caractérisées par des mots accessoires progressivement soudés. Ou si des mots accessoires y interviennent, ce n'est que secondairement et quand le procès d'affaiblissement est achevé, comme on le verra. Il en va autrement des catégories qui ont une signification plus intense, et qui appellent par suite une expression nette et fortement caractérisée. L'histoire du par-

fait et celle du futur sont instructives à cet égard”, (1912 : 141).

Afin d’étayer ses dires, il effectue un parallèle entre les formes du présent, du prétérit et du futur latins. Arguant que le futur est instable, il met en avant le fait que celui-ci n’a pas connu le même développement que les autres temps, la raison étant la différence d’expressivité :

“Les langues romanes ont conservé le présent et le prétérit latins ; mais elles ont remplacé le futur latin par des formes nouvelles : *je chante, je chantais* continuent des formes latines ; *je chanterai* est une forme nouvelle, qui n’a rien à faire avec le latin *cantabo* [...] : elle signifiait d’abord *j’ai à chanter*. Aujourd’hui encore le français tend souvent à remplacer le futur, devenu tout abstrait, *je ferai*, par des formes expressives : *je vais faire, je veux faire, je dois faire...*”, (1912 : 182).

Cette idée nous semble discutable. On peut se demander en quoi *je ferai* peut être qualifié d’abstrait. Certes, *je veux/dois faire* est très expressif puisque enrichi d’une valeur modale, mais cette PV ne remplace pas pour autant *je ferai* dans tous les cas de figure. De plus, *je vais faire* est l’unique PV qui soit l’équivalent du futur.

Notre dernier point concerne l’analyse d’ÊTRE EN TRAIN DE. Quelques rares PV permettent d’exprimer l’action en cours de déroulement. Pour Meillet, ÊTRE EN TRAIN DE n’est pas encore grammaticalisé. Selon lui :

“Mais le besoin qu’on éprouve d’insister sur la durée d’une action qui se poursuit persiste. [...] Le français n’a encore aucun procédé grammatical fixé, et il doit recourir à des termes dont les éléments ne sont pas encore fondus et qui n’ont pas encore le caractère de formes grammaticales, comme : *je suis à lire, je suis en train de lire, ...* (le bérichon a, en pareils cas, *je suis après labourer, al est après coudre*, “elle est en train de coudre” etc) ; par suite, ces types ne sont pas aussi courants que le type anglais *I am reading*, par exemple”, (1912 : 187).

Certes, *je suis à lire* n'est pas une forme grammaticale, mais on ne peut pas en dire autant de *je suis en train de lire* qui apparaît clairement comme une forme en cours de grammaticalisation. Pour preuve, il suffit de s'intéresser au processus de désémantisation subi par le mot *train*. Nous y reviendrons de manière plus approfondie dans la section consacrée à ÊTRE EN TRAIN DE, mais rappelons simplement que le nom signifie initialement "la vitesse, l'allure" et qu'il a perdu progressivement ce sens pour n'exprimer que l'action en cours de déroulement. On ne peut donc pas être aussi catégorique que Meillet, qui par ailleurs effectue le parallèle avec la forme progressive anglaise. Or, les études récentes ont montré que par facilité on explique la concordance entre le verbe en *-ing* et ÊTRE EN TRAIN DE, mais que d'un point de vue linguistique, les divergences sont nombreuses et que ces formes ne sont pas jumelles.

2.2 Analyse de Kuryłowicz

Dans son article intitulé *The evolution of grammatical categories* (1975, in *Esquisses linguistiques II*³⁰), Kuryłowicz s'interroge sur la notion de classes grammaticales et le passage de certains mots appartenant à l'une de ces classes et migrant vers une autre. Il traite notamment de la création de l'antériorité en anglais et de l'origine du futur qu'il déclare similaire dans de nombreuses langues. Ainsi, concernant l'antériorité en anglais, il déclare :

"[...] English has developed the verbal category of *temporal anteriority*, which did not exist in the older stages of its history. It is represented by forms composed with the auxiliary *have* : *I have, had, shall have written* versus *I write, wrote, shall write*", (p57).

30. Notons que la première date de publication est antérieure à 1975 car *Esquisses linguistiques II* est un recueil d'articles. Il s'agit de 1960.

Et c'est en se fondant sur le chemin parcouru depuis le latin vers le français que Kuryłowicz explique le phénomène de grammaticalisation (p68-69) :

“The rise as well as the disappearance of grammatical categories frequently extend over long periods of time. The way from Latin *habeo litteras scriptas* to the French past j'ai écrit la lettre has been a rather long one. The French form represents an advanced stage of *grammaticalization* of a lexical phrase. From the latin point of view the construction of *habeo litteras scriptas* is not different from constructions like *recipio litteras scriptas, vidi litteras scriptas* etc.”

À partir de cette analogie, Kuryłowicz définit ce qu'il considère comme la grammaticalisation (1975 : 69) :

“Grammaticalization consists in the increase of the range of a morpheme advancing from a lexical to a grammatical or from a less grammatical to a more grammatical status, e.g. from a derivative formant to an inflectional one.”

Ainsi, quel que soit le degré du changement, il y a grammaticalisation à partir du moment où c'est la grammaticalité du morphème qui est en jeu. Kuryłowicz renforce sa définition en y associant le processus inverse, à savoir la lexicalisation (p69) :

“A reverse process is the *lexicalization* of a morpheme. [...] In English, the perfects with the auxiliary verb be were replaced by forms with the auxiliary *have*. The remnants of the old perfects *he is come, he is gone*, are lexicalized (archaic) forms with a shade of meaning different from *he has come, he has gone*. These examples illustrate the change of status of the respective forms. Neither Italian *mur-a* nor English *he is come* can be considered as the inflectional forms (plural; perfect) of *muro* and of *to come* - not because of their form but because of their semantic function (collective; state).”

Ainsi, que ce soit de la syntaxe vers la grammaire (la grammaticalisation) ou l'inverse (la lexicalisation), la langue évolue en fonction de ses besoins et fait jouer la perméabilité des frontières entre lexique et grammaire. Un mot, quel qu'il soit, n'est pas figé dans une catégorie. Selon Kuryłowicz, ces changements illustrent la fonction la plus importante du langage : celle de la communication.

“The categories discussed here reflect the most important function of language : the function of *communication or symbolization*. The functions of *expression* or of *appeal* generally find their exponent in phonetic features shared to a high degree by all languages and therefore situated outside the phonetic system proper to a given language : force (loudness), pitch, inflection of the voice, breaks etc.”, (p53-54).

Une première hypothèse à la création de nouvelles catégories linguistiques (telles les PV) serait l'existence d'un vide sémantique dans la langue. Nous ferions sortir ces catégories de leur fonction première et nous les transformerions selon nos besoins. Ce besoin de communiquer serait le catalyseur des phénomènes de grammaticalisation et de lexicalisation. Mais nous allons voir, grâce à Bybee, Perkins et Pagliuca que ce n'est pas la seule explication possible.

2.3 Bybee, Perkins et Pagliuca

The evolution of grammar (1994) est une synthèse de l'étude des grammèmes verbaux. Bybee, Perkins et Pagliuca (désormais BPP) étudient et comparent les formes verbales de 94 langues ainsi que leur évolution. Étant donné la richesse de leur analyse, nous présenterons leur théorie de manière linéaire et très développée. Avant toute chose, BPP présentent les objectifs de leur recherche.

2.3.1 Objectifs de leur étude

BPP restreignent leur analyse d'emblée (1994 : 2) : "The present work focuses on a formally defined set of linguistic elements - the grammatical morphemes associated with verbs", et précisent également la nature des morphèmes étudiés :

"Formally, grammatical morphemes may be affixes, stem changes, reduplication, auxiliaries, particles, or complex construction such as English *be going to*. We refer to all of these types equally as grammatical morphemes and for convenience shorten this term "gram". Our study examines only those grams which have a fixed position with respect to this verb."

BPP choisissent une démarche diachronique qui mettra en valeur le passage de la sémantique vers la grammaire. Le choix de l'approche diachronique n'est pas sans raisons, BPP en donnent quatre. Premièrement, ils soulignent le rôle de l'évolution de la forme :

"Demonstrating that a given form or construction has a certain function does not constitute an explanation for the existence of the form or construction; it must also be shown how that form or construction came to have that function", (p3).

Le second avantage concerne l'aspect cognitif et communicatif de la forme :

"[...] the cognitive and communicative factors which underlie grammatical meaning are often more clearly revealed as change occurs, or, generally, in variable as opposed to static situations", (p3).

Le troisième argument s'appuie sur le caractère perpétuellement changeant de la grammaire. Étudier un moment dans l'existence de la forme ne permet pas de comprendre le pourquoi de ce sens, ce dernier n'a de réelle valeur qu'en regard de l'étude

de l'évolution de la forme (p4).

Enfin, le dernier argument concerne les points communs dans le développement des différentes langues. Selon BPP, il est plus facile de mettre au jour les similitudes grâce à une approche diachronique. Il est vrai que mettre en parallèle l'évolution de deux langues permet de souligner cela.³¹

Le processus de grammaticalisation ne concerne pas uniquement le passage du lexical au grammatical : BPP étudient les changements dans divers domaines de la langue. Ainsi, les divers aspects du changement sont abordés :

“The events that during this process may be discussed under the rubrics of semantic, functional, grammatical, and phonological changes, though we will argue that these processes are intimately connected with one another”, (p5).

Il paraît évident qu'un changement de catégorie ne se fait pas seul et que cela implique des conséquences. C'est ce que soulignent BPP : c'est l'ensemble des aspects de la langue, de la forme concernée qui est touché. Afin d'étayer cette hypothèse, ils se fondent sur le cas de *go* qui, lors du processus de grammaticalisation, a perdu son sens spatial. D'une manière générale, lors du processus, il y a perte de sens, ce que nous avons déjà abordé de manière superficielle. Ainsi :

“As descendants of lexical items, grams have lost most if not all of the specificities of lexical meaning they formerly had ; the meaning that remains is very general and is often characterized as abstract or relational”, (p5).

31. Après avoir centré l'objet de leur étude, BPP définissent avec précision ce qu'ils appellent *grammaticization*. Le choix de ce terme est purement esthétique : *grammaticalization* et *grammaticization* coexistaient et ils ont choisi ce dernier en raison de son élégance. Même s'ils reconnaissent que le premier terme est davantage employé aujourd'hui, ils ne renient pas leur choix. Nous emploierons dans cette thèse le terme *grammaticalisation* en raison de sa fréquence.

En ce qui concerne *go*,

“[...] the meaning of the construction is more general, namely, that the subject is in any sense (spatial or otherwise) on a course toward a particular endpoint in the future”, (p5).

On constate la similitude avec ALLER et cela confirme la nécessité d'étudier les phénomènes de grammaticalisation dans les différentes langues de manière diachronique.

Un certain nombre de conséquences accompagnent la grammaticalisation. Le changement sémantique en est une. De nombreux linguistes l'ont constaté et nommé de manières différentes : *semantic reduction* pour BPP, *bleaching* pour Givón, *erosion* pour Lehmann, Heine... BPP précisent qu'en parallèle, il y a un nouveau sens créé grâce au contexte. La réduction phonologique est une autre conséquence du processus :

“With the loss of stress or independent tone that accompanies the loss of lexical status, the consonants and vowels of grams undergo reduction processes, which often result in the reduction or loss of segmental material and a reduction in the length of the gram”, (p6).

BPP ont émis plusieurs hypothèses concernant le phénomène de grammaticalisation. Ces hypothèses sont au nombre de sept : détermination de la source, unidirectionnalité, chemins universels, maintien du sens initial, conséquences du maintien sémantique, affaiblissement sémantique et phonétique, existence de “couches”.

1. Détermination de la source

BPP soulignent l'importance du sens de l'expression initiale dans le processus de grammaticalisation. Selon eux,

“[...] the actual meaning of the construction that enters into grammaticization uniquely determines the path that grammaticization follows and, consequently, the resulting grammatical meanings”, (p9).

Tout se joue donc à la source. Par exemple, BPP n’ont pas trouvé de verbe évoquant le passé évoluant vers une forme du futur, en revanche, les verbes de mouvement associés aux marques de l’ablatif ont donné VENIR DE.

“What we would not expect to find (and do not find) are past-marked and/or ablative marked movement verbs evolving into future grams. Rather, constructions with movement verbs and ablative marking evolve into anterior and perfective grams (e.g French *venir de*). By the same token, progressives from movement verbs have neither allative or ablative components, but rather indicate ‘movement while verbing’, as in Spanish *ir + Present Participle*”, (p11).

À la base de la création de grammèmes se trouvent des constructions lexicales. C’est leur signification qui détermine le chemin de grammaticalisation que suivra le grammème en question. Selon Vettters (2010), s’inspirant des travaux de BPP :

“Toute unité lexicale n’est pas susceptible d’être grammaticalisée : les notions à partir desquelles les grammèmes se développent sont généralement des concepts de base de l’expérience humaine, conçue de façon semblable dans différentes cultures”.

C’est cela qui explique le développement semblable de grammèmes ayant la même source dans des langues non affiliées. Une même source grammaticale ne donne pas qu’un seul sens grammatical, puisqu’il se retrouve dans des langues non affiliées, cela signifie que cette source détermine le parcours que ce grammème pourra suivre dans son développement sémantique, (Vettters, 2010).

2. Unidirectionnalité

Selon BPP,

“Even such changes arising by inferential mechanisms are predictable to a large extent and not reversible. Change by inference as well by generalization appears to be unidirectional”, (p13).

Le processus de grammaticalisation n’est pas sans conséquences : il s’accompagne d’une érosion sémantique et phonologique du mot source (“[...] there is abundant evidence for unidirectionality in the grammatical and phonological change that accompanies grammatization”, p13). Si l’on prend le cas d’ALLER, on constate qu’il a perdu dans certains cas son sens de déplacement spatial pour ne garder qu’un sens temporel de présent prospectif comme dans :

(137) Je *vais envoyer* un courriel à mon frère.

“For the evolution of grammatical material in general, then, we posit a direction characterizable as involving a series of developments by which the originally concrete and specific meanings associated with lexical material are gradually eroded, with the resulting grams displaying increasingly abstract and general meaning”, (p14).

3. Chemins universels de développement

Grâce aux deux hypothèses précédentes, BPP ont avancé l’idée de l’existence de chemins universels de développement :

“Any grammaticizations that begin with the same or similar source meaning can be expected to follow the same course of change”, (p14)

Et si une même grammaticalisation se produit dans différentes langues, la raison en est la suivante :

“We attribute the fact that certain grammaticization paths are common in diverse

genetic and areal groups to the existence of common cognitive and communicative patterns underlying the use of language”, (p15).

Puisqu'on part de l'hypothèse qu'il y a de nombreuses similitudes entre les langues, quel que soit leur degré de parenté, il semble logique que le développement de certains grammèmes se ressemblent.

4. Persistance de sens

D'après BPP, il y a persistance de certains sens, ou de certaines nuances de la signification du mot, longtemps après le début de la grammaticalisation :

“[...] we are not surprised to find that certain more specific semantic nuances of the source construction can be retained in certain contexts long after grammaticization has begun”, (p16).

Par ailleurs, la survivance du sens premier apparaît selon le contexte. C'est ce que remarquent BPP à propos de l'opposition *will/shall*. Alors que *will* est devenu la marque du futur au détriment de *shall*, on remarque que ce dernier convient davantage lorsqu'il s'agit de questions comportant la première personne du singulier. *Shall I call you a cab ?* est meilleur que *Will I call you a cab ?* :

“*shall* is more appropriate in first person questions because its obligation sense implies external imposition of duties ; thus the question can be construed as asking for confirmation from the addressee concerning the speaker's adoption of this particular responsibility. The same question with *will* sounds odd because the older 'desire' sense of *will* seems to come through, suggesting that the speaker is quite inappropriately asking whether s/he wants to call a cab”, (p16).

En revanche, *will* est mieux approprié quand le sujet est quelqu'un d'autre que celui qui pose la question : "The flavor of willingness is also present, but appropriate, when the subject is other than the questioner : *Will you call me a cab ?* vs *Will he call me a cab ?*", (p16).

5. Existence de couches

Selon BPP, une langue peut avoir plusieurs couches de grammèmes d'âges différents, lesquels co-existent et entrent donc en concurrence. De ce fait, ils expriment des notions sémantiques proches.

"[...] especially in domains such as the expression of future and modality, it is not unusual to find an array of grammaticized and grammaticizing constructions of different ages and sources sharing or competing for overlapping territories", (p21).

2.3.2 Mécanismes de changement sémantique

BPP développent largement ce qu'ils ont pu observer comme type de changement sémantique lors de la grammaticalisation. Mais avant toute chose, ils éclaireissent la notion de sens grammatical. Ainsi,

"Facts about grammaticization suggest that grammatical meaning is constituted from a set of diachronically related uses with meanings that are contextually determined to a large extent", (p281)

BPP se posent un certain nombre de questions soulevées par le processus de grammaticalisation, entre autres le pourquoi de ce processus (p282). Grâce à leurs recherches, ils ont dégagé cinq mécanismes de changement sémantique accompagnant la grammaticalisation : la métaphore, l'inférence, la généralisation, l'harmonie et l'absorption. Voyons chacun de ces phénomènes de façon précise.

2.3.2.1 Métaphore

BPP ont remarqué dans certaines grammaticalisations la présence d'un double processus : la métaphore et la métonymie (idée que l'on retrouve aussi chez Heine, Claudi et Hünne Meyer, 1991). S'appuyant sur les recherches de Heine, ils constatent que la métaphore est marquée par la rapidité tandis que la grammaticalisation est marquée par son caractère progressif. En raison de ce caractère graduel, il existe un second phénomène : la métonymie, renommée par BPP inférence. Le plus important d'après eux est le contexte :

“Heine et al. seem to be arguing that both metaphor and inference or context-induced reinterpretation are involved in all grammaticization changes. We, on the other hand, will argue that these are different mechanisms of change that occurs under different circumstances”, (p283).

Ainsi, ce sont les circonstances, le contexte, qui définissent s'il s'agit de métaphore ou d'inférence. BPP définissent ainsi ces deux termes :

“[...] metaphor is a mechanism of semantic change for lexical meaning and for grammatical meaning closer to the lexical end of the scale while inference is one of the mechanisms applicable to more grammaticized or more abstract meaning”, (p285).

La métaphore concerne une forme plus lexicale tandis que l'inférence concerne une forme plus grammaticale. Cette idée est partagée par De Mulder, entre autres, (2010) qui préfère parler d'inférence pragmatique. Nous y reviendrons dans une prochaine section.

2.3.2.2 Inférence

Cette notion d'inférence avait déjà été annoncée par Kuryłowicz ("The evolution of grammatical categories" in *Esquisses linguistiques* II, 1975). Kuryłowicz analyse l'origine du futur anglais *I shall write*, *I will write*, *I am going to write*. Selon lui, ces formes expriment à la base du présent c'est-à-dire qu'elles réfèrent au moment de l'énonciation et elles expriment le projet présent que l'on a de faire quelque chose dans le futur :

"They do not denote action, but obligation, desire or intention of action. Just as the present result of previous action supposes an action which has taken place before *the moment of speaking*, so the present desire of action suggests that the action itself will take place after the moment of speaking, i.e. in the future", (p61-62).

C'est en raison de ce lien entre le côté présent de l'énonciation et le côté futur de l'action annoncée que Kuryłowicz parle d'inférence :

"The inference therefore is that the expression of the future is permanently renewed by forms referring to the moment of speaking. The semantic shift *present* > *future* is to be explained by the fact that the original form denotes a *present obligation (or desire)* of action, not a *present action*", (p61).

Selon BPP, la métaphorisation et l'inférence sont les deux procédés qui accompagnent la grammaticalisation. La métaphorisation est traditionnellement vue comme étant la raison de la grammaticalisation d'une forme, mais BPP défendent plutôt une théorie en termes d'inférence.

"[...] the actual formation of metaphors is not the major mechanism for semantic change in grammaticization. Rather we see metaphor operating only on the more lexical end of grammaticization paths rather than propelling grams into the more and more abstract

domains of grammatical meaning”, (p25).

Ainsi, lors de la grammaticalisation, si un grammème est souvent employé dans un contexte où l’inférence peut exister, alors ce grammème va changer, se grammaticaliser et prendre le sens de cette inférence :

“In this type of change, a gram that often occurs in an environment in which a certain inference may be made can come to be associated with that inference to such an extent that the inference becomes part of the explicit meaning of the gram”, (p25).

BPP citent d’ailleurs l’exemple de *self* qui était employé dans un contexte réflexif et qui est devenu la marque de ce sens réflexif. Ainsi, il semblerait que, surtout dans les dernières étapes de la grammaticalisation, le contexte joue un rôle important dans le processus.

BPP insistent sur le rôle joué par le locuteur et celui joué par l’interlocuteur. Selon eux, l’inférence et l’implicature sont intimement liées :

“[...] inference and implicature are two sides of the same coin : the speaker IMPLIES more than s/he asserts, and the hearer INFERS more than is asserted. We refer to the relevant mechanism of change as inference because it appears to be the hearer-based strategy and the speaker’s sensitivity to the hearer’s needs that conditions the semantic changes in question”, (p285).

On en déduit donc, à la suite de Kuryłowicz que les éléments de la situation de communication jouent un rôle prépondérant dans l’inférence. Le contexte, selon les mots de BPP.

2.3.2.3 Généralisation

BPP se demandent si la généralisation est un changement ou le fruit d'un changement. Selon eux, la généralisation est

“[...] the loss of specific features of meaning with the consequent expansion of appropriate contexts of use for a gram”, (p289).

Ils parviennent à la conclusion qu'il s'agit d'un mouvement lent et progressif et qu'à ce titre c'est un mécanisme de changement. Le progressif et ce qu'ils nomment le *go-future* (autrement dit *aller* + infinitif) sont décrits comme de la généralisation. Ainsi, ils insistent sur le fait que le sens temporel était présent dès l'origine dans *be going to*, c'est pourquoi dans un exemple du type *We're going to Windsor to meet the King* “emphasizes the spatial but certainly makes a temporal statement as well”, (p292). Ce double sens, spatial et temporel, se retrouve dans notre PV ALLER dans des exemples du type *Je vais acheter une baguette*.

2.3.2.4 Harmonie

Selon BPP,

“As a mechanism of change, harmony would be restricted to cases in which the grammaticizing element had already lost most of its semantic content, because it must be interpreted as not contributing its own meaning to the clause”, (p293-294).

Ainsi, la notion d'harmonie, qu'il serait souhaitable de rebaptiser plutôt harmonisation, intervient quand le processus de grammaticalisation a déjà débuté : le grammème a déjà perdu une partie de son sens. Il s'agit alors d'harmoniser les usages de la langue en fonction d'une nouvelle forme grammaticalisée. BPP citent l'exemple de *should* qui trouve sa place dans une subordonnée modale, précisant

que c'est toute la phrase qui exprime la modalité, d'où le concept d'harmonisation, (p293). Enfin, il faut ajouter que cette notion constitue la dernière étape de la grammaticalisation ("This mechanism, then, applies only to the later stages of grammaticization", p294). Cela semble logique, puisque c'est une fois qu'un phénomène est installé et reconnu que les derniers changements interviennent. C'est le cas de la grammaticalisation, il est cohérent de dire que l'ensemble de la langue subit les derniers "réglages" permettant au nouveau grammème d'exister pleinement.

2.3.2.5 Conclusion du 2.3.2

En guise de conclusion, nous reprendrons le schéma récapitulatif de BPP, illustrant les divers mécanismes de changement intervenant aux différents stades de la grammaticalisation. Tout en soulignant une fois encore l'importance du contexte, BPP proposent le schéma suivant (p297) :

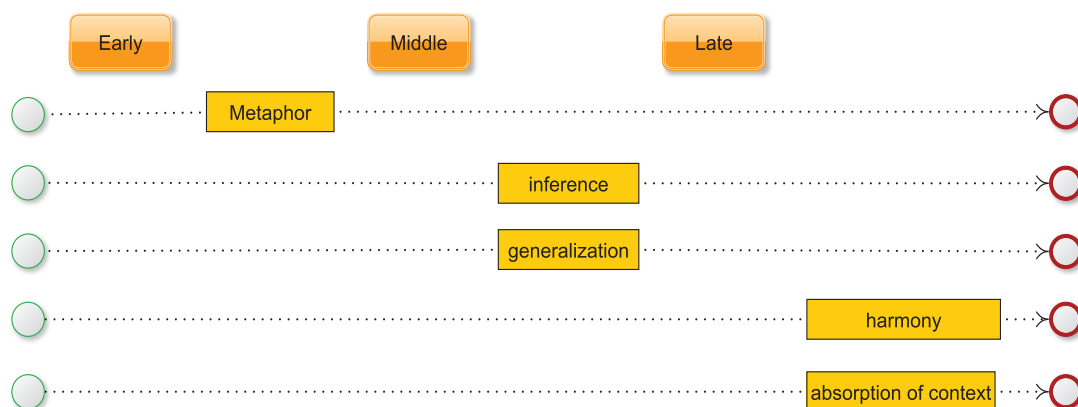


FIGURE 2.1 – La structure de la situation

Comme on peut le constater, ce schéma très clair permet d'établir le lien entre les différents mécanismes de changement et la diachronie, ainsi que l'importance du contexte. On comprend la succession d'étapes que connaît le grammème, celui-ci dépendant en dernier lieu du contexte. Il est vrai que c'est souvent l'usage qui légitime une forme.

Chapitre 3

L'affaiblissement sémantique

3.1 Transparence et autres appellations

Si les linguistes s'accordent à envisager la grammaticalisation comme source d'une perte de sens lexical, comme cause d'une désémantisation (Lehmann, 1995 : 127), ils ne sont pas pour autant d'accord sur l'appellation à lui donner. Ainsi, Bréal (1897 : 105) choisit les termes affaiblissement, déchéance, mais aussi décoloration du sens. Damourette & Pichon (1911-1940, tome V, §1603) qualifient cette perte de sens de sublimation sémantique (terme qui nous semble assez pompeux), suggérant un passage vers un nouveau sens, idéal cette fois. Or il sera bon de s'interroger, pour chacune des périphrases envisagées, sur le bénéfique, réel ou limité, dont a profité le verbe initial. Bien d'autres après eux se sont essayés au jeu de la nomination. Ainsi, Renault & François (2005) parlent de sclérose, Bourdin (2005 : 216) d'amenuisement ou de décoloration. Enfin, Peyraube (2002) parle de javellisation, terme qu'il traduit de *semantic bleaching* de Givón (1995 : 127).

Deux points communs réunissent ces appellations : d'une part, elles traduisent toutes un changement lexical, d'autre part, hormis la "sublimation sémantique", elles sont toutes négatives. La perte de sens subie semble affecter profondément le sens originel du verbe, d'où des termes forts, le plus marquant étant "sclérose". C'est pourquoi on dit que plus un verbe est grammaticalisé, plus il devient transparent,

c'est-à-dire dénué de son sens d'origine. Nous choisissons de nommer cette perte de sens *désémantisation* car il nous semble que c'est le terme le plus adapté à la notion de linguistique : il est le seul à indiquer clairement que c'est le sémantisme du verbe qui est atteint, ce qui n'est pas forcément le cas avec les autres termes. Meillet a lui aussi affirmé que le processus de grammaticalisation s'accompagne d'une perte de sens :

“La constitution des formes grammaticales par dégradation progressive des mots jadis autonomes est rendue possible par les procédés qu'on vient de décrire sommairement, et qui consistent, on le voit, en un affaiblissement de la prononciation, de la signification concrète des mots et de la valeur expressive des mots et des groupes de mots”, (1912 : 139).

Bourdin (2005 : 261) illustre avec justesse cette perte de sens. Il met en parallèle l'exemple suivant (qui exprime un déplacement) :

(138) Sarah *est venue dîner* à la maison.

dans lequel *venir* commute aisément avec *aller* ou *venir*, ce qui souligne la référence “au parcours d'une trajectoire qui, dans la mesure où un déplacement spatial ne saurait être instantané, s'inscrit indissociablement dans l'espace et dans la temporalité” ; et les exemples suivants :

(139) Ton frère *vient de partir*.

(140) Si le fils d'Arthur *venait à disparaître*, c'est son neveu qui hériterait.

Bourdin note que dans ces deux exemples, “cette référentialité duale subit [...] un processus d'amenuisement, si bien que du sémantisme de *venir* ne subsiste que la composante temporelle, abstraite de toute inscription spatiale”. Il est vrai que VENIR DE ne comporte que la composante aspectuelle d'accompli, de récent. Il n'est pas question ici de spatialité. Cette perte de sens conduit alors, dans un premier temps, à concevoir la grammaticalisation comme une amputation, comme un phénomène négatif.

Marcello-Nizia s'est aussi intéressée à l'affaiblissement sémantique et, s'inspirant

des travaux des années 1990, dresse un quadruple constat (2006 : 35) :

1. Il ne se produit non pas une désémantisation (partielle ou totale) mais un déplacement du sens, métaphorique ou métonymique.

Cette idée rejoint la théorie de BPP, à savoir que métaphore et métonymie constituent la première étape de la grammaticalisation. Il ne peut y avoir perte de sens total à proprement parler puisqu'une partie de ce sens subsiste, aussi minime soit-il.

2. Les constructions qui sont le résultat de ce transfert sont presque toujours plus larges et plus nombreuses que celles du lexème d'origine.

Si on prend le cas de *venir*, on constate qu'effectivement les périphrases sont multiples : *venir de*, *en venir à*, *venir pour*...

3. Il y a en fait non pas un affaiblissement, mais une redistribution du sens (Sweetser 1988 : 392 ; Hopper & Traugott 2003 : 88)

4. Le sens grammatical est parfois plus complexe que ne l'était le sens lexical originel : c'est le cas par exemple pour les prépositions issues de noms (Heine, Claudi & Hünemeyer 1991 : 109-113), ou pour les auxiliaires (Heine 1993 : 54).

Les deux derniers constats traitent l'affaiblissement sémantique comme étant une conséquence positive de la grammaticalisation. Au final, Marcello-Nizia perçoit la désémantisation davantage comme un enrichissement que comme une perte. C'est pourquoi elle parle de déplacement sémantique : le sens ne disparaît pas, il se déplace et bien entendu se modifie en même temps.

3.2 Le déplacement sémantique

D'après Marcello-Nizia (2006 : 37), trois types de déplacement sont possibles³² :

32. Précisons que Marcello-Nizia présente et définit ces déplacements sans les illustrer d'exemples.

1. la métaphorisation : c'est le type le plus fréquent, la métaphore est fondée sur une ressemblance fonctionnelle entre deux unités. Elle apparaît davantage comme l'un des résultats d'un changement que comme le moteur même du changement (cf. Traugott)
2. la métonymisation, les implicatures ou inférences suggérées : Traugott & Dasher "proposent un modèle selon lequel l'utilisation par les locuteurs-scripteurs (*speaker-writer*) des "inférences suggérées" par un lexème (employé dans un certain contexte) conduit ce lexème à acquérir une nouvelle valeur sémantique (liée à ce contexte précis), ce sens second existant aux côtés du sens premier".
3. la "subjectivation" (subjectification) : processus sémantique et pragmatique par lequel le locuteur "marque" son implication forte et guide en quelque sorte l'auditeur vers une interprétation décalée, non "primaire" de l'énoncé qu'il vient de produire.

Comme on peut le constater, ces trois types de changement ne sont qu'une variante des principes de BPP que nous avons expliqués dans une partie précédente. La subjectivation est un processus sémantique et pragmatique, ce que BPP traitent sous la notion de contexte : c'est ce dernier qui va orienter une forme grammaticalisée vers une certaine interprétation. C'est lui qui va formater, en quelque sorte, le sémantisme du grammème.

L'avantage de l'analyse de Marcello-Nizia est d'être illustrée grâce à un modèle en 4 phases (cf. TABLE 3.1) qui représentent ce déplacement sémantique (2006 : 260-261) :

- Phase I : montre l'état initial de A, la saillance est sur le premier élément.
- Phase II : montre l'état Ab. On peut ici rencontrer des "contextes ambigus qui peuvent générer par inférence une interprétation métaphorique".
- Phase III : montre l'état aB. Il y a déplacement de la saillance, qui se porte alors sur le verbe infinitif.
- Phase IV : montre l'état B. La nouvelle valeur, grammaticale, est nettement

séparée de l'ancienne, lexicale, au point que les deux valeurs peuvent coexister dans le même énoncé selon le principe d'anachronie développé par Hagège (1993)³³.

Grammaire : état		ALLER
A	La saillance est sur le premier élément : <i>x</i> .	Il va à Paris
Ab	La syntaxe permet l'ambiguïté.	Il va chercher un livre.
aB	La saillance se déporte sur le deuxième élément : la syntaxe n'a pas changé. Pour ALLER la syntaxe reste la même, mais la saillance porte sur DIRE et sa valence.	Il va dire son avis.
B	³⁴	Il va aller au cinéma.

TABLE 3.1 – Modèle en quatre phases de Marcello-Nizia

3.3 Le degré de grammaticalisation

L'un des objectifs de cette thèse est de définir le degré de grammaticalisation atteint par chacune des périphrases étudiées. Nous verrons qu'il varie en fonction des constructions de chacune d'elles. Dans cette section, nous aborderons brièvement les théories avancées concernant le degré de grammaticalisation avant de les développer pour chacune des périphrases.

Selon Marcello-Nizia (2006 : 43), si l'unité source et l'unité-cible peuvent se construire et apparaître côte à côte, comme c'est le cas dans :

(141) Je *vais aller* au cinéma.

(exemple dans lequel *vais* est l'auxiliaire du futur et *aller* est le verbe plein), alors on peut dire que la grammaticalisation est achevée. Hagège appelle d'ailleurs ce phénomène "preuve par anachronie" (*The proof by Anachrony principle*, 1993 : 200-202).

33. À cette ultime étape, on peut construire *Il va aller au marché*.

34. Cette case du tableau est vide. Pourtant on pourrait y écrire "nouvelle valeur grammaticale", par exemple.

Marcello-Nizia (2006 : 53) propose également trois règles pouvant justifier l'achèvement du processus de grammaticalisation :

1. lorsqu'un morphème a atteint un degré d'affaiblissement phonétique qui lui fait perdre toute autonomie (fusion ou cumul des marques). Ce qui peut arriver ensuite, c'est la disparition de la distinction ainsi marquée, dans les cas où elle cesse d'être marquée par ailleurs ou autrement. C'est le cas du genre neutre dans les langues romanes, ou encore du morphème de pluriel *-s* en français qui n'est plus que graphique (et n'est prononcé que dans de rares cas de liaison), alors qu'il est encore articulé dans les autres langues romanes qui l'utilisent ;
2. lorsqu'un morphème cesse d'exprimer la notion grammaticale qu'il marquait à l'origine : ainsi en français on peut estimer que l'article défini a atteint un stade pré-ultime, au sens où il peut marquer le générique - ce qui est un sens bien éloigné de la notion de définitude originelle ;
3. lorsque pour exprimer une notion grammaticale, il y a obligation à employer le nouveau morphème, et seulement celui-ci.

Ces critères concernent bien évidemment l'ensemble des entités ayant subi le phénomène de la grammaticalisation. Marcello-Nizia (2006 : 52) souligne que :

“Toute évolution peut s'arrêter dès la première étape du changement, c'est-à-dire au plus bas degré de grammaticalité : les exemples en sont nombreux ; ainsi en français les auxiliaires temporels ou modaux conservent une certaine autonomie et n'ont pas évolué en purs affixes (sauf dans le cas du futur synthétique où l'auxiliaire modal *habere* est devenu un affixe : *chanter-ai*).”

Les règles de Marcello-Nizia concernent donc d'autres phénomènes que ceux qui nous intéressent, mais ils présentent l'intérêt d'aborder quand même certains points de nos périphrases. ALLER et VENIR DE sont bien porteurs de leur sens originel,

à savoir le déplacement qui, de spatial, est devenu temporel, avec certaines persistances du sens de mouvement.

Il faut enfin souligner que certains lexèmes sont plus susceptibles que d'autres de connaître le phénomène de la grammaticalisation. Cette idée est expliquée par BPP selon qui certains verbes semblent posséder des propriétés sémantiques qui les rendent plus grammaticalisables que d'autres. Havu (2005 : 284, in Bat-Zeev...), s'appuyant sur les travaux de BPP déclare :

“Ainsi, *être* acquiert un statut de grammaticalisation complète dans 48 constructions, *aller*, *venir* et *finir* dans 16 cas chacun. Un verbe comme *commencer*, qui suivant d'autres critères pourrait être considéré comme un verbe auxiliaire, ne se grammaticalise complètement dans aucune des langues étudiées”.

Selon Heine (1993 : 29) ce sont les verbes qui possèdent un degré de généralité sémantique élevé qui se grammaticalisent en auxiliaires, autrement dit, les verbes compatibles sémantiquement avec le plus grand nombre de contextes. Il cite ainsi l'exemple d'*aller* et *venir* (BPP expliquent que ces verbes ne désignent pas de mouvement précis) qui ont un emploi assez vaste, ce qui n'est pas le cas de *nager* ou *tressauter* qui sont beaucoup plus restreints. Ce sont donc les verbes les plus expressifs qui ont le plus de difficulté à se grammaticaliser, comme s'ils étaient trop marqués par leur sens pour l'abandonner. *Aller* et *venir* possèdent certes un certain sens mais il est suffisamment général pour être ouvert aux changements et à l'ouverture vers de nouvelles constructions et donc de nouveaux sens.

3.4 Conséquences de la grammaticalisation

3.4.1 La désémantisation

Selon Lamiroy (in *Langages* 135), la grammaticalisation est associée à quatre paramètres : sémantique, morpho-syntaxique, morphophonologique et phonétique.

Les quatre critères sont de Heine (2003-2006 : 579) :

- desementization (or “bleaching”, semantic reduction : loss in meaning content ; (> semantics)
- extension (or context generalization) : use in new contexts where it could not be used previously (> pragmatics)
- decategorization : loss in morphosyntactic properties characteristic of the source forms, including the loss of independent word status (clitization, affixation) ; (> morphosyntax)
- erosion (or phonetic reduction), that is, loss in phonetic substance (> phonetics)

Elle précise que si ces paramètres sont en même temps corollaires l’un de l’autre, ils ne coïncident pas chronologiquement pour autant. La grammaticalisation s’accompagne de désémantisation (Damourette & Pichon, 1911-36) ou de javellisation (“semantic bleaching” de Lehman, 1982). Cela signifie qu’il y a perte progressive du sens plein de la forme lexicale au profit d’un sens fonctionnel, grammatical. S’inspirant de Traugott (1980 : 47), Lamiroy effectue une double mise en garde concernant ce point :

“L’appauvrissement sémantique n’est pas à concevoir en termes de pure perte, dans la mesure où il permet de passer d’un sens plus référentiel à un sens moins référentiel ou abstrait : d’une certaine façon, on gagne au change puisque la langue acquiert ainsi de nouveaux moyens linguistiques, qui renvoient moins au monde concret dont on parle qu’à l’organisation de celui-ci par le locuteur, en terme de modalité ou de temps, par exemple”.

Cette analyse rejoint celle de Marcello-Nizia qui conçoit la grammaticalisation non comme une perte mais comme un enrichissement. Il est vrai que même si une partie du sens disparaît, ce changement apportant de nouvelles constructions, apporte par là même de nouveaux sens. La désémantisation s'avère donc être un enrichissement plutôt qu'un appauvrissement. Il en est de même concernant les contextes d'emploi. Heine (1993 : 54) soulignait déjà que la désémantisation d'un élément linguistique entraîne un changement de point de vue de la distribution, qui peut également être considéré comme un élargissement plutôt qu'un appauvrissement. Lamiroy propose alors :

“[...] la désémantisation [...] signifie en même temps un enrichissement, car l'élément linguistique qui se généralise peut être utilisé dans plus de contextes au fur et à mesure que ses restrictions distributionnelles se diluent”

On ne peut qu'adhérer à cette remarque puisque l'ouverture à d'autres contextes engendre obligatoirement une multiplicité d'emplois.

3.4.2 Paramètre morphosyntaxique

Selon Hopper & Thompson (1984), la grammaticalisation implique une décatégorialisation. Concernant le verbe, il perd, selon Lamiroy, en capacité de sélection. Sa valence ou sa forme de subcatégorisation diminue ou finit même par disparaître. Bien entendu, le verbe reste verbe, même si en lui ajoutant un verbe infinitif il se transforme en périphrase verbale.

3.4.3 Paramètre morphophonologique

D'après Lamiroy :

“Un élément qui se grammaticalise tend à se transformer en un opérateur par rapport

à ce qui au départ était son complément, pouvant devenir ainsi un appendice morphologique de celui-ci”.

Ce qu'elle souligne ici, c'est le fait que l'élément grammaticalisé perd progressivement son autonomie et il se crée une relation d'interdépendance entre ce morphème et ce qui autrefois était son complément. Il est évident que si chacun des éléments de la périphrase conserve une certaine individualité, ils n'en sont pas moins indissociablement liés.

3.4.4 Paramètre phonétique

Partant du fait qu'un verbe qui se désémente perd de sa valeur informative et par conséquent se retrouve dans de plus nombreux contextes, Lamiroy relève une double corrélation. Premièrement, entre la valeur informative et la fréquence : les marqueurs grammaticaux s'emploient plus fréquemment que les lexèmes pleins. Cela semble logique puisque les contextes étant plus nombreux, il y aura davantage d'emplois de la périphrase. Deuxièmement, entre la fréquence d'usage et le volume phonétique : les mots les plus fréquents étant en général les mots les plus courts. Cependant, cette érosion ne concerne ni *aller* ni *venir*. Il n'y a érosion que dans des cas du type *amare+habebam* qui devient *aimer-ais*³⁵.

3.5 Conclusion du chapitre 3

Nous l'avons vu, la qualification de la perte de sens n'est pas la même selon les linguistes. Marcello-Nizia écarte cette conception du phénomène de grammaticalisation et lui préfère celle de déplacement sémantique. Nous conservons le terme *désémantisation*, même si nous reconnaissons la justesse des propos de Marcello-Nizia. Enfin, nous avons abordé les conséquences de la grammaticalisation et en

35. Je remercie Jacques Bres pour la justesse de cette remarque.

tirons les conclusions suivantes : la grammaticalisation n'est pas une perte de sens mais un enrichissement sémantique puisque le changement implique de nouvelles constructions et par conséquent de nouveaux sens. Elle crée une relation d'interdépendance entre les différents constituants de la PV et elle multiplie le nombre d'occurrences de la forme verbale initiale.

Chapitre 4

Conclusion de la Première partie

Cette Première partie fut l'occasion de définir les différentes acceptions du mot *temps* ainsi que les notions de mode d'action et d'aspect. Partant des travaux de Garey (1957) et de Vetters (1996), nous avons choisi de définir le mode d'action en tant que situation télique ou atélique. Nous avons choisi de définir ces situations à partir de l'analyse de Vetters (1996), lequel affine les catégories de Vendler. États, activités, accomplissements et réalisations sont les quatre types de situations possibles. Nous avons également abordé la notion d'aspect de phase grâce à laquelle Vet (2007) explique la conception sémantique du futur périphrastique.

Les différentes lectures de la définition de la PV nous ont amenée à distinguer clairement une vraie périphrase d'une simple construction verbale. Ainsi avons-nous dégagé six critères constitutifs de la PV : (i) la seule construction possible est auxiliaire + (préposition) + SV infinitif ou participe présent ; (ii) le second constituant est porteur du sémantisme de la PV ; (iii) le sens de l'auxiliaire s'efface à divers degrés ; (iv) il y a coréférentialité entre le sujet de l'auxiliaire et le sujet non exprimé du second constituant ; (v) les PV peuvent être aspecto-temporelles ou modales ; (vi) les PV (à l'exception d'ALLER) sont exclues du système de conjugaison.

Nous avons aussi arrêté avec précision ce que nous considérons comme auxiliaire. Nous adhérons à une vision maximaliste de la question et ne distinguons pas auxiliaire et semi-auxiliaire. En effet, à la lecture de nombreuses définitions de ces deux

termes et au vu d'un certain nombre d'exemples, il apparaît que cette distinction n'est pas toujours nette ni même justifiée. Il existe de très nombreuses similitudes entre ces deux termes, d'un point de vue sémantique comme syntaxique. C'est pourquoi nous considérons comme auxiliaire tout élément appartenant à une construction verbale dont le second constituant est un infinitif ou un participe présent.

L'étude de Gougenheim nous a permis d'avoir une bonne vision d'ensemble des PV même si certains points de son analyse nous semblent problématiques. Ainsi, on relève quelques erreurs d'interprétation (des occurrences sont traitées comme des PV alors qu'elles n'en sont pas) et on constate parfois une certaine confusion entre la forme et le contexte (ce qui amène Gougenheim à attribuer injustement des valeurs affectives aux PV).

Puis nous avons abordé la notion de grammaticalisation en nous fondant sur les analyses de Meillet, Kuryłowicz et BPP entre autres. Si Meillet (1912) fait figure de précurseur dans certains domaines (il est l'un des premiers à étudier la perte de sens et le changement de statut de l'auxiliaire), c'est Kuryłowicz (1975) qui explique le phénomène de grammaticalisation et la perméabilité entre lexique et grammaire. Nous avons aussi abordé l'étude de BPP (1994) qui ont émis plusieurs hypothèses à la grammaticalisation qui se sont révélées justes. Par ailleurs, ils ont choisi d'expliquer le changement sémantique subi en termes d'inférence, le contexte étant déterminant dans l'évolution d'une forme linguistique.

Enfin, nous avons choisi d'appeler le changement sémantique inhérent à la grammaticalisation la désémantisation. Cependant, nous n'entendons pas ce terme au sens strict puisque nous reconnaissons (en accord en Marcello-Nizia 2006) que cette désémantisation est plutôt un déplacement de sens qui crée de nouvelles formes linguistiques et par là même de nouveaux sens.

Deuxième partie

Les périphrases construites avec *aller*

Maintenant que nous avons présenté et discuté certaines théories que recouvre le phénomène de grammaticalisation, nous allons pouvoir analyser les périphrases choisies et la première d'entre elles est ALLER. La particularité de celle-ci est que le verbe introduit pas l'auxiliaire *aller* n'est pas qu'un infinitif : ce peut aussi être un participe présent, alors que seul l'infinitif est autorisé pour VENIR DE et ÊTRE EN TRAIN DE. Nous allons dans un premier temps présenter les diverses constructions possibles qui accompagnent *aller* en tant qu'auxiliaire, et ce dans une perspective diachronique. Nous présenterons donc les cas constitués du participe présent et ceux constitués de l'infinitif mais également les formes prépositionnelles (*aller pour, aller jusqu'à*). Dans un deuxième temps, nous aborderons la problématique de l'auxiliarisation, en interrogeant notamment la relation auxiliaire-auxilié mais aussi les phénomènes de grammaticalisation et donc de désémantisation, la question de la transparence de l'auxilié et enfin la conjugaison restreinte de l'auxiliaire. Enfin, le dernier chapitre fera l'objet d'une recherche approfondie sur le changement de statut de la PV, qui a acquis de nombreuses valeurs temporelles (le futur étant la principale) au point qu'ALLER peut désormais être intégré au système verbal français et donc être considéré comme un temps verbal à part entière.

Chapitre 5

Évolution formelle et sémantique

5.1 *aller* + participe présent

Le premier constat est que le relevé est assez maigre, tant dans notre corpus que dans les articles consultés. Nous nous appuyons donc sur deux sources, notre corpus et Gougenheim (1929) et notamment la partie concernant les périphrases duratives. Nous procédons à une présentation diachronique qui mêle notre relevé au sien. À l'origine, *aller* + ppr est très présente mais contrairement à ce que Gougenheim proposait (cf. 1.4.1. de cette thèse), ce n'était pas souvent sous forme de PV, mais plutôt comme simple construction verbale exprimant le mouvement. Quelques tournures exprimant l'idée de parler (accompagnées de verbes de parole) peuvent néanmoins être considérées comme des PV. Ainsi propose-t-il *aller saluant, aller devisant, aler disant, aller criant, aller sarmonant...* Le participe présent évoque bien l'idée de parler. Ces exemples sont issus du XIIe siècle et peuvent être enrichis des suivants :

(1) De noz Franceis *vait disant* si mals moz (*Chanson de Roland*, XCIII, v1190)

(2) Seignors barons, n'en *alez nespesant* (*Chanson de Roland*, XCIII, v1472)

Toujours au XIIe siècle, Gougenheim constate que le gérondif évoque également l'arrêt du mouvement, le retard, l'attente, le sommeil avec des constructions du type *aler demorant, aler arestant, aler sommeillant...* Ces cas constituent pour lui

la preuve de l'effacement total du sens propre *d'aller*. Cela semble juste, notamment avec les deux exemples suivants :

(3) Puis n'*ala* guaires *demorant*. (*Quête du Graal*, v742)

(4) Pur qu'*alez arestant*? (*Chanson de Roland*, CXXXIV, v1783)

Gougenheim a constaté un net recul de l'emploi de la PV au XIII^e siècle, très certainement, d'après lui, à cause d'une lassitude face à cet emploi. Nous avons trouvé certaines occurrences :

(5) A ce *va* li freres *pensant*. (Rutebeuf, *Le dit de Frère Denise le Cordelier*, v109)

(6) Que vos *iroie* ge *dizant*. (Rutebeuf, *Le dit de Frère Denise le Cordelier*, v 161)

(7) Que vos *iroie* je *disant*

Ne lors paroles *devisant*? (Rutebeuf, *Le dit de Frère Denise le Cordelier*, 325-26)¹

(8) Que vos *iroie* plus *rimant*? (Rutebeuf, *La vie de Sainte Marie l'Egyptienne*, v986)

(9) Je dis que Riquiers soit pelés

Et qu'il n'ait nul cavel devant.

De l'autre, qui se *va vantant*

D'aller a l'escole a Paris (Rutebeuf, *La Halle*, v682-85)

Les exemples cités sont tous constitués de l'auxiliaire *aller* et d'un verbe de parole. On sent qu'il y a un changement dans la construction de la PV qui ne semble accepter que ces verbes en particulier.

Au XIV^e siècle, Gougenheim relève une vraie PV utilisée pour la défense : *Fame, ne va pas esmaiant*. Nous n'avons pas trouvé trace de ce type de construction dans notre corpus. Il en est de même pour le siècle suivant pour lequel nous n'avons pas trouvé d'exemple. En revanche, on relève quelques exemples intéressants au XV^e siècle. Tous sont issus de *L'Adolescence clémentine* de Marot et sont surtout constitués d'un verbe de parole :

1. On note dans cet exemple l'élision d'*iroie* devant ou derrière *paroles*, pourtant il s'agit bien ici d'une PV.

- (10) Voyant aussi, qu'en mes œuvres et dits
J'allais blâmant d'amour tous les édits. (*Le temple de Cupido*, v23-24)
- (11) Et crois qu'en vain je la *vais réclamant*,
 Car là-dedans je vois un fol amant.
 Qui va choisir une dame assez pleine
 De grand beauté... (*Le temple de Cupido*, v447-450)
- (12) En sa justice en guerre la paix fait,
 Tant que chacun *va disant* (en effet) (*Epîtres* III, v117-118)
- (13) Ce rimailleur, tant *s'allai enrimant*,
 Tant rimassa, rima et rimonna... (*Epîtres* VII, v24-25)
- (14) Et plus reclus qu'un vieil corbeau en cage,
 Jamais d'autrui ne tiennent bon langage,
 Toujours s'en *vont songeant* quelque finesse (*Ballade* I, v18-20)
- (15) Voyant refus, qui par dures alarmes
Va incitant l'œil des Amants à Larmes (*Le temple de Cupido*, v425-426)
- (16) Ainsi sans cesse, à mal *va incitant*
 Par nouveaux arts mon cœur peu résistant. (*Oraison contemplative*, v23-24)

Même si on peut apporter quelques occurrences, leur faible nombre atteste la disparition progressive de la forme qui par ailleurs ne semble exister que dans la poésie, ou du moins dans un langage soutenu. Nous n'avons pas trouvé d'occurrences au XVIIe ni au XVIIIe siècle.

Au XIXe siècle, nous avons trouvé deux occurrences :

- (17) *J'allais* (en me contentant plus d'une perception) *la lisant* en fin de vers, et, une fois, comme un essai, *l'adaptant* à mon parler ; bientôt la prononçant avec un silence après "Pénultième" [...]. (Mallarmé, *Le démon de l'analogie*, p417)
- (18) Harcelé, je résolu de laisser les mots de triste nature errer eux-mêmes sur ma bouche et j'*allai murmurant* avec l'intonation susceptible de condoléance [...]. (Mallarmé, *Le démon de l'analogie*, p417)²

2. On constate cependant que l'interprétation de cet exemple est ambiguë : on hésite entre une

Une fois encore, on constate que le registre de langue est très soutenu, poétique. Le faible nombre d'occurrences souligne l'emploi particulier de cette tournure qui n'apparaît que lorsqu'il y a un certain effet de sens recherché, à savoir une certaine préciosité de la langue. Cela peut être une hypothèse expliquant la rareté de la forme, laquelle n'apparaît d'ailleurs qu'une seule fois dans notre corpus du XXe siècle et que l'on trouve chez Gougenheim sous la forme *aller augmentant*, *aller diminuant* (*Le mal va augmentant*), c'est-à-dire uniquement lorsqu'il y a variation d'intensité.

(19) Mais si la déception *allait croissant* ainsi que sa colère et son dégoût, ils ne diminuaient en rien ses exigences. (*Un Barrage contre le Pacifique*, p179)

Enfin, nous terminons sur Leeman (2005 : 362-364) qui, s'appuyant sur Damourrette et Pichon (1911-1940) qui relèvent 5 emplois de l'auxiliaire *aller* tant suivi de l'infinitif que du participe présent, propose l'emploi duratif avec des exemples tels que *Il va répétant que tout le monde lui en veut*. Il semble que dans cet exemple, ce soit plutôt un aspect itératif qui s'exprime grâce au participe présent *répétant*. Le deuxième emploi est celui dit de la progression concomitante de deux procès, illustré par l'exemple *Les difficultés vont s'aggravant*. Il faut comprendre que les deux procès sont d'une part l'existence de difficultés et, d'autre part, leur aggravation. Cette approche semble un peu trop développée : l'évocation de deux procès semble superflue. On peut s'en tenir à la notion de progression. Quoi qu'il en soit, l'aspect itératif et la progression concomitante de deux procès expriment différents sens de la périphrase.

Aujourd'hui, on peut dire qu'*aller* + ppr semble archaïque car très peu usité. On ne le trouve que dans certaines constructions précédemment citées et on peut même penser qu'à plus ou moins long terme, cette périphrase disparaîtra totalement pour toutes les raisons invoquées.

vraie PV et une construction exprimant le déplacement. Il nous semble que les deux lectures sont possibles.

5.2 *aller* + infinitif

Le sens du verbe *aller* est le suivant : “Marque le déplacement d’un lieu dans un autre (emplois aux sens propre et métaphorique)” (*Petit Robert*). En s’intégrant dans une PV, il devient auxiliaire et conserve ainsi tout ou partie de son sémantisme. L’essentiel concernant cette PV est de toujours bien distinguer le sens spatial du sens véritablement périphrastique. Comme nous l’avons vu dans le premier chapitre, il existe des exemples clairement spatiaux, d’autres clairement aspectuels. Ainsi, on a respectivement les sens spatiaux et aspectuels :

- (20) Ah! Puisqu’il faut partir, partons sans lui déplaire
Retirons-nous, sortons, et, sans nous découvrir,
Allons loin de ses yeux l’oublier, ou mourir. (*Bérénice*, I, 2)

Dans l’exemple suivant, le sens de *va crever* est celui d’un présent prospectif :

- (21) Je crois que c’est fini, dit Joseph, il *va crever*. (*Un Barrage contre le Pacifique*, p20)

5.2.1 Une évolution en 4 phases

Il existe quatre phases distinctes dans le développement de la construction de cette PV (Vetters & Liere 2010). En réunissant des éléments d’analyse trouvés dans Gougenheim (1929), Flydal (1943), Werner (1980), Vet (1993) et De Mulder (2010), on peut distinguer les phases d’évolution suivantes :

1. Dans les textes les plus anciens, ALLER a son sens lexical de déplacement spatial.

- (22) Que je m’*iré combattre* a lui [...]. (*La Quête du Graal*, v2084)

2. À partir du XIVe siècle, le sens périphrastique commence à se développer³. En

3. Nous n’analyserons pas ici l’emploi (éphémère) d’ALLER à valeur de prétérit ou de présent historique, qui est attesté dès le XIVe siècle (cf. l’exemple de Gougenheim (1929 : 95) *Ce chevalier eut sa première femme qu’il aima à merveilles. Si va advenir que la mort, qui tout prent, la print.*, La Tour-Landry). Contrairement au catalan (cf. Barceló et Bres 2006 : 169), le français n’a pas gardé cet emploi.

moyen français, le sens de postérité apparaît surtout lorsque le verbe est utilisé à la première personne (cf. Gougenheim 1929, Werner 1980 : 133 et Wilmet 1970).

(23) Ces lettres s'adressent à moy,

Je les *vois ouvrir* et puis *lire*. (*Farce* 11, 49/50 exemple cité par Werner 1980 : 153 puis par De Mulder 2007)

Selon De Mulder (2010) qui se fonde sur Detges (1999), le rapport entre la première personne et le futur réside dans l'intention : *je vais le faire* est très efficace comme engagement. Werner (1980 : 154) et Vet (1993) insistent sur le fait qu'à l'origine la périphrase n'est pas un futur, mais un présent auquel s'ajoute une valeur aspectuelle : il s'agit de l'intention présente de faire quelque chose dans un avenir plus ou moins proche. Cependant, il nous semble qu'il s'agit davantage d'une valeur modale que d'une valeur aspectuelle.

3. Du moment où la périphrase ALLER permet d'exprimer une action future, elle va élargir ses contextes d'emploi et s'utiliser également dans des contextes où il n'y a plus d'intentionnalité, par exemple en se combinant avec des verbes d'action exprimant des actions non contrôlées par l'agent (24) ou des verbes avec un sujet inanimé (25) :

(24) Par deffaulte de patience,

Tu *vas perdre* ta conscience (*Mor. de Char.*, Gougenheim 1929 : 98 ; Detges 1999 : 42 ; De Mulder 2007)

(25) Et encores, pour plus enrager et engreger son mal, une toux le *va prendre*, si grand et horrible que merveille... (*Cent nouvelles nouvelles* 72, 57-59, Werner 1980 : 137 ; De Mulder 2007)

De Mulder signale à juste titre qu'on retrouve ici le sens de présent prospectif, tel qu'il est décrit, entre autres, par Vet (1993 : 74) :

(26) C'est alors qu'il ressentit une douleur insolite, mortelle à son côté gauche. Une main lui prenait le cœur, le lui froissait avec lenteur - puis brutalement le comprimait comme un fruit dont on veut exprimer le jus [...]. Les deux mains

au côté, le marquis cherchait la poigne invisible pour en desserrer l'étreinte. Il râlait. "Je vais mourir/* ?mourrai." (M. de Saint Pierre, *Les Aristocrates*, exemple cité par Schroot 2001 : 160)

- (27) (a) Je vois que Pierre *se fâchera*.
 (b) Je vois que Pierre *va se fâcher*.

Le contraste entre *je vais mourir* et *je mourrai* dans (26) montre que le présent prospectif ne se confond pas avec le futur. Dans le contexte en question, seul *aller* convient, dans la mesure où seul *aller* permet d'exprimer la prospection à partir de la situation présente du locuteur, tandis que le futur simple introduit une rupture par rapport à la situation d'énonciation, incompatible avec la menace de mort imminente ressentie par le locuteur au moment présent⁴. Dans (27), le choix entre *se fâchera* et *va se fâcher* détermine l'interprétation de *voir*. Dans ce contexte, seul avec ALLER, *voir* signifie la perception visuelle ; avec le futur simple, *voir* peut être paraphrasé par *comprendre, réaliser*.

4. Finalement, comme Flydal (1943 : 42) le signalait déjà, l'expression du présent prospectif tendra à se confondre avec celle du futur. En français contemporain, ALLER se combine couramment avec des compléments de temps référant au futur, comme on le constate dans (28) et (29) :

- (28) Car enfin, le 15 décembre prochain, sauf erreur, nous *allons* encore, à l'échéance, *envoyer* à travers l'Atlantique une somme énorme. (*L'Œuvre*, 2/7/1932, ex. cité par Flydal 1943 : 45)
- (29) Et je suis là, et j'attends, et l'autre est vivante encore, au fond de sa chambre, et tout à l'heure elle *va crier*. Elle *va crier* comme une bête. (Sartre, *Les Mouches*, début du deuxième tableau de II, II, 7)

4. Nous développerons largement dans une section suivante le contraste entre le présent prospectif et le futur simple.

5.2.2 Les différentes acceptions d'*aller* en tant qu'auxiliaire

S'appuyant sur Damourette et Pichon (1911-1940), Leeman (2005 : 362-364) développe les 5 emplois répertoriés de l'auxiliaire *aller*. Nous avons vu précédemment ceux concernant le participe présent. Il nous en reste donc trois.

5.2.2.1 L'ultérieur

aller perd sa valeur de déplacement effectif dans l'espace mais "garde sa valeur de "sens du mouvement", transposée à vrai dire sur la ligne métaphorique du temps, puisqu'il n'y a plus de déplacement spatial", (Damourette et Pichon, 1911-1940, §1645).

D'après Leeman (2005 : 362) :

"le "sens du mouvement" est conservé dans la mesure où, indiquant le futur, *aller* note une progression temporelle s'éloignant du présent du locuteur, de la même façon que, au sens locatif, *aller* suppose un éloignement par rapport au lieu où se trouve le locuteur. Il en va de même pour *s'en aller* dans un emploi tel que *Je m'en vais vous en raconter une bien bonne*".

Il semble problématique de conserver la notion de mouvement lorsque l'on parle de futur. Certes, le futur évoque une avancée temporelle vers l'ultérieur, on ne peut nier qu'il y aura un certain laps de temps parcouru. Mais la confusion risque de s'installer si l'on ne distingue pas clairement le déplacement spatial, qui ne concerne pas les PV, et le déplacement temporel qui lui concerne bien les PV. C'est pourquoi l'appellation choisie par Leeman est correcte puisqu'elle s'inscrit dans le temporel.

5.2.2.2 L'extraordinaire

Selon Leeman (2005 : 363),

“*aller* présente le procès comme l’irruption de quelque chose d’inattendu et de préjudiciable : *Il est allé lui dire qu’on ne voulait pas d’elle./Et s’il allait pleuvoir ?* Dans cet emploi d’auxiliaire, *aller* garde du sens plein celui de l’élan qui préside au déplacement ; on n’a ni mouvement spatial ni modification temporelle, puisque les périphrases verbales [des exemples précédents] équivalent en ce point [aux exemples suivants] : *Il est allé lui dire = il lui a dit et allait pleuvoir = pleuvait*”

Avant toute chose, il faut signaler qu’*il est allé lui dire* évoque davantage un déplacement que l’extraordinaire, ceci étant renforcé par l’emploi du passé composé. Ainsi, si nous acceptons sans condition *Et s’il allait pleuvoir*, nous émettons une réserve quant à l’autre exemple donné par Leeman.

Dans le sens d’extraordinaire, on peut proposer aussi :

(30) *Allez-vous nous laisser à présent ? Je n’ai pas affaire à vous.* (*Huis Clos*, 5)

(31) *Que vas-tu chercher sur mes lèvres ? L’oubli ?* (*Huis Clos*, 5)

(32) Bouzigue ouvrit des yeux énormes : “Vous n’*allez* pas me *dire* que vous allez à la Treille ? (exemple issu de Schrott 2001 : 159)

Le point commun que l’on relève consiste en une certaine emphase. Ces différents exemples expriment une certaine exaltation de la part de locuteur, ce qui coïncide assez justement avec la notion d’extraordinaire, à savoir un fait inattendu et préjudiciable. Nous pouvons également citer Schrott (2001) qui traite l’emploi modal du futur périphrastique. Cette valeur est nommée l’allure extraordinaire. À partir de l’exemple [(32)], elle explique (2001 : 59) que

“Dans ce petit dialogue, Bouzigue déduit des réponses de ses interlocuteurs qu’ils pensent aller jusqu’à la Treille. Un voyage si long surprend Bouzigue. Une telle intensité, une telle

attitude lui paraissent tout à fait extraordinaires dans le sens qu'elles ne correspondent pas à ses attentes et à l'ordre attendu des choses.”

5.2.2.3 La sporadicité

Leeman définit cette acception de la sorte :

“balancement contradictoire entre deux procès opposés tout en véhiculant l'idée de leur imprévisibilité : *Un jour il va te dire bonjour, le lendemain il ne va même pas te reconnaître*”, (2005 : 364).

Nous rejetons cette acception car la sporadicité ne vient pas d'*aller* mais plutôt des circonstants de temps *un jour* et *le lendemain*. D'ailleurs, si on remplace les PV par les verbes pleins conjugués, on obtient *Un jour il te dit/dira bonjour, le lendemain, il ne te reconnaît/reconnaîtra même pas*. En supprimant la PV, on ne supprime pas l'expression de la sporadicité. Ceci montre que ce n'est pas *aller* qui est en cause. Ainsi, cette acception d'*aller* nous semble irrecevable.

5.2.2.4 Bilan

Leeman (2005 : 363) cite le TLF pour qui ALLER recouvre trois définitions :

- “sens futur” (*Il va pleuvoir, Elle va pour sortir*)
- “action imminente manquée” (*aller* est alors à l'imparfait : *J'allais sortir [...]/J'allais pour l'embrasser quand...*)
- “action imminente redoutée” (avec *si + aller* à l'imparfait : *Et s'il allait pleuvoir ?*)

On constate plusieurs faits intéressants. Tout d'abord, le TLF donne indistinctement pour le sens futur des constructions prépositionnelles ou non. La préposition *pour* est ainsi couramment utilisée dans ce sens de futur, lui conférant alors un statut de préposition invisible puisque inutile quant au sens de l'énoncé. C'est ce que nous avons constaté dans notre corpus, nous développerons cette idée dans une section

suivante consacrée aux constructions prépositionnelles d' ALLER. Deuxièmement, le TLF parle d'action imminente manquée, l'auxiliaire étant obligatoirement conjugué à l'imparfait. Nous avons également constaté cette particularité dans notre corpus :

(33) Le café fut servi sur le vigneau et les messieurs *allaient commencer* une partie de boules, quand ils virent en face derrière la claire-voie un homme qui les regardait. (*Bouvard et Pécuchet*, p98)

(34) [...] et un jour qu'ils venaient de voir le menhir du Passais, ils *allaient s'en retourner*, quand leur guide les mena dans un bois de hêtres [...]. (*Bouvard et Pécuchet*, p163)

La PV n'est pas le seul moyen pour évoquer cette action imminente manquée. Si on les remplace par l'infinitif régime conjugué, ça fonctionne aussi :

(33') Le café fut servi sur le vigneau et les messieurs *commençaient* une partie de boules, quand ils virent en face derrière la claire-voie un homme qui les regardait.

(34') [...] et un jour qu'ils venaient de voir le menhir du Passais, ils *s'en retournaient*, quand leur guide les mena dans un bois de hêtres [...].

Troisièmement, le TLF parle d'action imminente redoutée, quand Damourette et Pichon (1911-1940), Leeman (2005) et d'autres parlent d'extraordinaire. Le TLF précise qu'on a l'emploi de l'imparfait, ce qui lui confère le statut de seul temps autorisé. Or, nous avons vu dans les exemples précédents (Leeman et corpus), qu'on peut tout aussi bien avoir un impératif présent :

(35) Vous *n'allez pas* me chicaner pour une question de vocabulaire? (*Huis clos*, p1)

qu'un présent de l'indicatif (*Que vas-tu chercher sur mes lèvres?*). La conjugaison n'est pas restreinte au seul imparfait.

Nous allons à présent aborder l'étude de Larreya qui recense les divers emplois grammaticalisés de la périphrase. Ce sera pour nous l'occasion d'établir la liste des emplois d'ALLER, liste qui se veut exhaustive.

5.2.3 Emplois grammaticalisés d'ALLER

Nous allons prendre comme support de recherche l'article de Larreya (2005) qui présente une liste des emplois grammaticalisés d'ALLER. Cette étude se veut très complète et paraît être l'une des plus abouties concernant notre périphrase. On retrouve chez Larreya des notions déjà présentes chez d'autres, et notamment Damourette et Pichon (1911-1940) qui semblent être sa principale source d'inspiration. Ainsi, on retrouve les notions d'allure extraordinaire, mais aussi de futurité (l'ultérieur chez Damourette et Pichon). Larreya apporte également d'autres notions très intéressantes. Notre démarche sera la suivante : nous allons présenter le classement proposé par Larreya puis nous analyserons notre corpus, afin de confirmer ou d'infirmer ses hypothèses, mais aussi de les compléter éventuellement. À la fin, à partir des théories de Leeman (vues précédemment) et de celles de Larreya, mais aussi de nos propres observations, nous établirons une liste la plus complète possible des différents emplois recensés d'ALLER. Bien entendu, nous restons dans une hypothèse diachronique.

D'après Larreya (2005 : 342-343), ALLER exprime un sens fondamental dont sont issus un certain nombre d'effets de sens. Sa théorie se décompose en trois points :

- ALLER exprime fondamentalement un mouvement (métaphorique) vers la réalisation d'un événement.
- Ce mouvement est présenté comme ayant pour origine des circonstances existant au moment de référence initial. Il faut néanmoins préciser que les circonstances existent bien au moment de référence initial, mais le mouvement peut avoir commencé avant ce moment de référence, (ex : *Il y a une galaxie qui va entrer en collision avec la nôtre.*)

Larreya ajoute que le mouvement de la galaxie est un moment de référence qui est le moment présent, mais il est implicite qu'il a commencé avant. Effectivement, la galaxie a déjà parcouru une partie du trajet suffisamment éloquente pour que l'on sache prédire la collision avec l'autre galaxie.

- ALLER est une forme factuelle, autrement dit, le mouvement est présenté comme conduisant de façon probable à la réalisation de l'événement. Larreya justifie cette donnée via l'exemple ??*Il va pleuvoir, mais s'il ne pleut pas, je tondrai ma pelouse*. À partir du moment où l'on dit *il va pleuvoir*, cela signifie qu'il y a suffisamment d'indices fiables (le ciel gris, de gros nuages...) pour assurer la réalisation effective de l'événement. Larreya propose l'alternative suivante : - *Tu penses qu'il va pleuvoir ?/- C'est probable, mais s'il ne pleut pas, je tondrai ma pelouse* dans laquelle on n'est pas certain qu'il pleuve. Dans ce cas, on peut proposer l'alternative contraire (il ne pleuvra pas) sans que cela conduise à un énoncé inacceptable.

Le sens fondamental d'ALLER est bien le cheminement vers la réalisation d'un événement. Bien entendu, il se peut que la réalisation ne soit pas effective parce qu'elle a été contrariée par un événement extérieur :

- (36) [...] et un jour qu'ils venaient de voir le menhir du Passais, ils *allaient* s'en retourner, quand leur guide les mena dans un bois de hêtres [...] (*Bouvard et Pécuchet*, p163)

Les personnages étaient sur le point de partir quand on les a détournés de leur chemin. Sans cette intervention extérieure, ils auraient mené à son terme la réalisation de l'événement, à savoir s'en retourner. Outre ce sens fondamental, Larreya propose six emplois grammaticalisés de la périphrase : la futurité, les valeurs directives, la valeur de conjecture, la valeur de caractérisation, la valeur de narration. Il analyse également le concept d'allure extraordinaire. Nous allons présenter les définitions proposées pour chacune d'elles puis nous analyserons les exemples relevés dans notre corpus.

D'après Larreya, les valeurs directives, celles de futurité, de conjecture, de caractérisation et de narration ont toutes un point commun :

“[elles] se distinguent à la fois de l'allure extraordinaire [...] et des emplois spatiaux d'ALLER par la restriction morphosyntaxique suivante, qui est bien connue : ils excluent l'emploi

de l’auxiliaire *aller* à des formes autres que le présent ou l’imparfait de l’indicatif”, (2005 : 343).

Nous allons maintenant présenter les définitions de chacune de ces valeurs et nous verrons, grâce à nos propres exemples, si les propos de Larreya sont avérés ou non.

5.2.3.1 La futurité

“Référence à l’avenir associée à une valeur de vérité qu’on peut appeler le “certain” ; cette valeur de vérité se distingue du “vrai” par le fait qu’elle est obtenue de façon indirecte et n’est pas présentée comme constatée ou constatable, mais elle a cependant un caractère “fort”, et s’oppose aux valeurs de vérité “faibles” attribuées à l’événement par des formes comme *Il est possible qu’il vienne demain* ou *Sa venue demain est très probable*”, (2005 : 338).

Larreya associe à cette valeur de futurité celles de prédiction et/ou de volonté. Plusieurs notions entrent donc en jeu, et de manière indissociable : le fait que l’événement ait lieu dans un certain avenir et qu’il soit énoncé une fois passé par le filtre d’une subjectivité qui le présente comme vrai, ou tout du moins comme extrêmement probable. Larreya renforce sa théorie grâce aux exemples suivants :

(37) Il y a une galaxie qui *va entrer* en collision avec la nôtre dans pas tout à fait trois milliards d’années. (France Inter, 6 mars 2002)⁵

D’après Larreya, l’appellation futur proche, parfois utilisée pour ALLER, est ici inappropriée. Il lui préfère celle de prédiction. En effet, le laps de temps est énorme (trois milliards d’années) et donc incompatible avec la valeur de futur proche. Celle de prédiction semble plus juste, puisqu’elle intègre le fait qu’il y a un certain nombre d’indices suffisamment éloquentes pour émettre l’hypothèse de cette collision. Larreya propose l’exemple suivant auquel il associe la valeur de volonté ou d’intention :

(38) Ils la gardent bien longtemps [...]. Je *vais aller voir* les infirmières. (Pierre Péju, *La Petite Chartreuse*, p41)

5. Cet exemple illustre parfaitement la notion de présent prospectif.

La notion de futurité ne doit pas être confondue avec le futur. Il distingue les deux notions de la sorte : la futurité concerne les “cas dans lesquels il y a à proprement parler une référence à l’avenir (autrement dit une référence à un moment ou une période situés après le moment de l’énonciation), (2005 : 340)”. Le futur, quant à lui, concerne “les formes qui situent l’événement dans un “après” relatif à un repère temporel qui n’est pas le moment de l’énonciation”, (2005 : 340). Il illustre cette dernière notion avec l’exemple suivant : *Quand il va pleuvoir, on voit les montagnes comme si elles étaient tout près.* (conversation). Cet exemple situe “l’événement dans un “après” qui [...] est repéré par rapport à un moment non défini et itéré”, (2005 : 340). On comprend alors que cela implique l’existence de deux repères temporels :

“[...] le premier, que j’appellerai le *repère initial* (ou *moment de référence initial*), est le moment à partir duquel la futurité ou l’ultériorité est établie ; le second, que j’appellerai le *repère événementiel* (ou *moment de référence événementiel*) concerne l’événement futur ou ultérieur. (Il va de soi qu’à ces deux repères fondamentaux peuvent s’ajouter d’autres repères. Le repère initial peut également être dédoublé, comme dans *T’inquiète pas, je vais te l’envoyer dès que je l’aurai dans ma boîte de réception*)”, (2005 : 340).

Afin de résumer toutes ces données, on peut reprendre cette analyse de Larreya :

“On ne peut nier le caractère temporel de l’effet de sens [des emplois de futurité]. À la base de cette temporalité, toutefois, il existe une opération de pensée de nature modale : la périphrase exprime un mouvement qui a pour origine soit une volonté (ou une intention) soit un ensemble de faits dont la conséquence inéluctable sera, du moins dans la partie langagière, l’accomplissement de l’événement représenté par le verbe à l’infinitif”, (2005 : 343).

Pour résumer, la futurité exprime bien évidemment une valeur temporelle (la tension de l’événement vers l’avenir) à laquelle est associée indéfectiblement une valeur modale de volonté ou de prédiction. Cela implique l’existence de deux repères tem-

poriels (au moins) : le repère initial et le repère événementiel. Nous allons à présent discuter cette théorie en analysant les exemples relevés dans notre corpus.

Discussion

Nous proposons les exemples suivants :

- (39) [...] pensez que vous *allez perdre* cette réputation que vous vous êtes acquise. (*La Princesse de Clèves*, p64)
- (40) On a soupçonné que ce portrait m'appartenait ; ainsi, je pense qu'on *va tout découvrir* ... (*Les fausses confidences*, III, 8)
- (41) “ô Morte, ne t'inquiète pas, je *vais demander* à Dieu un gâteau céleste, mais Dieu veut être payé.” (Mallarmé, *Ce que disaient les trois cigognes*, p463)
- (42) Mais il y a sur le tien comme une promesse d'orage : un jour la passion *va te brûler* jusqu'à l'os. (*Les Mouches*, I, 5)

Dans les exemples (39) et (40), il s'agit de la valeur de futurité associée à celle de prédiction. Dans les exemples (41) et (42), il s'agit de la valeur d'intention, en plus de celle de futurité. Bien entendu ces diverses valeurs que sont la prédiction et l'intention sont liées au contexte. On constate également qu'il existe bien, pour chacun des exemples, deux repères temporels, celui de l'énonciation et celui de la réalisation (supposée effective) de l'événement. L'approche de Larreya semble donc tout à fait adaptée à ce genre d'exemples. La notion de futurité a bien sa place dans les emplois grammaticalisés d'ALLER. Nous concluons ce point avec Schrott (2011 : 161) selon qui :

“Le concept de futurité est caractérisé par la modalité épistémique, qui exprime le degré de certitude subjective que le locuteur attribue à une action future. La futurité en tant que concept temporel est donc inextricablement liée à la modalité épistémique, modalité qui signale la présence du locuteur et son attitude envers l'énoncé.”

5.2.3.2 Les emplois en contexte directif

Il s'agit ici des valeurs associées traditionnellement au mode impératif, à savoir l'ordre, le conseil, la défense... Pour que cette valeur soit reconnue, il faut qu'il y ait une certaine entente entre le locuteur et son interlocuteur. Ainsi,

“[ces valeurs directives] peuvent être considérées comme pragmatiquement dérivées de la valeur de futurité : elles ne sont possibles que si la situation d'énonciation et la relation sociale existant entre l'énonciateur et le destinataire permettent d'interpréter l'énoncé comme un ordre, un conseil, une suggestion... Dans les mêmes conditions, on peut également utiliser, avec simplement une légère différence de sens, le présent simple ou (lorsqu'il y a rupture temporelle entre le moment de l'énonciation et l'accomplissement de l'acte désigné) le tiroir en -RAI, ce qui montre bien que le sens “directif” n'est pas inhérent à la périphrase”, (2005 : 345)

Nous remarquons d'emblée que cette dernière phrase suggère qu'il n'y a pas d'emploi directif de la PV. Larreya illustre son propos grâce à l'exemple suivant (2005 : 338) :

(43) [...] ensuite on *va faire revenir* quelques champignons de Paris [...] et on *va rajouter* ces champignons, on tasse bien tout ça, et là, par-dessus on *va mettre* une bonne couche de chapelure. (Europe 1, 15 juin 2003)

Si on reprend cet exemple avec le tiroir en -RAI, on obtient :

(43') [...] ensuite on *fera revenir* quelques champignons de Paris [...] et on *rajouterà* ces champignons, on tasse bien tout ça, et là, par-dessus on *mettra* une bonne couche de chapelure.

La recette de cuisine mène à l'élaboration d'un plan, ce qui se fait en plusieurs étapes. Ce sont ces étapes qui sont marquées par l'emploi de la PV. Ainsi, on utilise ALLER pour guider l'interlocuteur dans la progression de la recette. Dans ce contexte précis, la périphrase est porteuse d'un sens de conseil, de guide.

Notre corpus propose un certain nombre d'exemples illustrant avec justesse ces valeurs directives, et cela dès les premiers textes.

- (44) Respunt li quens : “Kar li *aluns aider* !”, (*Chanson de Roland*, CXXVII, v1676)
- (45) Il suffit, Paulin, nous *allons* les *entendre*. (*Bérénice*, IV, 8)
- (46) [...] vous *alliez faire* la guerre aux jésuites, *allons* la *faire* pour eux... (*Candide*, p261)
- (47) Donc, mon bon Croquhenrimitaine, tu *vas* me *pardonner* mon silence, comme je te pardonne d’être meilleur que moi. (Mallarmé, *Œuvres complètes*, Correspondance à Henri Cazalis, p647)
- (48) On *va commander* une autre bouteille de champagne. (*Un Barrage contre le Pacifique*, p94)
- (49) Tu *vas* te *taire* à la fin, ou je ferai rentrer les mots dans ta gorge. (*Les Mouches*, premier tableau du II, 3)
- (50) Écoute, nous *allons fuir* ensemble. (*Les Mouches*, II, 4)

Les points communs entre ces exemples sont multiples. Tout d’abord, ils mettent en scène un locuteur et un interlocuteur, lequel reçoit une information de la part du locuteur, qui lui est exclusivement destinée. Les exemples (44) et (46) peuvent être ambigus et exprimer également un déplacement. Nous reconnaissons cette valeur à la périphrase, mais ce n’est pas elle l’essentielle⁶. Il s’agit bien ici d’une valeur directive. Celle-ci est par ailleurs indéniable dans les exemples (47) et (49), qui n’évoquent en aucun cas un déplacement. De plus, les exemples (44) et (46) utilisent l’impératif présent, clairement directif, et d’autres (les exemples (45), (47), (48), (49) et (50)) l’indicatif présent, tout aussi expressif. On ne peut donc que reconnaître la justesse de l’analyse de Larreya concernant ce type d’occurrences d’ALLER.

5.2.3.3 La valeur de conjecture

Larreya se fonde sur l’exemple suivant :

- (51) Il *va* encore *avoir oublié* de donner à manger au chien. (France Inter, 8 mars 2002)

6. D’ailleurs, si cette valeur de déplacement était l’essentielle de la construction, dans ce cas, ce ne serait plus une périphrase verbale.

et déclare :

“L’effet de sens peut, pour ALLER comme pour -RAI, s’expliquer par la valeur d’implication (fondamentale dans le cas de -RAI, dérivée de celui d’ALLER) : l’énonciateur, qui ne sait pas de façon absolue si l’événement est ou non réalisé, déduit qu’il l’est à partir d’un ensemble de faits connus. [...] On est cependant proche de la valeur de futurité : l’événement sera vérifiable dans un futur plus ou moins immédiat. [...] Dans de nombreux cas, on est également proche de la valeur de caractérisation (cf. l’emploi assez fréquent dans les énoncés de ce type de l’adverbe *encore* ou de l’expression *à tous les coups*).”, (2005 : 345)

Discussion

La valeur de conjecture est donc une valeur de supposition extrêmement forte, cette hypothèse étant le fruit d’un certain nombre d’indices connus du locuteur (le plus probable est que l’événement supposé avéré s’est déjà produit précédemment). Larreya insiste d’ailleurs sur la parenté avec la valeur de caractérisation (que nous développerons infra) et la présence d’adverbes marquant la réitération des événements. Par ailleurs, on constate que la forme infinitive est au passé, ce qui suggère que l’action s’est déjà produite. L’adverbe *encore* souligne par ailleurs la réitération de l’acte. N’ayant pas trouvé de tels emplois dans notre corpus, nous proposons les exemples suivants !

(52) Il *va encore avoir oublié* le pain.

(53) À tous les coups, il *va encore avoir mangé* le gâteau.

(54) Elle *va encore avoir fait* les soldes sans moi.

La notion de conjecture apparaît donc dans des contextes passés et concernent des événements qui se sont déjà produits et se présentent de nouveau. Une série d’indices présents dans le contexte permet au locuteur de formuler cette hypothèse quasi certaine.

5.2.3.4 La valeur de caractérisation

Cette valeur exprime des comportements caractéristiques. Une différence importante concernant la modalité distingue cette valeur des trois précédentes :

“Dans les trois exemples précédents (futurité, valeurs directives et de conjecture), on avait affaire à une modalisation *a priori* (la valeur de vérité de l'événement modalisé n'était pas, dans l'absolu, connue de l'énonciateur). Ici, la modalisation est *a posteriori* : elle porte sur une série d'événements connus (ou présentés comme connus). Plus précisément, il s'agit d'une modalisation *constatative*. Cette modalisation a pour point de départ un ensemble d'événements constatés - dont l'énoncé pose ou rappelle l'existence, en se référant à une sorte d'“événement type” - et consiste à “remonter” vers les causes qui ont conduit à la réalisation de l'événement. Ces causes demeurent implicites. Elles ne sont pas exprimées par l'auxiliaire *aller* (lequel exprime simplement le mouvement “cause → conséquence”)", (2005 : 347).

Ainsi, la caractérisation s'illustre par sa valeur constatative : on utilise une périphrase qui exprime normalement un fait à venir pour parler d'un événement qui s'est réalisé. Cela est possible car, d'après la définition de Larreya, on donne le fruit d'une expérience et ensuite, en utilisant la PV, on va expliquer comment on a abouti au résultat. Larreya propose l'exemple suivant :

- (55) Le bruit est une vibration de l'air : ce phénomène physique *va varier* en fonction de son intensité, de sa fréquence et de l'éloignement de la source. (*L'Express*, 21 décembre 2000, p54)

La démarche est la suivante : on part d'un fait reconnu et on l'explique en utilisant la PV. Cette valeur de caractérisation aura essentiellement sa place dans les écrits scientifiques. En effet, il s'agit de définir un fait ou un élément, d'où la relation cause/conséquence décrite par Larreya. On constate également que l'on emploie les articles *un* et *le* (et leurs variantes) dans un sens général, il s'agit de donner des définitions, des faits avérés. On peut ainsi rapprocher cette valeur de celle de vérité générale, d'autant plus aisément que la périphrase est conjuguée à l'indicatif présent.

5.2.3.5 Les emplois de narration

D'après Larreya (2005 : 349), ce sont des emplois très courants dans les récits, surtout les récits oraux⁷. Il propose les exemples suivants :

- (56) La semaine dernière, la tension *va* encore *monter* d'un cran, cette fois dans le bureau du maire actuel. Sans nommer personne, mais tourné vers Douste et Moudenc, Didier lance : [...]. (*Le Canard enchaîné*, 18 juin 2003)
- (57) L'histoire qu'il *va* raconter dans son livre, c'est l'histoire de ces communautés qu'il *va rencontrer* au cours de ces voyages [...]. (France Culture, 30 mars 2003)

Ici, comme pour la valeur précédente, on est dans une valeur qui est celle de l'indicatif présent, le présent de narration : autrement dit, on raconte au présent un fait passé.

Il y a trois points communs avec la valeur précédente (2005 : 350) :

- la modalisation est constatative ("il s'agit d'une "fausse prédiction", portant sur des événements connus")
- ALLER peut être remplacé par le présent simple ou des temps du passé
- dans la plupart des cas, la périphrase peut être remplacée par le tiroir en -RAI

Discussion

La modalisation est en effet constatative car on se situe dans le passé, donc ce que l'on raconte a déjà eu lieu. L'auxiliaire *aller* est déjà conjugué à l'indicatif présent, et cela ne pose en effet aucun problème pour remplacer la PV par le verbe infinitif lui aussi conjugué à l'indicatif présent.⁸ Cependant, il semble que le troisième point commun soit discutable. En effet, d'après Larreya, on peut, dans la plupart des cas, remplacer la PV par le tiroir en -RAI. Cela donne alors :

- (58) *La semaine dernière, la tension *montera* encore d'un cran. . .

7. On peut d'ailleurs effectuer un parallèle avec l'ancien français. Le présent historique est une sorte d'emploi narratif qui existait déjà en ancien français et qui est revenu en français moderne.

8. Ainsi, on pourrait avoir : (57") *La semaine dernière, la tension monte encore d'un cran. . .* ou (58") *L'histoire qu'il va raconter dans son livre, c'est l'histoire de ces communautés qu'il rencontre au cours de ces voyages.*

(59) L'histoire qu'il va raconter, c'est l'histoire de ces communautés qu'il *rencontrera* lors de ces voyages.

Autant cela ne pose aucun problème pour (59), autant le tiroir en -RAI est impossible avec (58). On peut émettre l'hypothèse que c'est la présence du circonstant *la semaine dernière* qui bloque l'utilisation de ce tiroir : il est extrêmement marqué sémantiquement et est en totale opposition avec le tiroir du futur simple. Afin de vérifier cette hypothèse, nous allons faire varier les exemples issus du corpus, le premier qui date du XVI^e siècle et nous devons le transformer en français moderne.

(60) Ils vinrent à mon logement :

Lors *se va dire* un gros paillard... (Marot, *Ballades XIV*, v13-14)

(60') Ils vinrent à mon logement :

Alors un gros paillard *dit*...

(60'') Ils vinrent à mon logement :

Alors un gros paillard **dira*...

On constate une fois encore que la PV peut sans problème être remplacée par le verbe infinitif conjugué à l'indicatif présent. En revanche, on ne peut transformer cet infinitif en verbe au futur.

(61) À présent, les instants *vont s'enchaîner* comme les rouages d'une mécanique...

(*Electre*, II, 4)

(61') À présent, les instants *s'enchaînent* comme les rouages d'une mécanique...

(61'') À présent, les instants ??*s'enchaîneront* comme les rouages d'une mécanique...

On constate que la conjugaison de l'infinitif régime au futur est difficilement acceptable. Le circonstant *à présent* est peut-être responsable de ce blocage. Il semblerait que l'emploi du tiroir en -RAI est possible lorsqu'il n'y a pas de marqueur temporel. On peut dans tous les cas remplacer la PV par l'auxilié conjugué au présent, lequel garde cette valeur de présent de narration, mais si le contexte temporel est trop marqué, on ne peut utiliser -RAI. D'ailleurs, selon Larreya :

“l'événement désigné ne fait pas partie d'une série de faits constatés dans une période incluant le présent, mais est un événement spécifique situé dans le passé”, (2005 : 350)

Le fait que le passé soit si marqué est l'une des explications possibles à cette incompatibilité avec -RAI.

5.2.3.6 L'allure extraordinaire

Nous avons déjà traité cette notion auparavant, notamment à travers les théories de Damourette et Pichon (1911-1940), mais aussi à travers celles de Schrott (2001) et de Leeman (2005). Larreya propose une approche différente fondée sur deux emplois d'allure extraordinaire. Il distingue en effet les emplois constatatifs et les emplois non constatatifs. Nous allons donc présenter sa théorie et la discuter. Rappelons les exemples :

(62) *Aller devenir* amoureux de Mademoiselle de Grisheim!⁹

(63) *N'allez pas croire* que j'y suis allé par plaisir! (France Info, 18 Octobre 2002)

Larreya relève trois caractéristiques typiques d'après lui de l'allure extraordinaire (2005 : 351-352) :

1. “la périphrase n'indique ici aucune modification de temps, ou, en d'autre termes, n'exprime aucune idée de futurité. [...] Dans de nombreux cas, la périphrase est remplaçable par l'emploi du verbe seul, au même tiroir verbal.”
2. “[...] cet emploi est, avec l'emploi “spatial”, le seul qui soit compatible avec les formes autres que le présent et l'imparfait pour *aller*.”
3. “On ne rencontre cet emploi (qui sur ce point s'oppose à tous les autres emplois d'ALLER) que dans des cas où l'actant qui est à l'origine du procès est *animé et agentif*.”

9. Exemple emprunté à Damourette et Pichon et repris par Larreya.

Discussion

Si l'on reprend les exemples issus de notre corpus et qu'on les compare à ces trois propositions,

(35) *Vous n'allez pas me chicaner pour une question de vocabulaire?* (*Huis Clos*, 1)

(30) *Allez-vous nous laisser à présent? Je n'ai pas affaire à vous.* (*Huis Clos*, 5)

(31) *Que vas-tu chercher sur mes lèvres? L'oubli?* (*Huis Clos*, 5)

on constate qu'effectivement, à aucun moment, il n'y a l'expression de la futurité et que plusieurs tiroirs verbaux sont possibles, l'impératif (cf. (63)) mais aussi l'infinitif (cf. (62)) qui, comme nous le verrons plus tard est incompatible avec la périphrase dans de nombreux cas. Par ailleurs, il est vrai que pour chaque exemple, l'actant qui est à l'origine du procès est animé et agentif. Nous adhérons donc parfaitement aux observations de Larreya.

On peut souligner le caractère emphatique, voire exalté de l'allure extraordinaire. Larreya propose le terme sur-modalité, laquelle sur-modalité ne serait présente que dans les énoncés constatatifs. Selon lui, tout s'organise sur deux niveaux (2005 : 352). À un premier niveau,

“l'énonciateur exprime deux choses : l'accomplissement d'une action et (avec l'auxiliaire *aller*), l'existence d'un mouvement qui a conduit à cet accomplissement.”

Il y a donc un premier niveau de modalisation, celui de la modalisation constatative. À un second niveau, et de façon plus implicite,

“l'énonciateur porte un jugement sur le mouvement exprimé par *aller* et, surtout, sur ce qui est à l'origine de ce mouvement. En d'autres termes, il porte un jugement sur les motivations d'un comportement qu'il présente comme “ayant un caractère dérangeant par rapport à l'ordre attendu des choses”, pour reprendre la formulation de Damourette et Pichon (1911-1936 : 818)”, (2005 : 352)

Larreya conclut ainsi (2005 : 352) :

“[...] la particularité de cet emploi [...] est qu’il ajoute une *sur-modalité* à la modalité d’un *mouvement vers l’accomplissement d’une action* exprimée au premier degré par ALLER”.

Il est vrai que l’on constate un jugement de la part du locuteur quant à ce qui est fait. Le jugement est toujours empreint d’une connotation négative. On peut déceler un certain nombre d’effets tels que l’agacement (35), la peur (32), l’ironie (62)... Il y a à chaque fois un jugement négatif porté sur le comportement à l’origine de ce mouvement qui perturbe l’ordre des choses.

Concernant les emplois non constatatifs, on peut proposer des exemples du type :

- (32) Bouzigue ouvrit des yeux énormes : “Vous n’*allez* pas me *dire* que vous allez à la Treille (Schrott 2001 :159) ?

Une fois encore, la sur-modalité est très présente, mais n’est pas à la même place que pour les emplois constatatifs. Selon Larreya (2005 : 353) :

“cette sur-modalité se place à l’avant du mouvement, et met en question sa pertinence ou son bien-fondé - d’où le grand nombre d’énoncés interrogatifs et surtout négatifs. Et la gamme des valeurs radicales ou épistémiques du jugement implicite est ici plus large que dans le cas des énoncés constatatifs”.

Autrement dit, comme l’action ne s’est pas encore réalisée, la sur-modalité se place du côté de l’anticipation. Dans notre exemple (32), l’allure extraordinaire réside dans l’*idée* d’aller à la Treille. La crainte d’une telle action est évoquée par le SN *des yeux énormes*. D’après Larreya, il existe de nombreux exemples pour lesquels on trouve des verbes exprimant une opinion épistémique : *croire, penser, supposer, soutenir, expliquer...* (2005 : 353) :

“et l’énoncé sert soit à contester une opinion, soit à exprimer, d’une manière un peu iro-

nique, le caractère impossible d'une démarche intellectuelle [...]".

Dans les exemples du types *Allez expliquer/comprendre...* on est sémantiquement proche d'*Essayez donc d'expliquer/ de comprendre...*, le caractère impossible de la démarche est plus qu'évident. On sous-entend très clairement que ce que l'on demande est irréalisable. Comme le souligne Larreya, l'impératif est prépondérant dans l'expression de l'ironie. Le locuteur signifie que ce qu'on lui demande est impossible et implique son interlocuteur dans son opinion : lui aussi serait incapable de réussir.

Que ce soit dans des emplois constatatifs ou non, l'allure extraordinaire permet d'exprimer le sentiment du locuteur. Mais il s'adresse aussi à son interlocuteur, le prend à parti, en fait le témoin de son impuissance. D'une certaine manière, on peut dire qu'il cherche l'approbation de l'autre, comme si l'allure extraordinaire permettait de se dédouaner de son impuissance.

Larreya émet une hypothèse sur l'origine de cet emploi. D'après lui,

“on peut penser que l'“allure extraordinaire” est directement dérivée du sens spatial premier (idée d'un mouvement orienté, de façon plus ou moins directe, par rapport à l'énonciateur). Les arguments en faveur de cette hypothèse sont d'ordre syntaxique et sémantique. L'argument syntaxique est que [...] la valeur d'extraordinaire est, avec la valeur “spatiale”, la seule qui soit compatible avec l'emploi d'*aller* à des formes autres que le présent et l'imparfait. En ce qui concerne les arguments d'ordre sémantique, [...] dans certains cas, l'“allure extraordinaire” paraît très proche du sens du mouvement dans l'espace.”, (2005 : 354)

Lorsqu'on utilise cette valeur, il n'y a pas déplacement physique, néanmoins, lorsqu'on dit *Allez expliquer ça!*, même si l'extraordinaire est la valeur principale, quelque part subsiste l'idée qu'on va justement se déplacer pour aller expliquer le problème en question. En raison de cela, on peut donc faire le lien avec le sens spatial et avancer, en accord avec Larreya, que l'allure extraordinaire pourrait provenir

du sens spatial mais en aucun cas du sens aspectuel. L'argument est renforcé par la compatibilité avec plusieurs tiroirs verbaux autres que le présent et l'imparfait comme l'impératif et l'infinitif.

5.2.3.7 Conclusion du 5.2.3

Ainsi, ALLER offre de nombreux emplois ce qui constitue l'un des premiers arguments en faveur d'un fort degré de grammaticalisation de la périphrase. Nous aurons l'occasion d'interroger par la suite le cheminement opéré par la périphrase afin de parvenir au statut de périphrase la plus grammaticalisée. Du fait de sa fréquence, Larreya souligne qu'ALLER subit une sorte de banalisation (2005 : 355) :

“Cet emploi est maintenant très fréquent dans les récits oraux de type historique, et on a parfois l'impression qu'ALLER est devenu simplement une sorte de marqueur de ce type de discours - un peu comme le passé simple, mais dans un registre différent, et que dans certains cas il correspond en fait à une habitude de parole.”

Il est vrai que les emplois d'ALLER sont extrêmement fréquents et la pluralité des combinaisons possibles, tant au niveau des tiroirs temporels que des sujets et aussi des emplois grammaticalisés, prouve que c'est une périphrase très souple, d'où sa popularité.

5.3 Formes prépositionnelles

Deux constructions prépositionnelles périphrastiques sont possibles : *aller jusqu'à* et *aller pour*.

5.3.1 *aller jusqu'à*

Les exemples relevés sont les suivants :

- (64) Et Bouvard s'échauffant, *alla jusqu'à dire* que l'homme descendait du singe! (*Bouvard et Pécuchet*, p146)
- (65) Elle *allait même jusqu'à leur expliquer* le cas de la mère. (*Un Barrage contre le Pacifique*, p198)
- (66) En rentrant un soir, elle *alla jusqu'à dire* à Suzanne, dans un mouvement d'exubérance affectueuse :
- Tu verras, c'est dehors qu'ils sont bien. (*Un Barrage contre le Pacifique*, p199)

Cette périphrase exprime une idée bien précise : celle d'un parcours et de son achèvement dans l'extrême. Comme le souligne Leeman (2005 : 371-372) :

“l'infinif dénote le terme extrême d'un parcours ; ainsi, un événement quelconque est porteur d'un certain nombre de conséquences : me surprendre, me déplaire, m'amener à y penser sans cesse, me causer des insomnies, me couper l'appétit, dans *Cette histoire va jusqu'à me couper l'appétit*. *Aller jusqu'à* est l'écho de cet itinéraire menant au résultat obtenu - l'aspect est donc accompli - au-delà duquel je change d'état (je mangeais, je ne mange pas) ; et ce mouvement est susceptible d'être assorti d'un “effet de scandale” (modalité appréciative) qui présente le résultat en question comme le terme d'une progression qui, selon le locuteur, n'aurait pas dû être atteint.”

On relève effectivement dans cette périphrase l'idée d'une action qui a abouti, mais cet aboutissement est le résultat d'un cheminement, d'une série d'actions ou d'événements. C'est d'ailleurs pour cela que proposer comme le fait Leeman que “l'aspect est donc accompli” nous semble incorrect. Il n'est pas accompli, c'est un aspect menant l'événement jusqu'à son terme. Et cet aboutissement est surtout marqué par son caractère hors norme, inattendu, excessif : on ne s'attendait pas à cela ! Le contexte joue donc un rôle prépondérant puisque c'est lui qui permet de comprendre pourquoi on a atteint une telle extrémité. Si Bouvard en vient à¹⁰ déclarer que l'homme

10. Notons qu'*en venir à* est synonyme d'*aller jusqu'à* et sera donc étudié dans une même optique dans la section suivante.

descend du singe, c'est bien parce qu'il participe à une discussion très animée, dans laquelle les opinions divergent, et, agacé par ce qu'il entend, il dit ce qui semble être une hérésie pour ses interlocuteurs. Dans tous les cas, une limite a été franchie par l'actant.

Cette notion de limite franchie, de barrière, souligne le lien entre le sens spatial d'origine de la construction et cette périphrase. On constate qu'il y a un cheminement des événements, lesquels conduisent à un extrême. D'ailleurs on a des exemples du type *Il alla jusqu'à la piscine à vélo* qui est clairement spatial, tandis que *Boulevard alla jusqu'à dire que l'homme descendait du singe* est du côté du jugement. On a le sentiment qu'on est allé trop loin (l'effet de scandale de Leeman), le locuteur exprime sa désapprobation par rapport à ce qui s'est passé : en utilisant *aller jusqu'à*, il signifie son désaccord avec ce qui s'est passé. On retrouve ici l'idée de subjectivité nynégocentrique de Damourette et Pichon (1911-1940), notion définitoire de l'auxiliaire d'après eux. Le jugement du locuteur peut apparaître encore plus clairement dans des exemples du type

(67) Elle *allait même jusqu'à* leur *expliquer* le cas de la mère. (*Un Barrage contre le Pacifique*, p198)

dans lequel l'adverbe *même* souligne le caractère inapproprié, inattendu de l'explication en question. Il est clair que, dans cet exemple, le personnage féminin explique beaucoup de choses, et ce qui paraît hors norme, inattendu, est qu'elle parle de sa mère. Il y a bien l'idée d'un cheminement, d'une progression, qui aboutit à ce fait surprenant. C'est ce qu'exprime la préposition *jusqu'à*.

5.3.2 *aller pour*

Les exemples que nous avons relevés sont issus de *Huis Clos*.

(68) - Vous m'avez appelé ? (le garçon à Garcin)

Garcin *va pour répondre*, mais il jette un coup d'œil à Inès. (didascalie, 3)

(69) Il *va pour ôter* son veston. (didascalie 5)

(70) Qu'il fait chaud! (Il ôte machinalement son veston.) Oh! pardon. (Il *va pour le remettre.*) (Garcin, 5)

Ces trois exemples illustrent un même sens de la périphrase : tous sont synonymes de *s'apprêter à*. Il n'y a donc pas le sens de déplacement, mais celui d'un geste qui par ailleurs peut être interrompu (68). Étant donné que ces exemples sont datés du XXe siècle et que nous n'avons pas trouvé d'exemples antérieurs, on peut en déduire que c'est une PV récente. De plus, il s'agit bien d'une PV puisqu'il n'y a pas de sens propre de *aller*, à savoir le déplacement. Il s'agit bien ici d'une construction périphrastique qui symbolise une action imminente.

5.4 Conclusion du chapitre 5

Nous avons abordé dans cette section les divers sens associés à ALLER, que la construction soit prépositionnelle ou non. Il apparaît que cette PV regorge de sens très variés. Cela montre sa richesse sémantique, et constitue l'un des arguments qui explique sa fréquence ainsi que sa popularité. On constate également que dans certains emplois grammaticalisés (telle l'allure extraordinaire), dans les constructions prépositionnelles, persiste une réminiscence du sens originel d'*aller*, à savoir le déplacement. Même si ce sens spatial est absent de la PV, il est pourtant à l'origine de celle-ci. Nous allons à présent aborder le chapitre suivant et développer la question de l'auxiliarisation.

Chapitre 6

Problématique de l’auxiliarisation

La problématique de l’intégration d’une périphrase verbale dans le système grammatical d’une langue est liée à celle de l’auxiliarisation, dans la mesure où lors de la création analytique d’un nouveau “temps” verbal, l’élément lexical périphrastique va fonctionner comme auxiliaire. La question de l’auxiliarisation en français est source de nombreuses interrogations et on trouve dans la littérature les traits d’auxiliarisation suivants (cf. entre autres Willems 1969, Gaatone 1995, Borillo 2005, Lamiroy & Melis 2005, Mortier 2005) :

- unité auxiliaire-auxilié
- désémantisation
- transparence de l’auxilié
- conjugaison restreinte de l’auxiliaire
- changement sémantique

6.1 Unité auxiliaire-auxilié

On peut illustrer ce critère à l’aide de l’exemple du passé composé. Lors du processus d’auxiliarisation, le lien étroit entre l’auxiliaire et le participe passé se renforcera de plus en plus et ne se relâchera plus. Des constructions comme **Jean a des lettres reçues*, dont on a trouvé des attestations jusqu’au XVIIe siècle (cf. Brunot

& Bruneau 1969 : 311) ne réapparaîtront pas. Ainsi, l'exemple (71) :

(71) Et chis emperes *avoit* letres seur lui *escrites* qui disoit que juroit que ja li Sarrasin n'aroient triuves de lui (Robert de Clari, ex. cité par Brunot & Bruneau 1969 : 310)

montre selon Brunot & Bruneau (1969 : 310) qu'"en ancien français, le participe construit avec *avoir* peut conserver son indépendance ; il peut jouer auprès du complément d'objet, le rôle d'un adjectif ; le verbe avoir garde son sens plein de "posséder", "avoir en sa possession"', comme c'était le cas en latin :

(72) *Inclusum in Curia senatum habuerunt* (Cicéron, cité par Wilmet 1992)

La perte du sens lexical semble avoir été plus rapide que la fixation définitive des positions respectives de l'auxiliaire et de l'auxilié. Selon Brunot & Bruneau, la construction *avoir* + participe passé est un vrai passé composé [sic¹¹] dans (73) :

(73) Ichele porte n'estoit onques ouverte devant là que li emperes revenoit de bataille et que il avoit tere conquise. (Robert de Clari, ex. cité par Brunot & Bruneau 1969 : 310)

("Cette porte n'était jamais ouverte sauf quand l'empereur revenait de guerre et qu'il avait conquis de la terre")

où le sens lexical d'*avoir* s'est amenuisé, mais où *avoir* reste séparé du participe passé par l'objet direct. La fixation définitive de l'auxiliaire et de l'auxilié, signe d'une grammaticalisation avancée, prendra d'ailleurs beaucoup de temps. Corneille écrit encore :

(74) *Aucun étonnement n'a leur gloire flétrie.* (*Horace*, v. 964)

dans le sens de "n'a flétri leur gloire", (cf. aussi Brunot & Bruneau 1969 : 311).

Malgré sa pertinence, ce critère est peu utile pour l'étude des périphrases verbales dont la création est plus récente (comme ALLER ou VENIR DE) dans la mesure où depuis plusieurs siècles l'ordre des mots en français est plus contraint qu'autrefois. En effet, on remarque une évolution de la place du pronom personnel complément. Cette place est déterminée par celle de l'infinitif. Ainsi en ancien et en moyen français on a la suite pronom complément + auxiliaire + infinitif, ce qu'attestent les exemples suivants :

11. Il s'agit plutôt d'un plus-que-parfait.

- (75) [...] il m'a dit [...] qu'enfin il *l'allait épouser* dans le temps qu'elle était morte.
(*La Princesse de Clèves*, p177)
- (76) [...] il lui répondit qu'elle oubliait que les noces des princesses et le tournoi *s'allaient faire*. (*La Princesse de Clèves*, p125)
- (77) La fin de l'amour de ce prince, et les maux de la jalousie [...] lui montraient un malheur certain où elle *s'allait jeter*. (*La Princesse de Clèves*, p192)

Cependant, à la même époque, il y a déjà les prémices de la place actuelle du pronom complément puisqu'on trouve également la construction auxiliaire + pronom complément + infinitif :

- (78) Demain Rome avec lui verra partir la reine.
Elle en sera bientôt instruite par ma voix,
Et je *vais lui parler* pour la dernière fois. (*Bérénice*, II, 2)

Si au XVII^e siècle on trouve des hésitations quant à l'ordre des mots, ce n'est plus le cas au XVIII^e siècle, comme l'illustre l'exemple suivant :

- (79) Je ne mérite pas cette joie qui me transporte, je ne la mérite pas Madame ; vous *allez me l'ôter*... (*Les fausses confidences*, III, 2)

La raison à cela est très claire : en ancien et en moyen français, cet ordre était obligatoire car la langue n'admettait pas un pronom atone devant un infinitif. On déniait au groupe auxiliaire-infinitif le statut de locution verbale. Buridant (2000 : 443) souligne que le pronom régime ne peut occuper la place précédant immédiatement l'infinitif qu'à condition de s'appuyer sur un élément accentué placé avant lui. D'après *Venez le veoir*, il explique que :

“dans cet exemple, *le* s'appuie sur *venez*, ce qui justifie sa place de pré-infinitif. Progressivement, cette place du pronom complément s'est imposée, mais la construction moderne, à savoir le pronom placé entre l'auxiliaire et l'infinitif, s'est d'abord développée dans des propositions où le pronom complément se trouvait trop éloigné de l'infinitif pour ensuite s'étendre à toutes les constructions de périphrases verbales. On a donc dans un premier

temps rapproché les pronoms trop éloignés dans la phrase de l'infinitif auquel ils se rattachaient (ceci dans un souci de clarté), puis certainement, par habitude, praticité ou volonté d'avoir une construction commune à toutes les périphrases verbales, cet emploi s'est généralisé.”

Ceci explique pourquoi *Je les vais poser* était possible en français classique mais ne l'est plus actuellement.

6.2 Désémantisation

Lors de l'auxiliarisation, le sens lexical d'origine s'amenuise et il ne reste finalement qu'une valeur aspecto-temporelle - ou modale dans d'autres cas -, comme on a pu le constater dans la première partie de cette thèse. La grammaticalisation s'accompagne d'une perte de sens. Ainsi, ALLER et VENIR DE peuvent s'utiliser dans des énoncés comme (80) et (81) sans qu'il s'agisse d'un déplacement spatial :

(80) *Je vais envoyer un courriel à mon frère.*

(81) *Je viens de recevoir une information importante.*

Il est évident que, dans les deux exemples précédents, la valeur des périphrases est temporelle avec respectivement les valeurs de futur et de passé proche. *Aller* a totalement perdu son sens d'origine pour ne garder qu'une valeur temporelle. Nous traiterons cette question très largement dans le dernier chapitre de cette partie.

6.3 Transparence de l'auxiliaire

Suite à la désémantisation, l'auxiliaire ne devrait pas imposer de restrictions de sélection à l'auxilié (cf. Willems 1969, Gaatone 1995, Borillo 2005, Lamiroy et Melis 2005, Mortier 2005). Nous allons faire varier l'auxilié afin de vérifier cette hypothèse. De plus, il suffit de comparer ALLER à *être occupé* à pour se rendre compte de la différence de transparence de ces deux constructions :

- (82) a. Il va pleuvoir. *Il est occupé à pleuvoir.
 b. Il va falloir faire des efforts. *Il est occupé à falloir faire des efforts.
 c. Paul va être malade. *Paul est occupé à être malade.
 d. Paul va avoir terminé. *Paul est occupé à avoir terminé.

On constate qu'ALLER et *être occupé à* se distinguent en ce qui concerne la compatibilité avec (a) les verbes impersonnels, (b) une autre périphrase verbale, (c) un verbe d'état et (d) l'infinitif accompli.

Concernant les autres restrictions de sélection, nous nous sommes intéressée à la nature du sujet de la périphrase. Nous avons relevé 223 occurrences d'ALLER, pour chacune d'elles nous avons relevé et classé son sujet selon deux catégories, animé et inanimé, chacune d'elles étant subdivisée respectivement en catégorie [+/- humain] et [concret/abstrait]. Après analyse, nous pouvons regrouper les données dans le tableau suivant :

animé		inanimé	
[+humain]	[- humain]	[concret]	[abstrait]
192 cas	4 cas	7 cas	20 cas
86, 1%	1, 8%	3, 2%	8, 9%

TABLE 6.1 – Restrictions de sélection du sujet

L'immense majorité des occurrences ont un sujet humain, comme c'est le cas dans :

- (83) On a soupçonné que ce portrait m'appartenait ; ainsi, je pense qu'on va tout découvrir... (*Les fausses confidences*, III, 8)

mais aussi non humain, même si leur nombre est infime :

- (84) Lors *sire Rat* va commencer à mordre. (*Épître XI*, Marot, v62)

Notons ici que l'emploi du substantif *sire* permet la personnification du rat, ainsi que la majuscule de *Rat*.

Concernant les sujets inanimés, on trouve quelques cas concrets et un peu plus de sujets abstraits, comme l'attestent respectivement les exemples suivants :

(85) Le bruit se répandit qu'un alcade allait débarquer. (*Candide*, p260)

(86) J'ai cru que votre amour allait finir son cours.

Je connais mon erreur et vous m'aimez toujours. (*Bérénice*, V, 7)

La conclusion de ce relevé est que la périphrase ALLER admet tout type de sujet. À ce titre, elle est donc extrêmement transparente puisqu'elle n'impose aucune restriction de sélection quant à son sujet. Si l'on couple ce critère avec le précédent, à savoir la nature de l'auxilié, on constate qu'ALLER est extrêmement souple dans le choix de ses constituants, ce qui atteste le fait qu'elle a atteint un haut degré de grammaticalisation. Cela confirme l'hypothèse selon laquelle ALLER est très transparente et serait même la périphrase la plus grammaticalisée. Nous ferons subir le même test aux autres périphrases.

6.4 Conjugaison restreinte de l'auxiliaire

Notre corpus fait état de 4 temps différents relevés répartis inégalement sur un total de 223 occurrences :

temps verbal	occurrences	pourcentage
impératif présent	1	0,45%
infinitif présent	1	0,45%
indicatif présent	149	66,8%
indicatif imparfait	68	30,5%

TABLE 6.2 – Répartition des temps verbaux

Ainsi, nous pouvons proposer les exemples suivants, dans lesquels on relève la conjugaison à l'impératif présent :

(87) Ne *va pas dire* tout cela à Vacquerie. (Mallarmé, *Correspondance à Henri Cazalis*, p656)

et la conjugaison à l'infinitif présent :

- (88) C'eût été une cruauté inutile que d'*aller l'enthousiasmer* pour ton admirable drame, et tous mes amis m'en ont dissuadé. (Mallarmé, *Correspondance à Théodore Aubanel*, p683)

Constat

La grande majorité des occurrences est à l'indicatif présent. L'imparfait de l'indicatif est le pendant du présent en raison de la concordance des temps : si la situation d'énonciation se situe dans la présent, alors on utilise l'indicatif présent, si au contraire elle se situe dans le passé, on utilise l'imparfait. Pour s'en assurer, il suffit de faire varier en temps les exemples suivants :

- (89) Madame de Clèves était à la dernière épreuve de sa force et de son courage et [...] elle *allait dire* qu'elle se trouvait mal lorsque, par bonheur pour elle, la duchesse de Valentinois entra, qui dit à Madame la Dauphine que le roi *allait arriver*. (*La Princesse de Clèves*, p143)

Nous sommes en présence d'un récit au passé, donc dans un contexte passé. Faisons-le basculer dans le présent. On obtient alors l'extrait suivant :

- (89') Madame de Clèves *est* à la dernière épreuve de sa force et de son courage et [...] elle *va dire* qu'elle se *trouve* mal lorsque, par bonheur pour elle, la duchesse de Valentinois *entre*, qui *dit* à Madame la Dauphine que le roi *va arriver*.

On constate que l'on passe aisément de l'imparfait au présent de l'indicatif. L'inverse est tout à fait réalisable :

- (90) Mais ne vous flattez point : je *vais vous annoncer*
 Peut-être des malheurs où vous n'osez penser.
 Je connais votre cœur : vous devez vous attendre
 Que je le *vais frapper* par l'endroit le plus tendre. (*Bérénice*, III, 3)

On peut faire passer cet extrait dans un contexte passé :

- (90') [...] J'*allais* vous *annoncer*
 Peut-être des malheurs où vous n'*osiez* penser.
 Je connais votre cœur : vous *deviez* vous attendre
 Que j'*allais* le *frapper* par l'endroit le plus tendre.

Discussion

En nous interrogeant sur le degré de grammaticalité d'ALLER, nous cherchons à déterminer la place de la périphrase. L'intégration dans le système verbal français d'une périphrase correspond normalement à une restriction du nombre de temps auxquels on peut conjuguer l'auxiliaire. Ce critère permet de voir la différence d'intégration dans le système verbal entre, par exemple ALLER et *se mettre à*. Nous prenons comme base *Luc + auxiliaire + chanter* et nous le faisons varier en temps. On obtient les résultats suivants :

(91) a. Luc va chanter/allait chanter.

b. *Luc est allé/alla/ira chanter ¹²

(92) Luc se met/se mettait/se mettra/s'est mis/se mit à chanter.

Alors qu'il n'y a aucune restriction concernant *se mettre à*, on constate que seuls l'imparfait et le présent de l'indicatif sont possibles pour ALLER. Nous avons pourtant constaté que l'impératif et l'infinitif étaient possibles. Certes, cela ne représente que 0,45% de nos occurrences, mais ce pourcentage infime doit être signalé quand même.

6.5 Conclusion du chapitre 6

Nous avons constaté qu'ALLER réagit positivement aux divers critères que nous lui avons soumis : l'unité auxiliaire-auxilié, la désémantisation, la transparence de l'auxilié, la conjugaison restreinte de l'auxiliaire. Par conséquent, c'est une périphrase extrêmement transparente, qui a atteint un très haut degré de grammaticalité. Par la suite, nous pourrions comparer avec les deux autres périphrases VENIR DE et ÊTRE EN TRAIN DE.

12. Bien entendu, le jugement d'acceptabilité de (91b) concerne uniquement l'emploi aspecto-temporel d'ALLER. Lorsqu'*aller* s'emploie dans son sens lexical plein, comme verbe de déplacement, tous ces temps sont possibles. Par ailleurs (91b) est parfaitement acceptable lorsqu'il s'agit d'un emploi extraordinaire.

Nous avons cité au début de ce chapitre le critère du changement sémantique. Nous allons à présent lui consacrer une section entière, étant donné le flot d'informations et d'éléments que nous pouvons lui adjoindre. Il s'agira dans cette dernière section de montrer comment l'auxiliaire *aller* est passé de l'aspect au temps au point que certains l'intègrent totalement dans le système verbal français.

Chapitre 7

De l'aspect au temps

7.1 Introduction

Nous allons débiter ce septième chapitre par une définition du futur simple afin de pouvoir le comparer avec ALLER. Ainsi, dans *La Grammaire méthodique du français* (1998 : 315), peut-on lire :

“Le futur simple est concurrencé, dans l’expression de l’avenir ou des modalités qui s’y rattachent, par différents auxiliaires ou périphrases verbales : *aller* au présent + infinitif marque le “futur proche” ou l’imminence d’un procès. D’auxiliaire d’aspect, il devient un auxiliaire de temps, très fréquent à l’oral : *Le train va partir*. Il maintient plus nettement le lien avec le présent de l’énonciation et il présente la réalisation du procès comme plus assurée et sa réalité comme plus certaine que le futur, qui laisse subsister un doute [...] ; celui-ci est parfois impossible à la place de ALLER : **Attention, le train partira/tu tomberas*.

Aller peut s’employer aussi pour exprimer un ordre plus catégorique, immédiatement réalisable : *Vous allez faire ce travail (tout de suite)*.”

Même si cette définition nous semble discutable sur certains points, nous la pre-

nons comme point de départ. Plusieurs idées sont intéressantes : tout d'abord, on parle de concurrence entre le futur simple (désormais FS) et ALLER. La périphrase est vue comme avantageuse puisqu'elle permet de donner le procès comme plus certain que si l'on emploie le FS. Cela est justifié si l'on se situe sur une base aspectuelle c'est-à-dire si la PV est vue comme un présent prospectif. L'événement est alors annoncé à partir du présent. En revanche, quand on emploie le FS, l'événement se situe dans le futur et il est coupé du présent. C'est pourquoi, dans un contexte aspectuel, la PV ajoute une touche de véracité à l'énoncé. De plus, on souligne qu'on ne peut pas toujours utiliser indifféremment le FS et la périphrase. Une autre page de l'ouvrage donne les faits suivants :

“Certains grammairiens placent la périphrase ALLER dans les tableaux de conjugaison, la traitant comme une forme composée exprimant le temps (*aller* au présent + infinitif exprime le “futur immédiat” ou “futur proche”). Cependant, une périphrase verbale avec le verbe *aller* n'a pas exactement le même sens que le temps simple correspondant”, (1998 : 253).

On nous signale que parfois le FS et la périphrase sont donnés comme synonymes, alors qu'en réalité il y a divergence de sens. Le futur périphrastique (désormais FP) représenté par ALLER est donc parfois donné comme une alternative au FS, mais tous les grammairiens ne sont pas d'accord. Cette remarque sera l'un des points clés de notre discussion : il s'agira de voir dans quelle mesure et jusqu'à quel point le FP est synonyme du FS. Avant d'en arriver à cette distinction nécessaire entre FS et FP, nous allons d'abord présenter la théorie qui a servi de base à l'analyse de cette périphrase : le modèle en cinq phases de Dik.

7.2 Simon Dik : les 5 phases aspectuelles

7.2.1 Sa théorie

Afin d'expliquer le changement sémantique qui s'effectue entre *aller*, forme aspectuelle, et ALLER forme temporelle, Dik (1989) propose le schéma ci-dessous : Ce schéma représente les différentes phases de déroulement d'une situation : 1 à 5

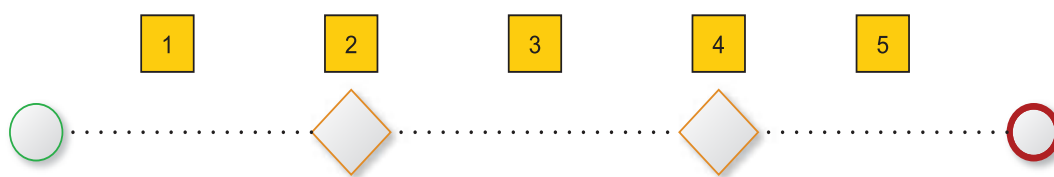


FIGURE 7.1 – La structure de la situation

indiquent donc les différentes phases du déroulement de la situation : 1 est la phase préparatoire (le *prestate*), 2 le début, 3 la phase médiane, 4 en indique la fin et 5 la phase qui suit la situation (l'état résultant ou *poststate*). Les phases 2 à 4 forment ensemble la phase interne de la situation, les phases 1 et 5 sont les phases externes (cf. aussi Borillo 2005).

La plupart des périphrases aspecto-temporelles du français donnent de l'information sur le déroulement de la situation soit en indiquant quelle phase de la situation fait l'objet de l'assertion, soit en indiquant l'occurrence répétitive de la situation, soit en signalant la non-réalisation de la situation. En ce sens, ces périphrases sont plutôt des périphrases aspectuelles. Quand les périphrases aspectuelles qui portent sur les phases externes (aspect prospectif ou accompli) deviennent des temps verbaux, elles développent souvent un sens temporel (passé ou futur) portant sur la phase interne. Ainsi, Vet (1993) signale que le sens d'origine de la périphrase ALLER est aspectuel. L'exemple suivant illustre un emploi prospectif que le FS ne connaît pas :

(93) Attention il *va tomber*/**il tombera*.

7.2.2 Discussion

C'est en nous fondant sur Vet (1993 et 2007) que nous allons discuter et par là même développer la théorie de Dik. Le principal souci de cette théorie est que, bien que très intéressante, elle ne rend pas vraiment compte de la particularité des diverses phases, que Vet va renommer aspects. Or, on voit bien qu'avec des exemples du type *Attention il va tomber*, on est dans le pré-événement, à savoir les indices qui montrent que l'événement va se produire. Dans le cas présent, l'individu dont il est question peut avoir un lacet défait, ne pas tenir en équilibre... C'est la conjonction de certains signaux d'alerte qui poussent le locuteur à formuler ce propos.

L'ensemble de ces signaux, c'est ce que Vet nomme la structure du domaine de connaissances : le domaine dans lequel le sujet parlant emmagasine des connaissances peut être conçu comme comportant trois sous-composants : P, M et A (1993 : 72). Selon Vet, P concerne les procès passés (événements, activités et propriétés), M concerne les procès en cours au moment de la parole et A concerne les procès à la réalisation desquels le sujet parlant s'attend. Vet va émettre l'hypothèse suivante :

“[...] l'emploi des différents temps (futur, futur périphrastique, présent prospectif) reflète souvent le type d'évidence sur laquelle le locuteur se base quand il invite le récepteur à introduire un procès dans le domaine A¹³”, (1993 : 73).

Vet (1993 : 74) va donc renommer les 5 phases du schéma de Dik, m étant le moment de l'énonciation :

“Si m = 1, nous avons l'aspect prospectif, m = 2, l'aspect inchoatif, m = 3, l'aspect imperfectif (une partie du procès, sans 2 et 4), m = 4, l'aspect égressif, m = 5, l'aspect résultatif (le 'parfait'). Ce qui intéresse ici, c'est évidemment l'aspect prospectif. Selon la définition de Dik, on ne peut l'utiliser que s'il y a quelque procès p ultérieur à m qui permet d'inférer l'existence du procès p'. La situation dans laquelle est énoncé l'exemple [suivant] satisfait apparemment à ces conditions : *Je vois que Pierre va se fâcher*.

13. Vet nomme P le domaine des procès et A le domaine des procès futurs.

Il est évident que la perception du sujet [de l'exemple] ne peut pas avoir comme objet le procès futur ; il doit donc y avoir quelque procès ("rougir" par exemple) à *m* qui justifie l'affirmation *Pierre va se fâcher*. La différence entre le FP et le futur devient claire si on compare [avec l'exemple suivant] *Je vois que Pierre se fâchera*. Ici, le verbe *voir* ne désigne plus la perception visuelle, mais est synonyme de "comprendre", "réaliser". Apparemment, dans la situation que décrit l'exemple [précédent], il n'y a rien à voir au moment *m*."

Vet a donc introduit la notion d'aspect de phase, inspirée des travaux de Dik. Selon lui (2007 : 15)¹⁴ :

"Phasal aspect is a grammatical device whose main function is to indicate that the sentence does not refer to the eventuality itself, but to one of its phases."

Cet aspect de phase permet d'après Vet (2007 :15) de distinguer clairement les trois exemples suivants :

(94) Jean *abat* le vieux chêne. (P, E_0 , E)¹⁵

dans laquelle "the sentence refers to the eventuality itself", et

(95) Jean *va abattre* le vieux chêne. (P, E_0 , E')

"where E' stands for the preparatory phase of eventuality E", et enfin

(96) Jean *a abattu* le vieux chêne. (P, E_0 , E'')

"where E'' stands for the resultative phase of eventuality E".

Grâce à cette mise en parallèle des exemples, Vet parvient à la conclusion suivante :

"the Periphrastic Future refers to the preparatory state of the eventuality type described in the predication on the sentence", (2007 : 15).

Vet signale que ses exemples sont tous au temps présent, et que

14. cf. FIGURE 1.2

15. P et E_0 représentent respectivement le Perspective Point et le Speech Act (Vet, 2007 : 14).

“the eventuality, the preparatory state and the resulting state coincide with the speech act E_0 and with P. This analysis is confirmed by the fact that the sentences of (97) - (99) can be embedded under a perception verb.

(97) Je vois que Jean abat le vieux chêne. (Present)

(98) Je vois que Jean va abattre le vieux chêne. (Prospective Present)

(99) Je vois que Jean a abattu le vieux chêne. (Retrospective Present)

In these examples, the eventuality, the preparatory state and the resulting state are simultaneous to the speaker's perception. Sentences (100) and (101) show that one cannot perceive a future or a past eventuality.

(100) *Je vois que Jean abattra le vieux chêne.

(101) *Je vois que Jean abattit le chêne.”, (2007 : 16)

Suite à ces explications, nous ne pouvons qu'en déduire qu'il est indispensable de traiter ALLER en termes d'aspect de phase. Cette théorie met aussi en évidence le fait qu'on ne peut pas toujours faire alterner FS et FP sans que cela porte à conséquence. Dans certains cas, c'est même totalement impossible. L'aspect de phase souligne donc la particularité de la périphrase ALLER quand elle n'est pas l'expression du futur.

Maintenant que nous avons établi clairement comment est considéré ALLER et quelles sont les deux valeurs que nous lui reconnaissons, il est temps de s'interroger sur la façon dont on est passé de l'aspect au temps.

7.3 L'inférence pragmatique

L'enjeu essentiel dans cette section est de comprendre comment ALLER est passé d'un sens originellement spatial à un sens spatio-temporel puis à un sens strictement temporel. Ainsi nous avons des exemples du type *Je vais nager à la piscine* qui recouvre un sens spatial et/ou temporel tandis que *Je vais avoir 40 ans* est strictement

aspectuel. Meillet déjà avait souligné cette particularité (1912 : 146) :

“[...] le français en est venu à se refaire de nouveaux futurs qui aient encore une force d'expression : un futur prochain : *je vais faire*, où *je vais* n'est déjà plus qu'un auxiliaire et où le sens d'*aller* n'est plus perceptible.”

Nombreux sont ceux qui se sont penchés sur la question, marquée par certaines hésitations. Ainsi, de manière simplifiée : le passage d'un sens spatial à un sens temporel a d'abord été expliqué en termes de métaphore, puis en termes de métonymie, laquelle sera rebaptisée inférence (invitée ou pragmatique). Nous allons donc présenter les diverses explications abordées puis nous en tirerons les conclusions nécessaires à notre propre conclusion. Quoi qu'il en soit, nous émettons l'hypothèse que le glissement sémantique subi par ALLER s'explique bien en termes d'inférence, celle-ci nécessitant la présence du contexte.

Kuryłowicz (1975) traite d'inférence. Il établit le lien entre le côté présent de l'énonciation et le côté futur de l'action annoncée en étudiant l'origine du futur anglais *I shall write*, *I will write*, *I am going to write*. En raison de ce lien, il parle d'inférence (cf. p97 de cette thèse).

7.3.1 Distinction métaphore - métonymie

De nombreux linguistes (Marcello-Nizia 2006, Lakoff et Johnson 1986) traitent le processus de grammaticalisation en l'expliquant via une métaphorisation des verbes en question. Nous avons déjà abordé l'étude de Marcello-Nizia dans cette thèse, nous n'y reviendrons que brièvement, afin de citer ce qu'elle considère comme tel. D'après elle, (2006 : 37), trois types de déplacement sémantique sont possibles lorsqu'il y a grammaticalisation (cf. p104 de cette thèse).

Cette conception semble être assez souple puisqu'elle accepte différents types de changements. Il faut comprendre la notion de métaphore comme étant le “processus

cognitif par lequel on attribue à un domaine (en l'occurrence le temps) la structure conceptuelle d'un autre domaine, qui en général est plus abstrait, en termes de l'autre, qui est le plus souvent plus concret et serait donc plus facile à comprendre", (De Mulder 2010 : 4).

On constate que métaphore et métonymie sont citées comme processus sémantiques. Il convient donc de définir avec précision ce qu'est la métonymie dans ce contexte précis. D'après De Mulder (2010 : 5) :

"Précisons que la métonymie n'est pas basée sur une relation de contiguïté entre deux référents, comme le soutient la définition traditionnelle, mais sur la contiguïté entre certaines composantes des concepts associés aux mots, qu'il faut se représenter comme des ensembles de connaissances (des *frames* ou des "cadres")."

Il s'agit donc d'après De Mulder de modifier la définition de métonymie, de ne pas s'en tenir à la définition basique mais de l'adapter au domaine linguistique. Avant d'approfondir la théorie de De Mulder, nous allons nous arrêter un instant sur celle de BPP (1994) en raison de son antériorité.

7.3.2 Le choix de l'inférence

7.3.2.1 Bybee, Perkins & Pagliuca (1994)

En constatant cette hésitation entre métaphorisation et métonymisation, BPP poussent leurs investigations et considèrent particulièrement la vitesse du processus de grammaticalisation. S'appuyant sur les recherches de Heine (1991), ils constatent que la métaphore est marquée par la rapidité tandis que la grammaticalisation est marquée par son caractère progressif. En raison de ce caractère graduel, ils étudient un second phénomène, la métonymie, qu'ils rebaptisent inférence. D'après eux, c'est le contexte qui va décider s'il s'agit de métaphore ou d'inférence (cf. BPP 1994 : 285). L'inférence se situe donc du côté grammatical, tandis que la métaphore se situe

du côté lexical.

7.3.2.2 De Mulder (2010)

Se fondant sur Wilmet (1970) et Flydal (1943) entre autres, De Mulder formule l'idée suivante :

“Il découle de la plupart des définitions [de la métaphore] [...] qu'un transfert métaphorique implique un “saut” conceptuel, qui consisterait à projeter la structure conceptuelle d'un domaine sur un autre. Or il ressort [...] que l'interprétation spatiale et l'interprétation temporelle ne s'excluent pas mutuellement”, (2010 : 4)

Or, il semblerait étrange que la langue soit soumise à ce genre de saut, de bond linguistique, brutal et inattendu. L'histoire nous montre que l'évolution de la langue se fait en douceur, au gré de divers facteurs, mais surtout pas de manière radicale. C'est pourquoi De Mulder penche, avec raison, pour un changement progressif :

“Les exemples sémantiques n'impliquent donc pas de “saut” d'un domaine à un autre, mais plutôt une évolution graduelle lors de laquelle l'interprétation originelle A est accompagnée dans certains contextes d'une interprétation nouvelle B, qui devient par la suite plus importante que l'interprétation originelle et est enfin associée à l'expression, sans que l'interprétation originelle soit encore présente”. (2010 : 5)

C'est la définition même de la grammaticalisation : un changement progressif, qui déleste lentement le mot de son sens d'origine afin de lui en donner un nouveau, lequel conserve des traces de ce dernier. À cela bien sûr s'ajoute une nouvelle fonction grammaticale. De Mulder rapproche cette théorie de celle de Heine, Claudi et Hunnemeyer (1991 : 74) qui préfèrent une explication en termes de glissement métonymique plutôt qu'en termes de transfert métaphorique (2010 : 5).

Discussion

La théorie de De Mulder, comme celle de BPP d'ailleurs, nous semble très juste. Tout d'abord dans le choix des termes : *glissement* est plus approprié que *transfert* car il exprime la lenteur, voire même la douceur, ce qui coïncide avec le caractère progressif du changement. De plus, la métonymie semble plus appropriée que la métaphore parce qu'on reste dans la même catégorie sémantique : il n'existe pas de différence sémantique radicale entre le mot d'origine et le mot grammaticalisé. Nous nous appuyons maintenant sur l'analyse que De Mulder a faite de VENIR DE. Les théories énoncées (que nous reprendrons dans la troisième partie de cette thèse) sont applicables à ALLER. D'après lui (2010 : 5), VENIR DE

“comporte à la fois une composante spatiale et une composante temporelle, un mouvement étant un changement de place accompagné d'une progression dans le temps”.

Cela est vrai aussi pour ALLER qui, lorsqu'il est verbe de mouvement, comporte une composante spatiale qui se trouve au premier plan, et celle-ci se retrouve à l'arrière-plan lorsqu'il y a changement sémantique. Pour De Mulder (2010 : 5) :

“De toute évidence, cette évolution sémantique est de nature métonymique, puisqu'elle s'effectue au sein du seul concept désigné par *venir (de)* et n'implique donc pas deux domaines de connaissances différents, comme le fait la métaphore”.

C'est donc l'inférence qui explique les changements subis par les périphrases. De manière encore plus approfondie, on peut dire que ce changement sémantique subi par le verbe nécessite la présence de deux éléments.

7.3.2.3 Deux conditions au changement sémantique

Se fondant sur les exemples

(102) *D'où viens-tu, mon gent valleton ?*

Je croy que tu *viens de repaistre*. (Cohen, *Farces*, XLIX, 31-32, cité par Wilmet 1970 : 111)

(103) *D'où venez-vous ?*

- *De veoir la dance,*

L'estat et le train de la court.

- *Qu'avez-veu ?* (Cohen, *Farces*, I, 72-74, cité par Wilmet 1970 : 111)

De Mulder propose (2010 : 6) :

“Dans ces exemples, le locuteur répond à la question *d'où ?* sans mentionner le point initial du mouvement spatial : il se contente de mentionner l'action accomplie à cet endroit. Si la réponse paraît acceptable, c'est évidemment parce que toute action se déroule nécessairement quelque part et que la mention de l'action évoque donc, à l'arrière-plan, celle de l'endroit où elle a été effectuée. [...] La mention de l'endroit ne semble pas nécessaire. [...] Le locuteur a des raisons de croire qu'en renvoyant à l'action effectuée, sa réponse est plus pertinente que s'il avait seulement précisé le point de départ du mouvement.”

Il est vrai qu'il s'avère inutile de préciser l'endroit, seule l'action a de l'importance ici. C'est pourquoi on peut proposer, en accord avec De Mulder, qu'il suffit de deux éléments afin de justifier ce changement sémantique :

1. L'idée de déplacement dans l'espace est liée à l'idée de passage dans le temps.
2. Il faut identifier les contextes qui déclenchent le passage de l'interprétation spatiale à l'interprétation temporelle.

À ce propos, BPP (1994 : 286) notent que le locuteur peut “impliquer” plus que ce qu'il dit, et que l'interlocuteur doit alors retrouver l'information impliquée par inférence. La notion d'inférence permet donc de justifier ce transfert du sens spatial vers le sens temporel, autrement dit la grammaticalisation. De Mulder résume sa théorie ainsi (2010 : 8) :

“[...] le changement sémantique qu’a subi la séquence *venir de* + infinitif est rendu possible parce qu’il existe des rapports métonymiques entre l’idée du mouvement et celle d’un passage de temps, ou entre l’idée d’une action et l’endroit où celle-ci se déroule, mais il a seulement lieu dans des contextes qui “invitent” ou incitent les locuteurs à passer de la valeur spatiale à la valeur temporelle.”

Ce que De Mulder déclare à propos de VENIR DE est valable pour ALLER. Cette analyse peut être complétée par celle de Detges (1999), sur laquelle s’appuie De Mulder. Bien qu’antérieure, la théorie de Detges permet de consolider cette approche. Selon lui, on distingue deux niveaux dans l’évolution sémantique d’ALLER. Il y a tout d’abord un niveau conceptuel qui regroupe l’ensemble des connaissances (ou “cadres”) qui sont associés aux expressions linguistiques et rendent possibles certains glissements métonymiques. En second lieu, il y a un niveau pragmatique qui explique pourquoi les évolutions possibles s’actualisent dans certains contextes. On peut donc conclure de ces différentes approches que le processus de grammaticalisation n’est pas le fruit du hasard, mais qu’il est régi par un certain nombre de conditions que nous avons nommées. Cela rejoint également la théorie de BPP qui souligne que tout ne peut pas être grammaticalisé.

7.4 Concurrence futur périphrastique - futur simple

Comme nous l’avons vu précédemment, on donne facilement ALLER comme synonyme du futur simple. Cependant, certains cas sont impossibles et strictement réservés soit au FS, soit au FP (*Attention il va pleuvoir/*il pleuvra*). Nous formulons donc l’hypothèse suivante : contrairement à l’idée reçue FS et FP ne sont pas synonymes. Chacun occupe une série d’emplois précis et dans quelques cas une alternance est possible. Après analyse de notre corpus, nous nous retrouvons face à trois cas de figure : l’alternance est possible, l’alternance est impossible, quelques

cas posent un léger problème d'acceptabilité. Nous allons donc commencer par la présentation des théories de Vet (1993) puis de celle de Barceló & Bres (2006) et nous les discuterons avec l'aide de notre corpus. Enfin, nous proposerons nos propres conclusions.

7.4.1 Théorie de Vet (1993)

D'après Vet, c'est le contexte qui détermine l'emploi du FP, du PRF et du FS. C'est lui qui orientera l'interprétation de l'énoncé et justifiera l'emploi périphrastique ou futurique du verbe. Il propose 4 cas qui permettent de choisir clairement : la perception de la phase préparatoire, le futur dit quantificationnel, le futur défini, et le cas où on relève un adverbe de temps.

7.4.1.1 Perception de la phase préparatoire

Tout d'abord, on choisira d'utiliser la PV dans le cas où le contexte évoque la phase préparatoire du procès. Reprenons son exemple :

- (104) Je pensais à autre chose, je t'ai vue sans te voir, et puis, un peu plus loin, je me suis dit : merde, elle *va tomber* ! Mais c'est qu'elle *va tomber* par terre : j'ai couru, et je t'ai attrapée à temps. (Le Clézio, *Le printemps et autres saisons*, 1989 : 35)

“Ici, la perception de la phase préparatoire est explicitement affirmée. Le locuteur introduit le procès *tomber* (elle) dans le domaine A, mais a empêché lui-même sa réalisation, de sorte que le procès a pu être enlevé de ce domaine quelques minutes après”, (1993 : 75)

Il y a donc quelque chose, un indice dans le contexte qui permet au locuteur d'anticiper ce qui va se passer. Et c'est cela qui permet l'emploi du FP et au contraire interdit l'emploi du FS :

“L'emploi du FP dans ce type de contexte présuppose donc l'existence d'un 'antécédent' p^U qui justifie l'introduction d'un 'conséquent' p dans le domaine A (les termes d'antécédent

et de conséquent sont ici utilisés dans leur sens littéral (temporel) 'ce qui est antérieur' et 'ce qui est postérieur' respectivement). L'antécédent ne peut pas toujours être perçu directement dans la situation d'énonciation. Surtout dans les phrases à la première personne qui se réfèrent à un procès contrôlable par le sujet, l'antécédent consiste souvent en une décision prise par le sujet de se mettre à exécuter l'action désignée par la prédication. Par exemple dans *Je vais écrire cette lettre*, la décision est considérée comme appartenant au procès préparatoire qui amène à la réalisation du procès *écrire* (je) (cette lettre). Il n'en est pas ainsi dans *J'écrirai cette lettre*. Ici la décision d'écrire la lettre n'est pas présentée comme appartenant à la phase préparatoire du procès.", (1993 : 75)

7.4.1.2 Le futur quantificationnel

Le propre de ce futur est de ne proposer qu'une localisation indéfinie du procès dans des exemples du type *Ça s'arrangera*, *On verra bien*. D'après Vet (1993 : 77),

"Les phrases où figurent ce FUT¹⁶ semblent avoir pour seule fonction d'affirmer qu'un procès du type décrit par la prédication se trouve dans le domaine A. L'effet est très proche de celui du quantificateur existentiel de la logique ('il existe')."

Néanmoins, le FP est quand même possible dans certains cas, notamment lorsqu'il y a un antécédent approprié. Vet propose l'exemple *Ça ne va jamais bouillir*, précisant que le locuteur voit une cocotte trop grande sur un feu très petit. Dans ce cas, la quantification est possible. L'explication est la suivante :

"L'exemple s'interprète comme suit : la situation à m est telle que le locuteur ne se représente pas d'occasion dans le domaine A dans laquelle 'ça bouillir' puisse se réaliser", (1993 : 78).

16. Vet nomme FUT ce que nous mettons sous le sigle FS

7.4.1.3 Le futur indéfini

Il s'agit ici de la succession de la périphrase et du futur et du lien entre les procès. Vet propose l'exemple suivant :

- (105) Triple T s'occupe de production [...] : je *vais produire* une série [...] dont chaque épisode sera une dramatisation d'un de ses concerts donnés dans une prison.

Ici, le FP introduit un procès dans le domaine A ('produire une série'), auquel se rattache le procès être une dramatisation'. L'explication de Vet est la suivante (1993 : 78) :

“Dans la relative [de l'exemple], le FUT se comporte comme un temps anaphorique' qui donne l'instruction de faire coïncider le procès avec un repère temporel déjà présent dans le domaine A. Cela n'est d'ailleurs possible que si l'Aktionsart de la phrase est [- transitionnel]. S'il est [+ transitionnel], les procès se suivent.”

7.4.1.4 Cas du FP + adverbe de temps

Vet remarque que le FP et le FS se combinent aisément avec des adverbes de temps qui ne réfèrent pas au moment de l'énonciation (1993 : 79-80). Grâce à la comparaison entre deux exemples, que nous citerons ensuite, Vet parvient à établir le lien et la commutabilité entre le FP et le FS. En partant des exemples suivants, exemples attestés, cités par Sundell (1991 : 122-123), Vet montre que la différence entre FP et FS a tendance à s'estomper :

- (106) (a) Une voiture *passera* vous prendre dans une demi-heure.
 (b) Il *va venir* me chercher dans deux heures.
- (107) (a) Dans un quart d'heure, il *fera* nuit comme dans un four.
 (b) Dans cinq minutes, on *va bien rigoler*.

La question pour Vet est de savoir si le FP peut fonctionner comme un véritable futur ou comme un aspect prospectif. Il établit les constatations suivantes :

“Dans (106b) on pourrait encore considérer le FP comme une sorte de présent et en imputer la compatibilité avec un adverbe à référence future à l’aspect prospectif (il pourrait toujours s’agir d’un procès futur dont l’antécédent se situe à m). Pourtant, on constate, dans (106b) que l’adverbe met l’emphase plutôt sur le procès futur que sur la situation à m. [...] J’en conclus que le FP est plutôt un temps futur ici. Cette conclusion s’impose encore davantage si l’adverbe préposé marque la position d’un moment référentiel postérieur à m (107b)”, (1993 : 79-80)

A partir de là, Vet émet l’hypothèse que la différence entre (106) et (107) s’es-tombe dans ce genre de contexte. Néanmoins, il reconnaît que la nuance est très difficile à cerner dans des exemples du type *Ma fille aura bientôt 17 ans/Ma fille va bientôt avoir 17 ans*. Dans ce cas,

“dans ce type de contexte, FP et FUT sont souvent devenus des variantes stylistiques, on peut prévoir une grande variation individuelle dans l’emploi de ces deux temps”, (1993 : 80).

Discussion

Si l’on résume la théorie de Vet, on en déduit que l’emploi du FP, du PRF et du FS dépend souvent de facteurs contextuels, par exemple :

1. la présence d’un ‘antécédent’ au moment d’énonciation
2. la nature de cet antécédent (condition nécessaire et/ou suffisante aux yeux du locuteur)
3. la présence d’un quantificateur (parfois implicite)
4. la présence dans le contexte précédent, d’un repère temporel postérieur au moment d’énonciation

Sa conclusion est la suivante :

“ 1. provoque l’emploi du FP et du PRF comme aspects de phase et 2. détermine le choix entre ces deux formes. Le facteur 3. favorise presque toujours l’emploi du FUT, et, dans le cas de 4., ce temps est capable d’établir une relation anaphorique’, si la phrase est de nature non-transitionnelle”, (1993 : 82)

Tout ceci l’amène à son ultime conclusion, à savoir que le FP n’est pas seulement un aspect de phase, mais qu’il peut aussi se comporter comme un véritable temps futur.

Nous allons à présent soumettre les exemples de notre corpus à ces conclusions afin de pouvoir les discuter. Pour des raisons d’équivalence de langue, nous avons restreint les siècles d’étude et n’avons pris que ceux allant du XVIIe au XXe siècle.

7.4.2 Analyse des conclusions de Vet

7.4.2.1 Perception de la phase préparatoire

Le premier sujet d’analyse concerne donc la perception de la phase préparatoire, laquelle d’après Vet implique l’emploi du FP et suppose que l’antécédent est absent de la situation d’énonciation. De plus, si la phrase est à la première personne, alors la phase préparatoire consiste en la décision prise par le sujet.

Les déclarations de Vet nous semblent tout à fait justes. Nous pensons qu’il existe 5 cas qui peuvent préparer à la phase préparatoire. Sont considérés comme facteurs imposant le FP les cas suivants : la coïncidence entre le propos et l’action, l’imminence du procès évoqué, l’événement empêché, l’extraordinaire et enfin certaines tournures impersonnelles. Nous allons à présent définir chacune de ces notions et l’illustrer des exemples relevés. Nous proposerons en parallèle la conjugaison au FS afin d’attester nos propos.

1. Coïncidence entre propos et action

On constate que plusieurs exemples font état de cette quasi-immédiateté entre le moment où le locuteur prononce son énoncé et le moment où le procès se

réalise. Ainsi, on peut donner les exemples suivants :

- (108) Eh bien, monsieur, lui répondit-elle en se jetant à ses genoux, je *vais* vous *faire* / ?vous ferai un aveu que l'on n'a jamais fait à son mari. (*Princesse de Clèves*, p128)
- (109) [...] je sais aussi que j'aurais perdu de votre estime si je vous avais appris tout ce que je *vais* vous *dire* / *vous dirai. (*Princesse de Clèves*, p104)
- (110) Mais vous *allez* vous *fâcher* / *vous fâcherez. (*Les Mouches*, I, 2)
- (111) Attendez, je *vais répondre* / *répondrai. Oui, ma fille, c'est moi qui ai prié Monsieur de le faire venir pour remplacer celui que vous avez et que vous allez mettre dehors, je suis sûre de mon fait. (*Les fausses confidences*, III, 6)
- (112) On fait que ça, attendre, mais il suffit de décider qu'on ne veut plus attendre. Je *vais* lui *parler* / *lui parlerai. (*Barrage contre le Pacifique*, p94)
- (113) Allons, je *vais* te *faire plaisir* / *te ferai plaisir : ce n'est pas mon palais ni ma porte. (*Les Mouches*, I, 2)
- (114) Tu *vas* te *taire* / *te tairas, à la fin ou je ferai rentrer les mots dans ta gorge. (*Les Mouches*, II, 3)

Précisons d'emblée que le tiroir en -RAI est jugé difficilement acceptable voire inacceptable dans le contexte qui nous intéresse (la simultanéité entre le propos et sa réalisation). On constate que tous ces exemples soulignent la simultanéité entre le propos et sa réalisation : les exemples (108), (109), (111), (112), (113) et (114) servent même de phrase d'introduction au discours qui va être prononcé. En somme, je dis que je vais dire quelque chose et j'enchaîne immédiatement sur ce que je vais dire. Même (112) est à comprendre ainsi : dans le contexte, il ne s'agit pas d'un futur plus ou moins éloigné mais bien d'une action immédiate soulignée par le *on ne veut plus attendre*. Il en est de même pour (110) qui apparaît comme une mise en garde : le locuteur avertit son interlocuteur du risque plus ou moins imminent d'une fâcherie. Pour toutes ces

raisons, nous classons comme appartenant à la perception de la phase préparatoire tous les cas dans lesquels il y a coïncidence entre le propos annonceur de l'action et l'action elle-même.

2. Imminence de l'action

Un certain nombre d'exemples font état d'une action tout proche de se réaliser, de son imminence. Si c'est vrai, alors cela signifie qu'un certain nombre d'éléments sont réunis afin que l'événement se réalise effectivement et surtout que le locuteur en ait conscience. En ce sens, ils sont inclus dans la phase préparatoire. Et les exemples que nous avons relevés soulignent l'obligation d'utiliser le FP. Ainsi, proposons-nous :

- (115) En disant ces mots, il se lève, et s'avance dans l'attitude d'un homme qui *allait se précipiter*/*se précipiterait¹⁷ et *finir*/*finirait sa vie. (*Zadig ou la destinée*, p152)
- (116) Je ne mérite pas cette joie qui me transporte ; je ne la mérite pas Madame ; vous *allez me l'ôter*/*me l'ôterez... (*Les fausses confidences*, III, 12)
- (117) Pécuchet avait sermonné Bouvard. Ils *allaient fléchir*/*fléchiraient... (*Bouvard et Pécuchet*, p103)
- (118) Un corps ovale se bombait sous la terre amincie, et penchait, *allait glisser*/*glisserait. (*Bouvard et Pécuchet*, p136)
- (119) Marie est fatiguée et, par surcroît, je crois que Geneviève *va avoir*/*aura la rougeole. (Mallarmé, *Correspondance à Henri Cazalis*, p685)
- (120) Je crois que c'est fini, dit Joseph tristement, il *va crever*/*crèvera. (*Barrage contre le Pacifique*, p20)
- (121) Ma jeunesse, obéissant à tes ordres, s'était levée et se tenait devant mon regard, suppliante comme on voit une fiancée qu'on *va délaisser*/*délaissera : je voyais ma jeunesse pour la dernière fois. (*Les Mouches*, III, 2)

17. Bien entendu, un contexte passé implique que l'on utilise le conditionnel.

Comme on le constate une fois encore, l'emploi du FUT n'est pas correct, que l'on soit dans un contexte présent ou dans un contexte passé. La notion d'imminence de la réalisation de l'événement implique également la notion de certitude du locuteur : à moins qu'un événement extérieur n'intervienne (et ce sont les cas que nous étudierons ensuite), l'événement se produira fatalement. Certes on peut tempérer et modérer ses propos comme dans (Mallarmé) avec *je crois* : néanmoins, si le locuteur prononce ces paroles, c'est bien qu'il y a un certain nombre d'indices concordant avec l'apparition de la maladie.

3. Événement empêché

Si un événement est empêché, contrarié, c'est bien qu'il a commencé (ou failli commencer), donc qu'il y a eu quelques étapes préparatoires qui devaient aboutir à la réalisation de l'événement. C'est pourquoi nous incluons les exemples de ce type dans cette première subdivision que Vet établit. On remarque aussi que le schéma d'incidence de Pollack (1976) explique cette notion puisque d'après lui un événement au passé simple intervient pendant une situation à l'imparfait (qui se présente comme la période de référence). Cette situation est interrompue par la venue d'un événement inattendu. Nous proposons les exemples suivants :

(122) Il *allait continuer*, mais sa langue devint percluse... (*Candide*, p266)

(123) Mes amis, vous *alliez vous quereller* pour rien... (*Zadig*, p145)

(124) [...] je ne prends rien, je meurs de faim, et sans vous, auguste consolateur, j'*allais mourir* dans la rivière. (*Zadig*, p153)

(125) Car les passions ne lui avaient pas manqué [...] et le mariage *allait* même *se conclure*, quand il avait découvert qu'elle était enceinte d'un autre. (*Bouvard et Pécuchet*, p113)

(126) [...] et un jour qu'ils venaient de voir le menhir du Passais, ils *allaient s'en retourner*, quand leur guide les mena dans un bois de hêtres... (*Bouvard et Pécuchet*, p163)

- (127) Vaucorbeil *allait partir*, quand Pécuchet l'arrêta. (*Bouvard et Pécuchet*, p211)
- (128) *J'allais* presque *écrire* quand j'ai reçu votre lettre. (Mallarmé, *Correspondance à Eugène Lefébure*, p667)
- (129) Garcin s'incline et *va se nommer*, mais Inès passe devant lui. (*Huis Clos*, didascalie, 4)

Plusieurs constats s'imposent : tout d'abord, sur 8 exemples, seul un se situe dans un contexte présent, tous les autres sont au passé. C'est le contexte textuel de cette phrase qui justifie l'emploi du présent de l'indicatif. En effet, la didascalie impose le présent. C'est le dernier exemple qui s'illustre par cette particularité et cela lui confère une double interprétation : d'abord l'action est bien interrompue puisque Garcin allait se nommer mais ne le fait pas en raison de la venue d'Inès ; puis les deux actions sont concomitantes puisque c'est au moment où Inès passe que Garcin s'interrompt. Il en est de même pour tous les autres exemples, situés quant à eux dans le passé, puisque c'est la venue d'un événement extérieur qui interrompt la première action engagée. Le deuxième constat concerne les connecteurs logiques (soulignés dans les exemples). Par deux fois on relève la conjonction de coordination *mais* et par quatre fois la conjonction *quand*. La conjonction *car* souligne l'opposition tandis que *quand* marque l'apparition d'un nouvel événement (marqué temporellement). On constate également que dans deux exemples, aucune marque linguistique ne souligne l'apparition d'un nouvel événement qui vient interrompre le premier en cours de réalisation.

Le premier événement est bien considéré comme ayant déjà commencé, donc en cours de réalisation sinon il ne pourrait être interrompu, mais il pourrait bien sûr être empêché. Il y a quelques prémices : les préparatifs du mariage (125), le mouvement du corps qui montre que l'on s'en va (126) et (127), que l'on va s'incliner (129), la décision d'écrire une lettre (128)... Tout cela indique

clairement que l'on est dans le début de l'action.

4. Extraordinaire

Il peut sembler surprenant d'inclure dans la phase préparatoire ce qui relève de l'extraordinaire (ou allure extraordinaire). Néanmoins, cela se justifie aisément. L'extraordinaire permet au locuteur de s'exprimer avec emphase sur un événement : c'est ce que nous avons étudié avec les emplois constatatifs et les emplois non constatatifs, marqués tous deux par la sur-modalité (cf. Larreya 2005 : 353). Que ce soit dans les emplois constatatifs

(62) *Aller tomber amoureux* de Mademoiselle de Grisheim ! (extrait de Damourrette et Pichon 1911-40)

(35) Vous n'allez pas me *chicaner* pour une question de vocabulaire ? (*Huis Clos*, 1)

(31) Que *vas-tu chercher* sur mes lèvres ? L'oubli ? (*Huis Clos*, 5)

ou non

(32) Bouzigue ouvrit des yeux énormes : "Vous n'allez pas me *dire* que vous allez à la Treille ?" (Schrott, 2001 : 159)

il existe bien quelques informations qui amènent le locuteur à formuler ces paroles. Dans les exemples des emplois constatatifs, il s'agit respectivement d'un comportement amoureux, de paroles querelleuses et d'une attente de la part de l'interlocuteur qui poussent le locuteur à s'exprimer ainsi. Dans l'emploi non constatatif, la crainte du locuteur réside dans la crainte d'un voyage à la Treille. Quoi qu'il en soit, dans tous les cas, l'énoncé comporte deux informations : le sentiment du locuteur et la raison à sa réaction.

Schrott (2001 : 159) s'est elle aussi intéressée au lien entre l'emploi modal et l'allure extraordinaire :

"Pour comprendre l'emploi modal du futur périphrastique, il faut intégrer la valeur temporelle dans l'analyse. Les valeurs temporelles et modales du futur périphrastique

[...] découlent d'interactions entre la sémantique de base de la forme temporelle et le contexte. Une telle interaction, qui obéit à des règles précises, crée un potentiel pragmatique qui détermine les usages et les restrictions d'usage de la forme temporelle. L'allure extraordinaire est un type d'emploi qui résulte d'une interaction entre la valeur temporelle du futur périphrastique et le contexte."

Ce sont donc la valeur temporelle de la PV ainsi que le contexte (ce que nous avons défini comme étant les sentiments du locuteur et la raison de sa réaction) qui justifient cet emploi d'allure extraordinaire.

5. Tournures impersonnelles

Il s'agit principalement de phrases comportant un verbe météorologique, tel :

(130) Il *allait* encore *pleuvoir* dans la nuit. (*Barrage contre le Pacifique*, p155)

(131) Il *allait pleuvoir*. (*Barrage contre le Pacifique*, p161)

(132) Ça *va durer* longtemps ? (*Huis Clos*, 5)

Si l'on déclare qu'il va pleuvoir, c'est bien parce qu'on constate des signes avant-coureurs tels que des nuages gris, l'annonce de la météo... Tant d'éléments portés à notre connaissance et qui nous poussent à cette formulation. Néanmoins, plusieurs interprétations peuvent être associées aux exemples météorologiques. Concernant l'exemple (130), on pourrait l'intégrer à la catégorie que Vet désigne par FP + adverbe de temps (que nous développerons infra). En effet, le circonstant de temps *dans la nuit*, associé à la possibilité d'utiliser le futur et non plus la forme périphrastique (*Il pleuvra dans la nuit*) soulignent qu'on est bien dans une action à venir. En ce sens, la différence entre FP et FS a tendance à s'estomper. Pourtant, même si l'on reconnaît cette valeur de futur, les éléments annonceurs du mauvais temps prennent le dessus et classent ce type de phrase dans la perception de la phase préparatoire (nous sommes ici en contradiction avec Vet 1993). Il en est de même pour (131) qui évoque certes l'imminence, mais une fois encore, les éléments annonceurs

sont plus marqués sémantiquement que l'imminence. Pour ce genre de cas, deux notions co-existent, mais l'une prend le pas sur l'autre : elles n'ont pas la même importance.

En revanche, pour l'exemple (132), le doute n'est pas permis, le pronom démonstratif indéfini *ça* évoque clairement quelque chose qui agace le locuteur : un bruit ou un comportement. . . La situation pré-existe donc à la formulation du propos : c'est même elle qui conduit à l'agacement du locuteur. Si c'est une musique trop forte qui est en cause, par exemple, le tapage en question existe avant et pendant la demande du locuteur. Elle s'inscrit donc dans la perception de la phase préparatoire. Cependant, il faut préciser qu'il est impossible de connaître hors contexte la source de cet agacement.

Bilan

La perception de la phase préparatoire doit être détaillée selon les 5 catégories que nous venons d'énumérer. Nous pensons donc que le FP permet ce genre d'énoncé. Vet pense que l'antécédent n'est pas toujours présent dans la situation d'énonciation, ce qui nous semble juste. Cela est vrai dans certains cas (dans *Ça va durer longtemps ?* on a besoin du contexte), mais ce n'est pas systématique. Parfois l'antécédent est présent dans l'énoncé. C'est pourquoi il faut discuter la présence de l'antécédent au cas par cas.

7.4.2.2 Le futur quantificationnel

Comme nous l'avons vu précédemment, Vet définit le futur quantificationnel comme un temps qui introduit une localisation indéfinie du procès. Il précise que la périphrase est impossible, sauf cas particulier tel que *Ça va bouillir*, énoncé dans lequel le contexte joue un rôle prépondérant. Nous avons pu relever dans notre corpus les exemples suivants :

- (133) Ceux que je *vais nommer/nommerai* étaient [...] l'ornement et l'admiration de leur siècle. (*Princesse de Clèves*, p28)

- (134) Adieu. *Je vais*, le cœur trop plein de votre image,
Attendre/attendrai, en vous aimant, la mort pour mon partage. (*Bérénice*, I, 4)
- (135) Vous croyez aller mettre un jésuite en broche et c'est [...] l'ennemi de vos ennemis
 que vous *allez rôtir/rôtirez*. (*Candide*, p268)
- (136) Mais la saison fut tardive; et ils consolait leur impatience en disant : "Tout *va
 partir/partira*". (*Bouvard et Pécuchet*, p71)
- (137) Personne qui ne haletât, tant cette situation portait de conséquences graves pour
 l'honneur de la race : qu'*allait-il arriver/arriverait-il?* (Mallarmé, *Un spectacle
 interrompu*, p421)
- (138) Distraite, toute à ses pensées, elle réfléchissait sans doute à ce qu'elle *allait en
 faire/ferait*. (*Barrage contre le Pacifique*, p140)
- (139) Ha! Ils sont là-bas, derrière la pierre; ils attendent comme nous, tout réjouis à la
 pensée du mal qu'ils *vont nous faire*. (*Les Mouches*, II, 1)

Nous précisons d'emblée que nous avons restreint le nombre d'exemples à 1 par œuvre car la quantité d'exemple illustrant le futur quantificationnel est très importante : cela représente 125 occurrences sur 297, soit un total de 42%. Cette donnée illustre parfaitement le fait qu'il s'agit bien ici du sens le plus fréquent. On constate également que dans tous les cas de figure, le forme en -RAI alterne sans problème avec la périphrase (que ce soit dans les contextes présents ou passés). Cela atteste que la PV possède bien le sens de FUT et que l'action évoquée se situe dans un moment du futur indéterminé.

7.4.2.3 Futur indéfini

D'après Vet, le FP introduit un procès dans le domaine A auquel se rattache le procès suivant. Nous proposons les exemples suivants¹⁸ :

- (140) [...] dès qu'il aurait fini une expédition militaire qu'il *allait exécuter*, il viendrait
 à moi. (*Zadig*, p158)

18. La périphrase est en italiques et le procès souligné est celui qui se rattache au domaine A.

- (141) Pour le Comte, qui est sorti d'ici extrêmement inquiet, et que je vais surprendre bien agréablement par le petit mot que vous *allez* lui *écrire* en mon nom. (*Fausse confidences*, II, 13)
- (142) Enfin nous *allons nous voir*, et regagner le temps perdu l'an passé! Et ne plus écrire, car j'abhorre les lettres (que je ne reçois pas). (Mallarmé, *Correspondance à Henri Cazalis*, p660)
- (143) [...] après le départ de la sœur de ma femme qui est venue la surprendre, et de mon ami Lefébure qui *va passer* quelques semaines avec moi, je commence Hérodiade... (Mallarmé, *Correspondance à Théodore Aubanel*, p683)
- (144) J'ai eu tort de t'épargner autrefois : c'est un tort réparable, n'ayez crainte, je *vais* l'*écraser* contre terre et sa race s'anéantira avec elle. (*Les Mouches*, II, 3)
- (145) Nous *allons nous asseoir* bien tranquillement, nous fermerons les yeux et chacun tâchera d'oublier la présence de l'autre. (*Huis Clos*, 5)

Pour chacun des exemples, la périphrase introduit bien un procès dans ce que Vet appelle le domaine A et le procès qui suit dépend bien du premier. Il existe une relation de cause à effet : si le procès exprimé par la PV n'est pas là, alors le verbe suivant, le FS n'a aucune raison d'être. Notons que l'on peut parfaitement avoir deux fois le FS : l'exemple (141) illustre cela puisque l'on a d'abord le résultat obtenu grâce à la lettre ('surprendre quelqu'un') puis l'on a 'écrire la lettre'. L'ordre des mots importe peu, seul compte l'ordre de réalisation des actions.

7.4.2.4 FP + adverbe de temps

Pour des raisons de précision et d'exactitude, nous renommons 'circonstant de temps' ce que Vet appelle adverbe de temps. En effet, l'adverbe n'est pas la seule marque temporelle possible, tout ce qui évoque le temps et donc un après est acceptable. Nous proposons les exemples suivants :

- (146) Mais comment faire pour prévenir cet ordre effroyable qui *allait s'exécuter/s'exécuterait* dans peu d'heures? (*Zadig*, p135)

- (147) Je *vais/saurai* tout à l'heure *savoir* ce qu'il en est. (*Fausse confidences*, II, 6)
- (148) Adieu, mon bon Henri, ne t'inquiète pas de certains passages de ma lettre, je ne travaillerai pas la nuit, cet été, mais je *vais reprendre/reprendrai* mes belles matinées bleues. (Mallarmé, *Correspondance à Henri Cazalis*, p697)
- (42) Mais il y a sur le tien comme une promesse d'orage : un jour, la passion *va* le brûler/*le brûlera* jusqu'à l'os. (*Les Mouches*, I, 5)
- (149) Et je suis là, et j'attends, et l'autre est vivante encore, au fond de sa chambre, et tout à l'heure elle *va crier/criera*. Elle *va crier* comme une bête. (*Les Mouches*, II, 7)
- (150) Regardez, ses yeux s'agrandissent : bientôt ses nerfs vont *résonner/résonneront* comme les cordes d'une harpe sous les harpèges exquis de la terreur. (*Les Mouches*, III, 4)

On constate que, dans ce genre d'emplois, les circonstants de temps peuvent être aussi bien précis qu'imprécis. On trouve en effet *cet été*, marqué temporellement, mais aussi un *jour*, *tout à l'heure*... qui eux expriment l'imprécision totale. Quel que soit le sémantisme du circonstant, il est donc acceptable.

Vet disait avec raison que, dans ce cas précis, la différence entre FP et FS s'estompe. Toutes les périphrases peuvent être remplacées par l'infinitif au futur sans que cela n'induisse une quelconque différence sémantique (ou alors la différence est à peine perceptible). On peut donc en déduire que dans le cas où la périphrase est accompagnée d'un circonstant de temps, son sens profond est celui d'un futur. Bien entendu, nous excluons les circonstants qui marquent la simultanéité tel à *l'instant* qui eux ne sont acceptables qu'avec la périphrase :

- (151) Je *vais* à l'instant lui *parler*¹⁹ /*Je lui *parlerai* à l'instant.

Vet a raison en ce qui concerne l'emploi de la PV avec un circonstant de temps : tous ou presque sont acceptables et le FP et le FS sont de parfaits équivalents. De plus, on ne peut que constater qu'il est très difficile, voire impossible, de relever

19. Il ne faut pas considérer ici un quelconque sens spatial, il faut comprendre la phrase dans son pur sens temporel.

une quelconque différence entre *Ma fille aura bientôt/va bientôt avoir 17 ans*, mais aussi dans les exemples précédents. Dans la mesure où il n'existe aucune variante sémantique, on peut en déduire que le choix de la périphrase ou du verbe futur est le fruit d'une variante stylistique cette fois. On pourrait imputer ce choix aux habitudes langagières du locuteur, peut-être en corrélation avec son milieu socio-professionnel, la région où il habite... Tant d'éléments qui tendent à prouver l'effacement de la différence sémantique initiale.

7.4.2.5 Conclusion de la sous-section 7.4.2

L'alternance FP/FS est impossible dans le cas de perception de la phase préparatoire (ce que nous avons détaillé en plusieurs segments en fonction du procès) même si nous pensons, comme Vet, que l'antécédent' n'est pas systématiquement absent de l'énoncé. En revanche, cette alternance est possible, sans grande variation sémantique, voire même pas du tout, dans les cas où il y a l'expression d'un certain laps de temps, que ce dernier soit évoqué par un circonstant de temps ou que celui-ci soit absent.

Dans la mesure où l'alternance n'est possible que dans les cas précis où il y a évocation d'un laps de temps, il nous semble que cette alternance est peu naturelle. Fondamentalement, FP et FS ne sont pas de synonymes (tout en étant dans certains contextes en relation de paraphrase) : il leur faut l'aide d'autres éléments linguistiques pour parvenir à cette équivalence.

7.4.3 Théorie de Barceló & Bres (2006)

Barceló et Bres fondent leur analyse sur les instructions temporelles et aspectuelles de la périphrase. Selon eux, "nous choisissons de l'appeler présent prospectif (PPR), eu égard à son instruction aspectuelle fondamentale et à sa morphologie, fondée sur le présent", (2006 : 163). Deux instructions aspectuelles sont abordées : [\pm incidence] et [+ prospection]. D'après Barceló et Bres (2006 : 164)

“Le PRP est neutre à l’égard de la distinction aspectuelle incidence/non-incidence. Il entre en effet en interaction concordante avec les circonstants demandeurs de non-incidence comme *déjà*, ou avec ceux qui au contraire exigent que le procès soit saisi en incidence, comme *pendant x temps*.”

(ex) ce soir à 17h je *vais déjà dormir* (Forum internet)

(ex) J’ai trouvé un job d’été! Je *vais travailler* pour le Crédit lyonnais pendant tout le mois d’août. (Document internet)”

Ils précisent également le rôle du PRP : “le temps impliqué par le procès est saisi comme mouvement vers la borne initiale du procès. Ainsi, il décrit la phase antérieure à celui-ci, ce qui fait dire à Schrott (2001 : 160), lorsque le PRP s’interprète par rapport au nunc, qu’il “indique que les conditions de [l’]action [qu’il exprime] sont déjà remplies et ‘actuelles’ dans la situation d’énonciation”. Par conséquent, les germes de l’action à venir sont déjà présents”, (2006 : 164).

Concernant l’instruction temporelle, s’appuyant sur leur analyse qui montre que le présent est temporellement neutre (autrement dit qu’il n’inscrit pas par lui-même dans telle ou telle époque), ces linguistes déclarent que puisque le PRP est construit morphologiquement sur le présent, il est cohérent de donner le PRP comme neutre également. Ces différentes remarques amènent Barceló et Bres à conclure que le PRP marque davantage l’aspect que le temps. C’est donc l’instruction [+ prospection] qui caractérise le PRP. C’est en raison de cela que le PRP a moins d’emplois que le FS. Ainsi, Barceló et Bres concluent que les deux formes ont des rôles identiques dans des emplois jussifs (*Tu vas te taire!*) et dans l’apodose du tour hypothétique, mais pas dans la protase (*Si tu n’arrives pas à voir le problème, je vais juste te le dire*, Document internet), (2006 : 169). Les différences concernent l’emploi gnominique du PRP puisque :

“Il paraît difficile de dire par exemple ?*Qui a bu va boire*. Ou même en tenant compte de la cohérence des niveaux de langue ?*Celui qui a bu va boire* avec la même valeur de vérité générale ou d'indétermination qu'avec un futur simple.”, (2006 : 170)

Barceló et Bres constatent également un manque de compatibilité avec *toujours* (au sens de “de tous temps”) en comparant l'exemple *Je t'aimerai toujours* à ?*Je vais t'aimer toujours/je vais toujours t'aimer*. Ils avancent que l'énoncé comportant la PV

“pourrait être paraphrasé par *je suis sur le point de toujours t'aimer*, ce qui laisse à penser par conséquent que le processus d'amour éternel n'a pas encore été atteint, et aboutit par conséquent à un paradoxe tendentiellement incompatible avec la déclaration d'amour. Le FS, lui, du fait de son instruction temporelle [+futur], se contente de localiser l'éternité de l'amour en ne disant rien du *nunc*, ce qui, par inférence, laisse penser que l'on aime déjà.”, (2006 : 170-171)

L'emploi extraordinaire est aussi abordé. L'allure extraordinaire (aussi appelée “futur de dissuasion”, Novakova : 2001 : 174) serait liée à la question du PRP en modalité négative. D'après Barceló et Bres,

“Il semble que le sémantisme du PRP soit à considérer [...] Dans le cas de cet emploi apparemment modal, la négation permet en effet d'empêcher que n'advienne un processus dont on voit les premiers signes. [...] L'expression de la dissuasion²⁰ s'explique parce que le locuteur perçoit que les conditions de l'action en question sont déjà présentes (d'où le PRP) et veut ainsi en empêcher la réalisation (d'où la négation). C'est donc bien l'instruction aspectuelle [+prospéction] du PRP qui explique l'allure extraordinaire. Le PRP n'est donc pas polysémique : il ne s'agit que d'une impression, qui s'explique par l'interaction

20. Dans un exemple du type *Vous n'allez pas vous engueuler pour ça*.

du PRP avec la négation”, (2006 : 174)

Enfin, ils notent l'impossibilité de faire alterner FS et PRP dans de tels exemples (? Vous vous *engueulerez pas*) puisque le FS ne permet pas de percevoir les “signes avant-coureurs du procès” (2006 : 174).

Discussion

Il nous semble que, comme le fait Vet, désigner la périphrase par un présent prospectif plutôt que par un futur proche est cohérent puisque l'emploi de cette périphrase souligne l'intention que j'ai maintenant d'effectuer une action un peu plus tard. Comme nous l'avons vu précédemment avec Vet, de manière peut-être un peu simpliste, fréquemment on définit et on identifie le PRP par le terme “futur proche”. Or, en le désignant de la sorte, on occulte un certain nombre d'emplois de la PV qui ne sont pas des futurs proches, mais bien davantage des emplois marqués par la notion de prospection. Certes le futur fait partie intégrante de la périphrase, mais tout est question de degré : ce n'est pas la valeur temporelle qui domine ici mais bien la valeur aspectuelle.

Concernant l'extraordinaire, on ne peut que constater l'impossibilité d'utiliser le FS, ce qui accrédite leur thèse. Dans de tels emplois, les prémices de la situation à venir, exprimée par la périphrase, sont accessibles au locuteur : la situation s'ancre donc dans le nunc et confère par là même le statut effectif de PRP et non pas de FS.

En conclusion, il nous semble judicieux d'adopter la terminologie de Barceló & Bres : autrement dit, il est préférable d'utiliser l'appellation présent prospectif plutôt que futur. Cela marque clairement que le trait définitoire de la périphrase est de l'ordre de l'aspectuel et non pas du temporel et, du coup, on évite une association trop évidente avec le temps futur, source de confusion qui fait de la périphrase et du futur simple des synonymes interchangeables. Néanmoins, nous allons voir à présent

que les deux appellations sont correctes et que le choix de l'une d'elles dépend du contexte.

7.4.4 Importance du contexte

L'analyse de l'énoncé hésite souvent entre une approche temporelle ou aspectuelle d'ALLER, autrement dit entre un futur et un présent prospectif. Nous avons opté précédemment pour l'appellation présent prospectif, mais Vet (2007) propose une règle qui permet de trancher, et cela en fonction du contexte. Nous allons donc l'exposer puis la discuter.

Constatant que les grammaires françaises entretiennent l'imprécision entre futur simple et présent prospectif, Vet déclare (2007 : 18)²¹ :

“the Periphrastic Future and the Simple Future only compete in future context. In present contexts the Periphrastic Future has to be interpreted as a Prospective Present and cannot be replaced by a Simple Future and vice versa.”

Vet propose alors un certain nombre de règles concernant l'interprétation du futur périphrastique :

“Introduce P and the relation between P, E_0

A. Default interpretation (Prospective Present) :

Introduce E' (the pre-state of eventuality E) and the relation P, E'

B. Simple Future reading :

If the sentence contains a time adverbial referring to an interval or time point t posterior to P, E_0 , such as *demain* 'tomorrow' : introduce R and the relations *demain* (t) and P- R, E, t²²”.

21. Vet développe ici ce qu'il avait en partie déjà exposé en Vet 1993.

22. P, E_0 représente le présent ; P- E_0 représente le passé ; P-R représente le postérieur ; R est le point de référence ou 'reference point', E l'événement ou 'eventuality'.

Tout se joue donc au niveau du contexte et de la présence ou non d'un circonstant de temps. Ainsi, il propose également deux interprétations possibles pour une même forme, qu'il représente par les FIGURES 7.2 et 7.3 (2007 : 21) :

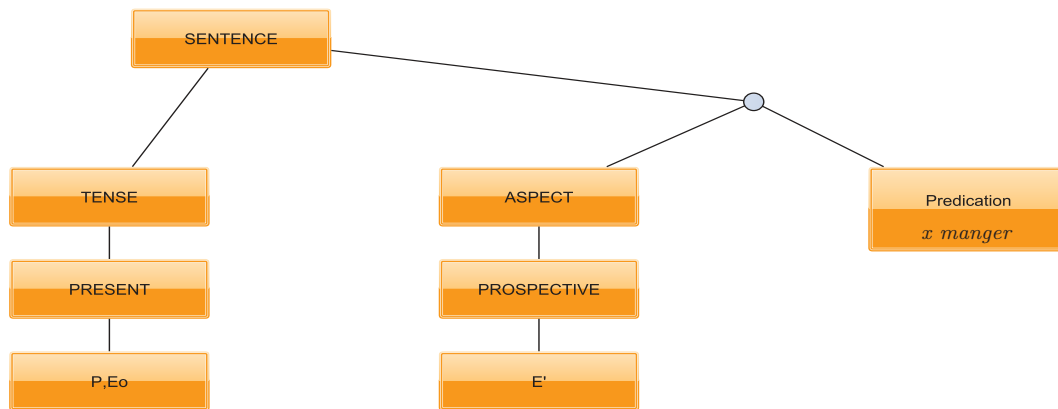


FIGURE 7.2 – Prospective reading of the Periphrastic Future (*va manger* 'is going to eat')

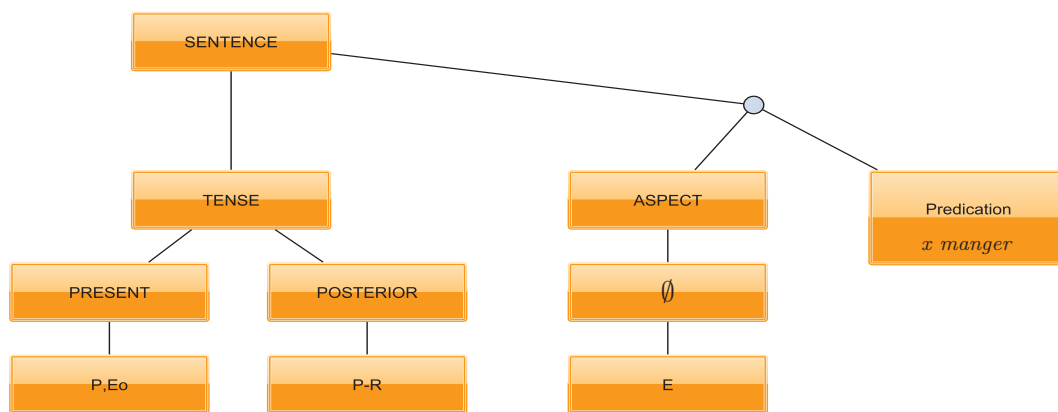


FIGURE 7.3 – Futurate reading of the Periphrastic Future (*va manger* 'will eat')

Discussion

On constate que la différence d'interprétation pour un même énoncé tient au fait que l'interprétation prospective ne contient que la référence au temps présent alors

que l'interprétation future comporte en plus la référence au temps futur (cf. Vet 1993). Cela semble cohérent avec la définition même de la prospection. L'élément du futur est représenté par un circonstant de temps, lequel élimine par là même toute interprétation prospective.

Cette analyse coïncide avec ce que nous avons vu précédemment, notamment grâce à Vet (1993) : le circonstant de temps implique une interprétation future. Nous avons cité, entre autres, les exemples suivants :

- (42) Mais il y a sur le tien une promesse d'orage : un jour la passion va le brûler jusqu'à l'os. (*Les Mouches*, I, 5)
- (150) Regardez, ses yeux s'agrandissent : bientôt ses nerfs vont résonner comme les cordes d'une harpe sous les harpèges exquis de la terreur. (*Les Mouches*, III, 4)

Nous considérons donc dorénavant, après analyse des diverses théories abordées, que le futur périphrastique est un présent prospectif lorsqu'il y a référence au contexte présent, et qu'il est un futur lorsqu'il y a référence à un contexte futur, lequel est souligné par un circonstant.

Chapitre 8

Conclusion de la Deuxième partie

Dans cette Deuxième partie, nous avons vu l'évolution progressive de la forme verbale constituée d'ALLER, passant de l'expression d'un déplacement spatial à une vraie périphrase aspecto-temporelle. Cela tout en gardant le sens spatial selon le contexte. En nous appuyant sur les recherches de Leeman (2005) et de Larreya (2005) entre autres, nous avons abordé les différents emplois de l'auxiliaire *aller*. Ainsi, la futurité, les emplois en contexte directif, la valeur de conjecture, celle de caractérisation, les emplois de narration et l'allure extraordinaire ont souligné la pluralité de sens associés à la PV. Par là même, nous avons mis en évidence le lien entre le contexte et l'acceptabilité d'une phrase : les circonstants de temps et la sur-modalité, par exemple, interviennent dans la grammaticalité de l'énoncé. Nous avons également abordé les formes prépositionnelles. Ainsi, *aller jusqu'à* exprime l'aboutissement d'une action, le fruit d'un cheminement. Nous avons souligné l'importance du contexte qui permet de saisir pourquoi on en arrive là. Quant à *aller pour*, cette PV est clairement synonyme de *s'apprêter à*, le sens originel du verbe *aller* en est donc bien éloigné.

En étudiant la problématique de l'auxiliation, nous avons interrogé la transparence de l'auxiliaire ainsi que sa conjugaison restreinte en soumettant la PV à un certain nombre de tests. La conclusion est la suivante : ALLER réagit positivement aux divers critères, ce qui indique que c'est une PV extrêmement transparente, qui

a atteint un haut degré de grammaticalité. Nous avons émis à ce moment-là l'hypothèse qu'ALLER était la PV la plus grammaticalisée des trois que nous étudions, hypothèse vérifiée au fur et à mesure de nos recherches. Cela explique, entre autres, pourquoi ALLER peut être considérée comme un temps verbal à part entière.

ALLER a été étudiée dans son rapport au FS souvent présenté comme son concurrent direct. Nous avons voulu voir dans quelle mesure FS et FP sont synonymes. Grâce à Vet, la notion d'aspect de phase a permis de montrer qu'ils ne peuvent pas toujours alterner (*Je vois que Jean va abattre la vieux chêne/*abattra le vieux chêne.*). En effet, un certain nombre de facteurs contextuels interviennent : présence d'un antécédent au moment de l'énonciation, présence d'un quantificateur... La perception de la phase préparatoire implique bien l'emploi du FP et induit que l'antécédent n'est pas toujours présent dans la situation d'énonciation. Nous sommes parvenue à la conclusion que l'alternance FP/FS est impossible dans le cas de perception de la phase préparatoire mais qu'elle est possible dans les cas où l'on exprime un certain laps de temps. FS et FP ne sont au final pas synonymes tout en étant dans certains contextes en relation de paraphrase. Nous avons choisi d'adopter la terminologie de Barceló & Bres (2006), qui le nomment présent prospectif (en raison de la dominante [+ prospection]) quand il y a référence au temps présent. La PV exprime bien le futur proche lorsqu'il y a référence à un contexte futur souligné par un circonstant. En dernier lieu, c'est le contexte qui permet d'opter pour l'une ou l'autre des appellations.

Troisième partie

Les périphrases construites avec

venir

Nous allons à présent entamer la troisième partie de notre thèse, consacrée à la périphrase VENIR DE, mais aussi aux autres constructions prépositionnelles, à savoir *venir à*, *venir jusqu'à*, *en venir à*. Cette partie se présente sous la forme de quatre chapitres, les trois premiers étant axés sur VENIR DE. Nous effectuerons dans un premier temps un petit rappel diachronique, puis nous aborderons la question de la grammaticalisation, en insistant notamment sur le rôle joué par la préposition *de*. Dans un troisième temps, nous analyserons les valeurs temporelles associées à cette périphrase. Enfin, le quatrième chapitre s'intéressera aux formes périphrastiques prépositionnelles construites à partir de *venir*.

Chapitre 9

Petit rappel diachronique

9.1 Historique de la forme

C'est Gougenheim (1929) qui, le premier, s'est intéressé de manière approfondie aux périphrases. Nous reprendrons donc les grandes lignes de son analyse afin d'établir l'historique de notre périphrase. Avant tout, voici la définition de *venir* telle qu'on la trouve dans le *Petit Robert* : "(sens spatial) Marque un déplacement qui aboutit ou est près d'aboutir au lieu où se trouve le locuteur ou un point de référence." D'après Gougenheim (1929 : 122-123), VENIR DE remonte au Moyen-Âge "pour signifier qu'on est de retour, après avoir accompli telle ou telle action". Il s'agit donc du sens lexical de déplacement, mais on note également la présence d'une valeur aspectuelle d'antérieur puisque l'action est accomplie. Gougenheim renforce d'ailleurs son propos avec les exemples suivants (1929 : 122) :

- (1) Chevaliers sui d'estranges terres ;

De tournoier vieng pour conquerre (Recueil de fabliaux, t. II, p51, XXXIV, v146)

- (2) Quand [les marchands] *vienent de marchéander,*

Ils font mesoner lor mesons (Ibid, t. II, p124, XXXVII, v34)

- (3) Quand il furent *revenu de cachier* ches Grius (Robert de Clari, XLIII, 30)

Gougenheim signale la présence du "sens périphrastique du passé récent" dès le XIV^e siècle : il s'agit des emplois aspecto-temporels avec perte du sens spatial de dépla-

cement. Autrement dit, la construction est devenue périphrase aspecto-temporelle vers cette époque. On peut ainsi citer l'exemple qu'il nous donne (1929 : 123) :

- (4) Je *viens d'habiller* mon enfant ;
 Il est couché ; dont je m'en voys,
 Afin d'estre reconfortant
 Ma mère en son cruel esmoy. (Moralité de Charité, ATF, III, 386)

Cependant, on trouve encore quelques exemples avec maintien du sens spatial au XVI^e siècle :

- (5) Elle a rencontré son maistre qui *venoit de souper* de la ville. (Larivey, cité par Gougenheim 1929 : 123)

Enfin, à l'époque classique, VENIR DE avec une valeur aspecto-temporelle est admis comme tel et discuté et accepté par de nombreux grammairiens (cf. notre Première partie). Vettters (1989 : 375) a cherché à savoir si le passage d'une valeur antérieure à une valeur de passé perfectif a eu lieu et si oui, à quelle époque. En se fondant sur une série d'exemples combinant VENIR DE et des compléments de temps passés tels que :

- (6) Un important conseil d'administration *vient de se tenir le 5 courant* à Boulogne-sur-Mer (L'Œuvre 13-9-1932, cité par Flydal 1943 : 105)
- (7) Quel lâche ! Il *vient d'essayer de me la raconter tout à l'heure*. (Anouilh, cité par Klum 1961 : 220)

Vettters est parvenu à la conclusion que le passage d'antérieur à passé perfectif a bien eu lieu entre le XVI^e et le XX^e siècle. Il ne peut donner davantage de précision, sauf que VENIR DE était déjà devenu un passé récent au XIX^e siècle, comme l'attestent les exemples suivants :

- (8) Allons, capitaine, unissons nos fortunes et entr'aidons-nous comme nous *venons de le faire tout à l'heure*. (Mérimée, cité par Flydal 1943 : 104)
- (9) En effet, le sieur Bovary *venait de décéder l'avant-veille*. (Flaubert, cité par Flydal 1943 : 105)

- (10) Nous *venons récemment de perdre* encore une sœur charmante. (Lamartine, cité par Gougenheim 1929 : 127)

Comme on le voit, le cheminement s'est fait progressivement et il ne fait aucun doute actuellement que VENIR DE est devenu une périphrase verbale aspecto-temporelle. Nous allons à présent citer quelques définitions issues de dictionnaires contemporains.

9.2 Définitions de quelques dictionnaires contemporains

Le Robert, Dictionnaire de la langue française (1994) donne la définition suivante de VENIR DE, donné comme semi-auxiliaire :

“[a] Pour marquer, à l'indicatif présent, un passé récent, à l'indicatif imparfait, un plus-que-parfait récent. Avoir (fait) très récemment, avoir juste fini de... (Ne faire que de..., sortir de...). *Écoute une chanson que je viens de faire. L'âme qui vient d'obtenir ce qu'elle a longtemps désiré. Ce qui est neuf vient d'être fait. Livre qui vient de paraître. Les toutes dernières toiles qu'il vient de peindre. Il venait de commettre une infraction. Comme s'il venait de faire une découverte. Cette chambre qui venait d'être retapissée.* La félicité que je venais d'éprouver était bien en effet la même que celle que j'avais éprouvée en mangeant la madeleine (...). Proust, *A la recherche du temps perdu*, t. XV, p8

(En corrélation avec *que* temporel), *Mon télégramme venait de partir que j'en reçus un.* → Juste, peine (à).

[b] À d'autres modes que l'indicatif, avec la même valeur. “*Un soir, venant de perdre une bataille honnête...*”. *Il semblait qu'il vînt de reprendre quelque nouvelle vigueur* (→ Pâle). *Tout à l'heure (...)* vous avez fait allusion à quelque chose de sérieux, qui viendrait d'arriver ? Pierre Benoit, Bethsabée, XIII.”

On trouve également dans la *Grammaire d'aujourd'hui* :

“Pour l’expression du passé depuis peu révolu (passé proche ou immédiat), on utilise fréquemment l’infinitif du verbe précédé de *venir de* : *il vient de terminer son travail*. *Venir* fonctionne ici comme auxiliaire et peut s’aider lui-même : *il vient de venir*. *Venir de* peut également être affecté par l’imparfait (*il venait de partir quand tu es arrivé*) et par le futur (*téléphone à cinq heures : il viendra de donner sa réponse*) ou le conditionnel (*selon les milieux généralement bien informés, une révolution viendrait d’avoir lieu en Tasmanie*). Les autres temps, notamment composés, sont exclus.”

Nous pouvons définir VENIR DE comme une expression verbale qui sert à marquer la récence d’un événement, expression aussi appelée passé proche (ou immédiat). *Venir* fonctionne comme un auxiliaire, qui peut s’aider lui-même. Les temps de l’indicatif présent et de l’imparfait sont possibles, ainsi que le futur et le conditionnel. Néanmoins, les autres temps (notamment composés) sont exclus. Nous verrons par la suite si cette définition peut être complétée ou modifiée.

Chapitre 10

De l'espace au temps

10.1 Du sens spatial au sens temporel

Comme nous l'avons vu précédemment, VENIR DE était à l'origine une expression spatiale, puis, progressivement, elle a acquis une valeur temporelle, que nous appellerons de manière simplifiée *récence* (nous développerons cette idée plus tard, en nous interrogeant notamment sur la valeur effective de *récence*). Il existe des énoncés purement spatiaux, il s'agit de *venir de* + nom commun, qui évoquent la provenance :

(11) Je viens de l'école.

Et d'autres purement temporels (eux sont suivis de l'infinitif) :

(12) Je viens d'envoyer un mail à mon frère.

Mais il y a aussi certains énoncés ambigus :

(13) Je viens de lui parler.

Cet exemple peut être soit spatial, soit temporel (même si *revenir de* marque de façon certaine le sens spatial). Certes, ce genre d'exemple souligne l'ambiguïté de la forme dont le sémantisme sera éclairé grâce au contexte. S'il y a eu déplacement physique, le sens sera bien évidemment spatial.

Nous avons pu relever dans notre corpus les exemples suivants :

- (14) J'ai eu ce soir des nouvelles que ung mien frere est à l'article de la mort ; je *viens de demander* mon congé au duc... (*Heptaméron*, p74)
- (15) Madame de Clèves ordonna au peintre de raccommode quelque chose à la coiffure de celui qu'on *venait d'apporter*. (*Princesse de Clèves*, p93)
- (16) Voilà celui qui a enlevé la belle Missouf et qui *vient d'assassiner* Clétofis. (*Zadig*, p138)
- (17) La moisson *venait de finir* et des meubles au milieu des champs dressaient leurs masses noires sur la couleur de la nuit, bleuâtre et douce. (*Bouvard et Pécuchet*, p126)
- (18) Mais cette comparaison ne lui avait pas été aussi sensible qu'en ce moment où elle *venait de l'enfiler*, minuscule, à l'un de ses doigts. (*Barrage contre le Pacifique*, p127)

Nous avons trouvé des occurrences à partir du XVI^e siècle (pour ce siècle, nous n'en avons relevé qu'une). Chaque occurrence exprime ici un sens aspecto-temporel. Mais, comme nous l'avons vu précédemment, on est passé d'un sens originellement spatial à un sens aspecto-temporel, et cela assez rapidement. Nous allons donc à présent analyser la façon dont ce changement s'est effectué et en tout premier lieu nous arrêter sur le rôle de la préposition *de*.

10.2 Le rôle de la préposition *de*

10.2.1 Resémantisation et réanalyse de *venir*

Nous allons dans un premier temps exploiter les analyses de Bourdin (2005 : 269-70) qui dégage deux lignes de force du sémantisme de *venir* : il s'agit de la trajectoire et de la déicticité. Concernant la trajectoire, Bourdin propose : "le sémantisme primitif de *venir* comporte une composante spatiale". Le verbe exprime bien le déplacement d'un point A vers un point B. Concernant la déicticité :

“Le déplacement auquel réfère *venir* s’effectue le long d’une trajectoire dont le point d’arrivée est typiquement identifié au lieu d’énonciation. Ainsi, sous-jacente à la valeur référentielle de *venir* dans sa “concrétude” spatiale, est à l’œuvre une question, abstraite et schématique, d’identification, c’est-à-dire de mise en coïncidence d’un repéré avec un repère.”

Mais il est vrai que VENIR DE est indissociablement lié à la notion de situation dans l’espace et dans le temps. Pour signifier que *la moisson venait de finir*, il faut que quelqu’un soit en situation de constater la fin de la moisson. La déicticité est donc indissociable de *venir*. Mais ces données concernent le verbe seul. À partir du moment où l’on change une forme, on est en droit de supposer qu’il y aura d’autres changements qui l’affecteront. Par conséquent, en ajoutant la préposition *de* à *venir*, (et il en est de même pour la préposition *à*), il faut procéder à une relecture du sens de la nouvelle construction verbale. Bourdin (2005 : 263-64) présente les choses de la manière suivante :

“[...] pour que le *venir* des constructions *venir à* infinitif et *venir de* infinitif soit analysable comme un avatar grammaticalisé du verbe *venir*, il ne suffit pas que s’efface la référence à un déplacement dans l’espace. Il faut aussi, complémentaiement, que *venir* soit réanalysé comme un élément syntaxique qui n’a plus toutes les propriétés communes associées à un verbe, dont celle, cruciale, d’avoir un sujet propre. En d’autres termes, re-sémantisation et réanalyse sont les deux mécanismes qui fondent conjointement le statut grammatical des périphrases *venir de* infinitif et *venir à* infinitif.”

Autrement dit, ce qui fonctionne pour le verbe seul ne fonctionne pas obligatoirement pour la périphrase issue de ce verbe. Par exemple, on constate que certains sujets sont possibles pour *venir* mais pas pour les périphrases (et inversement). On peut citer :

(19) *Il est *venu neiger* abondamment *mais* Il est venu le temps du muguet.

(20) Il *vient de neiger* abondamment.

(21) Mieux vaut emporter des bottes pour le cas où il *viendrait à neiger*.

On constate que le sujet impersonnel *il* n'est pas toujours possible pour *venir*, comme c'est le cas pour les autres formes verbales. Il faut donc considérer que les périphrases verbales sont détachées du verbe infinitif et que cette rupture se situe au niveau syntaxique et sémantique. Par conséquent, il faut procéder à ce que Bourdin a nommé la resémantisation du verbe, à savoir lui adjoindre un nouveau sens, ce qui implique nécessairement une nouvelle approche, une nouvelle analyse de celui-ci. La composante spatiale doit donc toujours être prise en compte, mais elle n'est plus la seule ligne directrice du sémantisme de *venir* dans les périphrases qui en sont issues. Cette conception est l'une des premières étapes de la réflexion concernant la grammaticalisation, nous nous gardons de développer ce point pour l'instant car nous y reviendrons en 10.3. Néanmoins, nous devons à présent nous intéresser de près au rôle exact joué par *de*, déterminer quelle est sa valeur réelle.

10.2.2 Valeurs de la préposition *de*

Comme nous l'avons vu précédemment, c'est l'ajout de cette préposition associée au processus de grammaticalisation qui vient bouleverser le sémantisme, et par là même l'emploi de *venir*. Celui-ci passe du statut de verbe au statut d'auxiliaire dans la périphrase. Il semblerait à première vue que ce soit l'emploi de cette préposition qui confère le sémantisme à la PV. Nous allons dans un premier temps présenter la théorie de Bourdin (2005) et y confronter celle de De Mulder (2010) afin de pouvoir en tirer nos propres conclusions.

10.2.2.1 Le champ de la temporalité

Selon Bourdin (2005 : 262) :

“Tout se passe comme si la “désatialisation” de *venir* était le facteur crucial dans la constitution de *venir de* infinitif et *venir à* infinitif en périphrases grammaticales. Il est

assez paradoxal que cette déspatialisation procède de la jonction de *venir* avec les prépositions *de* et *à*. Le paradoxe tient à ce que *à* et *de* ont évidemment partie liée avec l'espace, ce qui mettrait en évidence le remplacement des infinitifs dans [des exemples du type *je viens de/à + infinitif*] par un nom de lieu comme *Paris*.”¹

Comme le souligne Bourdin, l'apparition de la préposition engendre la déspatialisation, effet paradoxal puisqu'un élément portant le trait [+spatial] engendre la disparition de ce même trait chez l'élément qu'il vient compléter. Comme il le souligne d'ailleurs par la suite, avec ces prépositions *à* et *de*, c'est le champ de la temporalité qui est investi :

“L'accession de *venir de* infinitif à la temporalité “pure” ne fait aucun doute pour la tradition grammaticale, qui utilise volontiers à son sujet les étiquettes “passé récent”, “immédiat”, “proche”. Les grammairiens sont bien plus laconiques à propos de *venir à* infinitif, si l'on excepte Gougenheim (1929 : 84 ; 133-137) et Damourette et Pichon (1911-1940, Tome III, 637-639 ; Tome V : 125-126).”, (2005 : 262)

Bourdin va d'ailleurs clarifier l'élaboration du sémantisme de la périphrase. Afin de prouver que c'est l'agencement des trois éléments que sont *venir*, *de* et l'infinitif qui construit le sémantisme de la périphrase, il émet une double hypothèse (2005 : 271) :

1. “[...] il existe une stricte répartition des rôles entre le verbe *venir* et le relateur *de* : le premier est responsable de la valeur de récence, le second de la valeur d'accompli.”
2. “[...] chacun de ces deux éléments exerce une double action. La première se situe au *degré 1 de l'abstraction*, où ne subsiste de la concrétude du déplacement spatial que la temporalité dans laquelle il s'inscrit. La seconde se situe au *degré*

1. Nous incluons ici les deux constructions prépositionnelles intégrant *de* et *à*, même si nous reviendrons en détails sur la proposition *à* dans la partie consacrée à cet effet.

2 de l'abstraction, celui des options cognitives élémentaires qui structurent le niveau sémantique. *De* est doublement responsable de la valeur d'accompli.”

Il semble que Bourdin voit juste lorsqu'il dit qu'il existe une répartition des rôles entre *venir* et la préposition : dans la mesure où c'est l'ajout de la préposition qui modifie la valeur et le statut de la construction. Cependant, il nous semble qu'on ne peut imputer à la seule préposition cette valeur d'accompli puisqu'elle n'a de réelle raison d'être que si on lui ajoute l'infinitif. Ce serait donc plutôt le groupe *venir de infinitif* qui serait porteur de cette valeur d'accompli. De la même manière, pourquoi *venir* serait-il porteur de la valeur de récence ? Rien dans son sémantisme propre n'exprime cette idée. *Venir* seul n'exprime que le déplacement spatial, rien d'autre : c'est la conjonction des trois éléments constitutifs de la périphrase (*venir, de* et l'infinitif régime) qui aboutit à l'expression de la récence (ou de l'accompli, nous ne tranchons pas la question pour la moment).

La deuxième hypothèse s'avère intéressante, même si elle mérite d'être développée. Dans la mesure où *venir* exprime un déplacement spatial, cela engendre une certaine durée, un déplacement dans le temps. Et lorsque ce verbe s'intègre dans une périphrase verbale, il abandonne son trait [+spatial] pour ne garder que le trait [+temporel]. Néanmoins, il nous semble que dire que *de* est doublement responsable de la valeur d'accompli doit être modéré. Une fois encore, ce n'est pas la seule préposition qui est responsable de cette valeur accordée à la périphrase, mais c'est le fruit de la conjonction des trois éléments qui la composent. Enfin, même si nous émettons des réserves sur une toute-puissance sémantique de la préposition, nous sommes d'accord avec ce que Bourdin nomme la valeur “efférentielle” de *de*, à savoir que “la valeur efférentielle dont [*de*] est porteur dans ses emplois spatiaux génère, par transposition dans la champ de la temporalité, une valeur rétrospective”, (2005 : 271). Bourdin complète ainsi :

“Est en jeu ici une conceptualisation de la temporalité en vertu de laquelle le sujet, qu'il soit d'énoncé ou d'énonciation, est perçu comme “sortant” du révolu pour se diriger “vers”

l'avenir. On a affaire à la métaphore dite de l'“EGO mobile²”, (2005 : 271).

Il est vrai que lorsqu'on dit *Jean vient de sortir*, on se trouve face à une situation qui s'est réalisée il y a peu de temps (la sortie de Jean), ce qui suggère que l'on va vers une nouvelle situation, donc vers l'avenir.³

10.2.2.2 Théorie de De Mulder (2010)

L'approche de De Mulder nous semble plus adaptée parce que modérée. Si Bourdin confère une place centrale à la préposition *de* dans la création du sens passé de la périphrase, De Mulder préfère quant à lui parler de contribution. Ainsi :

“Parmi les éléments contextuels qui ont contribué à créer le sens passé de *venir*, il faut évidemment mentionner la préposition *de*, qui marque l'origine. En effet, *venir* seul n'implique pas le passé [...], (2010 : 5-6)”.

S'appuyant sur des exemples mettant au premier plan la destination du mouvement plutôt que son origine (2010 : 6), De Mulder, prouve que c'est bien la préposition qui apporte cette valeur de temporalité. Mais elle n'est pas l'unique responsable : il s'agit de l'ensemble que forme la préposition :

“Il est donc clair que la préposition *de*, qui indique l'origine, contribue à la création de la valeur passée de la périphrase *venir de* + infinitif. En effet, si “on est de retour après avoir accompli telle ou telle action” (pour reprendre la formule de Gougenheim 1929 : 122),

2. En d'autres termes, le temps est stationnaire et nous nous déplaçons à travers lui. Comme nous avançons à travers les années... À mesure que nous pénétrons dans les années 80... Nous nous approchons de la fin de l'année. (Lakoff et Johnson 1986 : 50-51)

3. Nous développerons la question de la métaphore de l'ego mobile dans l'étude de la théorie de De Mulder 2010.

cela implique évidemment que cette action s'est accomplie avant la venue. Cette inférence, qui naît d'abord dans des contextes qui mettent au premier plan l'élément temporel et l'action, peut ensuite se généraliser et devenir le sens conventionnel de la séquence. Mais il s'ensuit que ce n'est pas le verbe *venir* seul qui exprime le "passé récent", mais le groupe *venir de* + infinitif dans sa totalité", (2010 : 6)

Cela conforte nos hypothèses précédentes, à savoir que ni *venir* ni *de* ne sont capables, indépendamment l'un de l'autre, d'exprimer la valeur passée. Bien entendu, la préposition *de* est fortement marquée par le trait [origine], mais c'est l'association des termes qui aboutit à la création de la valeur passée. Enfin, nous devons citer Wilmet (1970 : 108) qui remarque que le sens de *venir* s'affaiblissait aussi en moyen français lorsqu'il n'était pas suivi de *de* + infinitif et qu'il pouvait exprimer un "présent dilaté", autrement dit un présent qui est aussi équivalent à un temps du passé (cf. De Mulder 2010 : 6).

Nous pouvons à présent conclure que certes, sans la préposition *de*, *venir* ne pourrait acquérir de valeur passée. Marquée par son trait [origine], elle contribue à la création de ce sens. Néanmoins, chacun des éléments de la périphrase est artisan de la construction de la valeur, et ce n'est qu'ensemble que cela est possible. Nous avons vu que VENIR DE exprime la valeur passée, qu'elle s'est transformée de valeur spatiale en valeur temporelle. Nous n'avons fait que des constats, relevant certaines formes verbales, nous appuyant sur le sens des mots, soulignant les sens ancien et actuel. Nous allons à présent expliquer comment cette transformation a eu lieu.

10.3 La grammaticalisation

Comme ce fut le cas pour ALLER, on constate que le changement de sens ne s'est pas produit brusquement, mais progressivement. Dans notre corpus, les premières occurrences apparaissent au XVI^e siècle. Le nombre d'occurrences est le suivant : 1 forme au XVI^e, 59 au XVII^e, 31 au XVIII^e, 20 au XIX^e et 15 au XX^e siècle. Ce

relevé atteste tout d’abord la fréquence de la périphrase, mais aussi, comme nous le verrons plus tard avec les restrictions de sélection, ses conditions d’emploi.

10.3.1 Une interprétation en termes de métaphore

C’est tout d’abord en termes de transfert métaphorique que l’on a expliqué la grammaticalisation de *venir*. Nous allons donc présenter la théorie de Lakoff et Johnson (1986) afin d’étudier de manière approfondie les diverses analyses du phénomène et parvenir à notre propre conclusion. De Mulder (2010) expose leur théorie de manière intéressante, ce que nous reprenons ici. Selon ce dernier,

“Au prime abord, l’emploi de verbes de mouvement comme *venir* pour exprimer une relation temporelle s’explique par la métaphore conventionnelle, largement répandue, qui nous permet de parler du temps en empruntant des termes et des notions au domaine spatial.”, (2010 : 3).

Le mouvement, quel qu’il soit, implique une certaine durée, quelle qu’elle soit. C’est ce que Lakoff et Johnson illustrent par la formule LE TEMPS C’EST L’ESPACE (1986 : 50-51), et expliquent grâce aux formules suivantes :

- (22) Les semaines qui viennent (au-devant de nous). (futur)
 Tout cela est maintenant derrière nous. (passé)
 Les semaines suivantes. (futur)
 Les semaines précédentes. (passé)

De Mulder, reprenant leur théorie, explique que selon eux, la métaphore espace-temps se présente dans plusieurs langues sous deux formes différentes : la métaphore du temps mobile et la métaphore de l’ego mobile (2010 : 3). Lakoff et Johnson développent de la manière suivante (1986 : 50-51) :

1. métaphore du temps mobile :

(A) LE TEMPS EST UN OBJET EN MOUVEMENT

Le temps viendra où... Beaucoup de temps a passé depuis que... Le temps

d'agir est arrivé.

“Selon cette version de la métaphore, le locuteur est stationnaire et le temps vient vers lui ; par conséquent le futur est en face du locuteur et le passé est derrière lui”,
(De Mulder 2010 : 3)

2. métaphore de l'ego mobile :

(B) LE TEMPS EST STATIONNAIRE ET NOUS NOUS DÉPLAÇONS À TRAVERS LUI

Comme nous avançons à travers les années... À mesure que nous pénétrons dans les années 80... Nous nous approchons de la fin de l'année.

“Cette version est d'une certaine façon l'inverse de la précédente : le temps est stationnaire et le locuteur se déplace, du passé vers l'avenir ; c'est cette version de la métaphore qui est sous-jacente à l'emploi de *venir de* + infinitif”, (De Mulder 2010 : 3)

En effet, dans un exemple du type :

(23) Prends garde : tu *viens de faire* l'aveu de ta faiblesse (*Les Mouches*, III, 2)

il est clair que le locuteur se déplace dans le temps : il cite un événement passé par rapport au nunc de l'énonciation. Le mouvement se situe donc bien de son côté : il est l'ego mobile. Cette théorie semble assez intéressante, néanmoins, se pose un problème d'importance : la définition du terme *métaphore*.

De Mulder (2010 : 4) précise que selon Lakoff et Johnson (1986),

“[...] la métaphore est un processus cognitif par lequel on attribue à un domaine (en l'occurrence le temps) la structure conceptuelle d'un autre domaine (en l'occurrence l'espace), de sorte qu'on peut se représenter le premier domaine, qui en général est plus abstrait, en termes de l'autre, qui est le plus souvent plus concret et donc plus facile à comprendre”.

La définition du *Robert* (1994) est la suivante :

Procédé de langage qui consiste à employer un terme concret dans un contexte abstrait par substitution analogique, sans qu'il y ait d'élément introduisant formellement une comparaison

Dans le *Gradus*, on peut lire :

C'est le plus élaboré des tropes, car le passage d'un sens à un autre a lieu par une opération personnelle fondée sur une impression ou une interprétation et celle-ci demande à être trouvée sinon revécue par le lecteur.

Et dans la *Grammaire d'aujourd'hui*, on relève :

[La métaphore] est habituellement définie comme fondée sur une relation d'équivalence ou d'analogie entre deux termes, lorsque l'un d'eux est intentionnellement choisi pour figurer à la place de l'autre, l'exemple le plus courant étant représenté par la substitution d'un terme abstrait par un terme concret : un cœur de pierre pour un caractère insensible ; je le vomis pour je le hais . . .

Clairement, on passe d'un domaine à un autre, très différent. C'est ce qu'ont objecté Heine, Claudi et Hünne Meyer (1991 : 70-71). Selon eux,

“[...] les évolutions sémantiques qui accompagnent les processus de grammaticalisation [ne] seraient [pas] des transferts métaphoriques. [...] Les changements sémantiques sous-jacents à la grammaticalisation n'impliquent donc pas de “saut” d'un domaine à un autre, mais plutôt une évolution graduelle lors de laquelle l'interprétation originelle A est accompagnée dans certains contextes d'une interprétation nouvelle B, qui devient par la suite plus importante que l'interprétation originelle et est enfin associée à l'expression, sans que

l'interprétation originelle soit encore présente. Cette évolution peut être représentée par le schéma $A \rightarrow A ; B \rightarrow B$ proposé par Heine, Claudi et Hünemeyer (1991 : 74), qui correspond à leur avis à un glissement métonymique plutôt qu'à un transfert métaphorique.” (De Mulder, 2010 : 4).

Nous allons donc nous intéresser au concept de métonymie.

10.3.2 La métonymie

La définition traditionnelle de la métonymie est la suivante :

Figure de rhétorique, procédé de langage par lequel on exprime un concept au moyen d'un terme désignant un autre concept qui lui est uni par une relation nécessaire (la cause pour l'effet, le contenant pour le contenu, le signe pour la chose signifiée). Ex. boire un verre (le contenu), ameuter la ville (les habitants). (Le Robert, 1994)

Le *Gradus* propose la définition suivante :

Trope qui permet de désigner quelque chose par le nom d'un autre élément du même ensemble, en vertu d'une relation suffisamment nette.

Quant à la *Grammaire d'aujourd'hui*, on y trouve :

Procédé par lequel un terme est substitué à un autre terme avec lequel il entretient une relation de contiguïté. Ce type de relation peut être relativement varié, ses formes les plus courantes sont : la désignation du contenu par le contenant : il a terminé son assiette ; de la création par le nom du créateur : il joue du Chopin. . .

La métonymie ne concerne donc pas deux domaines de connaissances différents,

c'est en cela qu'elle se différencie de la métaphore. Cependant, ce n'est pas sur cette définition traditionnelle que se fonde De Mulder, mais sur une définition particulière qu'ont développée d'autres linguistes (cf. Blank 1997, Koch 1999, Detges 1999 et Waltereit 2004) :

“[...] la métonymie n'est pas basée sur une relation de contiguïté entre deux référents, comme la soutient la définition traditionnelle, mais sur la contiguïté entre certaines composantes des concepts associés aux mots, qu'il faut se représenter comme des ensembles de connaissances (des *frames* ou “cadres”).”, (De Mulder 2010 : 4)

La métonymie expliquerait donc le changement sémantique qu'a subi *venir de*. Ce glissement sémantique concernerait d'après De Mulder la notion de mouvement, lequel s'accompagne nécessairement d'une double précision : le mouvement est spatial mais aussi (et en même temps) temporel. De Mulder l'explique de la sorte (2010 : 4) :

“[...] on peut partir d'une analyse de la notion de mouvement qu'exprime ce verbe : celle-ci comporte à la fois une composante spatiale et une composante temporelle, un mouvement étant un changement de place accompagné d'une progression dans le temps. Bien entendu, dans les emplois de *venir (de)* comme verbe de mouvement, la notion de changement de place occupe le premier plan, la composante temporelle étant uniquement présente à l'arrière-plan. Le changement sémantique que subit *venir (de)* consiste alors à inverser la relation des deux plans : la composante spatiale est repoussée à l'arrière-plan et la composante temporelle occupe le premier plan. De toute évidence, cette évolution sémantique est de nature métonymique, puisqu'elle s'effectue au sein du seul concept désigné par *venir (de)* et n'implique donc pas deux domaines de connaissances différents, comme le fait la métaphore.”

Cette explication est très intéressante puisqu'elle permet de déterminer la nature profonde du changement sémantique subi par le verbe. Il nous semble qu'on ne peut

hésiter à partir du moment où l'on constate que c'est bien la composante temporelle qui s'affiche au premier plan dans *venir de*. Mais De Mulder va plus loin et souligne l'importance du contexte dans ce changement sémantique. D'après lui, en plus de la métonymie, il faut identifier les contextes qui "déclenchent" le passage de l'interprétation spatiale à l'interprétation temporelle si on veut expliquer le changement sémantique subi par le verbe.

10.3.3 Le choix de l'inférence

Nous avons déjà parlé de l'inférence dans notre première partie. Nous allons dans un premier temps rappeler brièvement ce que nous en avons dit, puis nous aborderons l'explication de De Mulder. Kuryłowicz (1975) est l'un des premiers à avoir exploité la théorie de l'inférence. Il a analysé l'origine du futur anglais et a souligné le fait que ces formes (*shall, will, am going to*) expriment à la base un présent :

"They do not denote action, but obligation, desire or intention of action. Just as the present result of previous action supposes an action which has taken place before *the moment of speaking*, so the present desire of action suggests that the action itself will take place after the moment of speaking, i.e. in the future", (p61-62).

C'est en raison de ce lien entre le côté présent de l'énonciation et le côté futur de l'action annoncée que Kuryłowicz parle d'inférence :

"The inference therefore is that the expression of the future is permanently renewed by forms referring to the moment of speaking. The semantic shift *present > future* is to be explained by the fact that the original form denotes a *present obligation (or desire) of action, not a present action*", (p61).

BPP (1994) défendent eux aussi une théorie en termes d'inférence : lors de la gram-

matisation, si un grammème est souvent employé dans un contexte où l'inférence peut exister, alors ce grammème va changer, se grammaticaliser et va prendre le sens de cette inférence :

“In this type of change, a gram that often occurs in an environment in which a certain inference may be made can come to be associated with that inference to such an extent that the inference becomes part of the explicit meaning of the gram”, (p25).

“[...] inference and implicature are two sides of the same coin : the speaker IMPLIES more than s/he asserts, and the hearer INFERS more than is asserted. We refer to the relevant mechanism of change as inference because it appears to be the hearer-based strategy and the speaker's sensitivity to the hearer's needs that conditions the semantic changes in question”, (p285).

Nous en avons donc déduit, à la suite de Kuryłowicz, que les éléments de la situation de communication jouent un rôle prépondérant dans l'inférence. Le contexte, selon les mots de BPP. C'est également le contexte qui attire l'attention de De Mulder.

Selon lui, certains contextes seraient plus susceptibles que d'autres de provoquer le passage de l'interprétation spatiale à l'interprétation temporelle. Il se fonde sur les deux exemples suivants (cités par Wilmet (1970 : 111)) :

(24) D'où viens-tu, mon gent valleton ?

Je croy que tu *viens de repaistre*. (Cohen, *Farces*, XLIX, 31-32)

(25) - D'où venez-vous ?

- *De veoir la dance*,

L'estat et le train de la court.

- Qu'avez-veu ? (Cohen, *Farces*, I, 72-74)

On constate que dans ces deux questions, le locuteur répond à la question *d'où*, ce qui signifie normalement un déplacement spatial. Or le locuteur ne répond pas à cette interrogation “spatiale”, il répond en parlant de l'action accomplie à l'endroit

en question. Selon De Mulder (2010 : 5) :

“Si cette réponse paraît acceptable, c’est évidemment parce que toute action se déroule nécessairement quelque part et que la mention de l’action évoque donc, à l’arrière-plan, celle de l’endroit où elle a été effectuée. Mais cela n’est pas suffisant : il faut aussi expliquer pourquoi la mention de l’endroit ne semble pas nécessaire. Notons à ce propos qu’en fournissant des renseignements sur l’action effectuée, le locuteur donne plus d’informations que s’il s’était contenté de ne mentionner que l’origine du mouvement, et qu’il réagit probablement aux intentions sous-jacentes à la question posée. Le locuteur a donc des raisons de croire qu’en renvoyant à l’action effectuée, sa réponse est plus pertinente que s’il avait seulement précisé le point de départ du mouvement.”

En effet, *D’où viens-tu ?* signifie en réalité *Qu’as-tu fait ?*. L’origine ne compte pas, il y a bien une question sous-jacente à la première, et c’est la question sous-entendue qui prend le pas sur la question clairement énoncée. On peut même supposer que si le locuteur répond en donnant le lieu d’où il vient, on lui posera une seconde question, concernant ce qu’il y a fait. En répondant ainsi par l’action effectuée et non pas par le lieu où cela s’est déroulé, le locuteur effectue un “raccourci” sémantique, lequel s’apparente à la métonymie.

Il apparaît donc clairement que le locuteur joue un rôle essentiel dans les informations transmises. BPP insistent sur le rôle joué par le locuteur et celui joué par l’interlocuteur. Selon eux, l’inférence et l’implicature sont intimement liées. L’interlocuteur doit retrouver l’information impliquée par inférence car le locuteur en dit en fait plus qu’il n’y paraît. Ses propos doivent être soumis à une deuxième interprétation qui concerne le sens second de l’énoncé. Nous terminerons sur ce point en citant des exemples empruntés à Wilmet (1970 : 112)⁴ :

(26) - Dictes-vous qu’il s’en va payer ?

- Ouy, je le *viens d’espier*... (Cohen, *Farces*, XXXV, 398-399)

4. Les exemples cités sont également présents dans De Mulder (2010 : 5).

(27) Allons a dieu, qui nous convoye!

Je viens de faire nostre sac

Et ay mis dedans ce bissac

La provision necessaire (Droz & Lewicka, *Farces*, VII, 151-154)

(28) A! ha! paillarde de cest eau punaise,

Que tu viens tout droit *de pisser*,

Me voulés-vous empoisonner... (Cohen, *Farces*, XLV, 59-61)

De Mulder précise que “même s’il est toujours possible d’interpréter *venir* comme l’expression d’un déplacement, Wilmet (1970 : 112) note qu’en (26) “le témoignage vaut seulement par la proximité du constat”, qu’en (27) “*viens de faire et ay mis* sonnent comme deux variantes”, et qu’en (28) “tout droit renforce la valeur temporelle de la périphrase”, (2010 : 5).

Au vu des diverses analyses, nous pouvons conclure que le glissement sémantique faisant passer *venir*, verbe spatial, à VENIR DE verbe aspecto-temporel est le fruit d’un glissement métonymique impliquant un rôle conséquent de la part du locuteur. Ce dernier en dit moins que ce qu’il sait en réalité et l’interlocuteur doit, à partir d’éléments contextuels, faire monter au premier plan l’idée d’une action récemment accomplie, plutôt qu’une idée de déplacement. C’est pourquoi, en accord avec De Mulder, mais aussi Kuryłowicz et BPP (entre autres), nous choisissons de nommer ce phénomène de glissement sémantique l’inférence pragmatique, du fait du caractère métonymique et contextuel du changement. Nous avons donc admis l’existence d’un changement de statut de *venir* en *venir de*, nous avons mis en évidence le processus de grammaticalisation subi par le verbe pour devenir périphrase verbale. Nous allons à présent nous intéresser au degré de grammaticalisation de celle-ci.

10.3.4 Le degré de grammaticalisation

10.3.4.1 Restrictions de sélection

L'analyse de notre corpus nous a permis de relever des constructions en VENIR DE à partir du XVI^e siècle. Le tableau suivant représente de manière schématique les différentes observations liées au corpus. Nous allons présenter les données que nous illustrerons de quelques exemples. Puis nous présenterons quelques cas particuliers ⁵.

siècle	occurrences	sujet humain	sujet non humain	imparfait ⁶	présent
XVI ^e	1	1	0	0	1
XVII ^e	59	54	5	37	22
XVIII ^e	31	29	2	9	22
XIX ^e	20	16	4	17	3
XX ^e	15	14	1	8	7

TABLE 10.1 – Types de sujets et temps verbaux associés à VENIR DE

De prime abord, on constate deux faits d'importance : tout d'abord que les sujets des constructions sont essentiellement humains, mais aussi que c'est l'imparfait qui est le temps principal de *venir*. Nous ne prendrons pas en considération l'unique exemple du XVI^e siècle car cela n'est pas représentatif, par contre, on obtient les pourcentages de la TABLE 10.2 : Voici pour chaque siècle un exemple illustrant la présence d'un sujet humain, puis d'un sujet non humain, chacun de ces exemples étant conjugué indifféremment au présent ou à l'imparfait de l'indicatif.

XVI^e siècle

- (14) J'ai eu ce soir des nouvelles que ung mien frere est à l'article de la mort ; je viens de demander mon congé au duc... (*Heptaméron*, p74)

5. Nous verrons dans la dernière partie de ce chapitre les constructions prépositionnelles ayant comme base *venir*.

6. Il s'agit bien entendu pour le présent et l'imparfait de l'indicatif des temps de *venir*.

siècle	sujet humain	sujet non humain	imparfait	présent
XVIIe	91,5%	8,5%	63%	37%
XVIIIe	93,5%	6,5%	29%	71%
XIXe	80%	20%	85%	15%
XXe	93,5%	6,5%	53,3%	46,7%

TABLE 10.2 – Équivalence mathématique de la TABLE 10.1

XVIIe siècle

- (29) La mort, ou du moins un éloignement cruel, m'ôteront d'un lieu où je ne puis plus vivre, puisque je viens de perdre la triste consolation de croire que tous ceux qui osent vous regarder sont aussi malheureux que moi. (*Princesse de Clèves*, p98)
- (30) [. . .] elle ne lui avait pas fait la même impression que venait de lui faire la conversation qu'elle avait eue avec lui. . . (*Princesse de Clèves*, p191)

XVIIIe siècle

- (31) On me mit en prison à Buenos Ayres dans le temps que ma sœur venait d'en partir. (*Candide*, p306)
- (32) Quoi! c'est à vous que j'ai l'obligation de la scène qui vient de se passer? (*Les fausses confidences*, III, 9)

XIXe siècle

- (33) Je ne te parle pas d'Emmanuel que tu viens de voir et qui t'a peut-être écrit déjà . . . (*Correspondance à Henri Cazalis*, Mallarmé, p642)
- (34) Je fis des pas dans la rue et reconnus en le son nul la corde tendue de l'instrument de musique, qui était oublié et que le glorieux Souvenir certainement venait de visiter de son aile ou d'une palme. . . (Mallarmé, *Le démon de l'analyse*, p417)

XXe siècle

- (35) Quand elle venait de la laver, elle se couchait et dormait pendant que la robe séchait. (*Barrage contre le Pacifique*, p39)
- (36) Il y avait autour de moi quelque chose de vivant et de chaud. Quelque chose qui vient de mourir. [...] Mais qu'est-ce donc... qu'est-ce donc qui vient de mourir? (*Les Mouches*, II, 4)

Enfin, nous avons relevé deux occurrences particulières de la PV dans *La Grammaire d'aujourd'hui* (1986 : 485) dans la section intitulée *La périphrase verbale venir de + infinitif* (cf. section 9.2).

En effet, on trouve les exemples *Téléphone à cinq heures, il viendra de donner sa réponse* mais aussi *Selon les milieux généralement bien informés, une révolution viendrait d'avoir lieu en Tasmanie*. Ces exemples signalent que FS et conditionnel présent sont compatibles avec la PV. Cependant, ces occurrences (empruntées à Riegel) semblent être des hapax. La compatibilité de la PV avec ces temps s'avère de plus en plus limitée⁷.

10.3.4.2 Cas particuliers du corpus

Nous voudrions à présent citer quelques cas particuliers que nous avons pu relever. Le premier cas concerne la place du pronom. La construction contemporaine n'est pas celle que l'on pouvait trouver au XVIIe siècle par exemple. Ainsi, nous avons pu trouver :

- (37) [...] ce que lui venait de dire sa mère... (*Princesse de Clèves*, p61)
- (38) [...] il fit réflexion que la même chose qui lui venait d'apprendre qu'il avait touché le cœur de Mme de Clèves. (*Princesse de Clèves*, p132)
- (39) Cette aventure est sue, et on me la vient de conter⁸... (*Princesse de Clèves*, p144)

7. Nous remercions Jacques Bres pour sa relecture attentive de ces exemples.

8. Ici, c'est le groupe pronominal *me la* qui est à considérer. On ne peut pas séparer les éléments, d'ailleurs, en français moderne on obtient : *Cette aventure est sue, et on vient de me la conter*.

Alors qu'actuellement on place le pronom complément entre la préposition *de* et l'infinitif, ce n'est pas le cas au XVIIe siècle qui voit le pronom complément se placer avant l'auxiliaire *venir*. Comme nous l'avons constaté dans notre premier chapitre, cette place est la conséquence de traces d'accentuation tonique. Mais le XVIIe s'avère être un siècle charnière concernant la place du pronom complément puisqu'on le trouve dans l'ancienne construction (soit avant la périphrase) mais aussi sous la construction actuelle :

- (40) La voix de Mr de Nemours la fit revenir, et le regardant, sans avoir entendu ce qu'il venait de lui dire... (*Princesse de Clèves*, p136)

L'ancienne construction aurait été *qu'il lui venait de dire*. Le choix de la modernité montre que la nouvelle syntaxe se met progressivement en place. D'ailleurs nous n'avons pas trouvé d'ancienne construction dans les siècles suivants.

Nous avons également relevé une seule occurrence de la formule *ne venir que de*, là aussi au XVIIe siècle :

- (41) [...] lui montrer sa maison, qui *ne venait que d'être achevée*. (*Princesse de Clèves*, p57)

Il s'agit ici d'une construction bien particulière qui souligne l'extrême récence du fait, à savoir l'achèvement de la construction de la maison. Le groupe *ne que de*, composé de la négation restrictive *ne que* et de la préposition *de* a donc pour fonction de mettre en valeur le caractère temporel de la périphrase. On constate la rareté d'une telle construction qui, même si elle est tout à fait acceptable, se distingue par son originalité.

10.3.3 Bilan des restrictions de sélection

1. Les différentes classes de prédicats

Notre premier point d'analyse concerne l'infinitif régime. Tous les verbes sont-ils acceptables ? D'une manière générale, on constate que VENIR DE se combine plus facilement avec des prédicats téliques et des prédicats momentanés qu'avec des prédicats d'activité ou d'état :

(42) Marie *vient d'écrire* une lettre.

Le bébé *vient de pleurer*.

?Le bébé *vient à peine de pleurer*.

??Le musée *vient de se trouver sur la rive droite*. (exemples empruntés à Havu (2005 : 282), issus de Vetters 1989 et 1996)

D'après Havu, la compatibilité de *venir* avec les diverses classes de prédicats est très variable. Nous allons présenter ses conclusions et nous les appliquerons à notre corpus afin de pouvoir les tester. Selon lui (2005 : 287), les prédicats téliques ne posent aucun problème. Les prédicats atéliques quant à eux se subdivisent en prédicats momentanés et prédicats d'activités. Les momentanés se combineront spontanément avec VENIR DE (*La bombe vient d'exploser*/*Jean vient d'éternuer*) tandis que les prédicats d'activités se combineront de plus en plus facilement avec la périphrase. Concernant les prédicats d'état, Havu les divise en deux catégories, les prédicats d'état permanent et les prédicats d'état transitoire. Enfin, les statifs permanents n'accepteraient pas la présence d'adverbes de quantification temporelle (? ?*La maison vient d'être jaune*).

Discussion

Il semble logique que les prédicats téliques soient acceptables puisque VENIR DE exprime le fait qu'une action vient de se produire, donc qu'elle est achevée. Par conséquent, tout prédicat télique sera compatible avec la périphrase. Concernant les prédicats atéliques, il paraît judicieux de subdiviser cette catégorie. Si l'on considère :

(43) Jean *vient de jouer* au football.

cela signifie que le jeu a duré un certain temps et qu'il a cessé au moment où l'on parle. Un prédicat atélique ne semble donc pas poser de problème :

(35) Quand elle *venait de la laver*, elle se couchait et dormait pendant que la robe séchait. (*Barrage contre le Pacifique*, p39)

(44) Il brisa en deux la feuille des tablettes sur laquelle il *venait d'écrire*. (*Zadig*,

p124)

Les prédicats momentanés quant à eux ne semblent pas poser problème non plus.

- (45) Est-ce que je ne serai pas chez moi, entre vos murailles sanglantes, comme le boucher en tablier rouge est chez lui dans sa boutique, entre les bœufs saignants qu'il *vient d'écorcher* ? (*Les Mouches*, II, 4)

Concernant les prédicats d'état, qui sont eux-mêmes des prédicats atéliques, on constate la chose suivante :

- (46) Jean *vient d'être* malade.
 (46') *Jean *vient d'être* professeur.

Dans le premier cas, il s'agit d'un état transitoire qui suggère que Jean a été malade mais ne l'est plus au moment où le locuteur parle. En revanche, dans le deuxième cas, il s'agit d'un état permanent, incompatible avec *venir de*. En effet, la périphrase exprime la fin d'une réalité, ce qui est totalement contradictoire avec l'idée de permanence. Nous pouvons citer l'exemple suivant :

- (47) La jeune indienne *venait d'être* mère (Kahn 1954) : 111, cité par Vetters (1989 : 372)

Il faut le comprendre comme *La jeune indienne venait d'accoucher* : la naissance de l'enfant est très récente. *Venir d'être mère* n'a donc pas le statut d'état permanent mais bien ici d'état transitoire puisqu'avant l'accouchement elle n'était pas encore mère et qu'elle le devient une fois qu'elle a accouché. C'est ce que Mitko (2000 : 95) et Havu (2005 : 288) interprètent comme un prédicat ingressif. Vetters (1989 : 373) désigne cela par une transition. On pourrait alors s'interroger sur la nature du mot suivant le verbe *être*. Si l'on utilise un adjectif qualificatif, cela ne pose pas problème puisque la périphrase exprime l'état transitoire. Ainsi l'on peut avoir *Jean vient d'être malade/gentil/drôle/attentionné*. . . En revanche, le fait d'avoir un nom commun comme complément de l'auxiliaire *être* promet obligatoirement la périphrase

en tant qu'état permanent. Par conséquent, à moins d'avoir un cas bien particulier (*venait d'être mère*), il est impossible d'avoir un nom commun dans le cas où VENIR DE + infinitif exprime un état. On peut résumer ainsi :

venir d'être + adjectif qualificatif mais **venir d'être* + état transitionnel⁹

Enfin, nous fermons la question du verbe d'état avec l'exemple suivant :

(48) Elle envoya une de ses femmes à Mr de Nemours [...] pour lui dire qu'elle *venait de se trouver mal*. (*Princesse de Clèves*, p159)

On peut paraphraser cet exemple par *elle venait d'être malade* (même si l'exacte paraphrase serait *elle venait de faire un malaise*). Il est donc possible d'avoir des constructions qui évoquent un état (transitoire bien entendu) sans que l'on ait obligatoirement l'auxiliaire *être*.

2. L'emploi de la négation

Il convient tout d'abord de définir avec précision ce que recouvre le terme *néga-tion*. D'après la *Grammaire méthodique du français* (1998 : 424-425), il existe deux types de négation : la descriptive et la polémique¹⁰. Elles se définissent ainsi :

“[la] négation descriptive [...] porte seulement sur le contenu de l'énoncé. L'événement ou l'état dénotés sont simplement rejetés comme contraires à la réalité. *Pierre n'est pas venu* marque la fausseté d'une information, la venue de Pierre.

[La] négation polémique [...] affecte la relation entre les interlocuteurs. Le locuteur s'oppose à une affirmation d'autrui, qu'il vise à réfuter. Il reprend dans son discours une affirmation qu'il attribue à autrui, que celui-ci l'ait formulée ou non, pour la nier. Dans *Je ne suis pas passé au feu rouge* ou *Je n'ai pas oublié la chanson que tu*

9. Nous souhaitons distinguer le transitionnel (qui implique un changement) du transitoire (qui signifie qu'il peut y avoir changement).

10. Précisons que c'est Ducrot (1984) qui a proposé de distinguer les négations, mais lui en compte trois. Il manque la négation métadiscursive.

me chantais, le locuteur superpose à l'affirmation d'autrui sa propre négation.”

Nous n'avons trouvé qu'un exemple de négation dans notre corpus (lequel sera analysé plus loin) :

(49) Mon cœur en ce moment *ne vient pas de se rendre*. (*Bérénice*, II, 2)

L'unique emploi que nous avons pu relever souligne la rareté de la forme, et par là même sa difficulté d'emploi. D'une manière générale, on peut dire que VENIR DE n'accepte pas la négation. Si l'on transforme quelques exemples attestés en forme négative, on obtient les phrases suivantes :

(50) Prends garde : tu *viens de faire l'aveu de ta faiblesse*. (*Les Mouches*, III, 2)

(50') Prends garde : *tu *ne viens pas de faire l'aveu de ta faiblesse*.

(51) Le jour tombait, les gamins *venaient de partir*, et le maître d'école, en bouts de manche, balayait la cour. (*Bouvard et Pécuchet*, p229)

(51') Le jour tombait, *les gamins *ne venaient pas de partir*, et le maître d'école, en bouts de manche, balayait la cour.

Incontestablement les exemples transformés sont inacceptables. Comment justifier alors l'acceptabilité de (49) ? Havu (2005 : 280) souligne que la périphrase n'accepte pas la négation sauf dans trois cas :

(a) Lorsqu'il y a opposition adversative de deux infinitifs :

Pierre vient de sortir ? Non, il ne vient pas de SORTIR¹¹, il vient de rentrer.

(b) Lorsque le sens de la proximité temporelle est véhiculé par l'auxiliaire qui constitue l'objet de la négation :

Pierre vient de sortir ? - Non, il ne VIENT pas de sortir, il est sorti depuis pas mal de temps.

11. Les mots écrits en capitales sont soulignés ainsi par Havu. Nous reprenons sa graphie par souci de clarté : cela montre le mot responsable de l'acceptabilité de l'exemple.

(c) Lorsque la négation est apparente :

*Je me demande si je ne viens pas de dire une bêtise*¹².

Une dernière précision de la part d'Havu : dans les deux premiers cas, on a une construction prosodique particulière.

Discussion

Si l'on reprend les explications d'Havu, l'exemple (49) de notre corpus est marqué par une prosodie particulière. Puisqu'il s'agit d'une tragédie et qu'ici Bérénice clame qu'elle n'a pas rendu les armes, qu'elle continue à aimer Titus malgré les épreuves : on comprend la véhémence du ton.

D'une manière générale, on accepte la négation pour VENIR DE lorsqu'il s'agit de dire à son interlocuteur qu'il se trompe (ce sont les deux premiers cités par Havu) : on reprend les propos de l'interlocuteur (remarquons que Havu reprend littéralement ce qui a été dit) et on y oppose la vérité des faits. La négation est donc possible dans ces cas très précis, pour souligner l'erreur de son interlocuteur. Ici, nous sommes en présence de la négation polémique puisque

“[...] la phrase négative peut permettre au locuteur de *s'opposer* à une affirmation de son interlocuteur (que celle-ci soit explicite ou qu'il la lui prête de manière implicite) : il s'agit alors d'un acte de parole qui équivaut à *il est faux que P* (que l'on retrouve sous la forme elliptique *ce n'est pas vrai !*) ; on parle dans ce cas de négation polémique ou de réfutation.” (*La Grammaire d'aujourd'hui* : 399).

Concernant ce que Havu nomme la négation apparente, le locuteur est en proie au doute, mais il est quasiment certain de ce qu'il en est en réalité. Si l'on décortique la phrase, il apparaît que la proposition subordonnée complétive *si je ne viens pas de dire une bêtise* exprime en réalité un sens positif. En prononçant cette phrase, le

12. Remarquons que la négation est certes apparente, mais qu'il s'agit d'une interro-négative. C'est la condition à la présence de la négation.

locuteur souligne la prise de conscience de son erreur.

Dans ce cas, VENIR DE accepterait la négation mais uniquement dans des constructions du type *se demander si + ne pas venir de*. Il est important de souligner que les deux verbes n'ont pas obligatoirement le même sujet puisqu'on peut avoir des constructions du type :

(52) Je me demande s'il ne vient pas de dire une bêtise.

(52') Il se demande si je ne viens pas de dire une bêtise.

La construction ne requiert donc pas l'identité entre les deux sujets de la phrase.

10.4 Conclusion du chapitre 10

Venir a connu le passage d'un sens spatial à un sens aspecto-temporel. Nous avons souligné l'importance de la préposition *de* qui implique une resémantisation et une réanalyse du verbe afin que la PV fonctionne correctement puisqu'il y a rupture entre le verbe infinitif d'origine et la périphrase. La préposition joue un rôle prépondérant dans ce passage sémantique mais c'est l'ensemble des trois éléments *venir* + préposition *de* + infinitif régime qu'il faut considérer. Enfin, *de* n'est pas au centre de tout contrairement à ce qu'avait souligné Bourdin (2005) mais cette préposition contribue à l'élaboration de la PV (De Mulder 2010). En effet, la grammaticalisation est envisagée comme une succession de glissements métonymiques. Par conséquent, la préposition est considérée comme une contribution à ce mouvement sémantique.

Le phénomène de grammaticalisation a d'abord été analysé en termes de métaphore, mais nous avons démontré qu'il s'agit plutôt d'un glissement métonymique puisqu'il concerne deux domaines de connaissances proches l'un de l'autre. De plus, le contexte intervient fortement dans ce changement sémantique, d'où notre choix final d'expliquer le phénomène de la grammaticalisation en termes d'inférence. Concernant le degré de grammaticalisation de la périphrase, nous avons mis en évidence

la prépondérance de sujets humains ainsi que celle de l'imparfait. Nous avons également vu que VENIR DE se combine plus facilement avec des prédicats téliques et momentanés et que la PV peut s'associer au verbe être uniquement s'il marque un état transitoire et non pas permanent.

Au vu des diverses constatations précédentes, nous pouvons en conclure que VENIR DE est certes grammaticalisé, mais pas totalement, du moins pas autant qu'ALLER. Le verbe possède donc un degré de grammaticalisation assez élevé mais moins avancé que celui d'ALLER.

Chapitre 11

Valeurs temporelles associées à VENIR DE

Il n'existe pas de temps en français pour exprimer le passé proche. Certes nous avons de nombreux temps du passé mais aucun ne permet d'exprimer le fait qu'une action vient d'avoir lieu. Si, d'une manière générale, on s'accorde à reconnaître le trait [récence] à *venir de*, nous allons voir que les choses ne doivent pas être aussi simplifiées et que derrière cette périphrase se cache un enjeu extrêmement important, celui du statut de temps verbal à part entière.

11.1 La récence

11.1.1 Pourquoi cette appellation ?

Il est communément admis que VENIR DE offre deux valeurs : d'une part une valeur aspectuelle d'accompli, et, d'autre part, une valeur temporelle de récence. Nous allons dans cette section nous intéresser à cette dernière et analyser ce qui confère à la périphrase ce statut. Selon Bourdin (2005 : 270), cette construction

“met en jeu deux instants t_0 et t_x , qui sont identifiés l'un à l'autre alors même qu'ils

sont distincts, puisque dans une relation effective de succession chronologique. Si fictive soit-elle référentiellement, leur mise en coïncidence n'en est pas moins bien réelle au plan langagier, comme l'attestent deux ordres de faits.

1. VENIR DE coexiste plus difficilement avec une expression adverbiale de temps que ne fait le verbe conjugué au passé composé.

(53) ?? Nous *venons d'apprendre* il y a quelques minutes à peine la libération de deux otages occidentaux au Liban.

(53') *Il y a quelques minutes à peine, nous *venons d'apprendre* la libération de deux otages occidentaux au Liban. (exemples empruntés à Lebaud 1992 : 166-67)

Discussion

Bourdin estime les jugements d'acceptabilité de Lebaud très sévères. En ce qui nous concerne, nous acceptons ces exemples tant que le circonstant temporel reste assez imprécis. S'il est très marqué (date, moment précis de la journée...), alors c'est impossible. Si l'on fait varier les exemples de Lebaud, on obtient les phrases suivantes :

(54) Nous *venons d'apprendre* ce matin la libération des otages.

(54') ?Nous *venons d'apprendre* hier la libération des otages.

(54'') ?Nous *venons d'apprendre* aujourd'hui la libération des otages.

(54''') Nous *venons d'apprendre* aujourd'hui même la libération des otages.

Le deuxième exemple est problématique peut-être en raison d'une distance temporelle assez marquée puisque l'événement s'est déroulé la veille. En revanche, les autres circonstants sont plus souples, même si *aujourd'hui* nous semble poser un très léger problème d'acceptabilité. Il est d'ailleurs surprenant que cette réserve disparaisse totalement si l'on y ajoute l'adverbe *même*.

Nous avons pu relever quelques exemples comportant des circonstants temporels dans notre corpus :

- (55) Mais, à propos, il *vient tout à l'heure*¹¹ *d'appeler* Arlequin pour lui donner une lettre. (*Fausse confidences*, III, 2)
- (56) [...] lui qui a été votre maire, qui vous affectionnait, qui vous a bien traité, qui *vient, tout récemment* encore, *de vous prier à genoux* de lui garder le secret. (*Fausse confidences*, III, 9)

Il semblerait donc que les circonstants temporels soient compatibles, dans une certaine mesure (en fonction du sémantisme de ces circonstants) avec *venir de*. La condition première semble être l'imprécision de la distance temporelle entre l'événement qui s'est produit et le *nunc* de l'énonciation. Nous devons également souligner que la place du circonstant est à prendre en considération puisqu'un changement de l'ordre des mots peut faire varier le degré d'acceptabilité de la phrase. Ainsi, nous l'avons vu avec les exemples empruntés à Lebaud, le circonstant placé en tête de phrase passe plus difficilement que s'il est placé après la périphrase. Vetters (1989) propose une analyse précise et classifiante des divers circonstants de temps compatible avec la PV. Selon lui, le complément de temps spécifie toujours R, jamais E¹². Voici les exemples qu'il propose (1989 : 379-380) :

- P.R.1¹³ + Adverbe orcentrique¹⁴ :

- (57) Un violent incendie *vient de détruire, ce matin*, la grande ferme Couture, dépendant de la commune de X. (*L'œuvre* 1/9/32, cité par Flydal 1943 : 105)

11. Ici *tout à l'heure* n'est pas à comprendre dans une acceptation moderne qui évoque le futur, mais dans un sens ancien qui signifie "il y a peu de temps".

12. Au départ, se fondant sur l'analyse de Reichenbach (1947), Vetters déclare que celle-ci offre le grand avantage de permettre deux positions pour l'adverbe de temps : celui-ci peut spécifier soit E (le temps de l'événement) soit R (le temps de référence), (1989 : 376). Il est revenu par la suite sur ses hypothèses.

13. P.R.1 désigne la périphrase au présent de l'indicatif tandis que P.R.2 désigne la périphrase à l'imparfait de l'indicatif

14. Ce sont les adverbes qui expriment une relation par rapport au moment de la parole : *hier, ce matin, il y a une heure, la semaine passée*.

(58) Un redoutable malfaiteur, qui avait commis dans toute la France de nombreux cambriolages de coffres-forts, *vient d'être arrêté la nuit dernière*, à Lyon. (*L'œuvre* 27/10/32, cité par Flydal 1943 : 105)

(59) Fort pauvrement il *vient de naître il n'y a que fort peu de temps*. (Françoise Paschal, cité par Damourette & Pichon 1911-1940 : 271)

• P.R.1 + adverbe neutre :

(60) Un important conseil d'administration *vient de se tenir le 5 mai* à Boulogne-sur-Mer.

• P.R.2 + adverbe allocentrique¹⁵ :

(61) En effet, le sieur Bovary *venait de décéder l'avant-veille*. (Flaubert cité par Flydal 1943 : 105)

(62) Un violent incendie *venait de détruire, ce matin-là*, la grande ferme Couture, dépendant de la commune de X.

(63) Un redoutable malfaiteur, qui avait commis toute une série de cambriolages de coffres-forts, *venait d'être arrêté la nuit précédente*, à Lyon

(64) Fort pauvrement il *venait de naître il n'y avait que fort peu de temps*.

• P.R.2. + adverbe neutre :

(65) Un important conseil d'administration *venait de se tenir le 5 mai* à Boulogne-sur-Mer.

• P.R.1. peut, dans un passage écrit au présent historique, se combiner avec des adverbes allocentriques :

(66) Lorsque le roi apprend que l'ennemi *vient d'assassiner son fils la veille*, il jure de le venger.

• P.R.2 peut se combiner avec des adverbes orcentriques dans le style indirect libre :

15. Ils expriment une relation de temps par rapport à un repère temporel autre que S (*la veille, ce matin-là; il y avait une heure, la semaine précédente...*).

(67) Il *venait d'arriver hier*, disait-il.

Les réticences concernant certains emplois de VENIR DE avec des circonstants temporels disparaissent dès qu'on remplace la périphrase par l'infinitif régime transformé en passé composé :

(53'') Nous *avons appris* il y a quelques minutes à peine la libération de deux otages.

(53''') Il y a quelques minutes à peine, nous *avons appris* la libération de deux otages.

Ceci s'explique par le fait que le passé composé n'est pas marqué par le trait [récence] mais simplement par celui d'accompli. Par conséquent, il n'y a plus de conflit possible entre le sémantisme de la construction verbale et celui du circonstant temporel. Il y a donc bien succession entre deux moments comme le dit Bourdin. Voyons à présent la deuxième particularité qui confère d'après ce linguiste la valeur de récence à *VENIR DE*.

2. [VENIR DE] n'est pas apte à enchâsser n'importe quelle succession d'expressions infinitivales :

(exa) Marie vient de courir six 400m, de nager 60 longueurs de crawl et de faire 50km à vélo.

(exb) ??Marie vient de courir six 400m, de faire une courte sieste, et de regarder les informations., (Bourdin 1999a; 222)

Nous allons présenter l'explication de Bourdin, puis nous y apporterons quelques remarques personnelles. D'après Bourdin (2005 : 271),

“courir le 400m”, “faire des longueurs de piscine” et “faire du vélo” sont des activités connexes, qui se prêtent aisément à un “lissage” notionnel (Culioli 1985 : 102). Qui dit lissage notionnel dit aussi lissage des instances temporelles en jeu : tout se passe en (exa) comme si les trois intervalles étaient constitutifs d'une instance temporelle unifiée. En (exb), en revanche, l'altérité notionnelle entre “courir le 400m”, “faire la sieste” et “regarder les informations” induit une individuation des instances temporelles; c'est cette individua-

tion qui fait problème, si tant est qu'elle entre en contradiction avec l'opération de mise en coïncidence dont VENIR DE est le vecteur".

Discussion

Nous allons tout d'abord apporter quelques éléments aux exemples cités par Bourdin. Les exemples (exa) et (exb) illustrent parfaitement la figure de style qu'est le zeugme. Dans le cas où l'on se trouve en présence d'un zeugme, il y a bien ce que Bourdin nomme l'altérité notionnelle, autrement dit un "saut" sémantique et par conséquent on constate effectivement l'individuation des instances temporelles, ce qui rend difficile la succession des infinitifs. En revanche, si la succession est possible, c'est en raison du lissage notionnel, autrement dit d'une succession d'infinitifs appartenant à la même sphère sémantique. Dans ce cas, l'instance temporelle est unifiée. On peut proposer comme variantes les exemples suivants¹⁶ :

(68) Il *vient de faire* les poussières, *laver* les vitres, *passer* l'aspirateur et *repasser* le linge.

(69) Il *vient de cuisiner* une quiche, *de cuire* un gigot et *de préparer* une salade de fruits.

Cependant, l'exemple suivant ne pose pas non plus de problème d'acceptabilité :

(70) Il vient de faire les poussières, de laver les vitres et de cuire un gigot.

Le premier exemple situe les actions dans la sphère des tâches ménagères, le deuxième dans la sphère de la cuisine et le troisième mélange ces deux sphères. Il n'est pas impossible de mélanger l'ensemble, comme l'atteste le dernier type d'exemple. Nous concluons donc que, d'une manière générale, toute suite infinitivale est possible (dans les limites de la cohérence). Même si certains énoncés peuvent être légèrement problématiques, l'altérité notionnelle entre les infinitifs régime ne produit pas d'exemple inacceptable. Par ailleurs, ce genre de cas s'avère très peu fréquent car il n'existe

16. Remarquons que ces exemples sont tout aussi acceptables avec l'élosion totale de la périphrase qu'avec la reprise de la préposition *de* devant les infinitifs : (68') *Il vient de faire les poussières, de laver les vitres, de passer l'aspirateur et de repasser le linge.*

pas de vraie narration avec *venir de*.

11.1.2 L'omniprésence de l'imparfait

Nous avons constaté dans notre corpus l'omniprésence (voire même l'omnipotence) de l'imparfait de l'indicatif dans des contextes passés. Il en est de même pour le présent de l'indicatif dans les contextes présents. D'après Patard (2010 : 289-290), l'imparfait s'impose au détriment des autres tiroirs du passé car il est le seul à pouvoir exprimer la récence :

“Dans le système verbal du français, la périphrase de la récence a pour concurrent direct l'aspect parfait des formes composées qui permet de signifier qu'un procès est accompli. Ces deux formes se distinguent par le fait que la périphrase *venir de* + infinitif présuppose que le procès vient juste de se produire, nuance que l'aspect parfait n'exprime pas. Seul l'imparfait permet de signifier réellement la récence dans le passé, les autres formes (passé simple et passé composé) impliquant à l'inverse qu'un laps de temps s'est écoulé entre la fin du procès et le moment de référence (on n'est plus dans la récence).”

Elle poursuit son argumentation en considérant les valeurs aspectuelles de l'imparfait et du passé simple, lesquelles justifient l'emploi de l'imparfait plutôt que celui d'un autre temps du passé :

“[...] l'imparfait représente, grâce à sa valeur imperfective, la phase qui résulte immédiatement du procès (explicité par *venir de*) dans son cours : le procès appartient donc encore au passé récent. Par contre, le passé simple, du fait de sa valeur perfective, dénote que la phase qui résulte immédiatement du procès s'accomplit jusqu'à son terme. On atteint donc déjà avec le passé simple la fin de la période pendant laquelle le procès peut être considéré comme récent : on s'éloigne donc de l'expression d'un passé récent. D'où l'emploi difficile du passé simple avec *venir de*”, (2010 : 289-290).

Afin de justifier son propos, Patard met en concurrence les exemples suivants :

(71) Jean Rochefort a appelé car une de ses pouliches *venait de naître*.

(71') Jean Rochefort a appelé parce qu'une de ses pouliches **vint de naître*.

(71'') Jean Rochefort a appelé car une de ses pouliches **est venue de naître*.

On constate que ni le passé simple ni le passé composé ne sont satisfaisants pour exprimer la récence : leur emploi est même impossible. Ils ne sont donc pas aptes à exprimer la récence puisqu'ils expriment l'accompli. Il règne ici une certaine confusion : en effet, la récence ne s'oppose pas à l'accompli. Dans l'accompli, on parle surtout de E', résultat de E, qui lui peut être récent. Patard va d'ailleurs jusqu'à préférer l'emploi du plus-que-parfait qui exprime l'accompli, à défaut d'exprimer un passé récent :

(71''') Jean Rochefort a appelé car une de ses pouliches *était née*.

Elle conclut ainsi (2010 : 290) :

“La nécessité d'exprimer une récence (par opposition à l'aspect parfait qui signifie l'accompli) pourrait donc rendre compte de l'usage obligatoire de l'imparfait en français pour exprimer un passé récent”.

Il semblerait donc, au vu des constatations précédentes, que seul l'imparfait, dans un contexte passé, permet d'exprimer la récence grâce à l'emploi de *venir de*. Nous avons abouti aux mêmes constatations en analysant notre corpus puisque seul ce tiroir est représenté. Il est évident qu'aucun tiroir temporel n'est apte à rendre compte de cette particularité : il faut donc recourir à VENIR DE auquel on associe obligatoirement le présent de l'indicatif ou l'imparfait de l'indicatif. Enfin, rappelons que selon Vet (1993), il existe deux mondes, l'un au présent et l'autre à l'imparfait. Par conséquent, ce sont les deux seules conjugaisons possibles pour *venir de*.

11.1.3 La récence : une valeur abusive ?

Nous défendons depuis le début de ce chapitre une interprétation de VENIR DE en termes de récence, attribuant par ailleurs à la préposition *de* un rôle conséquent dans l'attribution de cette valeur. Mais à aucun moment nous n'avons remis en question cette valeur. Ce n'est pas le cas de Honeste (2005) qui la qualifie d'abusive. Elle refuse à VENIR DE les valeurs de passé et de récence qui lui sont traditionnellement attribuées. Nous allons présenter sa théorie, qui s'organise autour de trois arguments et nous les discuterons. Honeste fonde son argumentation sur la comparaison entre deux exemples de construction similaire : *Max vient de partir et Max vient de Paris*. Le premier exemple illustre l'interprétation communément admise "Max est parti récemment" (on est donc dans le temporel) tandis que le second exemple comporte un complément de lieu. D'après Honeste, c'est *de Paris* qui construit l'application spatiale tandis que c'est le processus *partir*, inscrit dans le temps, qui construit l'application temporelle (2005 : 300). De ces observations, Honeste tire trois conséquences (2005 : 300-301) :

1. Le centre déictique est contextuellement interprété en termes temporels comme moment, et défini par le mode et le temps de *venir* comme coïncidant avec le nunc de l'énonciation.
2. La relation d'origine entre deux processus ne pouvant être comprise que comme temporelle, le trait "origine" véhiculé par *de y* est interprété comme "antériorité" [...] : de ce fait, *partir* est contextuellement interprété comme "antérieur" au processus *venir*. De là vient la valeur temporelle de "passé" abusivement attribuée à *venir*.
3. La tension de X¹⁷ vers le centre déictique est interprétée comme "lien temporel tendant à être de plus en plus étroit" : X se situe donc dans un temps proche de l'énonciation. [...] C'est de l'association de cette valeur de proximité temporelle à celle de "passé" provenant de *de*, que vient la valeur aspectuelle de "récent" abusivement affectée au signifié de *venir*.

17. Honeste illustre notre périphrase VENIR DE par la formule *X vient de A (verbe Infinitif)*.

Discussion

Il nous semble que la première conclusion d'Honeste est correcte. En effet, on ne peut que constater la coïncidence entre le centre déictique et le *nunc* de l'énonciation. En revanche, les conclusions 2 et 3 sont plus problématiques. Les divers éléments de la périphrase ne sont pas envisagés comme une entité mais comme des éléments indépendants les uns des autres. Or on ne peut les envisager séparément dans l'étude d'une périphrase verbale. Nous avons vu qu'initialement, *venir de* + infinitif exprimait le déplacement spatial puisqu'elle signifiait qu'on était de retour après avoir accompli telle ou telle action (cf. Gougenheim 1929 : 122). L'exemple suivant illustre d'ailleurs cette idée :

(1) Chevalier sui d'estranges terres ;

De tournoier vieng pour conquerre. (*Recueil de fabliaux*, t. II, p51 ; XXXXIV, v146, in Gougenheim 1929 : 122)

Ce sens spatial a disparu en français moderne pour ne laisser place qu'au sens temporel. De Mulder (2010 : 6) tire une conclusion très pertinente à cela :

“[...] si c'est la séquence *venir de* + infinitif qui exprime le passé et pas le verbe *venir*, ce dernier n'est pas ambigu ou polysémique, si l'on entend par là que son sens comporte aussi bien l'idée d'un mouvement vers le lieu d'énonciation que le “passé récent”.

De ce fait, l'argumentation d'Honeste semble difficile à soutenir dans la mesure où elle analyse séparément *venir* et la périphrase à laquelle il appartient et qu'elle transfère dans cette périphrase des valeurs qui ne sont en réalité applicables qu'à *venir* seul. De Mulder (2010 : 7) conclut ainsi :

“Du coup, le sens passé ne peut pas être employé non plus pour justifier l'attribution au verbe *venir* d'un sens abstrait comme “une orientation du sujet vers le centre déictique” (Bouchard 1993 : 61) et “la tension de X vers le centre déictique, sans prise en compte d'un point d'aboutissement du processus” (Honeste 2005 : 298”).

Il semble que le problème majeur soit d'avoir transposé des valeurs de *venir*, certes fondées, dans une nouvelle construction sans prendre en considération le changement effectué. Or nous avons vu précédemment que le processus de grammaticalisation s'accompagne nécessairement d'un changement sémantique, considéré comme positif car il permet d'enrichir le sémantisme du verbe original, ou au contraire vu comme négatif en raison de l'affaiblissement sémantique subi par certaines constructions. Nous concluons ce point avec De Mulder (2010 : 12) selon qui :

“Il faut bien distinguer entre les sens du verbe lui-même et les sens qu'il faut attribuer à une construction qui comporte ce verbe. Cela permet notamment de comprendre que *venir* n'a pas un sens de mouvement et un sens de “passé récent” : si le premier doit être attribué au verbe, le second doit être assigné à la construction *venir de* + infinitif”.

Ainsi, ce n'est pas *venir* seul qu'il faut considérer dans la périphrase, mais bien la périphrase elle-même, dans son intégralité. Si l'on transpose les données d'une forme dans un autre type de construction sans prendre en compte ce changement de contexte, alors l'analyse sera faussée dès le départ. C'est pourquoi nous ne pensons pas que l'on attribue à *venir* une valeur de passé ni même une valeur de récence puisque le sens premier de ce verbe est celui du déplacement spatial. En revanche, nous reconnaissons à *venir de* + infinitif le statut de périphrase temporelle marquée par les traits [passé] et [récence]. C'est le principe même de la grammaticalisation, à savoir le changement sémantique inhérent à ce genre de processus.

11.1.4 Importance du contexte

On ne peut refuser à VENIR DE la valeur aspectuelle de récence, mais on constate qu'il y a certains cas où plus que la récence, c'est une autre valeur qui prend le pas : l'accompli. Nous développerons plus tard cette notion, mais avant nous allons expliquer quels sont les cas dans lesquels VENIR DE exprime la récence.

Au vu de certaines lectures, il semblerait qu'elle soit relative au contexte. Vetters (1989 : 381) propose une série d'exemples illustrant ce lien. Nous les reprenons tels quels puis nous soumettrons quelques remarques :

- (72) a. *Je *viens de manger* il y a une semaine.
 b. Il *vient de mourir* il y a un mois. (Vetters 1989 : 382)
- (73) a. *Je *viens de manger* il y a une semaine.
 b. Je *viens de manger* avec le premier ministre il y a une semaine.
 c. Je *viens de manger* des truffes/du caviar il y a une semaine. (Vetters 1989 : 382)
- (74) (Dialogue entre les soigneurs des serpents au zoo (il y a des serpents qui ne mangent qu'une ou deux fois par an)) :
 "Non, il ne faut pas lui donner à manger, celui-là, il *vient de manger* il y a deux semaines". (Vetters 1989 : 382)

Discussion

Vetters (1989 : 380) se pose la question suivante :

"Existe-t-il des adverbes "récents" et d'autres qui ne le sont pas, ou en d'autres termes : peut-on tracer la frontière entre ce qui est récent et ce qui ne l'est pas ? Et si la réponse à cette question est affirmative, où faut-il situer cette frontière : un jour, une semaine, un mois, un an... ?"

En reprenant les exemples suivants (1989 : 381) :

- (72) a. *Je *viens de manger* il y a une semaine.
 b. Il *vient de mourir* il y a un mois.

il parvient à la conclusion suivante :

"Bien que le complément de temps de (72) soit plus récent que celui de (73), (72) est rejeté tandis que (73) est acceptable. On doit donc conclure qu'il est impossible de tracer une telle frontière. La *récence* est une question de degré : un événement est récent si la distance temporelle entre E et R n'est qu'une petite quantité par rapport à une totalité

qu'on prend comme point de comparaison.", (1989 : 381)

Il nous semble que tous les exemples que nous avons cités dans le 11.1.4, hormis le dernier, sont inacceptables. Notre explication est la suivante : l'acceptabilité de tels exemples repose sur deux critères, la rupture de syntaxe et le caractère exceptionnel de l'événement. En effet, si l'on modifie les deux premiers exemples de façon à les intégrer à un dialogue, ils sont parfaitement corrects :

(72') a. - Je *viens de manger*.

- Quand ?

- Il y a une semaine.

Cet exemple peut paraître surprenant mais il ne l'est plus si le contexte est celui d'une grève de la faim ou bien encore concerne une personne souffrant d'anorexie. Dans ces deux cas, le propos n'est pas choquant.

(73') b. *Je *viens de manger* avec le premier ministre il y a une semaine.

b'. - Je *viens de manger* avec le premier ministre.

- Quand ?

- Il y a une semaine.

c. *Je *viens de manger* des truffes/du caviar il y a une semaine.

c'. - Je *viens de manger* des truffes/du caviar.

- Quand ?

- Il y a une semaine.

Le fait qu'il y ait rupture dans l'énonciation permet l'acceptabilité de ces énoncés. Le dernier exemple de Vettters est acceptable car, selon nous, il illustre le caractère exceptionnel de l'événement. D'ailleurs, on précise d'emblée que l'on parle de serpents qui ne se nourrissent qu'une ou deux fois dans l'année : le contexte est donc donné. Le fait qu'il y ait deux semaines entre le moment de l'énonciation et celui de l'événement ne pose pas problème puisque c'est une réalité connue de tous. Certains serpents ne mangent que deux fois dans l'année et il est tout à fait logique qu'il y ait un grand laps de temps entre les repas. Ainsi, s'il est vrai que la récence est relative au contexte, on ne peut accepter n'importe quel contexte. Vettters (1989 :

382) propose les exemples suivants :

(74) Je *viens de voir* le pape/le président Reagan il y a une semaine

.

(75) a. Je *viens de courir* il y a deux semaines.

b. Je *viens de courir* un marathon il y a un mois.

et propose :

“*Voir le pape, [...] et courir un marathon* sont des activités moins banales que *manger et courir* tout court [...]. En conséquence, ils se comportent différemment pour la récence. [L'exemple des serpents] montre que ces différences ne sont pas uniquement provoquées par les compléments mais proviennent aussi du contexte extra-linguistique.”.

Enfin, il achève sa démonstration en analysant la paradoxe que constitue l'adverbe *récemment* qui n'est pas toujours assez “récent” pour pouvoir se combiner avec la PV à l'indicatif présent parce qu'il indique toujours une distance temporelle d'au moins quelques jours (1989 : 382).

(76) a. *Je *viens de manger* récemment.

b. *Le curé *vient de faire* sa messe récemment.

c. *La sœur *vient de sonner* l'angélus récemment.

“Ces phrases sont agrammaticales parce qu'elles expriment des activités que le sujet fait normalement chaque jour.”, (1989 : 382)

En guise de conclusion, nous devons souligner la façon d'envisager cette notion de récence (nous nous fondons sur Vettters 1989). Celle-ci n'est pas quelque chose d'objectif, mais de proportionnel. Les exemples se répartissent en fonction de leur degré d'acceptabilité. *Il vient de se marier il y a quinze jours* est correct car le mariage est un événement exceptionnel, voire unique, mais ?? *Il vient de manger il y a quinze jours* est très problématique voire inacceptable car normalement, on mange tous les jours (pour accepter cet exemple, le contexte doit être spécifié). La récence

est proportionnelle, par exemple, à un espace d'attente.

11.2 Les valeurs aspectuelles et temporelles

11.2.1 Résultativité et perfectivité : des valeurs aspectuelles

Nous allons tout d'abord définir rapidement ces deux termes avant d'en expliquer le lien avec la PV. L'aspect perfectif concerne un procès qui ne peut se réaliser qu'une fois parvenu à son terme. La perfectivité implique donc un lien avec l'aoriste, lequel se définit comme un passé indéterminé. Par ailleurs, l'aoriste exprime une action parvenue à son terme. Quant à la résultativité, elle implique un état résultant.

Selon Havu (2005 : 288), la périphrase VENIR DE est marquée par ces deux propriétés aspectuelles. Son emploi est "étroitement lié à la compatibilité de cette périphrase avec les différentes classes actionnelles de prédicats". Partant de cette constatation, Havu présuppose deux possibilités :

1. L'emploi de la périphrase *venir de* + infinitif contribue à donner au prédicat la propriété aspectuelle de résultativité. Par exemple, on peut considérer que dire *Marie vient de sortir* est paraphrasable par *Marie est sortie il y a peu de temps et maintenant elle est toujours sortie* (sans qu'il s'agisse d'une véritable implication).
2. L'emploi de la périphrase *venir de* + infinitif confère au prédicat la propriété aspectuelle d'aoristicité. Cela présuppose que la périphrase *venir de* + infinitif est compatible avec les adverbes de localisation temporelle, comme par exemple ??*Michel vient de se marier samedi dernier*.

La première hypothèse, concernant la résultativité, rejoint celle de Vettters (1989) mais aussi celle de De Mulder (2010), à savoir que le résultat de la périphrase peut encore être visible au moment de l'énonciation. Je constate maintenant l'effet de ce qui s'est produit il y a peu de temps. Ainsi, pour reprendre l'exemple d'Havu, je constate maintenant (au moment de l'énonciation) que Marie est partie il y a peu de temps et que maintenant elle est toujours absente. La périphrase semble donc être marquée par la notion de résultativité. Si l'on considère les exemples de notre

corpus, on constate les faits suivants : tous marquent le résultat d'une action dont l'effet est visible au moment de l'énonciation. Ainsi, nous avons choisi les exemples suivants :

(77) L'on attendait le duc de Savoie, qui *venait d'épouser* Madame, sœur du roi . . . (*Princesse de Clèves*, p95)

(78) Tu es là, tu *viens de t'éveiller*, il n'y a rien d'écrit sur ton visage, et pourtant tu les as tués. (*Les Mouches*, III, 1)

car ils sont parmi les plus expressifs au niveau de la résultativité. Mais tous ceux que nous étudions sont marqués par ce trait.

La deuxième hypothèse d'Havu concerne l'aoristicité. Nous souhaitons définir le terme avant de développer les propos d'Havu. L'aoriste est le nom de l'un des temps du grec ancien. Il se caractérise par le fait qu'il présente le procès indépendamment de toute relation avec l'instance de l'énonciation. L'aoriste est l'autre nom du passé simple (cf. *La Grammaire d'aujourd'hui*). Étant donné le lien sémantique très marqué entre aoriste et passé simple, nous souhaitons remplacer le terme choisi par Havu par celui de perfectivité, qui nous semble plus approprié car marqué du trait aspectuel et non pas temporel. Comme le souligne Havu, et comme nous l'avons vu précédemment, VENIR DE est compatible avec un certain nombre de circonstants de temps (comme c'est le cas pour l'aoriste/passé simple : *Je fus arrêté en janvier 1943. Je réussis à m'évader dès février*. In *La Grammaire d'aujourd'hui*, p480). La présence de ces circonstants est l'un des arguments en faveur de l'aspect perfectif d'une forme. On peut donc en conclure, au vu des divers exemples que nous avons pu analyser, que VENIR DE est marquée par le trait [résultativité]. Ces faits vont dans le sens d'une conception de la périphrase en tant que temps verbal du passé.

Nous allons à présent analyser comment on passe de la valeur résultative à la valeur temporelle. Ainsi, selon Havu (2005 : 286) :

“[...] l'action dénotée par l'infinitif s'est produite dans un passé proche et l'état résultant de cette action accomplie se prolonge jusqu'au moment de parole”.

Par ailleurs, on remarque que tous les exemples que nous avons refusés en 11.1.4 deviennent acceptables si l'on remplace VENIR DE par le verbe à l'infinitif que l'on conjugue au passé composé : *J'ai mangé il y a une semaine/J'ai mangé avec le premier ministre il y a une semaine/J'ai mangé des truffes il y a une semaine*. Le passé composé, tiroir de l'accompli, s'adapte parfaitement à ce type d'énoncé. Les circonstants temporels sont en adéquation avec la valeur aspectuelle véhiculée par ce tiroir. Il existe donc un lien entre le passé composé et la périphrase puisque celle-ci permet, selon la phrase, les mêmes emplois que celui-ci. Vetters (1989 : 376-377) souligne d'ailleurs ce rapprochement en notant l'ambiguïté d'un exemple du type *Il vient d'arriver* qui peut "focaliser soit le résultat qu'il est là maintenant, soit le fait que l'arrivée se situe à une distance temporelle brève du moment de l'énonciation". Tout ceci tend à considérer VENIR DE comme l'expression d'un passé (autrement dit un événement antérieur au repère énonciatif dominant, cf. Apothéloz et Nowakowska 2010), mais aussi comme l'expression d'un présent, grâce au circonstant en ce moment par exemple. Havu (2005 : 290) propose l'exemple suivant :

- (79) Nous *venons de dîner à neuf heures*, à cause de ces parents dont je t'ai parlé et qui sont venus très tard. (Flaubert, *Correspondance*, 1847 : 300)

La périphrase se combine ici avec le circonstant *à neuf heures*, qui marque un passé dissocié du temps de l'énonciation. Selon De Mulder (2010 : 12) :

"[...] l'emploi fréquent de *venir de* + infinitif pour signaler qu'un événement passé est encore pertinent au moment d'énonciation, peut amener les locuteurs à associer ce temps au passé et à supprimer l'idée de récence".

Cependant, il semble plutôt que ce soit la valeur d'accompli qui disparaisse et non pas celle de récence. Il y aurait donc un passage de relais sémantique entre la notion de récence et celle de passé. Il est vrai que de tels exemples impliquent une relecture de la valeur de la périphrase qui ne devient dans ce cas-là que l'expression d'un événement passé.

Les exemples de notre corpus comportant un circonstant de temps sont les suivants :

- (80) Mais, à propos, il *vient tout à l'heure d'appeler* Arlequin pour lui donner une lettre.
(*Fausses confidences*, III, 2)
- (81) [...] lui qui a été votre maire, qui vous affectionnait, qui vous a bien traité, qui *vient, tout récemment* encore, de vous prier à genoux de lui garder le secret.
(*Fausses confidences*, III, 9)

Ces exemples illustrent bien le fait suivant : la périphrase VENIR DE marque certes la valeur de récence, mais plus encore celle de parfait, ce que nous allons démontrer dans la section suivante. Par ailleurs, elle exprime aussi le passé dans d'autres cas (cf. (79)).

11.2.2 Un vrai parfait : le rôle des circonstants de temps

Havu (2005) va très loin dans l'analyse de la PV et l'intègre dans le système verbal français. S'appuyant sur les exemples suivants :

- (82) Jean *vient de se marier à vingt ans*.
- (83) Je *viens d'arriver à peine*.
- (84) Je *viens tout juste de commencer ce nouveau job*.

Havu (2005 : 289) affirme que VENIR DE est devenu un véritable temps verbal, cela uniquement lorsque "la périphrase est compatible avec des adverbes qui localisent la situation dans un passé récent et qui, en outre, la présentent comme une action accomplie". On constate cependant que le premier exemple d'Havu est incorrect car *à vingt ans* n'est pas un circonstant de temps. Si l'on analyse ces exemples, on constate que pour chacun d'eux l'action s'est effectivement réalisée (arrivée, début d'un nouveau travail) et que l'on constate ce fait. Mais nous avons déjà le passé composé pour signaler cela. Nous allons donc substituer le passé composé à la périphrase afin de voir s'ils sont parfaitement équivalents.

11.2.2.1 Concurrence avec le passé composé

Si l'on remplace VENIR DE par le verbe à l'infinitif que l'on conjugue au passé composé, on obtient :

(82') Jean *s'est marié* à vingt ans.

(83') Je *suis* à peine *arrivé*.

(84') J'*ai* tout juste *commencé* ce nouveau job.

Bien entendu, la modification n'est pas sans conséquences : on remarque quelques variantes sémantiques. Dire que Jean vient de se marier à vingt ans et que Jean s'est marié à vingt ans n'est pas la même chose : dans le premier cas, le mariage est récent et on précise l'âge de Jean, mais dans le second cas, rien n'est dit sur la date de mariage, l'accent est mis sur l'âge de Jean au moment du mariage. La différence entre VENIR DE et le passé composé réside sur l'élément mis en valeur. Dans le premier cas, l'élément le plus important est le mariage, mais dans le second c'est l'âge du marié. On peut dire *Jean s'est marié à vingt ans*, alors que celui-ci en a quatre-vingts au moment où l'on parle : aucune distance temporelle n'est privilégiée. Clairement, ici, le passé composé inscrit l'événement dans l'accompli, dans le passé, en excluant toute notion de distance temporelle. On pourrait même aller jusqu'à dire qu'il se dégage une impression de durée assez importante entre l'acte et l'énonciation. On constate donc une variation de l'élément dans le focus de l'attention, selon qu'on utilise la PV ou le PC.

En revanche, les deux autres exemples modifiés ne marquent pas de différence sémantique. Dire que l'on vient d'arriver à peine ou que l'on est à peine arrivé est presque la même chose. Il est en de même pour le dernier exemple. Ce sont les adverbes *à peine* et *tout juste* qui se substituent à VENIR DE. Dans ce cas précis, le PC n'est pas responsable de la valeur de récence. Dans les quatre exemples en question, les originaux et leur pendant, on remarque les valeurs de récence et d'accompli. Comment expliquer alors qu'il y ait variation sémantique dans certains cas et pas dans d'autres ? Étant donné que l'on a modifié le même élément, à savoir

la périphrase, il faut s'intéresser au circonstant de temps. On peut supposer que c'est lui qui engendre des disparités sémantiques.

Nous allons interroger le circonstant de l'exemple (82). D'un point de vue sémantique, il se différencie des autres : alors qu'à *peine* et *tout juste* appartiennent à la même sphère sémantique (ils marquent la récence), à *vingt ans* marque un point situé sur l'axe temporel, correspondant à un certain âge, mais il n'est pas marqué par la notion de récence. Si on le modifie en remplaçant le circonstant original par l'un des deux autres exemples, alors on obtient :

(82'') Jean *vient à peine de se marier*.

(82''') Jean *vient tout juste de se marier*.

Aucun problème ne se pose : on a bien une lecture résultative et marquée par la récence de VENIR DE. D'ailleurs à *peine* et *tout juste* sont considérés comme des synonymes.

Si on remplace la PV par l'infinitif régime au PC, on obtient : *Jean s'est tout juste marié/Jean s'est à peine marié (qu'il est déjà parti en voyage)*. Que ce soit avec la PV ou avec le PC, l'emploi de certains circonstants de temps exprime non seulement le caractère accompli de l'action, mais aussi sa récence. À ce titre, nous pouvons établir une relation d'équivalence sémantique entre le PC et la PV si l'on y ajoute certains circonstants. Bien entendu ces derniers évoquent exclusivement le passé.

11.2.2.2 Rôle des circonstants de temps

Selon Havu (2005 : 290), ce sont des adverbes qui situent le point de perspective temporelle de l'état résultant d'une action accomplie. Selon elle, l'emploi avec ces adverbes signifie que

“la périphrase doit être interprétée dans ces contextes comme un marqueur de l'état résultant d'une action accomplie. Cette fonction explique le fait que la périphrase *venir de* + infinitif ne se combine pas avec des adverbes de fréquence ou d'itération.

(85) *Je viens de sortir souvent avec Marie.

(86) *Je viens de manger à plusieurs reprises dans ce restaurant vietnamien.¹⁸

Un prédicat fréquentatif ou itératif ne produit pas d'état résultant, étant donné qu'il est assimilable à un prédicat statif", (2005 : 290).

Souvent et à *plusieurs reprises* sont bien des adverbes de fréquence ou d'itération. C'est la nature même de ces circonstants qui pose problème car, comme le souligne Havu, ils ne produisent pas d'état résultant. C'est le sémantisme du circonstant qui implique l'(in)acceptabilité de l'énoncé. Si l'on transforme ces exemples, on obtient :

(85') Je viens de sortir deux fois avec Marie.

(86') Je viens de manger deux fois dans ce restaurant vietnamien.

On aurait tendance à interpréter ces exemples par "Je suis sortie lundi avec Marie et je suis ressortie avec elle mercredi¹⁹" et "J'ai mangé au restaurant vietnamien lundi et j'y ai de nouveau mangé jeudi²⁰". La différence d'acceptabilité résiderait dans la précision apportée par les éléments de temps. *Deux fois* n'implique pas la fréquence ni même la répétition non quantifiée comme c'est le cas avec *souvent* et à *plusieurs reprises*. La notion clé serait donc celle de la quantification. Nous concluons donc que l'emploi de l'adverbe de fréquence ou d'itération non quantifiée est incompatible avec VENIR DE. En revanche, si l'itération est quantifiée, on assiste bien à une lecture résultative de la PV, compatible avec une lecture itérative.

11.2.2.3 Bilan : La perte du sens de parfait

Nous proposons les exemples suivants :

(87) Je viens de recevoir seulement avant-hier deux lettres de M. de Capmas. (Lamar-tine, *Correspondance générale*, 1833 : 80) (Havu 2005 : 291)

18. Nous ne rejetons pas catégoriquement cet exemple qui nous semble acceptable si l'on considère le contexte.

19. Cette phrase sera prononcée peu de temps après le mercredi en question.

20. Cette phrase sera prononcée peu de temps après le jeudi en question.

- (73) b. *Je viens de manger avec le premier ministre il y a une semaine.*
 c. *Je viens de manger des truffes/du caviar il y a une semaine.* (Vetters 1989 : 382)
- (74) (Dialogue entre les soigneurs des serpents au zoo (il y a des serpents qui ne mangent qu'une ou deux fois par an)) : "Non, il ne faut pas lui donner à manger, celui-là, il *vient de manger il y a deux semaines*". (Vetters 1989 : 382)

Havu (2005 : 291) déclare :

"[...] la construction s'oriente vers des emplois qui aboutiront à une valeur aspectuelle très proche, sinon identique, de celle d'un antérieur et celle d'un véritable parfait".

C'est le contexte qui orientera toujours l'interprétation, et c'est le circonstant qui en est le révélateur. Selon Damourette & Pichon (1936), "les compléments fixant les circonstances du phénomène se rapportent à l'auxilié et non pas à l'auxiliaire". Cela implique que l'on peut utiliser VENIR DE dans des contextes purement passés, accomplis, dans lesquels subsisteront des traces de la notion de récence. Leeman (2005 : 361) propose :

"[...] dans *Je viens de perdre ma femme il y a quatre mois*, le circonstant *il y a quatre mois* date le décès et non pas *venir de*. Toutefois, le circonstant est contraint par l'auxiliaire, puisqu'il suffit qu'il substitue *vais* à *viens de* pour rendre *il y a quatre mois* inacceptable (**Je vais perdre ma femme il y a quatre mois*) ; on a de même *Cela fait quatre mois qu'il a perdu sa femme* et non **Cela fait quatre mois qu'il vient de perdre sa femme*. De fait, Gross a signalé à plusieurs reprises (1968 : 75 ; 99) que l'auxiliaire intervient dans le rapport entre le verbe et le circonstant".

Le fait que le circonstant date l'action exprimée par l'infinitif et non pas l'auxiliaire justifie sa présence. Cependant, comme nous l'avons vu précédemment (cf.

Vetters 1989), la récence est quelque chose de proportionnel, ce qui justifie **Je viens de manger il y a trois semaines* mais *Je viens de me marier il y a trois mois*. Cette dernière phrase est possible car *trois mois* est une période assez courte par rapport à la vie dans son ensemble. C'est pourquoi nous atténuons les propos de Leeman en précisant que le circonstant date bien l'action exprimée par l'infinitif, mais qu'il doit être cohérent avec cet infinitif. On ne peut en effet accepter des phrases du type **Je viens de perdre ma femme il y a dix ans*.

Comme on le voit avec les exemples de Leeman, il y a interaction entre l'auxiliaire, l'infinitif et le circonstant. On constate le même phénomène avec l'exemple proposé en début de section : *il y a deux semaines s'applique bien au repas des serpents*. Havu (2005) propose également d'autres types d'exemples :

- (88) Cependant, de leur côté, le docteur Coxe et Harriet *venaient d'arriver depuis deux jours* ... (Gobineau, *Les Pléiades*, 1874, p264, in Havu 2005 : 290)

Dans cet exemple, le circonstant évoque une durée : Coxe et Harriet sont présents depuis deux jours. Ici, il s'agit d'un fait inscrit dans la durée . Dans l'exemple (74), les serpents ont été nourris il y a deux semaines : il s'agit d'un acte ponctuel . On se trouve dans deux cas bien distincts : en (74), l'action est achevée, tandis qu'en (88) Cox et Harriet sont arrivés il y a deux jours et ils sont toujours là. L'action en (88) s'inscrit dans la durée et elle est toujours vraie au moment où le locuteur parle. Le circonstant permet donc une double signification :

- un fait a eu lieu et il dure encore : c'est la réalisation de cet événement qui est datée
- un fait a eu lieu et il n'existe plus

11.3 Conclusion du chapitre 11

VENIR DE s'organise autour de la valeur aspectuelle d'accompli et de la valeur temporelle de récence. Nous avons vu que bon nombre d'éléments de temps sont possibles avec la PV, sous certaines conditions telle la compatibilité sémantique

entre ces circonstants et la forme périphrastique. La récence est la notion clé qui qualifie VENIR DE : c'est elle qui justifie l'omniprésence de l'imparfait (car c'est le seul tiroir temporel qui puisse l'exprimer). Elle dépend du contexte. Enfin, nous avons souligné la différence avec le PC qui, certes, marque l'accompli (ou la résultativité) mais qui ne peut, à l'inverse de la PV, exprimer en plus cette notion de récence. Terminons enfin en citant les très rares exemples dans lesquels apparaissent les formes *viendra de/viendrait de*. Néanmoins, ces particularités sont trop peu usitées pour remettre en cause l'omniprésence de l'imparfait.

Chapitre 12

Formes prépositionnelles

Venir de + infinitif n'est pas la seule forme composée à partir de ce verbe, il en existe d'autres, auxquelles se joignent une voire deux prépositions. Ainsi, nous allons nous intéresser à *venir à* + infinitif, *en venir à* + infinitif, *venir jusqu'à* + infinitif et *en venir jusqu'à* + infinitif. La démarche est la même que pour VENIR DE : il s'agit d'analyser les occurrences que nous avons pu relever afin de voir comment les prépositions qui se sont greffées à la périphrase initiale ont pu lui attribuer un nouveau sémantisme. Remarquons que ces périphrases sont nommées formes prépositionnelles : cela pourrait surprendre dans la mesure où VENIR DE est elle-même constituée de la préposition *de*. Mais nous les nommons ainsi en regard de la préposition initiale, celle qui introduit la périphrase.

12.1 Une origine commune : le déplacement spatial

Nous allons dans un premier temps relever le sens de chacune de ces périphrases. Les définitions sont issues du Petit Robert (1994).

VENIR. (1549) VENIR À (surtout à la 3e pers.) : se trouver en train de (faire, subir qqch.). *S'il venait à me perdre* : au cas où il me perdrait. - *Le roi vint à passer*. IMPERS. *S'il venait à passer qqn.* - "*Lorsque les vivres viennent à leur manquer*" (Chateaubriand)

Gougenheim (1929) propose des définitions intéressantes. Il constate que *venir à* existe au XVIe “avec un sens encore plus net de but à atteindre, [...] au sens de “arriver à”, “parvenir à”. De plus, “en ce sens, le français a développé l’emploi d’*en venir à* où *en*, comme dans *en arriver à*, symbolise le chemin parcouru pour atteindre le terme final”, (1929 : 136). Le pronom adverbial *en* semble être la cause de la grammaticalisation de *venir* dans la PV *en venir à* + infinitif. Il y a quand même la notion de déplacement (réminiscence du sens originel de ce verbe), soulignée par le SN *chemin parcouru*, mais la notion de but cohabite quand même avec elle. Il semblerait que ce soit le but qui l’emporte.

Enfin, “le plus ordinairement, dans une proposition principale ou dans une proposition subordonnée (surtout temporelle), *venir à* marque l’entrée en jeu soudaine et inopinée d’une action”, (1929 : 136). C’est donc la brusquerie de l’action, son caractère accidentel qui illustre le mieux cette PV. Et Gougenheim cite les exemples suivants :

“On m’a raconté que... dans la traversée, son chapeau *vint à tomber* dans la mer” (De Brosses, *Italie*, t. II, p99)

“ Que nous savons peu ce que nous faisons... quand nous voulons être plus avisés que lui [le Ciel] et que nous *venons à l’importuner* par nos souhaits aveugles.”, (Molière, *Don Juan*, IV, 4)

Nous avons relevé les occurrences suivantes :

1. *Venir à* + infinitif

(89) Et quant *se vint à passer* le Gave Bearnoys qui, en allant, n’avoit poinct deux piedz de profondeur, le trouverent tant grand et impetueux qu’il se destournerent pour sercher les pontz... (*Heptaméron*, p1)

(90) Et quant Monseigneur vostre frere en feroit la justice que en demandez, et que

le pauvre gentil homme *vint a mourir*, si courra le bruict partout qu'il aura fait de vous sa volonté. . . (id., p32)

(91) Et pour ce que le passage est ung des plus longs qui soit en France, pour la garder d'ennuyer, *vinrent à la prier d'amours*. . . (id., p35)

(92) C'est tout ung, dist Longarine ; mais qu'ilz ne *viennent poinct à tirer* leurs espées, leur collere ne fera que redoubler nostre rire. (id., p47)

(93) Et me conjura que, si jamais je *venois à la racompter*, je voulusse changer le nom des personnes. . . (id., p54)

(94) Ceulx qui, par fureur, mesmes *viennent à se tuer*, ne peuvent pêcher quoi qu'ils fassent ; car la passion ne donne lieu à la raison. (id., p73)

(95) Mais quand elle *venait à penser* que ce remède, quelque violent qu'il fût, était le seul qui la pouvait défendre contre Mr de Nemours. . . (*Princesse de Clèves*, p132)

(96) Le commencement fut médiocre. Mais Tartuffe *venant à caresser* les genoux d'Elmire, Pécuchet prit un ton de gendarme. (*Bouvard et Pécuchet*, p196)

(97) "Quand l'ouvrage *vient à manquer*, c'est qu'il y a trop de produits!" (id., p221)

(98) Que deviendrions-nous là-bas, si les vivres *venaient à manquer*? (*Correspondance à Henri Cazalis*, Mallarmé, p647)

2. *venir jusqu'à* + infinitif

(99) [. . .] mais si je fusse *venue jusque à avoir juré* parfaitement amityé avec vous, je ses bien mon cuer tel, qu'il fust mort en ceste rancontre. . . (*Heptaméron*, p74)

(100) Monsieur Jo *serait venu jusqu'à promettre* une auto au caporal pour mieux profiter de la distraction radieuse de Suzanne. (*Barrage contre le Pacifique*, p104)

3. *en venir à* + infinitif

(101) Leurs études se développant, ils *en vinrent à soupçonner* des fraudes de toutes les denrées alimentaires. (*Bouvard et Pécuchet*, p102)

(102) Depuis quelques jours elle *en était revenue*²¹ machinalement à guetter les autos des chasseurs en même temps qu'elle parlait avec lui de la ville, de cinéma, de mariage. (*Barrage contre le Pacifique*, p123)

(103) Puis elle *en était venue à lui demander* si elle croyait que Monsieur Jo en avait beaucoup d'autres dont il pouvait disposer aussi facilement. (id., p148)

4. *en venir jusqu'à* + infinitif

(104) [...] il *en vint jusqu'à leur payer* le gloria après les repas. (*Bouvard et Pécuchet*, p64)

À la lecture de ces exemples, on constate qu'il n'est nullement question de l'expression d'un quelconque déplacement spatial. Nous reviendrons ensuite sur le sémantisme propre à chaque construction, car, comme on peut le supposer, c'est la préposition qui joue un rôle déterminant. Néanmoins, on peut d'emblée poser que le verbe *venir* étant à l'origine de ces périphrases, la notion de déplacement spatial est le dénominateur commun. Il s'agira de voir dans quelles proportions des traces du sémantisme originel subsistent. Notons enfin la construction *venir à bout de infinitif* qui apparaît de manière clairsemée dans la littérature (L'ami fit si bien par ses visites réitérées, et par ses importunités, qu'il *vint à bout de troubler* premièrement sa retraite et son repos, *La Vie de Monsieur Descartes*, Adrien Baillet, 1691, p39, Livre 1 Chapitre 8), (il me fit tant d'instances pour prendre le parti du théâtre, qu'il *vint à bout de m'y déterminer*, *Le Bachelier de Salamanque ou les Mémoires de D. Chérubin de la Ronda*, Alain-René Lesage, 1736, p204, Livre 2, Chapitre 5). Cependant, cette expression n'existe plus aujourd'hui qu'accompagnée d'un nom commun au lieu de l'infinitif et signifie "se débarrasser de quelqu'un ou de quelque

21. On note ici qu'il s'agit de *revenir* et non pas de *venir*, néanmoins, cela n'a aucune incidence sur le sémantisme de la périphrase.

chose par une suite d'efforts" (*Petit Robert*). Nous ne nous attarderons pas sur cette construction.

12.2 Les périphrases comportant la préposition *à*²²

12.2.1 Compatibilité avec les temps verbaux

Dans cette section, nous allons, au travers des exemples de notre corpus et d'autres issus de la littérature linguistique, établir quelles sont les modalités de fonctionnement de *venir à* infinitif. Une brève comparaison avec VENIR DE nous permettra d'aborder la question du degré de grammaticalisation de la périphrase.

Les divers exemples étudiés proposent comme temps de l'auxiliaire les modes indicatif (présent, passé simple, imparfait), subjonctif (présent) :

(105) Tout porte à croire que nous allons vers la famine. L'on s'y attend, et que le pain même *vienna* bientôt à *manquer*. (Gide, *Journal*, 1943, p180)

et participe (présent) :

(106) Le commencement fut médiocre. Mais Tartuffe *venant à caresser* les genoux d'Elmire, Pécuchet prit un ton de gendarme. (*Bouvard et Pécuchet*, p196)

Afin d'attester nos dires et de vérifier qu'il ne manque pas de temps dans notre relevé, nous allons faire varier en temps l'exemple suivant :

- Mode indicatif

(107) Si le fils d'Arthur *venait à disparaître*, c'est son neveu qui hériterait. (imparfait)

(107a) Si le fils d'Arthur *vient à disparaître*, c'est son neveu qui héritera. (présent)

(107b) Si le fils d'Arthur *était venu à disparaître*, c'est son neveu qui aurait hérité. (plus-que-parfait)

(107c) *Le fils d'Arthur *viendra à disparaître*, son neveu héritera. (futur)

(107d) Le fils d'Arthur *vint à disparaître*, son neveu hérita. (passé simple)

22. Nous considérons ici *venir* et *venir jusqu'à*.

- (107e) *Le fils d'Arthur *est venu à disparaître*, son neveu a hérité. (passé composé)
- (108) Le fils d'Arthur *viendrait à disparaître*, c'est son neveu qui hériterait. (conditionnel présent)
- (108') Le fils d'Arthur *serait venu à disparaître*, c'est son neveu qui aurait hérité. (conditionnel passé)

- Mode subjonctif

- (109) Que le fils d'Arthur *vienne à disparaître* et c'est son neveu qui héritera. (présent)
- (109') Que le fils d'Arthur *soit venu à disparaître* et c'est son neveu qui aurait hérité. (passé)

- Mode participe

- (110) Le fils d'Arthur *venant à disparaître*, son neveu hériterait. (présent)
- (110') ?Le fils d'Arthur *étant venu à disparaître*, son neveu héritera. (passé)

Si l'on ajoute la préposition *en* à la PV, alors les énoncés produits deviennent acceptables :

- (107c') Le fils d'Arthur *en viendra à disparaître*, son neveu héritera.
- (107e') Le fils d'Arthur *en est venu à disparaître*, son neveu a hérité.

Nous pouvons quand même proposer l'exemple "Quand on viendra à considérer par où, et comment on cuideroit venir à bout de conquérir" (*L'Histoire de la Décadence de l'Empire grec, et établissement de celuy des Turcs, comprise en dix livres par Nicolas Chalcondyle [trad.]*, Blaise de Vigenère, 1577, p299, Livre V, chapitre I), qui illustre la construction *viendra à + infinitif*. De la même manière, nous pouvons proposer une occurrence d'*est venu à* : "et allant de fil en eguille l'on *est venu à* faire mention du Capitaine Rodomont" (*Les Contens*, Odet de Turnèbe, 1584, p120, Acte V). La proposition comportant la PV prend une valeur de conséquence par rapport à des faits exprimés antérieurement. La question de la préposition *en* sera largement développée dans la section 12.5.

La périphrase est beaucoup plus souple que VENIR DE. Un autre test consiste à négativer l’auxiliaire mais aussi l’infinitif. Bourdin (2005 : 266) constate que négativer l’auxiliaire est possible si le contexte est fortement modalisé. Ainsi propose-t-il :

(111) Espérons que l’eau *ne vienne pas à manquer*.

Nous pouvons proposer de la même manière :

(111’) Espérons que le fils d’Arthur *ne vienne pas à disparaître*.

En revanche, négativer l’infinitif semble très difficile, voire même impossible :

(112) ??Si la maison *venait à ne pas être vendue* par les propriétaires, la banque la mettrait aux enchères.

Enfin, au vu des divers exemples analysés, nous constatons que les sujets animés comme les inanimés sont possibles, ce qui confère à la périphrase une très grande souplesse d’emploi.

Nous pouvons tirer la conclusion suivante : grâce à la possibilité d’utiliser tous les temps et tous les modes mais également grâce aux facilités concernant la nature du sujet et à la possibilité de négativer l’auxiliaire (même si cet emploi reste assez contraint), nous pouvons conclure que *venir à* + infinitif n’a pas atteint un degré de grammaticalisation très élevé. Elle est plus souple que VENIR DE mais n’est pas pour autant plus grammaticalisée.

12.2.2 Valeurs de la préposition

D’après Bourdin (2005 : 262) :

“Tout se passe comme si la “déspatialisation” de *venir* était le facteur crucial de la constitution de *venir de* infinitif et *venir à* infinitif en périphrases grammaticales. Il est assez paradoxal que cette déspatialisation procède de la jonction de *venir* avec les prépositions *à* et *de*. Le paradoxe tient à ce que évidemment *à* et *de* ont partie liée avec l’espace, ce qui mettrait en évidence le remplacement des infinitifs dans [des exemples du type *je viens de/à*] par un nom de lieu comme *Paris*”.

Venir à + infinitif possède son sémantisme propre. D'après Damourette et Pichon (1911-1940, Tome IV : 125), "le verbe *venir* indique seulement un déroulement temporel précisément parvenu au phénomène exprimé par l'infinitif régime". Clairement, on a déserté le champ de la spatialité pour investir celui de la temporalité. Certes, il existe quand même un certain cheminement, mais il n'est pas question de déplacement spatial. Si l'on interroge les infinitifs régime de notre corpus, on établit le relevé suivant : *passer, mourir, prier d'amours, tirer leurs espées, raconter, se tuer, penser, caresser, lire, manquer* (2 fois). Il s'agit de prédicats exprimant soit un geste, soit une parole, soit l'abstrait (*penser*). En aucun cas il n'y a déplacement. Mais quelle est la véritable valeur de cette préposition ?

12.2.2.1 Un caractère pléonastique

Avec VENIR DE, nous avons effectué le test d'effacement afin de vérifier la valeur de la préposition *de*. Nous en avons tiré la conclusion qu'elle était responsable de la valeur d'accompli. Si l'on procède au même test avec *venir à* et que l'on place l'énoncé dans une relation d'équivalence sémantique parfaite, on obtient :

(110) Si le fils d'Arthur *venait à disparaître*, c'est son neveu qui hériterait.

(110') Si le fils d'Arthur *disparaissait*, c'est son neveu qui hériterait. (exemples issus de Bourdin 2005 : 268)

Ces deux exemples sont très proches sémantiquement. Selon Bourdin (2005 : 268) :

"Tout se passe comme si *venir à* revêtait un caractère pléonastique."

Gougenheim quant à lui nomme la valeur aspectuelle de cette périphrase l'accidentel (1929 : 135). Il se fondait notamment sur la définition du *Dictionnaire* de l'Académie française (antérieure à 1798) :

[*venir à* infinitif] est une façon de parler ordinaire qui se construit avec toutes sortes de

verbes à l’infinitif, comme *venir à faire*, *venir à dire*, etc, sans rien adjoindre de particulier au sens du verbe avec lequel elle se construit.

Selon Gougenheim (1929 : 133), “la locution périphrastique *venir à* indique une brusque entrée en jeu d’une action. Elle doit son origine à un tour impersonnel très fréquent en ancien français, dans lequel l’auxiliaire est accompagné de substantifs (*ce vint au kief*), d’infinitifs substantivés précédés de l’article (*ce vint au regarder*) et d’infinitifs ordinaires (*Quant vint a son escot paier*)²⁵. Concernant les sens attribués à la PV, Gougenheim en relève deux particulièrement intéressants : le tour personnel marque l’aboutissement de l’action (notre *en venir à* que nous étudierons ensuite) avec un substantif, ou un infinitif précédé ou non de l’article (*Et estes venuz a toutes hontes recevoir*) ou pour marquer le but de l’action (*le vindrent a defendre et a detruire*). Le tour impersonnel est fréquent, puis cette PV connaîtra des hésitations, mais son emploi actuel, moderne, n’apparaît réellement qu’au XVe.

Aujourd’hui, *venir à* + infinitif indique donc deux choses :

1. L’action exprimée par l’infinitif se produit au hasard, fortuitement, dans une proposition introduite par *si*.

(113) Que ferais-je si jamais tout ce que nous sommes en train d’entreprendre *vient à rater* ? (Vailland, *Drôle de jeu*, 1945, p120)

2. L’action exprimée par l’infinitif commence, la PV est alors synonyme de *se mettre à* :

(114) La pluie *vient à tomber*²⁶.

(115) Tout porte à croire que nous allons vers la famine. L’on s’y attend, et que le pain même *viene bientôt à manquer*. (Gide, *Journal*, 1943, p180)

C’est donc le caractère fortuit de l’action, son aspect accidentel, inattendu qui est mis en avant. Mais la caractéristique première de la préposition *à* est qu’elle s’illustre

25. Pour les références précises des exemples dans leur intégralité, se référer à la première partie de cette thèse.

26. Cette phrase nous semble problématique, nous en discuterons infra.

par sa valeur optionnelle. En effet, qu'on l'emploie ou non, le sémantisme de la phrase n'est en aucun cas affecté. Il apparaît donc, comme le souligne Bourdin, que dans cette périphrase, la préposition *à* revêt un caractère pléonastique. On se trouve face à une variante stylistique.

Bourdin parle de ténuité sémantique mais souligne quand même que la suppression de la périphrase et son remplacement par l'infinitif régime n'est pas sans conséquences sur l'énonciation. Il met en parallèle *Les vivres vinrent à manquer* et *?Les vivres manquèrent* ainsi que *C'est alors qu'un chevalier vint à passer* et *?Un chevalier passa* (2005 : 275). Ce n'est pas le sémantisme des phrases qui pose problème mais le fait que, hors contexte, elles posent un léger problème d'acceptabilité. Ainsi,

“Il y a là un signe supplémentaire que la raison d'être de la construction ne se borne pas à la manifestation de la flexion sur *venir*, mais qu'autre chose est en jeu, qui est un agencement d'opérations sous-jacentes”, (Bourdin 2005 : 276).

L'emploi de la préposition semble être optionnel, mais si elle est utilisée, le contexte joue un rôle extrêmement important.

12.2.2.2 Type de contexte propre à *venir à*

Selon Bourdin (2005 : 269), seuls deux contextes permettent l'emploi de la périphrase en français contemporain :

1. les énoncés qui ressortent au plan de l'Histoire, au sens que Benvéniste donne à ce terme [...]
2. les énoncés évoquant un état de chose non certain, dans un contexte de désactualisation

“Ainsi, loin d'être en prise avec la situation d'énonciation, les énoncés mettant en jeu *venir à* infinitif sont immanquablement”en décrochage” par rapport à elle.”

Bourdin s'appuie sur les deux exemples suivants :

- (116) [...] la petite troupe changea ostensiblement de trottoir quand son chemin *vint à croiser* celui d'un quarteron de manifestants du groupuscule Emgann [...]. (*L'Humanité*, 9 août 2000)
- (117) Si le Vendée Globe *venait à être vendu* par le tribunal de commerce, les collectivités [...] se porteraient acquéreurs. (*Libération*, 3 mai 2003)

Le point essentiel pour Bourdin consiste en cette notion de décrochage par rapport à la situation d'énonciation. Dans le premier type de contexte, nous pouvons citer les exemples suivants :

- (118) Que nous savons peu ce que nous faisons... quand nous voulons être plus avisés que lui [le Ciel] et que nous venons à l'importuner par nos souhaits aveugles. (Molière, *Don Juan*, IV, 4)
- (119) On m'a raconté que... dans la traversée, son chapeau *vint à tomber* dans la mer. (De Brosses, *Italie*, t. II, p99)
- (120) "Quand l'ouvrage *vient à manquer*, c'est qu'il y a trop de produits!" (id., p221)

Le second type de contexte est marqué par le caractère supposé de l'action à venir. Le locuteur est dans l'expectative, il émet certaines suppositions car des éléments de la situation le conduisent à formuler ces hypothèses. Ainsi :

- (121) Que deviendrions-nous là-bas, si les vivres *venaient à manquer*? (*Correspondance à Henri Cazalis*, Mallarmé, p647)

Le locuteur est bien en décrochage par rapport à la situation d'énonciation car ce genre d'emploi de la périphrase pose l'action dans un futur hypothétique dont l'existence est le fruit d'une conjonction de faits. Dans l'exemple suivant :

- (122) Tout porte à croire que nous allons vers la famine. L'on s'y attend, et que le pain même vienne bientôt à manquer. (Gide, *Journal*, 1943, p180)

le locuteur dit "Tout porte à croire...", ce qui signifie qu'il constate des signes avant-coureurs de la famine (mauvaises récoltes, temps inapproprié...). Par ailleurs, la

périphrase est associée au circonstant *bientôt*, marque du futur. Il semblerait que le contexte de décrochage par rapport à la situation d'énonciation soit bien le moteur de l'emploi de *venir à*. Un argument en faveur de cette hypothèse concerne la difficulté à employer des phrases du type ? ?*Il vient à partir*, ? ?*Il vient à sortir* (Bourdin 2005 : 273).

Gougenheim proposait l'exemple ? ?*La pluie vient à tomber*, dans lequel *venir à* est considéré comme synonyme de *se mettre à*. Il nous semble que cet emploi est difficilement acceptable car difficilement contextualisable. En revanche *Si la pluie vient à tomber, nous rebrousserons chemin* est acceptable. Il faut impérativement assigner à *venir à* un contexte en décrochage par rapport à la situation d'énonciation.

12.2.3 La désagentivisation

12.2.3.1 Explication

Dans certains de nos exemples, nous avons pu constater que le sujet syntaxique semble "absent" de la relation de contrôle qu'effectue normalement le sujet sur son verbe. Dans un exemple du type

(121) Que deviendrions-nous là-bas, si les vivres *venaient à manquer* ? (*Correspondance à Henri Cazalis*, Mallarmé, p647)

Il est clair que les vivres ne sont pas responsables de la situation, il y a dans cette phrase rupture de transitivité (autrement dit, les vivres n'effectue pas d'action sur son verbe), ce qui amène Bourdin à avancer à propos des exemples suivants :

(123) Lorsque sa compagne *vint à mourir*, il décida d'aller s'établir en Italie.

(124) Les vivres *vinrent à manquer*.

(125) C'est alors qu'un chevalier *vint à passer*.

"[...] il semble bien que l'actant principal, lorsqu'il est animé, soit un sujet agi par les circonstances plutôt qu'un sujet agissant", (2005 : 273)

Mais il nous semble que ces propos doivent être nuancés. En effet, lorsque le sujet est inanimé (les vivres, le travail...), clairement il n'est pas agissant, mais ce sont les circonstances qui sont responsables. En revanche, il n'en est pas systématiquement de même pour les sujets animés. Il semblerait qu'il faille distinguer au cas par cas les emplois. Bourdin met en parallèle avec l'exemple (125) l'alternative

(125') *Un chevalier arriva à passer.*

qu'il interprète comme "Un chevalier réussit à percer les lignes ennemies". Il analyse ici *passer* dans une interprétation agentive. Cela est vrai, on note dans *arriver* l'impression de bataille menée pour parvenir à ses fins. Néanmoins, il nous semble que dans (125) *C'est alors qu'un chevalier vint à passer*, il en est de même. Le côté accidentel de l'action semble plutôt se situer du côté du locuteur qui signifie ainsi son étonnement de voir passer un chevalier. Ce dernier est bien agissant. L'accidentel (Gougenheim 1929 : 84) ou le fortuit (Grevisse 1980 : 751) peut aussi concerner dans ce type d'énoncé celui qui raconte, pas celui qui agit.

En revanche, pour des exemples tels que (123) *Lorsque sa compagne vint à mourir...*, l'actant n'est pas un sujet agissant. Nous proposons la distinction suivante : dans le cas de sujets inanimés, ce sont les circonstances qui les contraignent. Pour les sujets animés, il se peut que le sujet soit agi par les circonstances, mais aussi que ce soit bien un sujet agissant. Le sémantisme de la phrase orientera l'interprétation en faveur de l'une ou l'autre possibilité.

12.2.3.2 Causes de la désagentivisation

"L'hypothèse la plus plausible est que si le sujet syntaxique est inapte à fonctionner comme agent, c'est parce que l'unique agent d'un énoncé comportant *venir à* infinitif n'est autre que le sujet énonciateur. C'est à lui qu'il échoit d'identifier un repérable, en l'occurrence le procès dénoté par le groupe verbal dont la tête est l'infinitif enchâssé. Telle est l'opération d'*identification*, ou de mise en *coïncidence occurrence*, que marque *venir*. Il conviendrait, pour étayer cette hypothèse, de préciser le rôle joué respectivement par le verbe *venir* et par le relateur à", (Bourdin 2005 : 274)

Nous sommes d'accord avec ces observations, néanmoins, il nous semble qu'il faille modérer le propos. Il semblerait plus juste de distinguer les deux plans d'interprétation : d'une part celui du sujet syntaxique (que nous nommerons Plan 1) et d'autre part celui du sujet énonciateur (que nous nommerons Plan 2). Quand nous sommes en présence d'un sujet syntaxique inanimé, c'est le Plan 2 qui prime, soulignant ici le rôle joué par le locuteur. Quand nous sommes en présence d'un sujet syntaxique animé, la nature du sujet syntaxique (agi ou agissant) déterminera le choix du plan. Il existe bien ce que Bourdin nomme la coïncidence occurrentielle, dans la mesure où les deux plans d'interprétation se rencontrent, mais ils ne sont pas d'égale importance. Le sujet énonciateur (ou locuteur) n'est donc pas l'unique agent de l'énoncé, ce rôle varie en fonction de la nature du sujet syntaxique et du sémantisme de la phrase.

Expliquons cette analyse grâce aux exemples précédents :

(124) Les vivres *vinrent à manquer*.

Le Plan 1 concerne le sujet syntaxique, autrement dit les vivres. En revanche, dans un exemple du type *C'est alors qu'un chevalier vint à passer*, c'est bien le sujet syntaxique animé (ici *chevalier*) qui agit, donc nous sommes dans le Plan 1. Ainsi, deux plans d'interprétation se rencontrent mais l'un des deux est plus important que l'autre.

12.3 *venir jusqu'à* + infinitif

(126) [...] mais si je *fusse venue jusque à avoir juré* parfaitement amitié avec vous, je sens bien mon cuer tel, qu'il fust mort en ceste rancontre... (*Heptaméron*, p74)

(127) Monsieur Jo *serait venu jusqu'à promettre* une auto au caporal pour mieux profiter de la distraction radieuse de Suzanne. (*Barrage contre le Pacifique*, p104)

Ces deux exemples issus de notre corpus peuvent être paraphrasés par la périphrase *venir à infinitif* (*Monsieur Jo serait venu à promettre une auto*). En effet, cet emploi

souligne le caractère hors norme de l'action dénotée par l'infinitif régime. Dire *Il vient à lui promettre de l'épouser* ne signifie pas exactement la même chose que dans *Il vient jusqu'à lui promettre de l'épouser*. Dans le premier cas, la promesse semble être quelque chose de naturel, qui apparaît comme logique, c'est quelque chose d'attendu. Dans le second cas, la promesse semble être quelque chose d'extraordinaire car inattendu. On a l'impression que le sujet a atteint une certaine limite, que d'une certaine manière les circonstances l'ont contraint à faire cette promesse. Ainsi, le sens premier de *venir jusqu'à* infinitif est identique à celui de *venir à* infinitif si ce n'est qu'il s'accompagne d'une valeur que nous nommerons l'extraordinaire.

12.4 *venir à bout de* + infinitif

Cet emploi concerne un exemple du XIXe siècle :

- (128) Une simple pierre recouvre ses dépouilles mortelles qu'on *vint à bout de recueillir*... (Mallarmé, *La coupe d'or*, p450)

Dans le *Petit Robert*, l'expression *venir à bout de* + infinitif est absente et l'expression *venir à bout* (de quelque chose ou quelqu'un) signifie

S'en débarrasser par une suite d'efforts. Venir à bout d'une difficulté, d'un adversaire ? triompher (de), vaincre. Nous en sommes venus à bout.

Une recherche sur internet concernant cette construction s'est également avérée infructueuse. Étant donné son absence dans les diverses sources consultées ainsi que son caractère unique dans notre corpus, on peut interroger l'existence même de cette formulation. En effet, notre occurrence provient d'une œuvre de Mallarmé, dont on ne peut que souligner le caractère poétique. On peut donc supposer que l'auteur a utilisé la construction *venir à bout de* + substantif et qu'il l'a transformée en *venir à bout de* + infinitif afin de lui donner un style plus travaillé. On passe ainsi d'un niveau de langue courant à un niveau de langue soutenu. Ce serait par recherche

d'effet poétique que Mallarmé a produit cette construction.

12.5 Le pronom adverbial *en*

Au fil de nos lectures, nous avons pu constater que l'expression *en venir à* infinitif est assez répandue, ainsi que *en venir jusqu'à* infinitif dans une moindre mesure. Nous allons dans un premier temps interroger le sémantisme de ces expressions puis nous nous attarderons sur le trait [conséquence] qu'elles véhiculent.

12.5.1 Définitions

Les définitions suivantes ont été trouvées sur internet :

En venir à. Locution verbale. En arriver à un point essentiel ou extrême. (source : Wikipédia)

En venir à. Locution. En arriver à faire ou à utiliser quelque chose. (Ils en sont venus aux mains) (source : L'internaute)

Nous constatons deux choses : d'une part que la périphrase n'est pas considérée de la même manière selon la source (locution ou locution verbale), d'autre part que les définitions varient légèrement (la première souligne le caractère extrême de l'expression). La définition de Wikipédia nous concerne davantage puisqu'elle ne cite que le statut de périphrase, tandis que celle de L'internaute englobe l'auxiliaire suivi indifféremment du nom ou d'un infinitif. Nous allons reprendre les exemples issus du corpus afin d'établir la définition la plus claire possible.

1. *en venir à* + infinitif

- (129) Leurs études se développant, ils *en vinrent à soupçonner* des fraudes de toutes les denrées alimentaires. (*Bouvard et Pécuchet*, p102)

(130) Depuis quelques jours elle *en était revenue*³⁰ machinalement à *guetter* les autos des chasseurs en même temps qu'elle parlait avec lui de la ville, de cinéma, de mariage. (*Barrage contre le Pacifique*, p123)

(131) Puis elle *en était venue à lui demander* si elle croyait que Monsieur Jo en avait beaucoup d'autres dont il pouvait disposer aussi facilement. (id., p148)

2. *en venir jusqu'à*+ infinitif

(132) [...] il *en vint jusqu'à leur payer* le gloria après les repas. (*Bouvard et Pécuchet*, p64)

Que ce soit juste avec la préposition *à* ou avec *jusqu'à*, tous ces exemples vont dans le même sens : il s'agit d'exprimer l'aboutissement de quelque chose. Nous pouvons ainsi poser deux questions : la préposition *en* est-elle indispensable et jusqu'à quel point *en venir à* est-il synonyme d'*en arriver à*? Si l'on fait varier les exemples en supprimant dans un premier temps *en*, puis en remplaçant la périphrase par une autre, *en arriver à*, on obtient les exemples suivants :

(129') Leurs études se développant, ils *vinrent à soupçonner/en arrivèrent à soupçonner* des fraudes de toutes les denrées alimentaires. (*Bouvard et Pécuchet*, p102)

(130') Depuis quelques jours elle *était revenue* (cf. note 86) machinalement à *guetter/en était arrivée à guetter* les autos des chasseurs en même temps qu'elle parlait avec lui de la ville, de cinéma, de mariage. (*Barrage contre le Pacifique*, p123)

(131') Puis elle *était venue à lui demander/en était arrivée à lui demander* si elle croyait que Monsieur Jo en avait beaucoup d'autres dont il pouvait disposer aussi facilement. (id., p148)

Toutes les phrases sont acceptables, néanmoins deux constatations s'imposent : la perte de la préposition *en* conduit à une perte de sens, le remplacement de la périphrase d'origine par *en arriver à* ne produit que peu de changement sémantique. Il apparaît très clairement qu'en supprimant *en*, c'est la notion de conséquence qui s'en va avec elle. Selon Honeste (2005 : 305) qui analyse la périphrase sous la forme

30. On note ici qu'il s'agit de *revenir* et non pas de *venir*, néanmoins, cela n'a aucune incidence sur le sémantisme de la périphrase.

X en vient à B (N, Vb Inf) :

“[...] le trait “conséquence (non souhaitée)” apparaît dans la glose “finir par faire, après une évolution”. L’important pour notre démonstration est que ce trait est systématiquement et exclusivement repéré dans un contexte consécutif caractérisé par :

- B sous forme nominale ou verbale, dénotant un état ou un comportement de X humain [...]; B est introduit par la préposition *à*, dont le rôle sémantique est de présenter son complément comme aboutissement ;
- A, sous la forme du pronom *en*, renvoie anaphoriquement à une situation préalablement définie dans le contexte ; A est la production d’un complément prépositionnel introduit par *de*, qui introduit son complément comme origine”

Il est vrai que, que ce soit de manière explicite ou implicite, chaque exemple véhicule l’idée de cheminement, de progression, menant d’une situation 1 à une situation 2. Dans notre exemple (129), la situation 1 est représentée par la proposition participiale *leurs affaires se développant*, présentée comme cause de la situation 2 (représentée par la périphrase), à savoir le soupçon de fraude. Dans l’exemple (130), la situation 1 est implicite (on peut supposer que le personnage agit par lassitude), mais elle engendre bien la situation 2, c’est-à-dire guetter les autos. Dans l’exemple (131), la situation 2 consiste à poser une question, et le contexte nous donne la situation 1 (Monsieur Jo a offert un diamant à Suzanne).

Ainsi, nous pensons qu’*en venir à* + infinitif exprime bien un lien de cause à effet, et que c’est le trait [conséquence] qui marque le plus cette périphrase. Ce trait est véhiculé par la préposition *à*, et l’origine est marquée par la préposition *en*. Les deux prépositions sont indissociables comme l’atteste le test d’effacement de *en*. Si celle-ci disparaît, la périphrase perd totalement son sens original, et la suppression de *à* produit des énoncés inacceptables ((129’) *Leurs études se développant, *ils en vinrent soupçonner des fraudes de toutes les denrées alimentaires.*). Ainsi, l’une ne va pas sans l’autre. En revanche, nous modérons les propos d’Honeste qui déclare que la conséquence est non souhaitée : nous pensons que la conséquence peut être souhaitée.

Ainsi, dans notre exemple (131), Suzanne (*elle*), pose une question qu'elle choisit de poser. En revanche, dans l'exemple (130), on relève l'adverbe *machinalement* qui ôte tout aspect volontaire à l'acte. Dans ce cas, c'est la notion de conséquence involontaire qui l'emporte.

Les exemples comportant la préposition *jusqu'à* sont rares (nous n'en avons trouvé qu'un). Le sémantisme supplémentaire apporté est le même que dans *venir jusqu'à* : il s'agit de souligner l'intensité de l'action dénotée par l'infinitif, son caractère extrême. Une fois encore, on remarque l'évocation d'une progression, trace du sens originel de *venir*.

Concernant la concurrence avec *en arriver à*, nous ne pensons pas qu'il y ait de variation sémantique. Ces deux périphrases offrent par ailleurs une construction similaire. La définition (*Le Petit Robert* 1994) est la suivante :

(1866) EN ARRIVER À : en venir à (qqch.). *Arrivons-en au fait. J'en arrive à la conclusion.* - En venir à ; être sur le point de, après une évolution (et souvent malgré soi). *J'en arrive à me demander s'il est sincère. Il faudra bien en arriver là. Comment peut-on en arriver là ?* ⇒ aboutir.

On constate que la définition est marquée par des points communs avec *en venir à* infinitif : d'abord, elle est donnée comme synonyme, puis on parle d'évolution et de conséquence non souhaitée. Il semblerait en effet que cet aspect involontaire soit davantage marqué avec *en arriver à*. Néanmoins, cela constitue un point de détail : l'alternance entre les deux constructions semble parfaitement acceptée et reconnue. Enfin, nous pourrions également proposer *finir par* comme équivalent de notre périphrase, elle aussi marquée par le trait [conséquence non souhaitée].

12.5.2 Conséquences des liens au sein de la périphrase

Il existe des liens logiques entre les divers constituants de la périphrase, et ils dépendent les uns des autres pour le bon fonctionnement de celle-ci. Nous avons posé

l'existence de liens de cause à effet et une impossibilité à faire disparaître certains éléments sous peine de modification du sens de l'énoncé, voire de son agrammaticalité. Honeste (2005 : 306) parle d'inférences interprétatives du fait de ces liens entre les constituants :

1. "Le trait [origine] véhiculé par *en* est contextuellement interprété en termes logiques comme "cause".
2. Le trait [aboutissement] véhiculé par *à* est contextuellement interprété en termes logiques comme "conséquence".
3. Le centre déictique est contextuellement interprété comme "existant" par l'énonciation.
4. La tension de X vers le centre déictique s'interprète en termes notionnels comme "lien d'existence tendant à être de plus en plus étroit", créant un effet d'émergence, en partie glissé dans les énoncés par "finir par"."

Discussion

Les points 1 et 2 confirment ce que nous avons écrit précédemment, à savoir que la périphrase exprime de manière explicite la conséquence de l'action (ou son aboutissement) et de manière implicite (relayée par le contexte antérieur à la périphrase) sa cause. Concernant les points 3 et 4, on peut effectivement constater qu'il existe un effet d'émergence dans la mesure où la périphrase tend vers l'aboutissement de quelque chose, représenté par l'infinitif régime. L'ensemble de l'énoncé converge vers ce qui apparaît comme un point culminant, à savoir l'action, la situation exprimée par l'infinitif. Étant donné l'importance que celui-ci semble avoir dorénavant, il est légitime de s'interroger sur le sémantisme de *venir* puisque c'est lui le cœur de la périphrase. En conséquence des 4 points qu'elle a définis auparavant, Honeste (2005 : 306) ôte trois éléments du signifié de *venir* :

1. le trait [cause], interprétation contextuelle logique du lien établi par la préposition

*de*³¹

2. le trait [conséquence], interprétation contextuelle logique du lien établi par la préposition *à*
3. l'effet d'«émergence», interprétation contextuelle du signifié de *venir*

Honeste précise avec raison que tout doit être interprété en fonction du contexte, et que ses observations n'ont de valeur qu'en fonction de l'emploi de la périphrase. En vidant *venir* des divers traits associés à la périphrase, on lui reconnaît un caractère hautement grammaticalisé. Il semble qu'Honeste ait raison de refuser à *venir* les traits [cause], [conséquence] et [émergence] car ce n'est pas le verbe seul qui exprime tout cela. Certains constituants de la périphrase expriment en eux-mêmes certaines notions, mais cela en fonction du contexte, et c'est bien l'ensemble de cette périphrase qui exprime à la fois une cause et immédiatement après sa conséquence, le point culminant résultant de ce qui précède.

31. Cette construction concerne la construction qu'Honeste note *X vient de A* (SN, vb INF, P complément).

Chapitre 13

Conclusion de la Troisième partie

Cette Troisième partie fut l’occasion d’appréhender diverses composantes de VENIR DE. Dans un premier temps, nous avons interrogé le passage d’une conception spatiale à une conception temporelle, ce qui nous a permis de lever l’ambiguïté de certains énoncés. Nous avons également étudié le rôle de la préposition *de* qui, parallèlement au processus de grammaticalisation, fait subir à *venir* une resémantisation et une réanalyse. Nous avons mis en évidence qu’aucun des éléments de la PV n’étaient capables, indépendamment les uns des autres, d’exprimer la valeur passée. Par la suite nous nous sommes intéressée à la question de la grammaticalisation et avons opté pour une interprétation en termes d’inférence, soulignant que la question *D’où viens-tu ?* signifie en réalité “qu’as-tu fait?”. C’est en répondant par l’action effectuée et non par le lieu où elle s’est produite que le locuteur effectue un “raccourci sémantique”.

L’analyse des restrictions de sélection a mis en évidence l’emploi de prédicats téléiques comme atéliques, en précisant que les prédicats d’état sont impossibles, sauf dans le cas d’états transitoires (cf. (47) *La jeune indienne venait d’être mère*). Nous avons voulu montrer comment VENIR DE exprime toujours la récence et s’illustre par son originalité dans la langue puisque c’est la seule forme dont nous disposons pour exprimer cette valeur aspectuelle. Suite à cela, nous avons souligné l’omniprésence de l’imparfait dans les contextes passés. La question de la récence

nous a finalement amenée à la considérer comme quelque chose de proportionnel et à justifier certains énoncés eu égard à la rareté des actions exprimées (cf. (74) *Je viens de voir le Pape il y a une semaine*).

Enfin, nous avons envisagé VENIR DE comme un vrai parfait, sous l'impulsion des circonstants de temps. La dernière section de cette troisième partie concerne les diverses formes prépositionnelles de la PV. Cela nous a permis de mettre en évidence le rôle des prépositions *en*, *à* et *jusqu'à*. Ainsi, *venir* a connu une évolution tant sémantique que lexicale très développée. Les nombreuses constructions qui en sont issues soulignent non seulement la pluralité de sens que ce verbe de mouvement a initiée mais aussi la multitude de formes verbales.

Quatrième partie

La périphrase ÊTRE EN TRAIN DE

Cette dernière partie sera consacrée à l'étude d'ÊTRE EN TRAIN DE, périphrase que nous qualifions de neuve en raison de la récence de son apparition (nous verrons avec précision cette notion). Dans un premier temps, nous effectuerons une mise au point afin de partir des données existantes. Ainsi nous aborderons l'historique de la forme, en insistant particulièrement sur les relevés de Gougenheim (1929), nous nous arrêterons sur le lexème *train*, point central s'il en est de la périphrase. Puis nous aborderons les diverses appellations de sa valeur : progressif, duratif, continuatif, et nous fixerons un choix que nous justifierons. Dans un deuxième temps, nous verrons les divers sens que recouvre ÊTRE EN TRAIN DE, entre autres les valeurs aspectuelles et modales. Le troisième chapitre sera consacré au degré de grammaticalisation, ce qui nous permettra d'étudier le mode d'action, mais aussi les contraintes inhérentes à la périphrase. Enfin, dans un quatrième et dernier temps, nous nous demanderons si l'emploi de cette construction est indispensable, notamment en comparant ses emplois avec ceux du présent de l'indicatif. Un dernier point sera consacré à l'étude des formes particulières, telle l'élision d'*être*.

Chapitre 14

Mise au point

14.1 Historique de la forme

En analysant notre corpus, nous n'avons relevé des formes qu'à partir du XIXe siècle. Par ailleurs, face au faible nombre d'occurrences présentes dans nos ouvrages de référence, nous avons ajouté d'autres livres datant du XXe et du XXIe siècles afin de renforcer nos analyses et d'étayer notre propos. Pour ces diverses raisons, il est important de fonder notre historique sur notre propre relevé, mais aussi sur les analyses présentes dans d'autres ouvrages. Nous allons ainsi proposer quatre conceptions de la périphrase afin de pouvoir la définir le mieux possible.

14.1.1 Le TLF

D'emblée, la forme est donnée comme un tour vieilli, proposant deux sens :

1. "être disposé à, être en humeur de"

ne pas être en train de rire, de s'amuser

Le soir, promené à la jetée, pour laquelle je reprends du goût.

J'étais en train d'être seul et n'ai point été cherché Chenavard. (Delacroix, *Journal*, 1854, p250)

2. “être en voie de”

être en train de se ruiner

Savez-vous qu’il n’est pas bien de mettre les gens *en train de nous aimer* et de les planter là? (Sénac de Meilhan, *Emigré*, 1797, p1719)

On constate que l’occurrence la plus ancienne date du XVIII^e siècle. Notons également l’emploi surprenant de l’auxiliaire *être* en tant qu’infinitif régime du premier exemple du TLF. Il nous semble que celui-ci serait actuellement refusé, nous en discuterons ultérieurement. La première définition fait de la périphrase un quasi verbe d’état, ce qui est totalement contradictoire avec la seconde définition, beaucoup plus proche de celle d’aujourd’hui, à savoir, l’expression de la progression, du mouvement. Autre point surprenant : le fait de qualifier cette périphrase de vieillie. Cela nous semble erroné : certes le premier sens n’a plus cours actuellement, mais le second est parfaitement courant et donc moderne, contemporain. Peut-être le choix des exemples est-il à l’origine de ce qualificatif, toujours est-il que l’on ne peut considérer ce tour comme vieilli, eu égard au nombre d’occurrences que nous avons relevées ne serait-ce qu’au XX^e siècle (119).

14.1.2 Le Robert

La définition se présente comme suit :

1666. Locution prépositionnelle. *En train de...*

1. *Être en train* : “être disposé à ... *Être en train de jouer, de courir*” (Littré). *Je suis en train de dire des mais* ⇒ Disposition.

Rem. De nos jours, ne s’emploie plus qu’à la négative ou par antiphrase. *Elle n’est pas en train de s’amuser. Si vous croyez que je suis en train de penser à cela!*

2. En état, en passe, en voie de...

(...) n’avez-vous pas de l’étoffe pour présenter au Roi? votre nom (*de Grignan*) est-il barbare? N’est-il point en train de vous faire du bien? (Mme de Sévigné, 789, 13 mars 1680)

3. (1735) *En train de...* : en cours (marque l'aspect de durée du verbe, aspect traduit, en ancien français, par le gérondif, toujours en usage en anglais ; ex. : He is speaking "il est en train de parler"). *Il est en train de travailler* : il travaille en ce moment, il est à son travail. *Être en train de vendanger*. [...] *Des cartouches qu'il était en train de faire* [...]. *Un pas qu'elle était en train de faire* [...]. *En train de faire* [...] le pitre.

(...) les grands travaux publics partout en voie d'aboutissement, les monuments en train de s'édifier (...), (Madelin, *Histoire du Consulat et de l'Empire, Vers l'Empire Occidental, VIII*)

Divers constats s'offrent à nous. Tout d'abord, l'apparition de la forme est datée du XVIIe siècle (rien n'était dit dans le TLF). À aucun moment elle n'est donnée comme vieillie. En revanche, comme dans le TLF, les notions de disposition et d'événement en voie de... sont proposées. Un troisième emploi est proposé, celui d'événement en cours, emploi mis en parallèle avec la forme progressive anglaise. Nous émettons une réserve : le point 2. suggère l'imminence de l'action tandis que le point 3. évoque l'action en cours de réalisation. Ainsi, les sens actuels de la périphrase sont très similaires dans les deux ouvrages que sont le TLF et le Robert.

Nous allons à présent nous arrêter sur une étude très aboutie en ce qui concerne l'historique de la forme : il s'agit de l'analyse de Gougenheim.

14.1.3 Gougenheim (1929)

Les grandes lignes de son analyse sont les suivantes : les premières occurrences datent du XVIIe siècle, le caractère familier de l'expression est souvent dénoncé, ce qui favorise une certaine opposition entre grammairiens. C'est le XIXe siècle qui atteste la forme durative de l'expression¹, laquelle est aujourd'hui parfaitement acceptée. L'étude de Gougenheim s'avère riche et bien documentée, c'est pourquoi nous allons nous y attarder. D'après lui, c'est dès le XVe siècle que l'idée de durée de

1. Nous utilisons pour le moment indifféremment les termes *duratif*, *progressif*, *continu*... Nous arrêterons notre choix dans une section suivante.

l'action est exprimée, avec une idée accessoire de progrès, mais via des périphrases telle que *être en voie de* (p61) :

“L’Académie l’enregistre (s.v. *voie*) en partant d’un sens particulier : “On dit, Estre en voye d’accomodement, de s’accomoder, en voye de faire quelque chose, pour dire, y travailler, s’y opposer [sic pour : s’y disposer]”. [éd. De 1694]. Elle ajoute en 1740 *être dans le train* (*dans le train de*, 1798), *être prêt à* et en 1835 elle remplace *dans le train de* par ÊTRE EN TRAIN DE, identifiant les deux formules qui sont loin pourtant d’avoir la même valeur.”

On constate que c’est progressivement, par une espèce de jeu de tiroirs, que la périphrase s’est construite². Néanmoins, si c’est le lexème *voie* qui est à l’origine d’ÊTRE EN TRAIN DE, la concurrence n’a pas duré car fondamentalement leur sens diffère. Comme le fait remarquer Gougenheim, l’idée de chemin à parcourir pour atteindre un but est toujours apparente avec l’emploi de *voie* (p61). Ce qui exclut des exemples du type *Je suis en voie de lire, de travailler*.

Par la suite, les lexicographes de la fin du XVIIe et du XVIIIe siècles connaissent ÊTRE EN TRAIN DE dans le sens de “être en humeur de, être en disposition de”. Par ailleurs, Furetière dans son *Dictionnaire universel* (s.v. *train*), considère *en train* comme

“Adverbe qui se dit de la disposition à faire ou à continuer quelque chose. Nous estions bien en train de nous divertir. C’est un gaillard qui met les autres en train. Nous allons jusques là tandis que nous sommes en train de marcher”, (Gougenheim, 1929 : 62).

L’Académie évolue quant à sa conception et à l’acceptabilité de la périphrase. Gougenheim (1929 : 62-63) constate qu’elle n’intègre pas la périphrase dans sa première édition mais accepte *être en train, mettre en train* pour être en action, en

2. Nous verrons dans le point suivant ce qui a motivé le choix du lexème *train*

mouvement. C'est en 1835 qu'elle adopte la construction actuelle dans des expressions du type *être en train de jouer, de courir, Il n'est pas en train de rire, Il est en train de se ruiner*. Gougenheim constate que :

“Cette définition mêlait des éléments d'âges très différents, les uns vieux d'un siècle et demi (être en humeur de jouer, de courir, être disposé à), les autres sensiblement plus récents (jouer, courir actuellement)”, (1929 : 63)

Mais c'est surtout à la conception d'expression vulgaire que s'est trouvée confrontée la périphrase, ce qui a pu menacer son existence. Dès le XVIIe siècle on la trouve dans la langue dite familière avec des expressions comme *Je suis tellement en train de suer que je sue toujours* (Madame de Sévigné, 1735, p289). Parisianisme vulgaire ou provincialisme de la région de Chartres, telles sont les condamnations parmi les plus virulentes. Ainsi, Francis Wey (*Remarques sur la langue française*, 1845) classe les périphrases construites à partir de *train* selon un critère de correction du langage :

“*être en train* est une manière de parler fort convenable. Quand il est en train, rien ne l'arrête. *Être en train de* signifie être occupé à. C'est une locution empruntée aux vendeuses des légumes des halles et aux paysans du pays de Chartres. Cet arrêt, toutefois, respecte deux exceptions : *être en train de rire, être en train de se ruiner*. L'usage l'a voulu de la sorte. Mais pour *en train de causer, de se promener, de faire des visites...*, ce sont de pitoyables expressions, encore que l'Académie les ait consacrées dans les deux dernières éditions de son Dictionnaire. L'expression devient grotesque quand elle a rapport à un nom de chose inanimée ; il faut alors la laisser aux cuisinières, qui disent : *Mon pot est en train d'écumer [...]*”.

On note le caractère assez méprisant des remarques de Wey qui associe systématiquement des expressions qu'il qualifie de vulgaires au parler des classes populaires, ouvrières. Ce lien entre classe sociale et langage s'efface progressivement dès le mi-

lieu du XIXe siècle, moment à partir duquel les exemples deviennent plus fréquents, et la formule durative semble incontestée (Gougenheim, 1929 : 64). Hugo l'utilise d'ailleurs :

J'étais en train de lire un champ, page fleurie.

Je fus interrompu dans cette rêverie. (*Les Contemplations*, III, VIII, *Je lisais...*, v13)

Gougenheim conclut :

“La locution est donc complètement entrée dans l'usage. Le mot *train* a perdu toute espèce de valeur propre et est devenu un simple morphème indiquant l'aspect duratif”, (1929 : 65)

Si l'analyse de Gougenheim est très intéressante et semble complète, cela ne concerne que l'évolution des composants de la périphrase. Certains éléments (*voie*) ont été remplacés par d'autres (*train*), des prépositions ont disparu au profit d'autres... Il n'en reste pas moins que l'élément central de la périphrase, à savoir le lexème *train*, n'a pas été analysé : pourquoi ce mot-là plutôt qu'un autre ? Quelles sont les motivations qui ont guidé ce choix ? Rien n'est dit. Il nous faudra donc, en prenant appui sur l'analyse de Gougenheim, justifier le choix du lexème. Ce sera l'objet de la section suivante.

14.1.4 Mortier (2005)

De manière plus concise, mais tout aussi intéressante, on trouve un historique de la périphrase chez Lisbeth Mortier (2005). Nous allons le présenter afin de compléter éventuellement celui de Gougenheim. Selon elle, ÊTRE EN TRAIN DE a remplacé tout un ensemble de périphrases :

“La périphrase progressive de base en français actuel, *être en train de* Infinitif, a rem-

placé un système complet de périphrases construites à l'aide de gérondifs et de participes. Ce système comportait en ancien et en moyen français les locutions *être Participe Présent*, *(s'en) aller Gérondif*, *être après (à) Infinitif* et *être à Infinitif*. Toutes ces périphrases se sont finalement éclipsées devant *être en train de Infinitif*, à l'exception d'*aller Gérondif* qui s'est spécialisé comme marqueur du mouvement figuré avec des verbes comme *croître*, *augmenter*, *diminuer*", (2005 : 85)

C'est donc l'usage qui a promu *être en train de*. Nous avons par ailleurs vu dans la première partie de cette thèse la disparition progressive des formes participe et gérondif, nous n'y reviendrons donc pas. L'analyse de Mortier est intéressante car elle concerne surtout le lexème *train*. Elle résume les faits de la manière suivante :

"La périphrase marquant de nos jours l'aspect progressif exploite le substantif *train*, mais celui-ci a été concurrencé dans son emploi périphrastique par d'autres noms comme *voie*, *passe* ou *route* dès le XIV^e siècle. L'histoire étymologique de *train* est marquée par une évolution sémantique qui part d'un sens abstrait ("action de traîner"), se concrétisant en un sens plus concret ("objet que l'on traîne") et aboutissant finalement aux sens abstraits de "manière d'aller" et "allure" ou "mouvement".", (2005 : 85)

Il sera donc intéressant à présent d'étudier avec précision l'évolution exacte du lexème, moteur de la périphrase.

14.2 Étude et analyse du lexème *train*

Reprenons la TABLE 14.1 proposée par Mortier (2005 : 85) : Deux mouvements, contradictoires, s'opposent. Il s'agit des phénomènes de concrétisation et d'abstraction. Autrement dit, on part de l'action de *traîner* pour lui substituer un objet qu'on traîne (la concrétisation), puis on passe à la notion de mouvement, de vitesse... puis au dynamisme de l'action, à la disposition (l'abstraction). C'est un glissement sé-

CONCRÉTISATION	(0) action de traîner (Bloch ; XIIe, < tragnare)	XIIe siècle
ABSTRACTION	(1) objet qu'on traîne : Collectif humain et dynamique = suite de bêtes et de personnel (ex : <i>un train de mulets</i> portant des vivres)	vers 1240
ABSTRACTION	(2) marche, mouvement, vitesse, allure (ex : <i>un train d'enfer</i> , très rapide)	XVe siècle
ABSTRACTION	(3) dynamisme dans l'action : - façon dont on traîne, d'où manière d'agir, d'aller (ex : <i>Voilà le train du monde</i> , Montaigne, 1580)	vers 1575
	- disposition	XIIe siècle
	(4) partie qui assure le mouvement (pas pertinent ici)	

TABLE 14.1 – Etymologie de *train*

mantique qui a eu lieu. Progressivement le terme originel a perdu de son sens pour en acquérir un nouveau, plus ou moins éloigné. Ce phénomène, nous l'avons déjà étudié dans les parties précédentes puisqu'il s'agit de la désémantisation. Nous précisons une fois encore que la désémantisation n'est pas à voir comme quelque chose de négatif, mais qu'il s'agit au contraire d'un enrichissement sémantique.

14.2.1 Désémantisation de *train*

Si l'on analyse le lexème, on constate que l'on passe d'un sens locatif à une valeur aspecto-temporelle. Si l'usage des mots explique en grande partie leurs modifications sémantiques, celles-ci se justifient obligatoirement par le sens originel du mot en question. D'après Mortier, c'est la métaphorisation de *train* qui explique ce changement.

14.2.1.1 Thèse de Mortier : le phénomène de métaphorisation

Mortier associe métaphorisation et désémantisation du mot. Elle fonde son explication sur l'hypothèse localiste. Ainsi,

“[...] la désémantisation de mots comme *train* s'accompagne souvent d'une espèce de métaphorisation qui transforme le sens locatif d'origine en une indication temporelle-aspectuelle : pour renvoyer à un moment de l'action, il suffit de dire qu'on est situé au milieu de cette action.”, (2005 : 86)

Kuteva (2001 : 121) nomme “locus-for-change” ce moment-clé où le mot prend une autre valeur. Pour Mortier, c'est la troisième valeur, autrement dit celle où *train* désigne le mouvement qui constitue ce locus-for-change : la valeur spatiale de *train* se transforme en une valeur temporelle aspectuelle. Mortier propose la figure suivante : Elle justifie ainsi son explication (2005 : 86) :

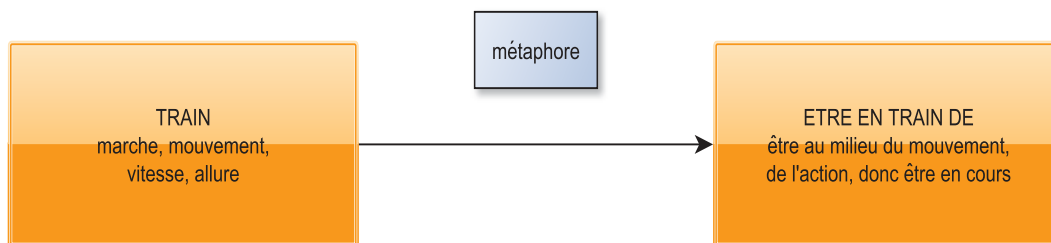


FIGURE 14.1 – La métaphorisation de *train*

“Cette transgression peut être représentée de manière visuelle : tout comme le “train-objet” est une succession de wagons en mouvement, le “train-marqueur du progressif” exprime des moments successifs dans le temps. Au moment où *train* prend donc le sens de “mouvement” ou d’“allure”, il semble se déchaîner une évolution métaphorique [représentée par la TABLE 14.1 précédente].”

Avant de discuter les propos de Mortier, nous voudrions conclure avec elle sur

cette question de la désémantisation qui affecte aussi les autres composantes de la périphrase. Il est certain que dans ce genre de périphrase, l'ensemble des éléments est atteint, à un degré plus ou moins important, par ce changement sémantique. Mortier propose (2005 : 86) :

“La perte du sens locatif de *train* en faveur d'une valeur temporelle est révélatrice d'une désémantisation qui a affecté aussi les autres composantes de la périphrase : le verbe *être* est issu d'un mélange des verbes locatifs latins STARE et ESSE et la préposition *en* qui maintient un peu plus son contenu locatif originel en marquant l'absorption totale de l'action (*Il est en colère* signifie *Il est absorbé par la colère*).”

Nous développerons plus tard la question de la préposition, mais il nous semble important de souligner d'emblée que Mortier fonde son explication sur un parallèle entre la périphrase ÊTRE EN TRAIN DE et une autre construction verbale qui en est très éloignée, à savoir *être en colère* qui n'est en aucun cas une périphrase. Par conséquent son explication semble caduque : s'il est vrai que dire *Il est en colère* signifie qu'il est absorbé par la colère, ce n'est pas la même chose avec la périphrase : ici la préposition ne marque pas l'absorption totale de l'action, puisque comme nous le verrons plus tard, certains exemples sont de parfaits contre-arguments à cette théorie. Ainsi, des énoncés du type :

- (1) - Tu viens passer quelques jours à la maison ?
 - Pas longtemps, en ce moment je *suis en train de réparer* le toit³.

soulignent qu'il n'y a pas forcément coïncidence entre la réalisation de l'action et son énonciation. De ce fait, on ne peut pas dire qu'il y ait absorption totale de l'action.

14.2.1.2 Discussion

C'est grâce au phénomène de métaphorisation que Mortier justifie le glissement de *train* d'une valeur locative vers une valeur qu'elle nomme aspectuelle-temporelle. Néanmoins, comme nous l'avons analysé précédemment, il semble judicieux d'inter-

3. Cet exemple illustre la définition du Robert (définition du 14.1.2).

roger la valeur même de métaphore dans ce cas précis. Afin de ne pas répéter ce que nous avons écrit dans la partie précédente, nous ne reprenons que la définition donnée par De Mulder :

“[...] la métonymie n’est pas basée sur une relation de contiguïté entre deux référents, comme la soutient la définition traditionnelle, mais sur la contiguïté entre certaines composantes des concepts associés aux mots, qu’il faut se représenter comme des ensembles de connaissances (des *frames* ou “cadres”).” (De Mulder 2010 : 4)

De la même manière que nous avons justifié une explication en termes d’inférence pour le cas de *venir*, il nous semble que nous nous trouvons dans le même cas de figure : c’est par la métonymie et non par la métaphore que le glissement sémantique entre le lexème *train* et la périphrase ÊTRE EN TRAIN DE s’effectue. Il s’agit non pas d’un transfert métaphorique, qui induit véritablement un grand changement, mais bien d’un glissement métonymique, ce qui induit que l’on reste dans le même concept. En nous fondant sur Mortier, nous pouvons alors déclarer qu’il s’agit d’une métonymisation de *train* et non pas d’une métaphorisation.

Nous allons à présent analyser ce qui constitue, à l’intérieur même de *train*, cet élément propre à enclencher la métonymisation.

14.2.2 Une origine locative

D’après Mortier (2005 : 87), le lexème *train* possède un sens de départ qui suggère non pas une position fixe dans l’espace, mais un mouvement ou une direction. La périphrase serait donc marquée par une origine locative directionnelle. Il est vrai que si l’on s’intéresse aux sens premiers de *train* (cf. schéma de l’étymologie du lexème), on constate que chaque notion est associée au mouvement, à l’action. La directionnalité de *train* est indéniable. Ce trait lui confère une position bien particulière dans l’histoire des langues romanes. Nous allons ici effectuer une petite digression, dont

certaines éléments seront largement développés ultérieurement. Cela concerne la notion de progressif. Mortier (2005 : 87) constate que :

“[...] au niveau sémantique, l’origine de la plupart des marqueurs du progressif dans les langues romanes s’affaiblit pour acquérir progressivement un sens purement duratif, puis un sens progressif et enfin un sens purement imperfectif. Le français présente toutefois un schéma différent : la périphrase *être en train de* INFINITIF a en effet une valeur purement progressive, ne semble jamais avoir été utilisée avec un sens duratif.”

Ce fait tend à prouver que *train* est bien marqué par le trait progressif (ou un synonyme) ce qui n’est pas sans conséquences sur la périphrase. Cette constatation renforce d’après nous l’analyse du changement sémantique subi par le lexème en termes de métonymie et non pas en termes de métaphore.

Comme nous l’avons constaté, on s’accorde à reconnaître à ÊTRE EN TRAIN DE l’expression d’un certain mouvement, d’une certaine directionnalité. Néanmoins, la qualification de ce mouvement pose problème car elle ne fait pas l’unanimité parmi les linguistes : progressif, duratif, continuatif... Nous allons à présent analyser chacun de ces termes afin d’arrêter notre choix.

14.3 Un choix terminologique

14.3.1 Plusieurs possibilités...

Afin d’arrêter un choix terminologique, nous allons tout d’abord présenter les diverses définitions associées aux linguistes qui les emploient. Si l’on consulte le TLF, on peut lire sous l’entrée *être en train de* + infinitif

Marquant l’aspect duratif de l’action, le procès en voie de s’accomplir, ou l’évolution d’un état : *quelqu’un est en train de parler, de voir; quelque chose est en train d’évoluer; le*

gâteau est en train de cuire. Ex : Il lui semble que quelque chose est en train de changer.
(Sarraute, *L'Ere du soupçon*, 1956, p92)

Il s'agit ici de qualifier une action saisie dans son déroulement, dont on ne connaît ni le début ni la fin. Le terme choisi ici est duratif. Gougenheim (1929 : 64) signale qu'à partir du milieu du XIXe siècle, les exemples deviennent fréquents et la formule durative semble incontestée. Il ajoute également (1929 : 65) :

“La locution est donc actuellement complètement entrée dans l'usage. Le mot *train* a perdu toute espèce de valeur propre et est devenu un simple morphème indiquant l'aspect duratif.”

Ce serait donc une périphrase à valeur progressive, du fait même de son origine locative. BPP (1994 : 128) fondent également leur définition du progressif en abordant l'origine locative de la périphrase. Ainsi, d'après leurs analyses, dans 38 langues sur 76, on trouve l'aspect progressif morphologique. Dans 18 de ces langues, le progressif est exprimé par des tournures locatives ou par des expressions dénotant une posture. Six langues l'expriment par l'équivalent de l'auxiliaire *être* + formes verbales infinitives, cinq langues utilisent des expressions de mouvement, parfois comme alternative à une expression locative non-cinétique. BPP déclarent également (1994 : 133) :

“[...] the original function of the progressive is to give the location of an agent as in the midst of an activity.”

Autrement dit, ils intègrent cette origine locative de la morphologie progressive dans leur interprétation du progressif. Terminons par Mortier (2005 : 83-84) qui opte pour le terme “progressif”. De manière succincte, on peut résumer sa théorie de la manière suivante : le terme “progressif” est le mieux adapté parce qu'il possède les traits fondamentaux [durativité] et [non-stativité]. Nous allons citer son argumen-

tion car celle-ci nous semble parfaitement claire :

“[...] le terme de *progressif* est concurrencé dans la littérature par au moins deux autres termes, celui de *duratif* et celui de *continuatif*. Notre choix pour le terme *progressif* au détriment de ces deux termes s’explique par les traits qui nous semblent fondamentaux pour la progression, à savoir la durativité et la non-stativité. De nombreuses études [...] ont en effet démontré qu’un verbe est progressif seulement s’il a une certaine durée et s’il n’exprime pas un état. Nous refusons le terme de *duratif* parce que celui-ci n’exclurait pas les verbes statiques possédant par définition une durée intrinsèque ; le terme de *continuatif* est écarté pour impliquer que l’événement dans son état actuel est comparé avec un état précédent, ce qui contraste avec l’idée même d’être “en cours”, d’être immergé dans l’action.”

Après avoir proposé les argumentaires et définitions disponibles, nous allons établir notre propre choix.

14.3.2 ... Un choix

Afin d’établir notre propre choix, nous allons reprendre les arguments précédemment cités et y opposer notre corpus. Cela nous permettra de confirmer ou d’infirmer les hypothèses avancées. La théorie la plus aboutie semble être celle de Mortier. Selon elle, la périphrase est marquée par les traits [durativité] et [non-stativité]. Ces traits s’appliquent bien entendu à l’infinitif régime d’ÊTRE EN TRAIN DE. La durativité semble inhérente à la périphrase. En effet, quelle que soit la définition, il est question d’une action en cours ou en train, dans son déroulement... C’est donc bien le mouvement qui est mis en avant. Il est vrai que le terme *continuatif* suggère que l’événement saisi au moment de l’énonciation est mis en opposition avec un moment antérieur. Mais, de la même manière, le terme *progressif* évoque cette rupture avec un état précédent. Il y a progression, ce qui signifie que l’on s’inscrit dans la durée, mais surtout qu’il y a changement. L’argument de Mortier pour rejeter *continuatif*

ne nous semble donc pas probant. En revanche, nous refusons ce terme pour une autre raison. À l'inverse de *progressif*, qui suggère clairement un changement, *continuatif* évoque la stabilité. Or, il nous semble qu'une action en train de se réaliser n'évoque pas la stabilité, au contraire. C'est pour cela que nous rejetons *continuatif*.

Le deuxième trait est [non-stativité]. Cela semble cohérent puisqu'un état est en totale contradiction avec une action. Ainsi, on ne peut dire :

(2) *Jean est en train d'être professeur.

Mais on peut dire :

(3) ? Jean est en train d'être gentil.

Ce qui est en jeu ici, c'est qu'*être* + complément peut être réinterprété comme une activité plutôt que comme un état. Ainsi, *Jean est en train d'être gentil* s'interprète comme "Jean agit de telle sorte qu'il apparaisse gentil". Le seul trait qui nous semble acceptable est celui de la durativité, ceci impliquant qu'il y ait changement, progression. Par conséquent, nous choisissons le terme *progressif* afin de désigner l'aspect d'ÊTRE EN TRAIN DE. L'action décrite a déjà commencé et elle se poursuit. De plus, on n'évoque pas la fin de l'action, ni son début : on la saisit au cœur du déroulement. Elle n'est pas bornée. Il semblerait d'ailleurs que ce soit l'absence de bornes qui qualifie le mieux la périphrase.

Ainsi, nous choisissons de définir ÊTRE EN TRAIN DE comme une périphrase aspectuelle exprimant la progressivité. Cependant, comme nous allons le voir dans la section suivante, elle n'est pas qu'une périphrase aspectuelle, mais elle recouvre de multiples sens.

Chapitre 15

Des sens variés

Il s’agit de voir ici les divers sens que recouvre la périphrase, et en premier lieu son statut de périphrase aspectuelle, mais aussi d’aborder son lien avec la sémantique référentielle. Nous aboutirons à la conclusion qu’ÊTRE EN TRAIN DE possède par ailleurs une forte valeur modale.

15.1 Une périphrase aspectuelle

Dubos (1994 : 59) reconnaît deux valeurs à ÊTRE EN TRAIN DE : une valeur aspectuelle et une valeur référentielle, interprétative (que nous développerons ensuite). La valeur aspectuelle est celle d’“explicitement inaccompli”, l’événement étant saisi “à un point de son déroulement”, n’impliquant “ni agentivité, ni durée”, comme dans :

(4) Regarde-le! Il *est en train de se rendre compte* de ce qui va se passer.

Selon Lachaux (2005 : 122-123) :

“La périphrase “en train de” est incomplète, il s’agit en fait d’“être en train de” : le point est important, car il n’est plus question d’action mais d’état, plus précisément de la situation du référent du sujet, tel qu’il est présenté par l’énonciateur.”

Il est vrai que Dubos écarte un élément très important. Néanmoins, si nous sommes d'accord avec sa définition de la valeur aspectuelle, nous ne sommes pas d'accord avec les conséquences qu'elle tire de ce fait. S'il est vrai que dans l'exemple proposé il n'y a pas d'agentivité, pour autant la notion de durée est bien présente. Le personnage est en train de se rendre compte de ce qui se passe, cela prend un certain temps : diverses informations lui parviennent, qui lui font comprendre progressivement la situation. Par ailleurs, il existe de très nombreuses occurrences qui expriment l'agentivité du sujet. Ainsi peut-on citer :

(5) Qu'est-ce qui se passe ?

Les arbres. Ils *sont en train de tomber*. (*La Route*, p90)

(6) L'hiver était déjà sur eux. Il se retourna et regarda le petit. Debout avec sa valise comme un orphelin *en train d'attendre* un car. (*La Route*, p243)

(7) [...] nous *étions en train de les manger* (et elles étaient si bonnes, bien jaunes, fermes) et nous ne les avons pas finies, imbéciles, fous que nous étions ... (*Si c'est un homme*, p113)

Dans chacun des exemples proposés le sujet est agentif : que ce soit les arbres, l'orphelin ou les hommes. Tous sont bien des sujets agissants. Nous avons relevé d'autres exemples dans lesquels le sujet n'est pas agentif, mais est à comprendre comme subissant l'action, donc non-agentif⁴.

(8) Beaucoup étaient morts pendant une épidémie de choléra et on les avait enfermés à la hâte dans des cercueils de bois et les cercueils *étaient en train de pourrir* et s'ouvraient. (*La Route*, p191)

(9) Une brise commençait à agiter la pointe de la flèche et la fumée dérivait et ils pouvaient en sentir l'odeur. L'odeur de quelque chose *en train de cuire*. (*La Route*, p177)

(10) Une des roues du caddie *était en train de lâcher*. Qu'y faire ? Rien. (*La Route*, p19)

4. Nous préférons utiliser le terme non-agentif plutôt que celui de passif.

Dans chacun de ces exemples, ce n'est pas le sujet qui est à l'origine de l'action réalisée : les cercueils ne pourrissent pas de leur propre chef, mais cela est dû aux conditions atmosphériques, la chose en train de cuire a été mise sur le grill par un homme, et la roue du caddie lâche à cause de l'usure. Par conséquent, aucun sujet n'est agentif. Nous ne pouvons être d'accord avec Dubos : certes ÊTRE EN TRAIN DE possède bien une valeur aspectuelle d'inaccompli, l'événement étant non borné, saisi à un point de son déroulement. En revanche, il implique une certaine durée, exprimée par la périphrase, mais aussi sous-entendue par elle : à savoir l'antériorité de l'action mais aussi sa poursuite. Enfin, le sujet peut être aussi bien agentif que non agentif.

15.2 Les effets de sens

Nous verrons ici que l'emploi de la périphrase est vecteur d'effets de sens multiples, lesquels tendent tous vers la même conséquence : la sollicitation du co-énonciateur. Si le sens premier d'ÊTRE EN TRAIN DE est d'exprimer une action en cours de déroulement, son emploi délivre quantités d'informations sous-jacentes, implicites. Nous nous fonderons ici sur les travaux de Lachaux (2005). Certaines de ses remarques s'avèrent judicieuses, et nous y adhérons. En revanche, nous émettrons quelques réserves concernant certaines d'entre elles. Nous allons discuter ici de quatre effets de sens donnés comme majeurs (puisqu'ils sont analysés) par Lachaux : le refus implicite, la relation de cause à effet, le commentaire implicite et l'argumentation circonstanciée. Pour chacun de ces effets, nous présenterons l'analyse de Lachaux, puis nous la discuterons et défendrons notre propre analyse grâce à notre corpus.

15.2.1 Le refus implicite

Lachaux (2005 : 125) fonde son analyse sur l'exemple suivant :

(11) Il était tôt quand j'arrivai et le Général *était en train de s'habiller* ; mais j'alléguai

une affaire urgente et je fus aussitôt introduit dans sa chambre à coucher par un vieux valet nègre qui resta à son service durant ma visite.

et analyse :

“Plus qu’un “simple” parfait, cohérent avec les valeurs du prétérit en *be + ing*, la périphrase *être en train de*, marque de filtrage énonciatif, met en alerte l’attention du co-énonciateur : “puisque” le personnage *est en train de s’habiller*, il ne peut pas vous recevoir.”

L’important n’est donc pas l’action décrite en elle-même mais l’information implicite délivrée par la périphrase (le personnage ne voit pas le Général). Il y a donc un double sens exprimé par ÊTRE EN TRAIN DE : l’action en cours et l’information sous-jacente, laquelle prend le pas sur la première puisque son sémantisme explique la suite de la phrase. Lachaux complète :

“L’action en cours n’est pas mise en relief pour elle-même, ni même pour indiquer à quel stade du déroulement elle se situe, mais pour refuser l’accès de la chambre du Général.”

Discussion

(12) Sa toilette terminée, le voilà *en train de s’essuyer* avec la veste de toile qu’il tenait jusque-là roulée en boule entre ses genoux et qu’il enfilera ensuite... (*La Route*, p57)

(13) - Maman, commentais-je obligeamment, il *est en train de la mettre en pièces!* (*Lucky*, p66)

Ces deux exemples issus de notre corpus sont de parfaites illustrations du non-dit. Dans l’exemple (12), si l’enfant s’essuie avec sa veste, c’est parce qu’il ne possède pas de serviette. Ainsi, l’absence de serviette est signifiée de manière implicite. Dans l’exemple (13), la narratrice signale à sa mère que le chien est en train de déchirer un vêtement. Le propos est formulé de manière à ce que la mère intervienne et

stoppe le chien. Dans ces deux énoncés, l'information la plus importante n'est pas celle délivrée par la périphrase, mais celle délivrée implicitement. Or, pour que la communication soit effective, il faut que le co-énonciateur soit averti et saisisse le double sens du propos. Ainsi, dans (12), le lecteur doit comprendre que l'enfant n'a qu'une veste pour se sécher, et dans (13), la mère doit comprendre que sa fille sollicite son intervention.

On se situe donc ici sur un double plan énonciatif : un plan implicite et un plan explicite. Par conséquent, le co-énonciateur se trouve fortement impliqué. L'énonciateur se repose sur lui pour comprendre toutes les informations de son énoncé. Tout ceci revient à dire que le problème de l'analyse de Lachaux repose sur une confusion. En effet, elle confond forme et contexte. Ce n'est pas ÊTRE EN TRAIN DE qui exprime le refus implicite, mais le contexte dans lequel il se trouve.

15.2.2 La relation de cause à effet

Lachaux fonde son explication sur l'exemple suivant (2005 : 126) :

- (14) Son embarras *était en train de tomber* car il commençait à s'apercevoir qu'elle n'était de son côté pas le moins du monde embarrassée.

Selon Lachaux (2005 : 127),

“L'imparfait, à lui seul, signale que l'on passe du domaine du “faire” (l'événementiel) à ce qu'Henri Adamczewski (1996) appelle le domaine du “dire”, c'est-à-dire que les faits sont filtrés par ce qu'en dit l'énonciateur. L'emploi de la périphrase ÊTRE EN TRAIN DE vient explicitement attirer l'attention du co-énonciateur/lecteur sur les relations de cause à effet avec le contexte-avant.”

Discussion

Nous avons relevé cet exemple dans notre corpus :

- (15) Je crois qu'ils sont probablement morts.

Parce que s'ils étaient vivants, on *serait en train de prendre leurs affaires*. (*La Route*, p216)

Dans cet exemple, comme dans celui de Lachaux, il ne nous semble pas que ce soit la périphrase qui soit responsable de cette relation sémantique. Il semblerait plutôt que ce soient les connecteurs logiques *car* et *parce que* qui indiquent tous deux la cause. Le lien cause-conséquence n'est donc pas le fait de la périphrase, mais de la construction même de l'énoncé. D'ailleurs, si on remplace ÊTRE EN TRAIN DE par l'infinitif régime que l'on conjugue au temps approprié, on obtient les énoncés suivants :

(14') Son embarras *tombait* car il commençait à s'apercevoir qu'elle n'était de son côté pas le moins du monde embarrassée.

(15') Parce que s'ils étaient vivants, on *prendrait* leurs affaires.

Les phrases restent correctes, la relation de cause à effet est toujours présente. Ceci tend à prouver que ce n'est pas la périphrase qui est responsable de l'expression de cette relation. Ainsi, nous concluons que l'on ne peut imputer à ÊTRE EN TRAIN DE la faculté d'exprimer une relation de cause à effet.

15.2.3 Le commentaire implicite

En se fondant sur l'exemple suivant :

(16) "Ah, zut ! dit-elle. Je ne vous crois pas !" et elle se mit à parler d'autre chose. Mais quelques instants plus tard, alors qu'elle *était en train de lui signaler* la beauté des lignes d'une cheminée ancienne, elle s'écria, tout à fait hors de propos : "Vous n'allez vraiment pas me dire que vous retournez à Genève ?"

Lachaux (2005 : 127) analyse :

"L'imparfait [...] signale que l'on rejoint le domaine du "dire", du commentaire, à propos des faits déjà posés dans le contexte-avant, à savoir une première remarque de la jeune fille clamant son incrédulité quant aux raisons invoquées par Winterbourne pour s'absenter

([Je ne vous crois pas]).”

Discussion

Cette analyse semble discutable. En effet, on peut se demander pourquoi c’est la périphrase qui est qualifiée de commentaire implicite alors qu’il s’agit en réalité d’établir, grâce à celle-ci, un second plan d’énonciation qui vient se superposer au premier plan, à savoir la parole de la jeune fille. La périphrase viendrait plutôt signaler la superposition des paroles, entre Winterbourne et son interlocutrice. Il s’agit ici de coïncidence des propos, ÊTRE EN TRAIN DE signalant que l’interlocutrice vient interrompre une parole en cours. Par ailleurs, nous n’avons pas relevé d’exemples de ce type dans notre corpus, ce qui aurait tendance à renforcer notre théorie. Tout n’est ici question que de superposition de plans d’énonciation, de télescopage de paroles.

15.2.4 L’argumentation distanciée

Ce que Lachaux nomme argumentation distanciée peut être renommé intrusion du narrateur. Partant de l’exemple suivant :

- (17) Il parlait des esprits, des esprits des morts, qui, disait-il, *étaient en train de lui faire d’étranges révélations* sur leur vie dans l’au-delà.

elle propose (2005 : 128) :

“[...] deux niveaux de commentaire, de valuation qualitative se superposent : le vieil homme se pose en spirite de qualité, et la narratrice, qui rapporte ses paroles, en souligne implicitement le ridicule, avec interpellation complice du co-énonciateur/lecteur à un niveau sous-jacent.”

Discussion

Comme pour le point précédent, il nous semble que Lachaux se trompe de cible.

Si l'on analyse les types de discours de cet exemple, il ressort que le groupe verbal *disait-il* relève du discours indirect libre, ce qui est bien le signe de l'implication du narrateur dans son énoncé. Par ce biais, il donne son point de vue. Ainsi, c'est bien ce groupe verbal qui permet à la narratrice de souligner le ridicule des propos du vieil homme, de mettre en doute ses déclarations. En revanche la périphrase n'appartient pas au discours de la narratrice, mais bien à celui du vieil homme, par conséquent elle ne peut être le signe d'un commentaire de la part de celle-ci. Il y a bien deux niveaux de commentaire, de valuation qualitative comme les nomme Lachaux, mais c'est par le biais de *disait-il* que la narratrice émet sa propre opinion, invitant ainsi le co-énonciateur/lecteur à la rejoindre dans cette pensée.

Ainsi, les divers effets de sens que nous avons abordés ne nous semblent pas particulièrement convaincants. Certes, ils apportent quelques informations à l'énoncé, néanmoins, on ne peut attribuer à la périphrase, comme l'a fait Lachaux, de telles valeurs sémantiques. En revanche, nous constatons que l'emploi d'ÊTRE EN TRAIN DE fait intervenir deux plans d'énonciation différents, mais surtout qu'elle met en valeur l'importance de la relation interlocutive. Nous allons aborder à présent ces deux points successivement.

15.3 La périphrase et la sémantique référentielle

Il est usuel de dire qu'ÊTRE EN TRAIN DE permet de référer à une action en cours de déroulement, en train de se réaliser. Cependant, cette définition peut être trompeuse car on a l'impression qu'il y a simultanéité entre le moment de l'énonciation et le moment où l'action se réalise⁵.

- (18) J'aimerais mieux *être* au corps de garde, *en train de faire une bonne partie*. (*Les Mouches*, Premier soldat, II, 2, deuxième tableau)

5. Nous ne faisons pas la différence entre les exemples comportant la périphrase en entier et celle dont l'auxiliaire *être* est absent. Il existe une équivalence entre les deux formes, ce que nous développerons dans la dernière section de cette quatrième partie.

- (19) Mon père est grand, et l'image que j'avais de lui était celle d'un homme obsédé par son travail - toujours *en train de corriger des textes, d'écrire et de parler espagnol* au téléphone avec des collègues et des amis. (*Lucky*, p74)
- (20) Nous *sommes* chez nous, *en train de prendre un merveilleux bain chaud*. (*Si c'est un homme*, p105)
- (21) Nous *sommes* chez nous *en train de raconter* notre travail sans espoir, notre faim perpétuelle, notre travail d'esclaves. (*Si c'est un homme*, p105)

Dans chacun des exemples précédents, il y a rupture entre le moment de l'énonciation et le moment de l'action en cours de déroulement. Ainsi, dans les exemples (18), (20) et (21), le narrateur est en proie à l'imaginaire. Il se trouve dans une certaine situation et s'imagine qu'il est en train de faire autre chose. Dans l'exemple (18), le soldat s'imagine qu'il joue aux cartes au lieu de surveiller, dans les exemples (20) et (21), les prisonniers du camp de concentration se déplacent dans le temps et dans l'espace et s'imaginent de retour chez eux, en train de se laver ou de raconter leurs terribles conditions de vie à leur famille retrouvée. C'est comme si le temps réel, vécu par le personnage, était suspendu dans un moment de rêverie qui lui permettait de s'évader. L'exemple (19) marque également une rupture entre le moment de l'énonciation et la réalité des faits : la narratrice se rappelle de son père, un homme toujours en train de travailler. Il existe donc bien un décalage.

Lachaux (2005 : 121) signale que l'énoncé n'est pas qu'un simple calque de la réalité. Ainsi,

“Le fait de préciser à un co-énonciateur que le référent du sujet est “occupé à” faire quelque chose relève d'un certain point de vue énonciatif et n'est pas un simple calque de la réalité. Un énonciateur n'a pas recours à *être en train de* à chaque fois qu'il mentionne une activité en cours :

(ex) - Qu'est-ce que tu fais ?

- Comment ça, qu'est-ce que je fais ? Tu ne vois pas que je travaille/parle à ta sœur ?”

La rupture entre les deux plans d'énonciation est donc bien possible, sans que cela ne

soit aucunement gênant. Lachaux (2005 : 121) signale que cette rupture est possible à deux niveaux : soit l'énonciateur a recours à la périphrase alors que ladite "activité" n'est pas en cours au moment de l'énonciation :

(22) - Alors, tu quittes la région, c'est définitif?

- Oh, tu sais, quelquefois je me dis que je *suis en train de faire une bêtise* et j'ai envie de tout laisser tomber.

Soit l'énonciateur est engagé dans une "autre" activité au moment de la parole (par exemple, en train de parler au téléphone, dans son salon...) :

(23) - Tu viens passer quelques jours avec nous ?

- Pas plus d'un jour ou deux, alors : en ce moment, je *suis en train de réparer le toit de la maison*, et je ne peux pas trop m'absenter.

Que ce soit dans les exemples empruntés à Lachaux ou dans ceux issus de notre corpus, il existe bien un décalage entre la réalité des faits et le moment de l'énonciation. La contiguïté des deux plans d'énonciation souligne la particularité de la périphrase : alors qu'elle exprime une action en cours de déroulement, elle permet néanmoins de situer les événements à divers niveaux. Ce décalage suppose l'adhésion du co-énonciateur, qui doit comprendre si l'action décrite est effectivement en train de se réaliser ou non au moment de l'énonciation. Ce n'est pas la première fois que nous soulignons dans ce chapitre le rôle fondamental de l'interlocuteur. L'existence d'un double plan d'énonciation tend, une fois encore, à renforcer cette théorie. Nous allons à présent passer au dernier point de cette deuxième partie, à savoir l'importance de la valeur modale d'ÊTRE EN TRAIN DE.

15.4 La relation locuteur-interlocuteur

Toutes les analyses précédentes convergeaient vers le même fait : l'emploi d'ÊTRE EN TRAIN DE implique une cohésion étroite entre le narrateur et le co-énonciateur/lecteur. Nous allons présenter les analyses de divers linguistes, que nous analyserons, puis nous présenterons notre propre analyse.

15.4.1 Franckel et l'état du changement

Selon Franckel (1983 : 122), il suffit de comparer la paire minimale suivante *Ne le dérange pas : il écrit* à *Ne le dérange pas : il est en train d'écrire*. D'après lui,

“[cette forme correspond à la] mise en coïncidence d'un point repéré comme acquis du changement d'état *commencer à* et d'un autre point repéré *pas encore fini de* : processus ou inaccompli, qui marque non pas un changement d'état mais l'état d'un changement.”

Lachaux (2005 : 123-124) se sert de cette déclaration afin d'étayer sa propre théorie :

“Le concept d'“acquis” de changement d'état évoque en partie l'opération dont le parfait est la trace, à savoir la validation d'un acquis localisé dans le sujet, à ceci près qu'avec la périphrase ÊTRE EN TRAIN DE, l'énonciateur n'opère pas directement sur le procès (*il écrit* : opération d'assertion sur *écrire* ; *il est en train d'écrire* : opération d'assertion sur *être en train d'écrire*), qui se trouve donc en suspens, subordonné à l'intention de signification de l'énonciateur.”

En effet, ce n'est pas l'infinitif régime qui est concerné, visé par le processus en cours de déroulement. Bien au contraire, le focus est mis sur l'auxiliaire *être*. D'après Lachaux, l'emploi, de la périphrase n'est pas sans raison. L'énonciateur choisit la périphrase plutôt que l'infinitif régime conjugué car il craint de ne pas être compris.

“Si l'énonciateur mentionne que “il” est en train d'écrire, c'est parce qu'il présuppose que le co-énonciateur ne fera pas l'inférence s'il ne la lui souligne pas, qu'il pourrait ne pas saisir les implications dans la situation donnée, donc qu'il y a quelque part un caractère exceptionnel, non évident, inattendu, à ce qu'“il écrit.”

Discussion

Nous sommes d'accord avec Franckel et la formule de l'état d'un changement mais non pas un changement d'état à ceci près qu'il faut la nuancer quelque peu. L'emploi de la périphrase signifie qu'"il" est en train d'écrire, donc qu'il a commencé à écrire il y a un certain temps, qu'il est toujours en train d'écrire et qu'on ne sait pas quand cela va s'arrêter (puisque la périphrase exprime un procès non borné). On saisit donc l'action en cours de déroulement, mais on comprend qu'elle a commencé il y a un certain moment donc cela suggère le début d'une action. Ce début est bien un changement d'état par rapport à ce qui précède. Si l'on analyse quelques exemples de notre corpus :

- (24) C'est mon enfant, dit-il. Je *suis en train de lui laver les cheveux* pour lui enlever les restes de la cervelle d'un mort. (*La Route*, p70)
- (25) Une brise commençait à agiter la pointe de la flèche et la fumée dérivait et ils pouvaient en sentir l'odeur. L'odeur de quelque chose *en train de cuire*. (*La Route*, p177)
- (26) Peut-être que dans la destruction du monde il serait enfin possible de voir comment il était fait. Les océans, les montagnes. L'accablant contre-spectacle des choses *en train de cesser d'être*. (*La Route*, p242)

Il paraît évident, pour chacun des exemples proposés que l'action est prise dans son déroulement. En revanche, il existe bien, de manière sous-jacente, implicite, l'idée d'un état antérieur, précédant l'action en cours. Même si l'action n'est pas encore parvenue à son terme, le résultat final est déjà évoqué. Ainsi, dans l'exemple (24), si les cheveux ne sont pas encore totalement propres, ils sont moins sales qu'avant le début du nettoyage. Dans l'exemple (25), ce qui cuit n'est plus cru, mais dans un état intermédiaire entre le cru et le cuit. Dans l'exemple (26) enfin, les choses n'ont pas encore disparu, néanmoins elles ne sont plus aussi vigoureuses qu'auparavant et montrent des signes de déchéance.

Ainsi, il nous semble que si la formule de Franckel est très judicieuse, elle mériterait d'être légèrement transformée dans une expression du type : la périphrase marque

l'état d'un changement avant de marquer un changement d'état en cours.

Nous souhaitons également émettre une réserve concernant la comparaison entre *il est en train d'écrire* et *il écrit*. D'après nous, il existe bien la même mise en coïncidence d'un point *commencer à* et d'un autre point *pas encore fini de* dans *il écrit*. La distinction entre la périphrase et l'infinitif régime n'a pas lieu d'être, tout du moins concernant ce point d'étude⁶. Même si la notion de processus en cours semble davantage soulignée avec la périphrase, la forme simple semble à égalité d'un point de vue sémantique. Nous formulons l'hypothèse que la périphrase exprime davantage le déroulement de l'action du fait de la longueur de l'expression. Enfin, nous ne sommes pas d'accord avec Lachaux qui parle du caractère exceptionnel, inattendu et non évident de l'action décrite par la périphrase. Il ne nous semble pas correct de lui attribuer cet aspect hors-norme. L'emploi d'ÊTRE EN TRAIN DE ne nous semble relever que de la volonté de signaler qu'une action est en cours.

15.4.2 Le Goffic et la localisation notionnelle

D'après Le Goffic (1993 : 214, 217, 286), “les locutions aspectuelles *être en train de*, *être sur le point de* permettent de situer par rapport à un procès”, et les périphrases composées de “*être* + préposition” sont à relier à des valeurs de “localisation (spatiale, temporelle, métaphorique)”, ou même à une valeur “notionnelle” ou “attributive”. Ainsi, concernant notre périphrase, cela signifierait que c'est la première partie de l'expression qui porte la marque aspectuelle. Lachaux (2005 : 124) commente ces déclarations de la sorte :

“Le concept de localisation notionnelle est intéressant : il s'agit en effet pour l'énonciateur de localiser une relation prédicative par rapport à une intention de signification préexistante. Soit l'énonciateur se contente de laisser parler les faits, et il laissera de son intervention le minimum de marques syntaxiques, par une simple ligature des notions, destinées à être per-

6. Nous approfondirons dans une dernière section la comparaison entre ces deux formes.

çues pour ce qu'elles sont (apport sémantique), soit il "oriente" la réception de ces mêmes faits par le co-énonciateur selon une approche pré-déterminée, et les notions se trouveront mises à l'arrière-plan pour servir d'argument à sa propre vision des choses (d'où la valeur modale persuasive), destinées à être perçues dans l'optique qu'il a lui-même choisie."

Discussion

L'analyse de Lachaux souligne le rôle de l'énonciateur : le choix de l'emploi de la périphrase ne serait pas anodin. Ce serait un moyen de transmettre sa propre vision des choses, destinée bien entendu au co-énonciateur/lecteur. Ainsi, le concept de localisation notionnelle développé par Le Goffic permet de souligner la valeur aspectuelle de notre périphrase. ÊTRE EN TRAIN DE serait du côté de la localisation temporelle, puisqu'il s'agit d'une action saisie dans son déroulement : son emploi implique donc fortement l'énonciateur qui transmet par là même sa vision des choses, avec une influence certaine sur le co-énonciateur/lecteur. Tout ce que nous avons abordé précédemment tend vers une seule et même idée : la relation interlocutive est très fortement marquée dans l'emploi d'ÊTRE EN TRAIN DE. Nous allons conclure cette deuxième partie sur l'importance de cette relation.

15.4.3 Locuteur-interlocuteur : une relation ténue

Comme nous l'avons vu grâce aux points précédents, d'après Lachaux, l'emploi de la périphrase nécessiterait une implication forte de la part des deux parties. Ainsi, l'emploi de la PV suppose un échange : le locuteur délivrant certains signaux linguistiques que l'interlocuteur doit décoder. L'interlocuteur occupe une place prépondérante puisque sans son attention, l'échange communicatif ne fonctionne pas. C'est l'hypothèse que défend Lachaux. Mais l'on peut émettre l'objection que le lien locuteur/interlocuteur pré-existe à tout acte de communication et ne serait donc pas propre à ÊTRE EN TRAIN DE.

Nous allons présenter l'hypothèse de Lachaux et l'analyserons afin de définir si

oui ou non il est justifié d'accorder un tel rôle à la périphrase dans la relation interlocutive. Selon elle (2005 : 125), la périphrase est un marqueur linguistique de la prise en compte de l'interlocuteur par le locuteur, et son émergence est liée à la relation interlocutive. Elle définit cette relation :

“L’approche méta-opérationnelle assimile les opérations de structuration effectuées par l’énonciateur à des opérations “d’encodage”, des signaux linguistiques, que le co-énonciateur sera appelé à “décoder” : cette théorie faisant du locuteur et de l’interlocuteur des partenaires élocutifs de la construction du sens est reprise et largement développée par Catherine Douay, qui met en exergue la place prépondérante du co-locuteur dans l’acte de langage.”

Discussion

La relation interlocutive se résume à un échange de signes, de signaux, que l'un émet à l'attention d'un autre, lequel doit analyser et décoder le message transmis. Il nous semble correct d'attribuer à la périphrase une certaine fonction dans la transmission d'informations. Bien évidemment, il s'agit dans le cas présent de signaler qu'une action est en cours de déroulement. Mais la construction du sens n'est possible que s'il y a une forte implication de la part du co-locuteur. Néanmoins, cela n'est pas le propre de la périphrase puisque tout acte de langage suppose un engagement des deux parties. La relation interlocutive s'avère donc subordonnée à l'implication du locuteur et de l'interlocuteur.

Par ailleurs, on peut reconnaître à la périphrase une valeur de marquage déictique : l'énonciateur désigne la relation prédicative en tant qu'argument décisif, irréfutable dans la démonstration qu'il met en place, et la relie à la situation d'énonciation (Lachaux 2005 : 137). C'est pourquoi, en accord avec Lachaux, il faut reconnaître qu'ÊTRE EN TRAIN DE propose une double valeur, aspectuelle et modale. En effet, si la valeur aspectuelle est bien exprimée, il n'en reste pas moins que la valeur modale de persuasion est tout aussi présente. Il s'agit là d'un réinvestissement modal et communicationnel à visée persuasive de la part de l'énonciateur, sous cou-

vert de délimitation spatio-temporelle. La valeur aspectuelle servirait de prétexte à la mise en valeur de la visée persuasive de la périphrase. Le locuteur transmet en réalité sa vision des choses, alors que l'impression première est d'exprimer une action en cours.

15.5 Conclusion du chapitre 15

Plusieurs remarques s'offrent à nous. La première concerne bien évidemment la valeur aspectuelle de la périphrase : clairement elle exprime une certaine durée et souligne le caractère non borné de l'action. De plus, nous avons développé l'idée que dans certains énoncés, certaines informations sont délivrées par ÊTRE EN TRAIN DE de manière explicite, mais qu'une seconde lecture met en évidence des informations sous-jacentes (cf. l'exemple du général qu'on ne peut pas déranger car il n'est pas encore habillé). Cette idée souligne la forte implication du co-énonciateur requise dans ce genre de phrases. Nous avons également abordé la question des effets de sens inhérents à la périphrase, et nous avons abouti à la conclusion qu'ils n'étaient pas probants, même si l'expression de l'implicite se démarque de l'ensemble. Enfin, nous avons pu mettre en évidence le fait qu'il existe parfois une rupture entre les deux plans d'énonciation, l'action ne se déroulant pas nécessairement au moment de l'énonciation. Mais le point le plus notable concerne la valeur modale de la périphrase, qui permet au locuteur d'établir un méta-commentaire sur une façon de "voir" (Lachaux 2005 : 134) : sous couvert d'exprimer une action en cours, le locuteur transmet sa vision des événements, à laquelle n'a pas accès l'interlocuteur. Nous allons à présent aborder la section suivante de ce chapitre, consacrée au degré de grammaticalisation de la périphrase. Cela sera l'occasion d'utiliser les diverses ressources de notre corpus.

Chapitre 16

Le degré de grammaticalisation

Nous allons aborder dans ce chapitre la question des diverses contraintes qui pèsent sur la périphrase, ainsi que les critères d'acceptabilité qui la régissent. C'est pourquoi, en nous fondant sur notre corpus, nous allons interroger les différents éléments constitutifs de la périphrase. Contraintes distributionnelles, catégorielles, actionnelles, et contraintes relatives à la cohésion de l'ensemble seront analysées. L'ensemble des données obtenues nous permettra de définir avec précision ce qu'accepte ou non ÊTRE EN TRAIN DE, et cela nous amènera à discuter du degré de grammaticalisation atteint.

16.1 Contraintes distributionnelles

16.1.1 Répartition animé/inanimé

Après analyse de notre corpus, il apparaît que sur 125⁷ occurrences, 105 ont un sujet animé et les 20 restantes ont un sujet inanimé. Ainsi, pour les sujets animés, nous pouvons citer les exemples suivants :

- (27) Mais elle avait trouvé la mère en train de préparer le dîner, debout près du réchaud.
(*Un Barrage contre le Pacifique*, p133)

7. Nous avons relevé indifféremment les formes pleines et les formes tronquées.

- (28) De l'autre côté de la route une drague est en train de manœuvrer. (*Si c'est un homme*, p112)
- (29) Ils avaient attaché un petit bout de tuyau à la boîte pour la faire descendre et ils étaient restés près d'une heure jusqu'à ce que le jerricane se remplisse, accroupis au-dessus de la citerne comme des singes en train de pêcher dans une fourmilière avec des bâtons. (*La Route*, p191)
- (30) Et d'un coup je me suis sentie forte et j'ai trouvé complètement stupide ce que ma famille était en train de faire, cet acte de foi, de croyance, ou de charité. (*Lucky*, p96)

Concernant les sujets inanimés, nous proposons les exemples suivants :

- (5) Qu'est-ce qui se passe ?
Les arbres. Ils sont en train de tomber. (*La Route*, p90)
- (10) Une des roues du caddie était en train de lâcher. Qu'y faire ? Rien. (*La Route*, p19)
- (31) Des volumes spongieux dans une bibliothèque. Il en prit un et l'ouvrit et le remit en place. Tout était humide. En train de pourrir. (*La Route*, p119)
- (32) Peut-être que dans la destruction du monde il serait enfin possible de voir comment il était fait. Les océans, les montagnes. L'accablant contre-spectacle des choses en train de cesser d'être. (*La Route*, p242)

Ainsi, les sujets animés représentent 84 % des emplois répertoriés, tandis que les sujets inanimés représentent 16 %. La périphrase serait donc fortement employée avec des sujets animés, humains ou non. Les sujets inanimés sont quant à eux de nature très variée. ÊTRE EN TRAIN DE semble souple dans l'acceptation du sujet. Mortier (2005 : 88) a analysé cent extraits et la répartition est la suivante : 10 % des occurrences ont un sujet inanimé. Même si son relevé diffère du nôtre, il apparaît quand même que la périphrase est largement employée avec un sujet animé.

16.1.2 La question de l'agentivité

On peut se demander si cette périphrase, qui exprime une action en cours de déroulement, implique nécessairement l'agentivité du sujet ou non. Selon Anscombe

(2005 : 110), la périphrase n'exige pas l'agentivité, même s'il reconnaît qu'elle y est souvent associée. Il cite l'exemple suivant :

(33) Cet échafaudage *est en train de tomber.*

Par rapport au nombre d'occurrences relevées dans notre corpus, nous pouvons dire que la périphrase progressive accepte les sujets agentifs comme les sujets non agentifs. Des exemples du type :

(34) Il y avait dans les fossés des flaques grises de verre fondu scorifié et des fils électriques nus traînaient le long de la chaussée sur des kilomètres d'écheveaux *en train de rouiller.*
(*La Route*, p172)

(35) J'ai pas faim.
Non. Tu es en train de mourir. (*La Route*, p181)

soulignent le fait qu'un sujet non agentif peut aussi bien se trouver dans la catégorie [animé] que dans la catégorie [inanimé]. De la même manière, un sujet agentif peut proposer les mêmes possibilités :

(36) Nous voilà maintenant *en train de faire la queue* pour la soupe, mêlés à la foule sordide et déguenillée des porte-soupe des autres Kommandos. (*Si c'est un homme*), p179

(37) De l'autre côté de la route une drague *est en train de manœuvrer.* (*Si c'est un homme*, p112)

16.2 Les contraintes catégorielles

Ces contraintes concernent ce que l'on appelle le contexte droit, autrement dit l'infinitif régime. La première contrainte, qui s'impose comme une évidence, est que l'emploi d'un SN est impossible :

(38) *Jean est en train de repas.

(39) *Elle est en train de cuisine.

Larochette (1980 : 79) considère certaines formes comme inacceptables : la négation de l'infinitif, la mise au passif et l'emploi de l'impératif. Mortier (2005 : 88-89) ne voit pas ces tournures comme aussi problématiques. Elle propose les exemples suivants :

- négation de l'infinitif :

(40) ?Jean est en train de ne pas travailler.

- mise au passif :

(41) Une injustice est en train d'être commise.

- emploi de l'impératif :

(42) Sois en train de travailler !

Discussion

Nous ne sommes pas d'accord avec certaines propositions de Mortier. Les exemples concernant l'emploi de l'impératif et la négation de l'infinitif nous semblent inacceptables. Concernant la négation, à moins de se trouver dans un contexte fortement modalisé, ces phrases sont inacceptables. Pour les accepter, il faudrait un énoncé de type polémique : l'expressivité très marquée du locuteur serait présente, soulignant de forts sentiments, par opposition à un énoncé précédent. Nous pouvons avancer un autre argument : la périphrase suppose la réalisation en cours d'une action, d'un événement, donc cela ne peut être nié dans la suite du syntagme verbal. Si l'on paraphrasait, on obtiendrait un énoncé du type : **Jean est en train de ne pas être en train de travailler*, ce qui est un non-sens absolu. La négation de l'infinitif ne nous semble donc possible que dans un contexte oralisé et fortement modalisé.

Concernant l'emploi de l'impératif, il nous semble incompatible avec une périphrase exprimant la durée. En effet, l'impératif exprime l'ordre, l'immédiateté de l'action. Il existe alors conflit sémantique entre l'immédiateté de l'action exprimée par *sois* et l'action en cours de déroulement d'ÊTRE EN TRAIN DE. Cependant, nous accepterions cet emploi dans le même cadre que précédemment, à savoir dans un contexte oralisé, fortement modalisé. Ainsi, une mère laisse seul son fils adolescent à la maison, mais lui ordonne de travailler en son absence. Elle pourrait lui dire

alors :

(43) ?Sois en train de travailler quand je reviens.

Cet exemple, même s'il provoque quelques réserves, serait néanmoins acceptable dans ce type de contexte.

Enfin, en désaccord avec Larochette mais en accord avec Mortier, nous reconnaissons que la forme passive est parfaitement acceptable. Bien évidemment, l'infinif régime sera représenté par *être* suivi d'un participe passé.

16.3 Les contraintes actionnelles : la question du mode d'action

16.3.1 Rappel

Avant de commencer, il nous semble important d'effectuer un rappel concernant la définition du mode d'action. Vettters (1989) propose un test afin de justifier l'acceptabilité de certains exemples. En se fondant sur les exemples suivants :

(44) Jean est en train de lire.

(45) *Jean est en train de savoir la réponse⁸.

il se pose la question de l'acceptabilité de l'un et de l'inacceptabilité de l'autre. Ainsi avance-t-il (1989 : 78) :

“Les différences d'acceptabilité entre les phrases [(44)] et [(45)] [...] ne peuvent pas être expliquées en termes de localisation temporelle, car dans ces deux séries de phrases, les événements se situent à chaque fois dans le même secteur temporel par rapport au moment de la parole, à savoir le passé. Pour expliquer ces différences, la plupart des linguistes font appel aux catégories grammaticales de l'aspect et du mode d'action. Il existe maintes façons de concevoir ces deux catégories. Dans le domaine des langues romanes, la plupart

8. Les exemples sont issus de Guenther, Hoepelman et Rohrer (1978 : 12)

des recherches récentes se fondent sur la théorie aspectuelle de Garey (1957) qui distingue deux modes d'action, à savoir les situations TÉLIQUES et les situations ATÉLIQUES, et deux aspects, à savoir l'aspect PERFECTIF et l'aspect IMPERFECTIF.”

Ainsi, sa définition précise, basée sur le test de Garey, permet de statuer clairement sur le type de situation en présence :

“Le mode d'action concerne de façon abstraite et hors-contexte l'existence d'un point d'accomplissement, inhérent à une situation après laquelle la situation ne peut plus continuer. Les situations *téliques*, comme “dessiner un cercle” ont une telle borne inhérente alors que les situations *atéliques* comme “marcher” n'en ont pas.”, (1989 : 78-79).

Rappelons que le test de Garey est le suivant :

Si A était en train de [VERBE INFINITIF] et qu'on l'ait interrompu, a-t-il finalement [VERBE PARTICIPE PASSÉ] ?

Si la réponse à cette question est affirmative, la situation est atélique (“marcher”), si elle est négative, la situation est télique (“dessiner un cercle”) ⁹

16.3.2 ÊTRE EN TRAIN DE et les Aktionsarten de Vendler (1967)

Cette mise au point effectuée, nous pouvons à présent interroger les diverses catégories qui le constituent. On peut se demander ce qui distingue les deux phrases suivantes :

(46) *Jean est en train d'écrire.*

9. Notons que le mode d'action concerne les caractéristiques virtuelles, hors contexte, d'une situation. L'aspect quant à lui relève d'un contexte particulier. Ainsi, *courir un marathon* est télique, mais *a couru* est perfectif tandis que *courait* est imperfectif. (Vetters 1989 : 79 ; 1996)

(47) *Jean est en train d'être professeur.

Nous avons abordé précédemment les traits constitutifs de la périphrase. Ainsi, grâce à Mortier (2005 : 83-84), nous avons établi que l'aspect progressif de notre PV regroupait le trait [durativité], même si nous avons émis des réserves quant à l'autre trait [non-stativité] que la linguiste lui reconnaissait. En confrontant ces traits au classement des Aktionsarten de Vendler (1967), Mortier aboutissait à la conclusion suivante :

“[cela] révèle que seules les activités et les accomplissements acceptent sans plus une interprétation progressive. [...] Dans le domaine de l'aspect progressif sont donc inclus les verbes exprimant une activité, un accomplissement ou un achèvement à télicité graduelle.”

Ainsi sont donc compatibles les activités (atéliques), les accomplissements (téliques) et les achèvements car la télicité est graduelle, non-immédiate.

Mortier (2005 : 89) propose alors la TABLE 16.1 :

Type	Compatibilité	Exemples
Action	+	Jean est en train de courir.
Accomplissement	+	Jean est en train de manger une pomme.
Achèvement	-	*Jean est en train de se casser la jambe.
Statique	-	*Jean est en train d'être grand.
Perfectif	-	*Jean est en train de jurer de dire la vérité.
Psychologique	+/-	*Jean est en train de se soucier de cette affaire. mais Jean est en train d'amuser Paul.
Impersonnel	+/-	Il est en train de pleuvoir. mais *Il est en train de falloir/de s'agir de vous.

TABLE 16.1 – Les compatibilités d'ÊTRE EN TRAIN DE avec les Aktionsarten

Mortier ne définit pas les types ainsi exprimés. Et il semble surprenant qu'elle englobe dans le même tableau mode l'action (action, accomplissement et achèvement), aspect (statique et perfectif) et types de verbes (psychologique et impersonnel). Toujours est-il qu'elle tire la conclusion suivante de ses différents relevés :

“La périphrase a une combinatoire relativement peu élevée et se fait facilement suivre de verbes exprimant des activités. Quant aux verbes impersonnels, il s'avère que seuls les verbes météorologiques sont compatibles avec l'aspect progressif [...]. La compatibilité éventuelle d'*être en train de* infinitif avec les verbes psychologiques¹⁰ semble dépendre elle aussi de la mesure dans laquelle le verbe exprime une activité et le sujet est agentif”, (2005 : 89).

En consultant notre corpus, nous constatons les faits suivants : la périphrase est compatible avec des activités (nous renommons ainsi les actions de Mortier) :

(48) J'aimerais mieux être au corps de garde, *en train de faire une bonne partie*. (*Les Mouches*, Premier soldat, II, 2, deuxième tableau)

(49) Nous étions assises sur la pelouse, devant ma maison, près de la boîte aux lettres, *en train d'arracher des touffes d'herbe*. (*Lucky*, p55)

avec des accomplissements :

(50) Chaque jour est un mensonge, dit-il. Mais tu *es en train de mourir*. Ça ce n'est pas un mensonge. (*La Route*, p211)

avec des verbes psychologiques :

10. Mortier spécifie en note ce qu'elle considère comme verbe psychologique. Nous reprenons son propos : “Les verbes psychologiques sont identifiés à partir de la table IV de Gross (1975 : 245-271) qui comporte les verbes exprimant un sentiment “déclenché” par un N_0 et “éprouvé” par un N_1 . Cette classe verbale, à laquelle appartient des verbes comme (*s'*)*amuser*, (*s'*)*énervé* ou *agacer*, nous semble compatible sans plus avec *être en train de* infinitif. Des verbes comme *abominer* par contre dénotent [...] des sentiments (statique) et des événements mentaux qui ne sont pas des activités et sont dès lors incompatibles avec *être en train de* infinitif (**Il est en train d'abominer sa famille*)”, (2005 : 89, note 8).

- (51) Puis, l'ayant regardé, ayant touché le phono avec ses mains, il oublia complètement, et Suzanne, et Monsieur Jo, et que le phono venait de Monsieur Jo, et qu'ils étaient tous là *en train de jouir de son bonheur*, et le promesses qu'il avait dû se faire de n'en montrer aucune surprise, de ce phono. (*Un Barrage contre le Pacifique*, p83)

Il semble cohérent de déclarer que la périphrase est incompatible avec les types statique et perfectif, du fait même de leur définition : le type statique impliquant l'absence de mouvement et le type perfectif impliquant une borne, ils sont nécessairement en contradiction avec une action en cours de déroulement. Par ailleurs, l'absence d'occurrences avec des verbes impersonnels souligne leur incompatibilité avec la forme périphrastique, même si nous précisons que les verbes météorologiques nous semblent parfaitement acceptables : *Il est en train de pleuvoir/neiger/grêler*.

Néanmoins, certains énoncés restent problématiques. En effet, si l'on compare les exemples suivants :

- (52) Jean est en train d'allumer le barbecue.
(53) ?Jean est en train d'allumer la télévision.
(54) ?Jean est en train d'allumer l'ordinateur.

On constate que le degré d'acceptabilité n'est pas rigoureusement le même. Il nous semble que les deux derniers exemples, s'ils restent compréhensibles et acceptables, n'en demeurent pas moins légèrement problématiques. Ces phrases se comportent de la même façon face au test de Garey : les situations sont bien téléiques. Et il s'agit ici d'accomplissements. Pourtant, même si les infinitifs régime sont *allumer* + SN, la différence réside dans la durée du processus. En effet, il est plus long d'allumer un barbecue que d'allumer la télévision ou l'ordinateur. Ainsi, il nous semble qu'il faut également prendre en compte la notion de durée du processus exprimé par l'infinitif régime, en plus des notions de catégories du mode d'action et de l'aspect s'il l'on veut expliquer correctement l'(in)acceptabilité d'un exemple. Les exemples (53) et (54) expriment le ponctuel, à l'inverse de l'exemple (52) qui exprime bien une certaine durée.

16.4 Le degré de cohésion

16.4.1 Le verbe introducteur

L'objectif de cette section est de voir dans quelle mesure les éléments structuraux de la périphrase constituent une unité formelle. Autrement dit, les divers éléments sont-ils indissociables les uns des autres ou peut-on intercaler certains éléments, en supprimer d'autres... Le relevé de notre corpus fait état des conclusions suivantes : outre la construction classique sujet + *être en train de* + infinitif, trois autres types sont possibles :

1. *être* + complément locatif ou temporel + *en train de* + infinitif

- (51) Puis, l'ayant regardé, ayant touché le phono avec ses mains, il oublia complètement, et Suzanne, et Monsieur Jo, et que le phono venait de Monsieur Jo, et qu'ils étaient tous là *en train de jouir de son bonheur*, et le promesses qu'il avait dû se faire de n'en montrer aucune surprise, de ce phono. (*Un Barrage contre le Pacifique*, p83)
- (48) J'aimerais mieux être au corps de garde, *en train de faire une bonne partie*. (*Les Mouches*, Premier soldat, II, 2, deuxième tableau)
- (55) Lila était à la maison *en train de réviser un contrôle assommant*, le genre de choses dont j'étais dispensée depuis que j'avais pris la poésie pour spécialité. (*Lucky*, p307)
- (56) Nous sommes chez nous, *en train de prendre un merveilleux bain chaud*. (*Si c'est un homme*, p105)
- (57) Nous sommes chez nous *en train de raconter notre travail* sans espoir, notre faim perpétuelle, notre travail d'esclaves. (*Si c'est un homme*, p105)
- (58) [...] et il est là dans un coin, *en train de raccommode sa chemise...* (*Si c'est un homme*, p201)

2. suppression de l'auxiliaire *être*

- (59) Mais elle avait trouvé la mère *en train de préparer le dîner*, debout près du réchaud. (*Un Barrage contre le Pacifique*, p133)
- (60) Mon père est grand, et l'image que j'avais de lui était celle d'un homme obsédé par son travail - toujours *en train de corriger des textes*, d'écrire et de parler espagnol au téléphone avec des collègues et des amis. (*Lucky*, p74)
- (61) Il m'est arrivé de le trouver *en train de se préparer trois tasses de thé* avec le même sachet. (*Lucky*, p131)
- (62) Je descendais la rue quand j'ai vu, juste devant moi, un Noir *en train de discuter* avec un Blanc un peu louche. (*Lucky*, p150)
- (63) Ce que le petit venait de voir c'était un nourrisson carbonisé décapité et éviscéré *en train de noircir sur la broche*. (*La Route*, p177)
- (64) [...] on y voit par exemple le bon Häftling, représenté torse nu *en train de savonner avec enthousiasme un crâne rose et bien tondu...* (*Si c'est un homme*, p55)
- (65) Henri a été vu une fois *en train de manger un authentique œuf dur*. (*Si c'est un homme*, p152)
- (66) [...] je vois et j'entends le vieux Kuhn *en train de prier*, à haute voix, le calot sur la tête... (*Si c'est un homme*, p202)
- (67) L'herbe entre la maison et l'étable semble vierge de toute trace de pas. Il alla jusqu'à la véranda. La moustiquaire pourrie *et en train de s'écrouler*. (*La Route*, p109)
- (68) Des volumes spongieux dans une bibliothèque. Il en prit un et l'ouvrit et le remit en place. Tout était humide. *En train de pourrir*. (*La Route*, p119)
- (69) Il y avait dans les fossés des flaques grises de verre fondu scorifié et des fils électriques nus traînaient le long de la chaussée sur des kilomètres d'écheveaux *en train de rouiller*. (*La Route*, p172)

- (70) Il replia les feuillets ramollis *en train de pourrir*. (*La Route*, p175)
- (71) Une brise commençait à agiter la pointe de la flèche et la fumée dérivait et ils pouvaient en sentir l'odeur. L'odeur de quelque chose *en train de cuire*. (*La Route*, p177)
- (72) Ils avaient attaché un petit bout de tuyau à la boîte pour la faire descendre et ils étaient restés près d'une heure jusqu'à ce que le jerricane se remplisse, accroupis au-dessus de la citerne comme des singes *en train de pêcher* dans une fourmilière avec des bâtons. (*La Route*, p191)
- (73) Les jours se traînaient sans date ni calendrier. Le long de l'autoroute au loin, de longues files de voitures carbonisées *en train de rouiller*. (*La Route*, p241)
- (74) L'hiver était déjà sur eux. Il se retourna et regarda le petit. Debout avec sa valise comme un orphelin *en train d'attendre un car*. (*La Route*, p243)
- (75) Peut-être que dans la destruction du monde il serait enfin possible de voir comment il était fait. Les océans, les montagnes. L'accablant contre-spectacle des choses *en train de cesser d'être*. (*La Route*, p242)

3. présentatif

- (76) Sa toilette terminée, le voilà *en train de s'essuyer* avec la veste de toile qu'il tenait jusque-là roulée en boule entre ses genoux et qu'il enfilera ensuite. . . (*Si c'est un homme*, p57)
- (77) Les voici maintenant regroupés en cercle, épaule contre épaule, *en train de chanter une de leurs interminables cantilènes*. (*Si c'est un homme*, p108)
- (78) Nous voilà maintenant *en train de faire la queue pour la soupe*, mêlés à la foule sordide et déguenillée des porte-soupe des autres Kommandos. (*Si c'est un homme*, p179)

Ces trois types de construction attestent la souplesse de la périphrase, qui subit sans problème certaines modifications. Cependant, ces modifications ne concernent que le verbe introducteur qui peut être supprimé ou séparé du reste de la périphrase. On peut introduire des éléments autres que les locatifs et les temporels après l'auxiliaire *être* : un adverbe de modalité par exemple. Ainsi, l'énoncé suivant :

(15) Je crois qu'ils sont probablement morts.

Parce que s'ils étaient vivants, on serait en train de prendre leurs affaires. (*La Route*, p216)

peut se transformer de la sorte :

(15a) Je crois qu'ils sont probablement morts.

Parce que s'ils étaient vivants, on serait certainement en train de prendre leurs affaires.

Mortier (2005 : 89-90) donne une souplesse encore plus grande au verbe introducteur. Selon elle,

“Les variations déterminant l’emploi du verbe introducteur concernent justement la possibilité d’]omettre [l’exemple (a)], ou de remplacer le verbe canonique *être* par un autre verbe comme *se mettre* dans [l’exemple (b)], *surprendre* dans [l’exemple (c)] ou *retrouver* dans [l’exemple (d)] :

- (a) Ma position ménageait des vues intéressantes sur le nouveau quartier de la Défense en train de sortir de terre. (Jean Rolin, *L’Organisation*, 1996 : 128)
- (b) Jean est en train de travailler.
- (c) Honteux comme celui que l’on surprend en train de parler avec lui-même, je me voyais tel que j’étais. (Andreï Makine, *Le Testament français*, 1995 : 293)
- (d) Quand elle la retrouve en train de flirter avec le chauffeur du car derrière un buisson de seringas, il est trop tard. (Nicole de Buron, *Le grand secret*, 1998 : 221-22)”

Discussion

Comme nous en avons déjà discuté auparavant, nous sommes d’accord avec Mortier concernant la suppression de l’auxiliaire *être*. Et s’il est vrai qu’on peut le remplacer dans certains cas, cela ne se produit pas sans conséquences. En effet, quand on remplace le verbe introducteur par un autre, cela a une grande incidence sur le sens. Ainsi, si l’on réintègre l’auxiliaire dans les exemples (c) et (d), on obtient les énoncés suivants :

- (c’) On le surprend qui *est en train de parler*...

(d') Elle la retrouve qui *est en train de flirter*...

Nous ne sommes pas d'accord avec Mortier qui parle de remplacement de l'auxiliaire *être* par un autre verbe : il s'agit d'une suppression. Les exemples (c') et (d') l'attestent puisqu'ils font apparaître les deux verbes dans la même phrase sans que cela pose problème. En effet, il n'y a pas identité entre le sujet du verbe conjugué et le sujet de l'infinitif. Et s'il est vrai que l'on peut remplacer l'auxiliaire de l'exemple (b) et obtenir (b') *Jean se met à travailler*, nous ne sommes plus du tout dans un aspect progressif, mais dans un aspect inchoatif. Cet argument nous semble donc sans valeur ici.

Par conséquent, nous concluons sur ce point : si l'on peut supprimer aisément l'auxiliaire *être*, on ne peut pas le remplacer, à moins de modifier le sens en profondeur, ce qui nous éloigne de la périphrase progressive.

16.4.2 Les autres constituants de la périphrase

Nous allons à présent voir ce qu'il advient du reste de la périphrase. Ainsi, si l'on modifie un de nos exemples, on obtient :

(10) Une des roues du caddie était en train de lâcher. Qu'y faire ? Rien. (*La Route*, p19)

(10') *Une des roues du caddie était en train de, malheureusement, lâcher.

(10'') Une des roues du caddie était en train, malheureusement, de lâcher.

Ainsi, si l'on insère un adverbe marqueur de la modalité, son emploi est possible s'il se place entre *être en train* et *de* + infinitif. Mortier (2005 : 89-90) déclare à ce propos :

“[...] nous constatons que le verbe introducteur est susceptible de certaines variations, mais que la séquence [en train de] forme un ensemble bien fermé.”

Par la modification des exemples précédents, il semblerait plutôt que cette modification soit possible, mais uniquement si le nouvel élément s'insère entre *train* et

de. Ainsi, ce n'est pas *en train de* qui forme une unité indissociable, mais plutôt les deux segments *en train* et *de* + infinitif. Le choix de ce nouvel élément semble assez restreint : l'adverbe de modalité est possible, ainsi qu'un complément temporel :

(10'') Une des roues du caddie était en train, à ce moment-là, de lâcher.

Cependant, l'insertion d'un complément de temps n'est pas toujours possible. Si l'on modifie l'exemple suivant :

(79) Il hochait la tête. Je me demande ce qu'on est en train de faire, dit-il. (*La Route*, p217)

on obtient :

(79') Il hochait la tête. *Je me demande ce qu'on est en train, maintenant, de faire.

La modification de la structure de la périphrase n'est donc pas toujours possible. On peut résumer les résultats observés ainsi : on peut dissocier certains éléments de la périphrase de deux manières et obtenir ainsi les constructions suivantes :

1. *être* + complément + *en train de* infinitif

(15') Je crois qu'ils sont probablement morts.

Parce que s'ils étaient vivants, on serait certainement en train de prendre leurs affaires.

2. *être en train* + complément + *de* infinitif

(10'') Une des roues du caddie était en train, malheureusement, de lâcher.

Le complément en question peut être d'origine locative, temporelle ou modale. Précisons une fois encore que ces variations ne sont pas applicables à tous les exemples. Ainsi, on peut fragmenter la périphrase mais pas de n'importe quelle manière, certains éléments ne supportant pas la séparation : *de* ne peut en aucun cas être dissocié de l'infinitif.

16.5 La question des tiroirs temporels

Le relevé de notre corpus fait état des faits suivants : sur l'ensemble des occurrences, 69 sont à l'imparfait de l'indicatif, 52 sont au présent de l'indicatif et 3 sont

au conditionnel présent et 1 forme est au subjonctif présent (*Et rien n'indiquait que les déchets soient en train d'y être brûlés, À genoux* p212)¹¹. Ainsi, nous proposons les exemples suivants :

- Conditionnel présent

(80) Chers amis, merci pour toute cette nourriture et toutes ces choses. On sait bien que vous avez mis tout ça de côté pour vous et que si vous étiez ici *on ne serait pas en train de manger* même si on avait très faim et on regrette que vous n'ayez pas pu le manger et on espère que vous êtes en sécurité au ciel avec Dieu. (*La Route*, p133)

(15) Je crois qu'ils sont probablement morts.

Parce que s'ils étaient vivants, *on serait en train de prendre leurs affaires*. (*La Route*, p216)

- Indicatif imparfait

(81) Beaucoup étaient morts pendant une épidémie de choléra et on les avait enfermés à la hâte dans des cercueils de bois et les cercueils *étaient en train de pourrir* et s'ouvraient. (*La Route*, p191)

- Indicatif présent

(5) Qu'est-ce qui se passe ? Les arbres.

Ils *sont en train de tomber*. (*La Route*, p90)

On constate que chacun de ces emplois correspond à une localisation de l'événement dans le temps. Ainsi, le conditionnel présent se place dans l'hypothétique, l'imparfait dans un contexte passé et le présent dans un contexte présent. L'événement peut donc être en cours de réalisation, quel que soit le moment de l'énonciation. Le tiroir verbal de la périphrase respecte alors tout simplement la concordance des temps. Néanmoins, on peut se demander si d'autres temps sont possibles. Nous allons faire varier l'un de nos exemples. Celui au présent de l'indicatif nous semble adéquat car

11. Concernant les exemples sans auxiliaire *être*, nous les avons transformés de manière à obtenir la périphrase dans son intégralité.

la périphrase se situe dans un énoncé très contextualisé.

- Plus-que-parfait

(5a) Qu'est-ce qui s'était passé ?

Les arbres. *Ils *avaient été en train de tomber*.

- Futur simple

(5b) Qu'est-ce qui se passera ?

Les arbres. ?Ils *seront en train de tomber*.

- Passé simple

(5c) Qu'est-ce qui se passa ?

Les arbres. *Ils *furent en train de tomber*.

- Conditionnel passé

(5d) Qu'est-ce qui se serait passé ?

Les arbres. Ils *auraient été en train de tomber*.

- Passé composé

(5e) Qu'est-ce qui s'est passé ?

Les arbres. *Ils *ont été en train de tomber*.

On constate que le passé simple, le passé composé et le plus-que-parfait sont impossibles. En effet, ces trois tiroirs temporels expriment l'aspect perfectif, d'où leur incompatibilité avec la périphrase progressive, donc imparfective. Même si nous émettons une réserve concernant l'emploi du futur simple, la phrase nous semble acceptable : on se projette dans le futur. La périphrase a ici valeur d'hypothétique. De la même manière que pour le conditionnel présent, qui se situe lui dans un contexte passé, la périphrase au futur permet une projection dans l'avenir, qui se réalisera ou pas.

16.6 Conclusion du chapitre 16

Nous avons constaté au fil des diverses analyses de cette section, que la périphrase ÊTRE EN TRAIN DE est assez riche. En effet, la grande majorité des sujets sont animés, (les deux tiers de notre corpus), les infinitifs expriment des activités, des accomplissements, ce sont des verbes psychologiques ou météorologiques. Nous avons également abordé l'unité de l'ensemble et sommes parvenue à la conclusion que nous pouvions, dans certaines limites bien définies, en bousculer la cohésion. Enfin, certains tiroirs verbaux sont possibles dans la mesure où ils ne sont pas marqués du trait [accompli]. Pour toutes ces raisons, nous concluons que la périphrase n'a pas atteint un fort degré de grammaticalité. Les contraintes pesant sur son emploi sont assez restrictives et imposent de nombreuses sélections. Contrairement à ALLER, par exemple, périphrase très transparente, ÊTRE EN TRAIN DE n'a pas encore atteint ce degré de grammaticalité. Même si les divers éléments constitutifs de cette périphrase ont subi la désémantisation, il n'en reste pas moins que le sens originel de *train*, soulignant l'allure et la vitesse, puis le mouvement reste encore très présent. Comme le souligne Mortier (2005 : 98), la source est locative, mais ÊTRE EN TRAIN DE est directionnelle et non pas statique.

“Cette nuance explique pourquoi *être en train de* infinitif [...] n'a jamais eu une valeur purement durative et a directement pris une valeur strictement progressive. [La périphrase est affectée] par une désémantisation qui a rendu l'origine locative plus ou moins opaque, de sorte [qu'elle acquiert] un nouveau sens grammatical, moins concret que le sens lexical plein.”

En raison des arguments que nous venons d'évoquer, nous pensons qu'ÊTRE EN TRAIN DE n'occupe pas de place à part entière dans le système verbal français. Même si son sens est celui de l'action en cours de déroulement. C'est pourquoi nous allons dans le chapitre suivant nous interroger sur le caractère indispensable de la

construction. Cette analyse sera également l'occasion d'aborder le cas particulier de la périphrase nominale construite à partir de *train*, qui peut elle aussi remplacer la périphrase verbale.

Chapitre 17

Une construction indispensable ?

L'objet de cette section est de s'interroger quant à la nécessité de cette construction. En effet, comme nous l'avons vu précédemment dans l'historique de la forme, ÊTRE EN TRAIN DE n'a pas toujours été acceptée par les grammairiens qui la voyaient comme une façon familière voire vulgaire de s'exprimer. Par ailleurs, marquée du trait [progressif] et donc [imperfectif], elle entre facilement en concurrence avec des tiroirs temporels correspondants : le présent de l'indicatif, mais aussi l'imparfait de l'indicatif. Nous allons donc dans un premier temps analyser cette concurrence avec les tiroirs temporels, puis la concurrence avec la périphrase, cette fois nominale, construite à partir de *train*. Nous pourrions alors interroger la place de la périphrase dans le système verbal français.

17.1 Concurrence avec le présent et l'imparfait de l'indicatif

Reprenons certains exemples du corpus et transformons-les de manière à ne plus avoir la périphrase mais l'infinitif régime qui devient verbe conjugué :

- (81) [...] il est mon rival ; je *suis en train de tuer*, il n'y a pas à balancer. (*Candide*, p249)

- (81') [...] il est mon rival ; je **tue**, il n'y a pas à balancer.
- (82) Tout à coup, le docteur parut. Le malade *était en train de manger*, deux oreillers derrière le dos, entre la fermière et Pécuchet qui le renforçaient. (*Bouvard et Pécuchet*, p121)
- (82') Tout à coup, le docteur parut. Le malade **mangeait**, deux oreillers derrière le dos, entre la fermière et Pécuchet qui le renforçaient.
- (83) Les grottes à stalactites se bouchent, les montagnes ardentes s'éteignent, les glaciers naturelles s'échauffent et les vieux arbres dans lesquels on disait la messe tombent sous la cognée des niveleurs, ou *sont en train de mourir*. (*Bouvard et Pécuchet* p130)
- (83') Les grottes à stalactites se bouchent, les montagnes ardentes s'éteignent, les glaciers naturelles s'échauffent et les vieux arbres dans lesquels on disait la messe tombent sous la cognée des niveleurs, ou **meurent**.
- (84) Comme il passait dans la cour, il remarque Gorju, *en train de fumer sa pipe*, les bras croisés. (*Bouvard et Pécuchet* p161)
- (84') Comme il passait dans la cour, il remarque Gorju, **fumant** sa pipe, les bras croisés.
- (85) Je *suis en train de jeter* les fondements d'un livre sur le Beau. (Mallarmé, *Correspondance à Henri Cazalis*, p699)
- (85') Je **jette** les fondements d'un livre sur le Beau.

17.1.1 La différence marquée

Le premier constat qui s'impose est que remplacer la périphrase par l'infinitif régime conjugué ne pose aucun problème, même dans le cas où il y a élision de l'auxiliaire *être*. On a donc la possibilité de la remplacer aisément, ce qui n'était pas le cas par exemple des constructions avec VENIR DE. Cela signifie déjà que la périphrase du progressif n'occupe pas la même importance que l'expression du passé récent dans notre système verbal. Le deuxième constat concerne l'équivalence entre la périphrase et le verbe seul. Même si les deux types de constructions vont dans le

sens de l'imperfectif, il n'en demeure pas moins que l'équivalence sémantique n'est pas parfaite. En effet, dire *je suis en train de jeter les fondements d'un livre* (85) ne signifie pas exactement la même chose que *je jette les fondements d'un livre* (85'). Un synonyme exprime un sens similaire au mot d'origine auquel il se rattache, mais il reste quand même toujours une légère différence. Et il nous semble que si la forme périphrastique exprime bien le progressif, ce trait est moins présent dans la forme verbale simple. *Je jette* (85') exprime plutôt l'immédiateté de l'action, même si on peut lui reconnaître un caractère progressif. On constate la même disparité entre *je suis en train de tuer* (81) et *je tue* (81') : la forme simple se situe du côté de l'immédiateté. La périphrase explicite la progressivité.

17.1.2 L'équivalence sémantique

En revanche, l'équivalence semble beaucoup plus marquée entre *le malade était en train de manger* (82) et *le malade mangeait* (82'), ainsi qu'entre *les vieux arbres sont en train de mourir* (83) et *les vieux arbres meurent*¹² (83'). Dans chaque cas, l'action est marquée par la durée, son caractère progressif. Cette différence d'équivalence entre nos exemples n'est pas à expliquer en termes de tiroirs temporels, mais plutôt en termes de sémantisme de l'infinitif régime. En effet, *manger* et *mourir* sont bien des activités, qu'ils apparaissent dans des périphrases ou dans des formes simples. En revanche, *jeter* et *tuer* sont des accomplissements. Il semblerait donc que l'explication de l'équivalence soit à rechercher du côté des aktionsarten plutôt que du côté des tiroirs temporels.

17.1.3 L'élision de l'auxiliaire

L'exemple (84) comporte la périphrase tronquée, c'est-à-dire sans l'auxiliaire. *Gorju en train de fumer sa pipe* et *Gorju fumant sa pipe* ne suscitent pas les mêmes

12. Précisons que *les vieux arbres meurent* n'est pas à prendre dans un sens générique, mais bien par rapport au contexte dans lequel cette occurrence se trouve.

réserve que les exemples contenant *jeter* et *tuer*. La suppression de l'auxiliaire entraîne l'emploi du participe présent, et nous sommes en présence d'une activité (*fumer*). Afin de savoir si cette identité sémantique est due à l'élimination d'*être* ou à la catégorie du verbe ou à un autre phénomène, nous allons analyser d'autres exemples du même type.

- (59) Mais elle avait trouvé la mère *en train de préparer* le dîner, debout près du réchaud.
(p133)
- (59') Mais elle avait trouvé la mère **préparant** le dîner, debout près du réchaud.
- (61) Il m'est arrivé de le trouver *en train de se préparer* trois tasses de thé avec le même sachet. (p131)
- (61') Il m'est arrivé de le trouver **se préparant** trois tasses de thé avec le même sachet.
(p131)
- (86) Lila était à la maison *en train de réviser* un contrôle assommant, le genre de choses dont j'étais dispensée depuis que j'avais pris la poésie pour spécialité. (p307)
- (86') Lila était à la maison **révisant** un contrôle assommant, le genre de choses dont j'étais dispensée depuis que j'avais pris la poésie pour spécialité.
- (87) Il y avait dans les fossés des flaques grises de verre fondu scorifié et des fils électriques nus traînaient le long de la chaussée sur des kilomètres d'écheveaux *en train de rouiller*. (p172)
- (87') Il y avait dans les fossés des flaques grises de verre fondu scorifié et des fils électriques nus traînaient le long de la chaussée sur des kilomètres d'écheveaux ***rouillant**.
- (88) Les jours se traînaient sans date ni calendrier. Le long de l'autoroute au loin, de longues files de voitures carbonisées *en train de rouiller*. (p241)
- (88') Les jours se traînaient sans date ni calendrier. Le long de l'autoroute au loin, de longues files de voitures carbonisées ***rouillant**.
- (71) Une brise commençait à agiter la pointe de la flèche et la fumée dérivait et ils pouvaient en sentir l'odeur. L'odeur de quelque chose *en train de cuire*. (p177)

(71') Une brise commençait à agiter la pointe de la flèche et la fumée dérivait et ils pouvaient en sentir l'odeur. L'odeur de quelque chose *cuisant.

Les verbes appartiennent à diverses catégories : (*se*) *préparer* et *cuire* sont des accomplissements, tandis que *rouiller* exprime une activité. Or, on constate que remplacer les périphrases par le participe présent ne produit pas toujours des phrases correctes. Et ce, que l'on soit du côté des activités comme du côté des accomplissements. Notre hypothèse première n'est donc pas la bonne. Il semblerait plutôt que l'explication se situe du côté de l'agentivité. Les trois exemples inacceptables sont marqués par le caractère non agentif de leur sujet. En effet, les voitures comme les écheveaux rouillent, mais ce n'est pas voulu, ce phénomène est la conséquence de l'humidité. De la même manière, la chose qui cuit subit l'action de la personne qui l'a mise à cuire, le sujet n'est donc pas agentif. On constate en revanche que dans le cas de sujets agentifs, le remplacement de la périphrase par le participe présent ne pose aucun problème. Il s'agit à chaque fois de sujets agentifs. La solution semble résider dans la question de l'agentivité du sujet.

17.1.4 Conclusion du 17.1

Nous avons constaté que l'équivalence entre la forme périphrastique et la forme verbale simple s'avérait problématique. Certains cas sont impossibles, d'autres suscitent quelques réserves, d'autres encore soulignent la différence de sens entre les deux constructions. Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons déclarer que le remplacement de la périphrase purement progressive par l'infinitif régime correspondant, dans un contexte présent comme dans un contexte passé, conduit à une équivalence sémantique. Même si certaines formes (telles le participe présent) s'approchent fortement de la construction d'origine, la progressivité, qui constitue l'essence d'ÊTRE EN TRAIN DE, perd de sa force en quittant la forme périphrastique. La PV nous semble indispensable à l'expression de la progressivité.

17.2 Constructions particulières

Comme nous l'avons vu précédemment, il existe un certain nombre de constructions, fondées sur la périphrase entière, mais qui s'illustrent par leur incomplétude. Ces formes sont néanmoins parfaitement acceptables, et montrent l'intégration de la PV dans notre langue. Il s'agit essentiellement de la périphrase sans *être*¹³, mais aussi d'un dérivé de celle-ci, à savoir la périphrase nominale.

17.2.1 Les constructions tronquées

Notre corpus fait état de nombreuses occurrences tronquées de la périphrase. Ainsi proposons-nous les exemples suivants :

- (84) Comme il passait dans la cour, il remarque Gorju, *en train de fumer* sa pipe, les bras croisés. (*Un Barrage contre le Pacifique*, p161)
- (68) Des volumes spongieux dans une bibliothèque. Il en prit un et l'ouvrit et le remit en place. Tout était humide. *En train de pourrir*. (*La Route*, p119)
- (76) Sa toilette terminée, le voilà *en train de s'essuyer* avec la veste de toile qu'il tenait jusque-là roulée en boule entre ses genoux et qu'il enfilera ensuite... (*Si c'est un homme*, p57)

Dans la section précédente, nous avons traité l'équivalence sémantique entre les périphrases entières (ou pleines) et celles qui étaient tronquées. Il s'agit ici de voir comment il est possible de se passer de l'auxiliaire. Si l'on restaure les exemples précédents, on obtient :

- (84a) Comme il passait dans la cour, il remarque Gorju qui était *en train de fumer* sa pipe, les bras croisés.
- (76a) Sa toilette terminée, le voilà *qui est en train de s'essuyer* avec la veste de toile qu'il tenait jusque-là roulée en boule entre ses genoux et qu'il enfilera ensuite...

13. Nous ne reviendrons pas ici sur les constructions bouleversant la cohésion de l'ensemble.

On constate donc que la suppression de l'auxiliaire *être* permet une économie textuelle puisque sa réintroduction conduit à l'élaboration d'une proposition subordonnée relative. On peut ajouter que ce choix syntaxique s'associe à un niveau de langue différent, l'élision de l'auxiliaire appartenant à un registre davantage soutenu. Par ailleurs, nous avons vu précédemment que cette élision permet de ne pas répéter l'auxiliaire déjà présent dans la proposition précédente. Ainsi, le choix de l'employer ou non s'avère parfaitement libre et non contraint. Son emploi engendre la production d'une autre proposition, modifiant ainsi la syntaxe de la phrase.

17.2.2 La périphrase nominale

Nous avons relevé une occurrence de ce type dans notre corpus :

- (89) À quelque heure qu'on le vît, le père Bart était en nage, *un pernod en train*, non loin de lui. (*Un Barrage contre le Pacifique*, p40)

Si on la modifie, on obtient :

- (89') ?À quelque heure qu'on le vît, le père Bart était en nage, *un pernod en train d'être bu*.

La première constatation concerne l'élément en focus. Quand on se trouve en présence de la périphrase nominale, c'est le nom *pernod* qui est mis en exergue. En revanche, quand il s'agit de la périphrase nominale, c'est le participe passé *bu* qui est mis en évidence. Ainsi, le passage de l'une à l'autre des périphrases déplace le centre d'intérêt. Mais cela ne modifie en rien le sens de la phrase. Anscombe (2005 : 105) propose l'exemple suivant :

- (90) Vous ne pouvez pas parler à Bocuse, il a un repas *en train* (= il le prépare).

On peut le modifier et obtenir alors :

- (90') Vous ne pouvez pas parler à Bocuse, il *est en train de préparer un repas*.

Le passage de l'une à l'autre périphrase ne pose aucun problème, mais la périphrase nominale nécessite plusieurs caractérisations (Anscombe 2005 : 106-111) :

1. [La périphrase nominale *en train*] ne convient qu'avec les procès, et est impossible avec les propriétés permanentes.

2. *En train* exige la présence d'un intervalle propre (préliminaire ou pas) pour être combinable avec un nom processif¹⁴.
3. *En train* exige l'agentivité du N processif [...].
4. *En train* se place du point de vue de la participation active au procès dénoté par N [...].

Nous constatons que, qu'elle soit nominale ou verbale, la périphrase construite sur *train* exige certaines caractéristiques similaires : la compatibilité avec un procès (dénoté par le nom ou le verbe), la participation active au procès, la notion de durée (ou d'intervalle). Mais plus encore que ces notions, c'est celle de progressif qui relie les deux constructions. Comme nous l'avons déjà vu précédemment, c'est bien le mot *train*, porteur de son origine locative et surtout directionnelle qui est responsable de cette valeur.

14. Nous reprenons ici l'explication d'Anscombe (2005 :106) : "Parmi les procès, je distinguerai les états et les processus (ou encore *noms processifs*), la dénomination de processus étant destinée à remplacer celle de nom d'action, avec l'avantage qu'elle permet de conserver l'adjectif *processif* pour qualifier ce qui renvoie à un processus."

Chapitre 18

Conclusion de la Quatrième partie

Grâce à notre corpus et aux divers articles que nous avons pu analyser, nous sommes en mesure de donner une vision globale de la périphrase ÊTRE EN TRAIN DE. Si tous les linguistes (tels BPP, Mortier...) s'accordent à lui reconnaître une origine locative et directionnelle, certains ont également souligné les diverses valeurs qu'elle recouvre. Ainsi, nous sommes parvenue à la conclusion que cette périphrase exprime la progressivité, du fait même de son trait [durativité] et donc de son absence de bornes. Nous avons également établi que c'est une construction aspectuelle qui, du fait de son caractère progressif, exprime l'inaccompli, que le sujet soit agentif ou non. Enfin, nous avons souligné l'importance de la valeur modale qui marque l'état d'un changement mais aussi le changement d'un état. La modalité apparaît également sous la forme de la persuasion puisque nous avons établi la force de la relation interlocutive. En effet, au gré des divers exemples analysés, nous avons mis en évidence le fait que le locuteur effectue un méta-commentaire, transmettant ainsi sa propre vision des événements à l'interlocuteur.

Concernant le degré de grammaticalisation, nous sommes parvenue à la conclusion que le degré atteint n'était pas très élevé, notamment en raison de certaines contraintes liées au sujet mais aussi à la nature de l'infinitif régime. Et même si l'on peut modifier la structure syntaxique de la périphrase sous certaines conditions, il n'en reste pas moins que des trois constructions analysées dans cette thèse, ÊTRE

EN TRAIN DE semble être la moins aboutie. Son degré de grammaticalisation n'atteint pas celui d'ALLER ni celui de VENIR DE. Celles-ci occupent une place à part entière dans le système verbal français (encore plus pour ALLER), ce qui n'est pas le cas pour ÊTRE EN TRAIN DE. Néanmoins, il est fort possible qu'elle acquière progressivement le même statut étant donné que l'expression du progressif en français se fait essentiellement par cette forme.

Conclusion générale

L'objectif de cette thèse était de proposer une étude des phénomènes concernant les périphrases verbales dans leur ensemble et d'analyser avec précision trois d'entre elles. Ainsi, la Première partie nous a permis de discuter divers aspects de la question, comme ce que l'on accepte ou non comme périphrase, mais aussi la question de l'auxiliaire et du semi-auxiliaire. Nous avons retenu six critères constitutifs de ces périphrases, dont les plus importants sont l'effacement du sémantisme de l'auxiliaire et la coréférentialité entre le sujet de l'auxiliaire et celui du second constituant. De plus, nous avons analysé le problème qu'implique la conception des premiers éléments de la périphrase en tant qu'auxiliaire ou en tant que semi-auxiliaire. Nous avons constaté que de nombreuses définitions restaient imprécises, mêlant les deux termes, se servant de l'une pour définir l'autre. . . Bat-Zeev Shyldkrot (2005) souligne que la différenciation entre les deux appellations n'est ni univoque ni communément admise, tandis que Lamiroy fonde son analyse sur les divers stades du verbe, à savoir le stade source et le stade cible. Ce dernier concerne le passage du statut de verbe à celui d'auxiliaire. Ainsi, elle souligne qu'*aller* et *venir* ont acquis le statut d'auxiliaire, qu'ils sont proches du stade cible car ils admettent toutes sortes de sujet et refusent tout autre complément qu'un infinitif. Nous fondant sur ces analyses, mais aussi sur celle de Kronning qui définit comme co-verbe tout verbe qui se construit avec un mode impersonnel-infinitif, participe présent ou passé, nous avons adopté une vision maximaliste de la classe des auxiliaires, intégrant à celle-ci toute forme verbale qui crée une périphrase. Cette première partie fut également l'occasion d'étudier l'évolution diachronique des formes choisies, mais aussi la question de la grammaticalisation. Nous avons vu que Meillet fut l'un des premiers à utiliser le terme et qu'en de nombreux points il fait figure de précurseur. Il a effet abordé diverses notions sans les citer nommément, comme le glissement sémantique de l'auxiliaire. Grâce à Kuryłowicz qui a constaté la perméabilité entre lexicale et grammaticale, et aux recherches de Bybee, Perkins et Pagliuca, mais aussi de Marcello-Nizia. . . nous avons développé les phénomènes associés à la grammaticalisation : chemins universels de développement, persistance du sens, déplacement

sémantique, inférence. . . Tant de termes qui nous ont permis de qualifier la grammaticalisation non comme une perte de sens (une désémantisation) mais plutôt comme un enrichissement, fruit d'un glissement sémantique d'une forme vers une autre.

La Deuxième partie fut consacrée à l'étude des périphrases construites sur *aller*. La difficulté première de cette forme était de distinguer les sens spatiaux (*Allons loin de ses yeux ou mourir*) des sens aspecto-temporels (*Je vois que c'est fini, dit Joseph, il va crever*) et d'expliquer cette évolution d'un sens purement spatial vers un sens temporel de présent prospectif ou de futur. Nous avons pour cela analysé les acceptions d'*aller* en tant qu'auxiliaire et avons établi les trois points essentiels à l'analyse de la périphrase. Ainsi ALLER exprime fondamentalement un mouvement (métaphorique) vers la réalisation d'un événement. Ce mouvement est présenté comme ayant pour origine des circonstances existant au moment de référence initial. Enfin, c'est une forme factuelle : autrement dit le mouvement est présenté comme conduisant de façon probable à la réalisation de l'événement. Grâce à ces divers aspects, nous avons reconnu les valeurs de futurité et d'emplois en contexte directif (*On va faire revenir les champignons*), la valeur de conjecture (*Une branche morte. Le feu va s'y mettre.*), celle de caractérisation qui s'illustre par sa valeur constatative (*Le tsunami va être une des conséquences du tremblement de terre*), mais aussi les emplois extraordinaires, pour lesquels l'usage de l'impératif est prépondérant et qui expriment les sentiments du locuteur. La multitude de ces emplois constitue l'un des premiers arguments en faveur d'un fort degré de grammaticalisation. Nous avons par ailleurs abordé la problématique de l'auxiliarisation et avons constaté qu'ALLER réagit positivement aux critères unité auxiliaire-auxilié, désémantisation et transparence de l'auxilié et conjugaison restreinte de l'auxiliaire. Cela nous a amenée à conclure qu'ALLER est une périphrase très transparente, qui a atteint un haut degré de grammaticalisation. Le dernier chapitre de cette partie fut consacré au passage de l'aspect au temps. Nous avons émis l'hypothèse que le glissement sémantique subi par ALLER s'explique en termes d'inférence. En nous fondant sur les analyses de BPP mais aussi sur celles de De Mulder, nous avons mis en évidence

le changement sémantique progressif subi par la périphrase. Ceci étant dû, entre autres, à l'existence de rapports métonymiques entre l'idée du mouvement et celle d'un passage de temps. Nous avons enfin abordé la concurrence entre futur simple et futur périphrastique et constaté que l'alternance entre les deux formes n'est possible que lorsqu'il y a l'expression d'un certain laps de temps (évoqué ou non par un circonstant de temps). Ceci nous a amenée à qualifier cette alternance de peu naturelle car conditionnée par l'emploi d'un élément de temps. C'est pourquoi nous avons choisi, en accord avec Barceló & Bres d'appeler cette forme le présent prospectif afin d'éviter toute confusion avec le temps futur, confusion d'autant plus aisée que nous adhérons à la proposition de Vet qui intègre ALLER au système verbal français. ALLER constitue donc un temps verbal à part entière.

La Troisième partie fut consacrée aux périphrases construites autour de *venir* et notamment autour de *venir de* + infinitif. En compulsant différentes sources, il est apparu que VENIR DE est marquée par la récence. Cependant, nous avons souligné l'importance de considérer l'ensemble de la périphrase, et non pas uniquement l'auxiliaire. En effet, l'ajout de la préposition *de* associée aux glissements métonymiques modifie le sens profond du verbe, ce qui implique sa resémantisation (Bourdin 2005). Cela provoque l'apparition d'une nouvelle approche, d'une nouvelle analyse du sens. C'est bien la conjonction des trois éléments qui porte les valeurs d'accompli et de récence. Nous avons par ailleurs abordé le glissement sémantique opéré lors de la grammaticalisation et nous sommes parvenue à la conclusion qu'il est le fruit de l'inférence pragmatique. En effet, l'interlocuteur doit, à partir d'éléments contextuels, faire monter au premier plan l'idée d'une action récemment accomplie plutôt que l'idée d'un déplacement.

L'étude des restrictions de sélection nous a permis de mettre en évidence l'emploi de prédicats (a)téliques, momentanés, d'état (uniquement transitoires et non pas permanents). Nous en avons ainsi conclu que VENIR DE n'est pas totalement grammaticalisé, en tout cas beaucoup moins qu'ALLER. Enfin, nous avons développé les diverses valeurs temporelles qui lui sont associées. La récence implique l'emploi

possible de certains compléments de temps, la conjugaison à l'imparfait et au passé simple de l'indicatif. Nous avons souligné que là encore c'est bien la périphrase dans son ensemble qui exprime l'antériorité et la récence et non pas *venir* seul. Enfin, la récence n'est pas une valeur objective mais bien proportionnelle puisque l'on accepte *Il vient de se marier il y a 15 jours* mais que l'on refuse **Il vient de manger il y a 15 jours*. Nous avons évoqué la notion de parfait, exprimée par la PV lorsque celle-ci se trouve renforcée par des circonstants de temps, tout en soulignant qu'elle se démarque ainsi du passé composé qui lui ne peut évoquer la récence. Nous avons clos le chapitre à travers diverses formes prépositionnelles construites sur *venir*, ceci enrichissant une analyse déjà dense.

La quatrième et dernière partie fut axée sur l'analyse d'*être en train de* + infinitif. La PV s'est bâtie sur le lexème *train* par glissement métonymique, elle est marquée par son origine locative directionnelle qui évoque le mouvement, la direction. Cette PV est l'expression de la progressivité, de la durativité et c'est la seule forme en français dont nous disposons pour exprimer le caractère progressif d'une action. Nous avons souligné le rôle de l'énonciateur qui transmet sa propre vision des choses : l'action a déjà commencé, elle est saisie à un point de son déroulement et va continuer. Il s'agit ici de l'expression d'un méta-commentaire. La PV exprime une certaine durée et souligne le caractère non borné de l'action. Par ailleurs, elle permet une rupture entre les deux plans d'énonciation, car l'action évoquée par *en train de* ne se déroule pas nécessairement au moment de l'énonciation. En analysant les diverses compatibilités de la périphrase, nous sommes parvenue au constat suivant : elle accepte comme infinitif régime les accomplissements, les activités, les achèvement, mais aussi les verbes psychologiques et météorologiques. En somme, tous les types statiques et perfectifs. Certains tiroirs verbaux sont possibles : il s'agit de ceux qui ne portent pas le trait [accompli]. Tout cela nous a amenée à la conclusion qu'ÊTRE EN TRAIN DE subit des contraintes assez restrictives et qu'elle n'a pas atteint un fort degré de grammaticalisation. Enfin, nous avons vu dans quelle mesure la périphrase pouvait être remplacée par son infinitif régime, ce qui nous amenait

à interroger son utilité. Nous avons constaté que cette alternance était tout à fait possible, mais que cela induit une certaine différence de sémantisme : *Je suis en train de tuer* souligne le caractère progressif de l'action, tandis que *Je tue* souligne son caractère immédiat. Nous avons d'abord pensé que l'équivalence est moins marquée à cause du sémantisme de l'infinitif régime, hypothèse qui fonctionne très bien avec les activités (comme *manger* par exemple). Cependant, nous avons ensuite constaté que c'est l'agentivité du sujet qui est responsable de l'équivalence sémantique. Si le sujet est agentif, alors on peut sans problèmes remplacer la périphrase par l'infinitif. Au final, ÊTRE EN TRAIN DE s'avère très utile, puisqu'elle évoque nécessairement l'action en cours de déroulement. La multiplicité des occurrences relevées abonde d'ailleurs en ce sens. Le français use et abuse de la seule forme dont il dispose pour exprimer cette action.

Corpus

XIIe

Le Conte du Graal, Chrétien de Troyes (Livre de Poche, 1990, v 1 à 5000)

La Chanson de Roland (Edition Droz, 2003, I à CLVIII)

aller + participe présent**Le Conte du Graal**

Si lo laissa *aller paissant* (v92)

Puis n'*ala* guaires *demorant*. (v742)

S'*aloit* un prodom *esbatant*

Desor lo pont ... (v1301-1302)

Et *vait peschant* a l'ameçon. (v2457)

Queles *s'en aloient bruiant*

Por un faucon qui *va volant* (v4109-10)

Et la tierce [goute] *aloit remetant*. (v4361)

Et cil qui [...]

N'*aloit* mie *querant* son preu... (v3480-81)

Puis *s'en vont* joie *menant*. (v4437)

La Chanson de Roland

Par tantes teres *est alès cunquerant* (XLII, 553)

Mais sun espiét *vait* li bers *palmeiant*,
Cuntre le ciel *vait* la mure *turnant*... (XCI, 1155-56)

Sun cumpaignun après le *vait sivant*... (XCI, 1160)

Cist paien *vont* grant martirie *querant* (XCI, 1166)

A cez paroles *vunt* les oz *ajustant* (XCI, 1169)

De noz Franceis *vait disant* si mals moz (XCIII, 1190)

Seignors barons, n'en *alez mespensant*! (XCIII, 1472)

Pur qu'*alez arestant*? (CXXXIV, 1783)

aller +infinitif

Le Conte du Graal

Que an eglise et en moutier
Alliez proier nostre Seignor (v532-533)

Voir dit ma mere tote voie
Qui me dist que ja ne trovasse
Moutier ou *aorer n'alasse*. (v622-24)

Je voil, fait il, a cort *aller*
Au roi ces armes *demander*. (v843-44)

[...] par *escremie*
A l'espee l'iroiz *requerre*. (v1476-77)

Volantiers *alez* au moutier
Proier celui qui... (v1624-25)

Il li dist : "Bele, ce n'iert hui
Que je autre ostel *aille querre*" (v2054-55)

Que vos *alliez morir* por moi... (v2074)

Que je m'*iré combatre* a lui... (v2084)

Que *combatre* a celui ne *s'aille*... (v2551)

Que la bataille n'*alast faire*... (v2580)

S'a talant qu'il *aille veoir*... (v2860)

Ses archiers et ses veneors
Qui *vont* en ces forez *berser*. (v3464-65)

Et je m'*alai* lez lui *seoir*. (v3482)

Que *iroie* je avant *querre*? (v3560)

Voiant toz s'*ala randre* pris
Au roi Artus cil qui venoit... (v3941-42)

Li dist : "Frere, li rois te done
Les armes et les t'abandone,
Que maintenant les *aille(s) panre*." (v4051-53)

G'*irai* a lui *parler*, fait il. (v4162)

Et li rois *aller* li *commande*. (v4168)

Mais se vostre plaisir estoit,
Veoir sa contenance *iroie*... (v4296-97)

Que l'en li laist *aller conquerre*. (v4312)

Et je sus la Mont Dolereus,
Fait Kaadins, *monter irai*... (v3654-55)

Ne n'orra s'estrange passaige
Nouvelles que *passer* n'i *aille*. (v4660-61)

Que il n'*aille combatre* a lui. (v4664)

Ne savront que il n'*aille querre*... (v4675)

S'en *ala parler* a Tiebaut. (v4859)

La Chanson de Roland

Quant l'oït Guenes, l'espee en ad branlie ;

Vait s'apuier suz le pin a la tige. (XXXVII, v499-500)

Ens Receval *irai* mun cors *guier* ! (LXXII, v901)

En Rencesvals a Rollant *irai juindre*... (LXXIV, v923)

En Rencevals *irai* l'orgoill *desfaire*. (LXXV, v934)

Vunt s'aduber desuz une sapeie. (LXXVIII, v993)

Si *vunt ferir*, que fereient il el ? (XCII, v1185)

Vait le [Rollant] *ferir* li quens quanquë il pout. (XCIII, v1198)

Le cheval brochet des oriez esperuns,

Vait le *ferir* en guise de baron. (XCIV, v1225-26)

Par grant vertu si l'est alét *ferir* ? (XCV, v1246)

Sansun li dux *vait ferir* l'almaçur... (XCVIII, v1275)

Si *vait ferir* Turgis de Turteluse... (XCIX, v1282)

Si *vait ferir* Escremez de Valterne (C, v1291)

Le cheval brochet, si *vait ferir* Chernuble. (CIV, v1325)

E *vait ferir* un paien, Malsarun. (CVI, v1353)

E *vunt ferir* un paien, Timozel. . . (CVIII, v1382)

Si *vait ferir* Engeler de Guascoigne. . . (CXIV, v1494)

Par grant vertut *vait ferir* le paien. (CXV, v1598)

Si *vait ferir* li riche duc Sansun. (CXVI, v1531)

Vait le ferir li bers, quanquë il pout. . . (CXVII, v1541)

Il *vait ferir* Anseïs en l'escut. (CXVIII, v1556)

Si *vait ferir* Gerin par sa grant force. (CXX, v1575)

Puis *vait ferir* un riche duc, Austorje. (CXXBI, v1660)

Respunt li quers : “Kar li *aluns aider* !” (CXXVII, v1676)

Sire cumpainz, *alum i referir* ! (CXL, v1868)

Borchet le ben, si *vait ferir* Bevon. . . (CXLII, v1891)

Vait le ferir en guise de baron. . . (CXLII, v1902)

Tut par seit fel ki ne se *vait envaïr*. (CLII, v2062)

Malvais service le jur le rendit Guenes

Qu'en Sarraguce sa maisnee *alat vendre*! (CLIII, v2055)

En la grant presse les *vait* tuz *envair*. (CLVIII, v2129)

venir + participe présent

Le Conte du Graal

Chevalier. III. , .V. et .VI .

Vindrent leianz... (v1810-11)

Et *vint* ansin con une foudre,

Por lo sablon et por la poudre,

Criant : "Voir, mar i arestas..." (v3767-69)

Et *vint ataignent* a bandon. (v4112) (Il atteignit à toute vitesse)

La Chanson de Roland

Le cheval brochet, si *vient poignant* vers lui. (CLII, v2055)

venir + infinitif

Le Conte du Graal

Venez mangier ... (v715)

Et la raïne devant moi

Estoit ci venur seoir. (v910-11)

Ou ce li *vient voir* d'aprison... (v972)

Li chevaliers [...]

Ne *vint plorer* dessus sa face... (v1998-99)

Et quant cil dedanz l'ont veüe,

S'anvoient savoir et enquerre

Que ils sont et qu'ils *viennent querre.* (v2470-72)

Et Clamadex en la cort antre,

Qui *vint* prison a cort *tenir.* (v2770-71)

Et dit : "Ci sui je *venuz querre ...*" (v2978)

Et il me dist que je *venisse*

Lez lui *seoir.*... (v3477-78)

[...] Que la raïne et ses pucelles

Venissent oïr les nouvelles ... (v3463-64)

Qui [le roi] vos mande et prie par moi

Que vos *vaigniez parler* a lui. (v4372-73)

La Chanson de Roland

Li emperes Carles de France dulce
En cest païs nos *est venuz cunfondre*. (I, v16-17)

Li quens Rollant, ki ne l'otriët mie,
En piez se dretcet, si li *vint cuntredire*. (XIV, v194-95)

De tutes parz les *revunt envaïr*. (CLIII, v2065)

venir + préposition

Le Conte du Graal

Et li vallez grant aleüre

Vint vers lui *por* les armes *pranre*. (v1032-33)

Vallez, fait il, je te demande

Se nus a ossé ça *venir*

Por lo droit lo roi *maintenir*. (v1042-44)

XIIIe

Œuvres complètes, Tome 1, Rutebeuf (Edition de M.Zinc, Classiques
Garnier, Bordas, 1989)

Le Jeu de la feuillée, Adam de la Halle (GF Flammarion, 1989)

aller + participe présent

Rutebeuf

Après si sont li Mendiant

Qui par la vile *vont criant*. (*De l'estat du monde*, 31-32)

Li saint preudome qu'en musant

Aloient au bois *purchacent*

Racines en leu de device. (*Sur la sainte église*, 31-33)

Or dient aucun mezdisant

Qui par le paÿs *vont dizant*. (*Le dit du mensonge*, 107-108)

Au tens que les cornoilles braient

Qui por la froidure s'esmaient,

Qui seur les cors lor vient errant

Qu'eles *vont* ces noiz *enterrant*

Et s'en garnissent por l'iver. (*Leçon sur hypocrisie et humilité*, 1 à 5)

Que vos *iroïe aloignant*

Ne mes paroles porloignant. (*Leçon...*, 307-308)

Que teiz fait feste et *va tripant*

Qui ne sait pas que l'uel li pant. (*Leçon...*, 687-88)

A ce va li freres pensant. (*Le dit de Frère Denise le cordelier*, 109)

Que vos *iroïe ge dizant*? (*Le dit de...* 161)

Que vos *iroie* je *disant*
Ne lor paroles devisant ? (*Le dit de...* 325-326)

Zozimas le preudome entant,
Qui ne se *va mie ventant*. (*La vie de Sainte Marie l'Egyptienne*, 645-46)

Que vos *iroie* plus *rimant* ? (idem, 986)

Je di que Riquiers soit pelés
Et qu'il n'ait nul cavel devant.
De l'autre, qui *se va vantant*
Adam de la Halle
D'aler a l'escole a Paris. . . (idem, 682-85)

Marie! et j'ai adés veillié.
Faites, *alés* vous en *errant*. (idem, 877-78)

aller +infinitif

Rutebeuf

Et se il *vait* la messe *oïr*,
Ce n'est pas por Dieu conjoïr. (*De l'estat du monde*, v73-74)

Son seigneur lige tint tant chier,
Qu'il *ala* avec li *vengier*
La honte Dieu outre la meier. (*La complainte de Monseigneur Joffroi de Sergines*,
v93-95)

Cil ne vont gaires requerre. (*Le di de Maître Guillaume de Saint Amour*, v35)

(Ils ne se soucient pas trop d'aller le chercher)

Après mangier les mains lavames,

S'almasmes esbatre el prael. (*Leçon sur hypocrisie et humilité*, v98-99)

Qu'*aleiz* vos *querre* si souvent ? (idem, v391)

Or ne sai que ce cenefie (je ne sais pourquoi)

Car tant de gens la *vont veoir*. (idem, v460-461)

D'autre part viennent li Tartaire (D'un côté viennent les Tartares)

Que hom fera mais a tant traire (Que désormais on fera trop tard taire)

C'om n'avait cure d'*aleir querre*. (Et qu'on ne se souciait pas d'inviter) (*La complainte de Constantinople*, v25-27)

En sozriant li dist : "Biau sire,

Aleiz vos la defors *esbatre*

Et faisons . II . pars de nos quatre. (*Le dit de Frère Denise le cordelier*, v196-98)

A l'église *s'aloit montreir*

Por les jovenciaux encontreir. (*La vie de Sainte Marie l'Egyptienne*, v179-80)

La gent a grant procession

Aloit aoreir la croix sainte. (idem, v184-85)

Venue s'en est en la presse

La ou ele fu plus espesse

Por *aleir* la croix *aoreir*. (idem, v191-93)

Adonc c'est levee Marie.

Pres li creble qu'el fust garie,

Si *ala* la croix *aoreir*. (idem, v333-335)

Le portier apele, il respont,

Que de noaint ne se repont,

Ainz *ala querre* son abei. (idem, v609-611)

Par le bois *va* la dame *querre*

Qui encore gist dessus la terre. (idem, v1171-72)

Le Jeu de la Feuillée

Ho! Walet, biaux niés, *va te sir*. (v363)

Bien les connois treske s'enfanche (Je les connais bien depuis l'enfance)

C'aloient endre as pavillons. (lorsqu'ils allaient à la chasse aux papillons) (v368-69)

A! hai! Chi a dit c'on me manse (Cet homme a dit qu'on me serre le kiki)

Le geule : je le *vois tuer*. (Je m'en vais le tuer) (v514-15)

venir + participe présent

Rutebeuf

Au tens que les cornoilles braient,

Qui por la froidure s'esmaieent,
 Qui seur les cors lor *vient errant*,
 Qu'eles vont ces noiz enterrant
 Et s'en garnissent por l'iver.
 (*Leçon sur hypocrisie et humilité*, 1-5)

venir + infinitif

Rutebeuf

Ainz attendroit bien des le Liege
 C'om li *venist leveir* le siege.
 (*Le dit du mensonge*, 105-106)

Mais c'ele fust vive, je croi,
 Qu'ele *venist parler* a moi.
 (*La vie de sainte Marie l'Egyptienne*, 1185-86)

Le Jeu de la Feuillée

Segneur, me sire sains Acaires
 Vous *est chi venus visiter*. (322-23)

Or cha, levés vous sus, biaux flex
 Si *venés* le saint *aourer* . (390-91)

Mauvais fait chaiens *venir boire*
 Puis c'on cunkie ensi le gent. (985-86)

venir + préposition**Rutebeuf**

Debonaireteiz et dame Ire,
Qui souvent a mestier de mire
Vindrent, lor gens toutes rangies,
L'une des autres estrangies,
Devant l'apostoile Alixandre,
Por droit oïr et por droit prandre.
(*Le dit du mensonge*, 187-92)

En ce point et en cel endroit
Que saint Esperiz *vint* en terre
Por faire auz apostres conquerre
Le pueple des juijs divers.
(*Leçon sur hypocrisie et humilité*, 884-87)

Mais por ce que Diex *vint* en terre
Non mie *por les justes querre*
Mais *por pescheors apeleir.*
(*La vie de Sainte Marie l'Egyptienne*, 243-45)

Si que la gent de par le regne
Venoient tuit a sa doctrine
En l'eglize de Palestine
Por apprendre a chastement vivre.

(idem, 552-55)

XIV^e

Le Livre du Voir dit, Guillaume de Machaut (Livre de Poche, 1999,
v 1 à 4611)

Les Chroniques, Jean Froissart (Livre de Poche, Librairie générale
française 2001)

aller + participe présent

Le Livre du Voir Dit

Mais la tresbelle pas n'estoit,
Ains se seoit toute seulette
Fors sans plus qu'une pucelette
Qui aloit cueillant des florettes (v 2295-98)

aller +infinitif

Le Livre du Voir Dit

Hé! Las! Dolens! Et pour ce qu'elle,
Ne sai pour quoy, estoit allee
Demourer en autre contree. (v 622-24)

Si m'en alai par mi les champs

Pour oïr des oisiaus les chans
Et poue avoir l'air- quar, sans fable,
Chose m'estoit moult profitable.
Et aussi pour moy essayer
Se je porroie chevauchier. (v 1116-22)

Mes secretaires qui fu la
Se mist en estant et *ala*
Cueillir une verte feuillette. (v2415-17)

Et adont je deving homs teulz
Qu'onques mais ne fui si honteus,
Qu'a li ne savoie respondre
Et me voloie *aller repondre*. (v2757-60)

Si m'en *aller bouter* en cage
Pour faire mon pellerinage. (v 2775-76)

En la fin j'*alai congié prendre*,
Mais Monsigneur me fist attendre
Contre mon gré .III. jours ou quatre. (v 3469-71)

Quant temps fu, d'ilec nous levasmes
Et plusieurs compagnons trouvames
Qui en chantant nous esveillierent
Quonques le jour ne sommillierent.
Puis nous *alames jouer* aus boules
Pour vin, pour chappons et pour poulles. (v 3773-78)

Les Chroniques

Or, considerés le hardie et haute emprise que li sires Byaumont faisoit, que de *aller conquerre et entrer* en un royaume par force... (§11, p94)

[...] li rois et tout si baron [...] *alèrent logier* six liewes en sus de le ditte cité. (§27, p116)

Et quant ils furent passet, cescuns *s'ala logier* selonch celle rivière... (§31, p123)

Apriès, quant on se fu un peu reposé [...], cescuns *ala monter*. (§34, p129)

Et devés savoir que tout cil qui le voloient *aller veoir*... (§41, p144)

[...] siques li pays et li royaumes d'Escoce estoit tous despourvus de bon conseil, pour *aller ne resister* contre les Englés... (§51, p169)

[...] il poroit bien *aller resuerre* le roy Phelippe... (§57, p182)

Si *s'en ralèrent* viers Engleterre *porter* au roy le conseil... (§57, p182)

Et tantost que cil soissante varlet le avoient raconduit a son hostel, cescuns *aloit disner* à se maison... (§59, p187)

[...] il voloit *aller aval* le rue *jouer et esbatre* parmi le ville... (§59, p187)

Et *se ala tenir* il meismes à Vilvort. (§72, p208)

[...] il l'*iroit servir* [son oncle] ou royaume... (§78, p220)

[...] pour *aller veoir* l'ost... (§85, p231)

[...] li intentions dou conte et de son oncle [...] estoit tèle que il *iroit ardoir et essillier* la terre li signeur de Vrevins... (§94, p252)

[...] il dist briefment qu'il les *iroit resvillier*... (§104, p270)

venir + infinitif

Les Chroniques

Apriès, proèce se remua et *vint régner* en Judée et en Jherusalem... (*Prologue*, p75)

Et quant elle eut là régné un temps, elle [Semiramis] *vint demorer et regner* ou royaume de Perse et de Mède... (idem, p76)

Après, *revient* proèce *regner* en Gresce... (idem, p76)

Apriès, se tanèrent (se lassèrent) li Rommain de proèce, et *s'en vint demorer et regner* en France [...] son fil... (idem, p76)

Si fu la dame aconvoiiie et accompagnie d'aucuns chevaliers de là environ, qui l'*estoient venu veoir et festier*... (§6, p84)

Si nous *sommes* parti en grant doubtance et *venu* par deça *vous veoir*, que je desiroie moult. (§6, p85)

Vous *venrés veoir* monsigneur mon frère et madame ma suer. . . (§9, p91)

Assés tost apriès ces parolles, prist li sires de Byaumont congiet [...] et *s'en vint* ce soir *hebergier* à Denaing. (§9, p91)

Et le *vint* là *veoir* la contesse de Haynau. . . (§10, p92)

[...] il [le jeune roi] le [Jehan de Haynau] vosist *venir secourir et tenir compagnie*. . . (§23, p109)

[...] et menaçoient les Haynuiers et d'yaus venir tous ardoir et occire en leurs hosteulz. (§25, p114)

[...] puis nous donnèrent congiet de le vous *venir dire*. (§37, p135)

[...] et *vinrent logier* de haute heure en un briel pré. . . (§37, p136)

Lendemain [...] ils *s'en vinrent logier* de haute heure dalés une grande court d'abbeye. . . (§37, p136)

[...] [le roi Phelippes de Frances] meismement *s'en vint* en France et *sejourner* à Paris ou là environ. (§42, p149)

Et le *venait veoir*, deus ou trois fois l'an, li jones rois Edouwars, ses filz. (§43, p152)

[...] il [le roi Phelipe de France] mandast le dit roy d'Engleterre et *venist faire hommage et feaulté*, ensi comme il apartenoit. (§44, p152)

[...] il s'en partirent et *vinrent* ce soir *jesir* à Colebruch, et lendemain à Londres. (§44, p153)

[...] et qu'il [le roi] vosist *venir faire hommage* à lui de son royaume d'Escoce... (§50, p167)

[...] se li rois d'Escoce ne le *venoit combatre et lever* par force. (§52, p170)

Si en est vérités que aucun preu chevalier et bacheler d'Escoce chevauoient à le fois, et *venoient* par vesprées et par ajournement *resvillier* l'ost as Englès... (§52, p170)

Et *vinrent* li bourgeois de le cité en l'ost *faire hommage et feaulté* au dit roy... (§52, p172)

Après ce que li jones roi d'Engleterre [...] eut li dis rois Phelippes grasse et devotion de *venir veoir* le Saint Père pape Benedic... (§54, p175)

Et madame Jehane de Vallois, sa mère, *s'en vint demorer* à Fontenielles sur Escaut... (§60, p190)

Et *vinrent*, de celle, marée, la première nuit, *gésir* devant Gravesaindes. (§62, p194)

[...] et *s'en vinrent combatre* as espées et as glaves... (§63, p195)

[...] et *s'en vinrent rafrescir* a Dièpe... (§72, p214)

[...] vous *venés servir* le roy d'Engleterre. (§75, p216)

Et *vint* là li jones contes Guillaumes de Namur *servir* le conte de Haynau... (§77,

p219)

Depuis, *vint* li rois *logier* en l'abbeye... (§79, p221)

[...] et *s'en vinrent* ce jour *logier* de haute heure droit sur le mont Saint Quentin... (§81, p225)

Si *vinrent* li coureur d'Engleterre *courir* jusques as barrières de Saint Quentin, et escarmucier à chiaus qui là se tenoient... (§81, p227)

[...] et *s'en vinrent* uns soir *logier* à Vaus... (§81, p227)

[...] il *vint* et toute sen host *logier* environ lui... (§82, p228)

Et li rois englès et li dus de Braibant [...] *vinrent gésir*... (§87, p238)

[...] il l'*estoient venu servir*. (§88, p239)

Et *venoient* souvent *courir* jusques à Douvres... (§91, p244)

[...] et [il] *s'en vint courir* devant Cambray... (§92, p246)

[...] li doi frère de Manni *s'en vinrent logier* ou chastiel... (§92, p247)

Et *s'en vinrent logier* li dus de Normandie et toute son host... (§102, p266)

[...] et il eut couvent sus de loyauté de *venir* dedens trois jours *tenir* prison en Valenchiènes... (§103, p267)

Et *s'en vint* li dus de Normandie *logier* sus la rivière de Selles. . . (§103, p269)

Le Livre du Voir Dit

Quar elle *se venroit esbatre*
En ce pays prochainement
Pour vous veoir tant seulement. (173-75)

Et li, comme meurs et rassis,
Me *vint presenter* tout en l'heure
Les lettres qui sont cy desseure. (759-61)

Et quant je suis saoule de plourer,
Souvenirs *vient* mon las cuer *acourer*. (vient frapper à mort mon cœur lassé) (1374-75)

Et tout ainsi comme rescrire
Li voloie, on me *vint dire*
Une merveilleuse aventure. (1434-36)

Venez ça delez moi (près de moi) *seoir* ! (1923)

Mais quant je vin a mon hostel,
Assaut en ma vie m'os tel,
Car Honte me *vint assaillir*. (2082-84)

Et quant elle l'ot trait a chief
Mettre le *vint* dessus mon chief. (2521-22)

Dedans ma chambre m'*en revins*

Penre (prendre) pain, sel et chars et vins. (2855-56)

Comment il *vient*, lance sur fautre,

Assembler a l'un et a l'autre (les charger tous les deux). (3525-26)

Nous *venrons* yci *sejourner*

Quant Dieus nous laira retourner. (3575-76)

Et puis nous *venîmes mengier*

A une ville qu'on appelle

Par tout a Paris La Chappelle. (3615-16)

Venés couchier entre nous deulz,

Et ne faites pas le honteus. (3663-64)

Quant Honte te *vint assaillir*

Tes cuer estoit au defaillir. (4230-31)

venir + préposition

Les Chroniques

Et avoecques yaus *vinrent* gens *pour gaegnier*... (§32, p125)

[...] il [li rois englès] vit que nulz ne *venoit* contre lui *pour veer* son emprise... (§52, p169)

[...] gens *vinrent* de tous costés, *pour lui veoir et considerer* le grand estat qu'il maintenoit. (§65, p197)

[...] nous y *venins* plus *pour vous veoir* que pour aultre chose. (§65, p198)

[...] il *venissent* au jour Saint Gille *pour parler* à lui [...] et lui dire pour quoi il targoient tant. (§72, p209)

Li rois englès [...] et *vint* à Brousselles *pour parler*... (§75, p214)

Au lendemain, au matin, cil de Cambrai le *vinrent pour ardoir et abatre*. (§91, p245)

A lendemain, il *vinrent* tout ordonné par devant *pour le assallir*... (§95, p253)

Le Livre du Voir Dit

Mais ce ne porroit advenir
Qu'amours peüst en moy *venir*
Pour laissier celle qui lointaine
M'est de l'ueil et de cuer prochaine. (1163-66)

Hé! las, dolens! ou est la Mors,
Qui ne *vient* tost sans demourer
Pour mon dolent cuer *acourer*. (1449-51)

Et a la dames adés son jai
Comment ma dame *estoit venue*
Pour faire si courte venue. (2862-64)

XVe

Œuvres diverses, François Villon (Champion Classiques MA, 2004)

aller + participe présent

Et aux pietons qui *vont* d'aguet,
Tastonnant par ces establis,
Je leur laissë ung beau riblis. (Le petit testament, v147-49)

Mes jours *s'en sont alez errant*. (Le testament, v217)

Et ainsi *m'aloit amusant*
Et me souffroit tout raconter,
Mais ce n'estoit qu'en m'abusant. (v686-88)

A folz, folles, a sotz, a soctes,
Qui *s'en vont cyflant* six a six. (v1980-81)

Qui mieulx me dit, c'est cil qui plus m'actaine,
Et qui plus vrai, lors plus *me va bourdent*. (Ballade du concours de Blois, v22-24)

aller + infinitif

Comme homme viel qui chancelle et trespigne
L'ay veu souvent, quand il *s'alloit coucher*... (Le testament, v1254-55)

S'Amour ainsi tous ne guerdonne,
Je ne m'esbays de cela,
Car au pas *conquister l'ala*
Que tint Regnier, roy de Cecille. (v1372-75)

Si *aléz voir* en Taillevant
Ou chappitre de fricassure... (v1414-15)

Saupicquez fouans des gours arquez
Pour desbouser beaux sires dieux,
Allés ailleurs *planter* vos marques. (Le jargon et le jobelin IV, v1-4)

La ot ung gueulx so endosse polye,
Qui *alla emprunter* aux Lombars,
Pour maintenir... (Le jargon et le jobelin, XI, v28-30)

venir + infinitif

Fremin, siez toi pres de mon lit,
Que l'en ne m'en *viengne espier*! (de peur qu'on ne vienne) (787-88)

Le Tout Puissant, prenant nostre foiblesse,
Laisa les cieux et nous *vint secourir*. (905-6)

Mais adoncques il y a grand deshet,
Quant sans argent *s'en vient coucher* margot. (1601-02)

Venez le voir en ce piteux arroy (état). (2044)

XVIe

L'Adolescence clémentine, Clément Marot (Classiques de Poche, 2005)

Heptaméron, Marguerite de Navarre, (Classiques Garnier, 2005)

aller + participe présent

Adolescence clémentine

Voyant aussi, qu'en mes œuvres et dits

J'allais blâmant d'amour tous les édits. (*Le temple de Cupido*, v23-24)

Sa grande bonté me fit aller grand erre

Pour la chercher en haute mer, et terre,

Ainsi que fait un chevalier errant,

Et tant *allai* celle dame *quérant*,

Que peu de temps après ma départie,

J'ai circuit du monde grande partie. (v67-72)

Du lieu dévot, les passants pélerins

Allaient semant roses, et romarins (v101-2)

Et sur le printemps nouvelet,

Le Transit à son cher Enfant,

Qui de bon cœur le *va coiffant*. (v217-19)

Car sans ceux-là l'on ne prend point les bêtes,

Qu'on *va chassant* en la forêt d'amours. (v251-252)

Voyant refus, qui par dures alarmes
Va incitant l'œil des Amants à larmes (v425-426)

Et crois qu'en vain je la *vais réclamant*,
Car là-dedans je vois un fol amant.
Qui *va choisir* une dame assez pleine
De grande beauté... (v447-450)

C'est Dédalus, voletant sur la mer :
Mais tant a bruit, qu'elle *va ternissant*
De fermeté, le nom resplendissant. (v472-74)

Ainsi sans cesse, à mal *va incitant*
Par nouveaux arts mon cœur peu résistants. (*Oraison contemplative*, v23-24)

Disant ces mots, d'un animé courage,
Te *vais quérant*, comme pleine de rage (*Epîtres I*, v113-114)

[...] "Ainsi comme je pense
Que votre maître au loin de ma présence
S'en va errant par le monde en émoi... (v171-173)
Les bons propos, les raisons singulières
Je *vais cherchant*, et les belles matières" (*Epîtres II*, v44-45)

En sa justice en guerre la paix fait,
Tant que chacun *va disant* (en effet) (*Epîtres III*, v117-118)

Ce rimailleur, tant *s'allai enrimant*,

Tant rimassa, rima et rimonna... (*Epîtres VII*, v24-25)

Lors Désespoir *s'en va saignant* du nez (*Epîtres VIII*, v29)

Mais que me vaut d'*aller* tant *devisant*? (v8)

Tu ne sais prou, et si n'en *vas usant*... (*Epîtres XI*, v8)

N'as-tu encore entendu Renommée

Par les climats, qui son renom insigne

Va publiant à voix, trompe et buccine? (*Epitaphe II*, v4-6)

Ce très gentil fallot Jehan Serre,

Qui tout plaisir *allait suivant* (*Epitaphe XIII*, v2-3)

Et plus reclus qu'un vieil corbeau en cage,

Jamais d'autrui ne tiennent bon langage,

Toujours *s'en vont songeant* quelque finesse (*Ballade I*, v18-20)

aller +infinitif

Adolescence clémentine

Saintes, et saints qu'on y *va réclamer*,

C'est Beau Parler, Bien Celer, Bon Rapport. (*Le Temple de Cupido*, v243-244)

Et crois (tout sûr) qu'ils ont trop plus d'envie

D'*aller mourir* en guerre honnêtement

Que demeurer chez eux oisivement. (*Epîtres III*, v34-36)

Lors sire Rat *va commencer* à mordre. (*Epîtres XI*, v62)

Or je *vais voir*, si la guerre est perdue,
Ou s'elle pique ainsi qu'un hérisson. (*Ballades IV*, v7-8)

Ils vinrent à mon logement :

Lors *se va dire* un gros paillard... (*Ballades XIV*, v13-14)

Heptaméron

[...] parquoy les gentilz hommes incontinant prindrent leurs armes et avecq leurs varletz, *s'en allerent secourir* les dames pour lesquelles ils estimoient la mort plus heureuse que la vie après elles. (p3)

Ainsy qu'ils estoient tous a la messe, *va entrer* en l'église ung homme tout en chemise... (p4)

Et au soir, en *s'en allant coucher*, arriva un vieil moyne qui tous les ans ne failloit point à la Nostre-Dame de septembre d'aller à Serrance. (p5)

Et, faingnant d'*aller emprunter* de l'argent à ung sien oncle nommé Neaufle, maistre des requestes du duc d'Alençon, luy va compter ce qu'elle avoit veu et oy de son mary. (p17)

Et combien qu'il voulust que la sienne lui gardast loyaulté, si ne vouloit-il pas que la loy fuste galle à tous deux, car il *alla estre amoureux* de sa chambrière... (p43)

Floride, après le décès de son mary, et avoir vertueusement résisté à Amadour, qui l'avoit pressée de son honneur jusques au bout, *s'en alla rendre religieuse* au monastère de Jésus. (p55)

[...] et quand son païs estoit en repos, il *alloit chercher* la guerre aux lieux estranges... (p56)

Et après ces propos, *s'en alla* Amadour *hanter* le filz de l'Infant Fortuné... (p59)

Luy, venu à la court devers le Roy d'Espagne, s'en partit bien tost pour *aller chercher* sa rançon à tous ses amys... (p70)

Mais, si ainsy est que vous le dictes, je loue la Bonté divine, qui a prévenu la malheur où maintenant je *m'alloys précipiter*. (p74)

Floride, qui n'estoit pas encores assurée de sa première paour, n'en feyt semblant a sa mere, mais *s'en alla* en ung oratoire *se recommander* à Nostre Seigneur... (p77)

Après, la contesse le mena en sa chambre, et luy dist qu'elle le prioit d'*aller* en son cabinet *entretenir* Amadour, jusques ad ce qu'elle fut deffaicte de toute sa compaignye... (p78)

Et, après qu'elle eut fait ses obseques honorablement, sans en parler à sa mere ne a sa belle-mere, *s'en alla rendre religieuse* au monastere de Jesus. (p83)

Ainsy tourna toutes ses affections à aymer Dieu si parfaitement, que après avoir vescu longuement religieuse, luy rendit son ame en telle joye, que l'espouse a *aller veoir* son espoux. (p83)

Vespres oyes, *allerent souper*, qui ne fur tout le soir sans parler des comptes qu'ils avoient oyz... (p85)

Et, après avoir joué de mille jeux dans le pré, *s'en allerent coucher*, donnans fin très joyeuse et contente à leur première journée. (p85)

Après qu'ils eurent oy la leçon de madame Oisille [...] *s'en allerent disner*... (p87)

Madame de Roncex [...] fut si pressée d'aller à ses affaires, que, sans regarder si les anneaux du retraict estoyent netz, *s'ala seoir* en un lieu si ordurier, que ses fesses et abillement en furent souillez... (p88)

Ceste pauvre femme qui estoit si pressée [...] *s'alla asseoir* sur le plus ordurier et salle endroit qui fust en tout le retraict. (p88)

[...] mais, en lieu de veoir celle dont il esperoit la conservation de sa vie, *va veoir* la precipitation de sa mort, qui estoit une espée toute nue que le gentil homme avoit tirée... (p92)

Et, pour en venir à fin, dist à son serviteur, qu'il les *allast querir* l'un après l'autre, pour en faire comme il avoit fait au duc. (p93)

Et, en lieu d'*aller voir* son frere, s'en alla droict à Venise... (p94)

Le lendemain, tous les serviteurs du duc, qui le voyaient si tard demorer à revenir, soupçonnerent bien qu'il *estoit allé veoir* quelque dame...

venir + participe présent

Adolescence clémentine

Voilà comment (au pis aller, dont Dieu nous gard) peut *revenir* celle précieuse
Dame souvent appelée par la nation française dedans les peuples divins, *chantant* :
“Seigneur, donne-nous la paix”. (*Epîtres IV*, p193)

venir + infinitif

Adolescence clémentine

Car il permet mes brebis *venir paître*. (*La première Eglogue*, v15)

Amour de liberté

Laquelle tard toutefois me *vint voir*. (id, v59)

Là où *viendront manger* la fleur sans cesse

Mouches à miel. . . (id, v112-113)

Car de leur gré *vinrent m’associer*

Jusques à tant que d’entrer je fus prêt. (*Le temple de Cupido*, v110-111)

Lors mille oiseaux d’une longue ramée,

Vinrent voler sur ces vertes courtines. (id, v227-28)

Mais on me dit : “Ami, ce sont matines,

Qu’ils *viennent dire* en l’honneur de Vénus”. (id, v231-32)

Car tôt après que l'enfant Cupido
M'eut fait laisser mon père puissant roi,
Vînmes entrer seulet en désarroï
En un grand bois, où tu me descendis. . . (*Epîtres I*, v24-27)

Dont te levas, et coupa branche mainte,
Que tout autour de moi tu *vins étendre*
Pour préserver ma face jeune, et tendre. (id, v58-60)

Doncques (Ami) *viens-moi voir*, de ta grâce. (id, v221)

Me fut avis que le grand dieu Mercure
Chef d'éloquence, en partant des hauts cieux,
S'en vint en terre *apparaître* à mes yeux. (*Epîtres II*, v12-14)

Si n'eût été, que sur cette entreprise
Vint arriver (à tout sa barbe grise)
Un bon vieillard, portant chère joyeuse. (id, v97-99)

De Monseigneur *viennent* à grand foison
Donner l'aubade à coups de haquebutes. (*Epîtres III*, v96-97)

Tel est le bruit, qui de lui court sans cesse
Entre le peuple, et ceux de la noblesse,
Qui chacun jour *honneur faire* lui *viennent*. . . (id, v125-27)

Epître à la Demoiselle négligente de *venir voir* ses amis. (*Epîtres V*, titre)

[. . .] et ne pouvons savoir,

Pourquoi ne *viens* tes amis deçà *voir*. (id, v25-26)

Et à l'amour, qui aux gens donne soin
De *venir voir* les Amis au besoin. (id, v47-48)

En prenant cœur autre que de malade
Vins circuir (parcourir) les limites d'Arcade. (*Epîtres IX*, v37-38)

Or *viens* me *voir*, pour faire le lion... (*Epîtres XI*, v72)

Venir saisir la dolente nièce... (*Complainte II*, v13)

[...] Mort l'*est venu saisir*. (id, v50)

Venez pour moi *prier* ici. (*Epitaphe X*, v4)

Certainement c'est un fort grand dommage,
Que nous n'avons en ce monde largesse
Des grands trésors de Juno la déesse
Pour Vénus suivre, et que Dame Pallas
Nous *vint* après *réjouir* en vieillesse. (*Ballade I*, v38-42)

Ainsi chacun richement se comporte,
Et en tel ordre et pompe primeraine
Sont venus voir la royale cohorte. (*Ballade VIII*, v8-10)

Famine *vient* labour aux champs *saisir*. (*Ballade X*, v11)

Bon Temps adonc *viendra* France *choisir*. (id, v23)

Venez dicter sous piteuse loquence

Livres plaintifs de tristes chansonnettes. (*Ballade XII*, v3-4)

Heptaméron

Non qu'elle fust si supersticieuse qu'ele pensast que la glorieuse Vierge laissast la dextre de son filz où elle est assise pour *venir demorer* en terre déserte. . . (p1)

Le pauvre homme qui avoit sa part de la paour leur dit que c'estoient mauvais garçons qui *venoient prendre leur part* de la proye qui estoit chez leur compaignon bandoullier. . . (p2)

[...] et, quand elle fut en sa mestayrie, escripvit incontinant à du Mesnnil qui'il ne faillist de la *venir trouver* environ dix heures du soir. . . (p12)

Mais, aiant retenu chez lui son mary, s'estoit desrobé de nuict pour la *venir veoir* secretement. (p12)

Et, en ce desespoir se retourna à Alençon, où bien tost sa meschante amie alla, qui, le cuydant abbuser, comme elle avait accoustumé, *vint parler* à luy. (p12)

Et, après avoir bien consulté la matiere, *vint* ceste femme *dire* à son mary qu'elle ne pouvoit plus demorer dans la ville l'Alençon. . . (p13)

Il *s'en vint agenoiller* auprès d'elle et luy dict : "Madame, je viens ici pour vous jurer devant Dieu que je ne parlay de vostre honneur à personne [...] Et s'il y a homme ou femme que veuille dire que jamais j'en aye parlé, je suis icy *venu* l'en *démentir* devant vous". (p13)

A l'heure, ung nommé Thomas Gurin, qui faisoit mestier d'estre meurtrier [...] *vint donner* tant de coups d'espée à ce pauvre jeune homme que, quelque deffence qu'il peust faire, ne se peut garder qu'il ne tombast mort entre leurs mains. (p14)

Venez le voir. (p14)

Actendez, messieurs, que l'ange de Dieu vous *viennne consoler*, car de moy n'aurez aujourd'huy chose qui vous puisse plaire. (p36)

Et, en entrant au villaige, va appeler son mary et ceulx de la justice pour *venir prandre* ces deux loups enraigez... (p36)

[...] ces pauvres prisonniers, lesquels, par le moyen du gardien, furent recoux et delivrez, qui en grand diligence les *vint demander*... (p36)

[...] à la première fois que vous y *estes venu coucher*, je vous ay jugé tant amoureux d'elle qu'il n'estoit possible de plus. (p46)

Quelle occasion vous a esmeue, ma dame, de *venir visiter* celluy qui a desja le pied en la fosse... ? (p51)

[...] mais, à ceste heure là, y estoit la paix, en sorte que le Vi-Roy avecq tous les cappitaines *estoient venuz faire la reverence* au Roy. (p55)

Le gouverneur de Cathaloigne la *venoit souvent visiter*... (p57)

Et advint qu'il fait ung voiage pour *venir veoir* sa femme... (p60)

Car quant Floride *venoit parler* à luy privement, comme celle qui n'y pensoit en

nul mal, le feu caché en son cuer le brusloit si fort qu'il ne pouvoit empescher que la couleur ne luy montast au visaige. . . (p61)

Et quant vous *venez parler* à moy devant elle si privement, j'ay si grand paour de faire quelque signe où elle fonde jugement. . . (p64)

[...] j'ai pensé vous supplier que, devant elle et devant celles que vous congnoissiez aussi malitieuses, ne *veniez parler* à moy ainsy soubzdainement. . . (p65)

Et pour ce que le matin debvoit partyr, et qu'il estoit si foible qu'il ne se povoit bouger de dessus son lict, la suplia de le *venir veoir* au soir. . . (p71)

Et *se vint seoir* en une chaise qui estoit au chevet de son lict, et commença son reconfort par pleurer avecq luy. (p72)

Or fait tant envers le grand gouverneur, qu'il fut par lui député pour *venir parler* au Roy de quelque entreprise secrette qui se faisoit sur Locatte. . . (p77)

Venez secourir madame de Roncex, que les Cordeliers veulent prendre par force en ce retraict. (p88)

[...] quant il eut prins congié du mary, lequel s'endormyt, il *vint dire* adieu à sa dame. . . (p100)

Et a plus fait, car il *s'est venu mectre*
Au beau milieu de ceste myenne lettre. . . (p100)

venir + préposition

Heptaméron

Et quant *se vint à passer* le Gave Bearnoys qui, en allant, n'avoit poinct deux piedz de profondeur, le trouverent tant grand et impetueux qu'il se destournerent pour sercher les pontz. . . (p1)

Et quant Monseigneur vostre frere en feroit la justice que en demandez, et que le pauvre gentil homme *en vint à mourir*, si courra le bruict partout qu'il aura faict de vous à sa volonté. . . (p32)

Et pour ce que le passaige est ung des plus longs qui soit en France, pour la garder d'ennuyer, *vinrent à la prier d'amours*. . . (p35)

C'est tout ung, dist Longarine; mais qu'ilz ne *viennent* poinct à *tirer* leurs espées, leur collere ne fera que redoubler nostre rire. (p47)

Et me conjura que, si jamais je *venois à la racompter*, je voulusse changer le nom des personnes. . . (p54)

Ceulx qui, par fureur, mesmes *viennent à se tuer*, ne peuvent pêcher quoiqu'ils fassent; car la passion ne donne lieu à la raison. (p73)

[...] mais si je *fusse venue jusque à avoir juré* parfaictement amityé avec vous, je sens bien mon cuer tel, qu'il fust mort en ceste rancontre. . . (p74)

J'ai eu ce soir des nouvelles que ung mien frere est à l'article de la mort; je *viens de demander* mon congé au duc. . .

XVIIe

La Princesse de Clèves, Madame de Lafayette (GF, Flammarion, 1966)

Bérénice, Jean Racine (Classiques Larousse, 1991)

aller + participe présent

aucune occurrence

aller + infinitif**La Princesse de Clèves**

Ceux que je *vais nommer* étaient [...] l'ornement et l'admiration de leur siècle. (p28)

[...] une émulation qui l'avait porté plusieurs fois à quitter sa place de général, pour *aller combattre* auprès de lui... (p29)

Sitôt que le vidame eût quitté Madame la Dauphine, elle ordonna à Chastelart [...] de lui *aller dire*, de sa part, de se trouver le soir chez la reine. (p41)

[...] dès le même soir qu'il fut arrivé, il *alla rendre compte* au roi de l'état de son dessein et recevoir ses ordres et ses conseils pour ce qu'il lui restait à faire. (p47)

[...] de lui vouloir faire l'honneur d'y *aller souper* avec les reines. (p57)

[...] c'est toujours une grâce pour un amant que d'*aller prendre sa part* à un plaisir

qu'il donne. . . (p59)

[. . .] pensez que vous *allez perdre* cette réputation que vous vous êtes acquise. . . (p64)

[. . .] et je *vais apprendre* toute cette histoire. (p67)

Je *m'en allai* à l'heure même *trouver* Sancerre. . . (p73)

Elle remit néanmoins leur mariage après un voyage qu'il *allait faire*. . . (p75)

J'*allai* le *voir* à l'heure même. . . (p75)

[. . .] il lui demandait pardon de lui avoir caché ce qu'il *allait apprendre*. . . (p77)

[. . .] il m'a dit [. . .] qu'enfin il l'*allait épouser* dans le temps qu'elle était morte. . . (p77)

Ceux qui l'ont cru se sont trompés, répondit Madame la Dauphine, et je *vais* vous *conter* son histoire en peu de mots. (p90)

Allez lire cette lettre, lui dit-elle. . . (p99)

[. . .] je sais aussi que j'aurais perdu de votre estime si je vous avais appris tout ce que je *vais* vous *dire*. . . (p104)

Je voyais les suites et les conséquences du parti que j'*allais prendre*. (p107)

Si cela est, reprit Madame la Dauphine, il faut que vous *alliez* tout à l'heure la *faire écrire* d'une main inconnue. (p122)

[...] il lui répondit qu'elle oubliait que les noces des princesses et le tournoi *s'allaient faire*... (p125)

Eh bien, monsieur, lui répondit-elle en se jetant à ses genoux, je *vais* vous *faire* un aveu que l'on n'a jamais fait à son mari... (p128)

Madame de Clèves était à la dernière épreuve de sa force et de son courage et [...] elle *allait dire* qu'elle se trouvait mal lorsque, par bonheur pour elle, la duchesse de Valentinois entra, qui dit à Madame la Dauphine que le roi *allait arriver*. (p143)

Il répondit que c'était pour l'amour d'elle qu'il *allait courir* encore et entra dans la barrière. (p151)

Il dit à Madame de Clèves qu'il la priait de faire les honneurs de chez lui et qu'il *allait rentrer* dans un moment. (p182)

Je veux vous parler encore, avec la même sincérité que j'ai déjà commencé, reprit-elle, et je *vais passer* par-dessus toute la retenue et toutes les délicatesses que je devrais avoir... (p187)

La fin de l'amour de ce prince, et les maux de la jalousie [...] lui montraient un malheur certain où elle *s'allait jeter*... (p192)

Bérénice

Ah ! Puisqu'il faut partir, partons sans lui déplaire,
Retirons-nous, sortons, et, sans nous découvrir,
Allons loin de ses yeux l'*oublier*, ou mourir. (Antiochus, I, 2)

La reine d'un regard a daigné m'avertir
Qu'à votre empressement elle *allait consentir*. (Arsace, I, 3)

Il est donc vrai, Madame? Et, selon de discours,
L'hymen *va succéder* à vos longues amours? (Antiochus, I, 4)

Il *va* sur tant d'Etats *couronner* Bérénice,
Pour joindre à plus de noms le nom d'impératrice. (Bérénice, I, 4)

J'aimai. J'obtins l'aveu d'Agrippa votre frère,
Il vous parla pour moi. Peut-être sa colère
Alliez-vous de mon cœur *recevoir* le tribut. (Antiochus, I, 4)

Je me suis tu cinq ans,
Madame, et *vais* encore *me taire* plus longtemps. (Antiochus, I, 4)

Adieu. Je *vais*, le cœur trop plein de votre image,
Attendre, en vous aimant, la mort pour mon partage. (Antiochus, I, 4)

Pour jamais je *vais m'en séparer*. (Titus, II, 2)
Demain Rome avec lui verra partir la reine.

Elle en sera bientôt instruite par ma voix ;
Et je *vais* lui *parler* pour la dernière fois. (Titus, II, 2)

Tout ce que je lui dois *va retomber* sur elle. (Titus, II, 2)

Quelle nouvelle, ô ciel! je *vais* lui *annoncer*! (Titus, II, 2)

Vous partirez, Seigneur, mais avec Bérénice.

Loin de vous la ravir, on *va* vous la *livrer*. (Arsace, III, 2)

Et qui peut mieux que vous consoler sa disgrâce ?

Sa fortune, Seigneur, *va prendre* une autre face. (Arsace, III, 2)

Entrons chez Bérénice ; et puisqu'on nous l'ordonne,

Allons lui *déclarer* que Titus l'abandonne. (Antiochus, III, 2)

Encore un coup, fuyons ; et par cette nouvelle

N'*allons* point nous *charger* d'une haine immortelle. (Antiochus, III, 2)

Mais ne vous flattez point : je *vais* vous *annoncer*

Peut-être des malheurs où vous n'osez penser.

Je connais votre cœur : vous devez vous attendre

Que je le *vais frapper* par l'endroit le plus tendre. (Antiochus, III, 3)

Et de quel soin, Seigneur, vous *allez-vous troubler* ? (Arsace, III, 4)

Vient-il ? (Bérénice)

N'en doutez point, Madame, il *va venir*. (Phénice, IV, 2)

De la reine, Paulin, flattez l'inquiétude :

Je *vais* la *voir*. Je veux un peu de solitude. (Titus, IV, 4)

Que ne me disiez-vous : "Princesse infortunée,

Où *vas-tu t'engager*, et quel est ton espoir ? (Bérénice, IV, 5)

Mon cœur se garda bien d'*aller* dans l'avenir
Chercher ce qui pouvait un jour nous désunir. (Titus, IV, 5)

Que ma douleur présente et ma bonté passe,
Mon sang, qu'en ce palais je veux même verser,
Sont autant d'ennemis que je *vais* vous *laisser*. (Bérénice, IV, 5)

Mais regardez plus loin. Songez en ce malheur,
Quelle gloire *va suivre* un moment de douleur. (Paulin, IV, 6)

Rome, qui gémissait, triomphe avec raison ;
Tous les temples ouverts fument en votre nom,
Et le peuple, élevant vos vertus jusqu'aux nues,
Va partout de lauriers *couronner* vos statues. (Paulin, IV, 6)

Qu'avez-vous fait, Seigneur ? L'aimable Bérénice
Va peut-être *expirer* dans les bras de Phénice. (Antiochus, IV, 7)

Je n'y puis résister, ce spectacle me tue.
Que tardez-vous ? *Allons* vous *montrer* à sa vue. (Antiochus, IV, 7)

Il suffit, Paulin, nous *allons* les *entendre*. (Titus, IV, 8)

J'ai cru que votre amour *allait finir* son cours.
Je connais mon erreur et vous m'aimez toujours. (Bérénice, V, 7)

venir de + infinitif

La Princesse de Clèves

Marie Stuart, reine d'Ecosse, qui *venait d'épouser* Mr le Dauphin. . . (p28)

[...] le comte d'Eu [...] *venait d'épouser* une personne si proche de la maison royale. . . (p37)

[...] ce qui *venait de se passer* lui avait donné une douleur sensible. (p49)

[...] cette duchesse qui était grand-mère et qui *venait de marier* sa petite-fille. (p50)

[...] lui montrer sa maison, qui *ne venait que d'être achevée*. (p57)

[...] par ce que lui *venait de dire* sa mère. . . (p61)

Est-ce aussi pour moi, madame, que vous *venez de parler*. . . (p62)

[...] souvenez-vous, si vous pouvez, de tout ce que je *viens de vous dire*. (p65)

Il *vient de rentrer* chez lui très affligé. . . (p72)

[...] je la lui dis comme un secret que l'on *venait de me confier*. . . (p72)

[...] elle dit à Mme de Tournon que l'on pouvait me confier ce qu'elle *venait de lui dire*. . . (p72)

[...] ce que je *viens d'apprendre* de Mme de Tournon est pire que sa mort. (p76)

[...] je lui demandai comment il avait su ce qu'il *venait de me dire*. (p76)

[...] il *venait de lui ouvrir* son cœur. . . (p77)

[...] en espérant d'y trouver quelque chose qui ne me persuaderait pas de tout ce qu'Estouville *venait de me dire*. (p78)

J'envoyais quérir son frère que je *venais de quitter* chez le roi. . . (p79)

J'ai appris ce que je *viens de vous dire*, continua-t-elle, de Mr d'Anville. . . (p80)

Si Mme la Dauphine l'eût regardée avec attention, elle eût aisément remarqué que les choses qu'elle *venait de dire* ne lui étaient pas indifférentes. . . (p82)

Mr d'Anville, ajouta-t-elle, qui comme je *viens de dire*, m'a appris tout ce détail, m'en croit mieux instruite que lui. . . (p82)

Elle était si occupée de ce qui *venait de se passer* qu'à peine pouvait-elle cacher la distraction de son esprit. (p85)

Nous *venons de faire la paix*, le roi d'Espagne et moi. . . (p88)

Il mit dans l'esprit de Henri VIII que son mariage avec la tante de l'Empereur était nul et lui proposé d'épouser la duchesse d'Alençon, dont le mari *venait de mourir*. (p91)

[...] Mme de Clèves ordonna au peintre de raccommo-der quelque chose à la coiffure de celui qu'on *venait d'apporter*. (p93)

L'on attendait le duc de Savoie, qui *venait d'épouser* Madame, sœur du roi. . . (p95)

[...] Chastelart s'approcha de la reine dauphine et lui dit que le hasard *venait de* lui *mettre entre les mains* une lettre de galanterie qui était tombée de la poche de Mr de Nemours. (p96)

[...] je vous fais paraître la vive douleur que je sens de ce que je *viens de voir*. (p97)

La mort, ou du moins un éloignement cruel, m'ôteront d'un lieu où je ne puis plus vivre, puisque je *viens de perdre* la triste consolation de croire que tous ceux qui osent vous regarder sont aussi malheureux que moi. (p98)

Quelle vue et quelle connaissance pour une personne de son humeur, qui avait une passion violente, et qui *venait d'en donner des marques* à un homme qu'elle en jugeait indigne... (p101)

Vous pouvez croire que je demeurai l'esprit bien rempli de ce qu'elle *venait de me dire*. (p107)

Chastelart, qui l'a prise et à qui je *viens de la faire demander*, a dit qu'il l'avait donnée à la reine dauphine. (p116)

[...] il s'en allait chez le roi qui *venait de l'envoyer quérir*. (p118)

[...] Mr de Nemours lui conta, le plus succinctement qu'il lui fut possible, tout ce qu'il *venait d'apprendre* du vidame. (p119)

[...] Mr de Nemours lui parlât du billet de Mme d'Amboise, qui s'adressait au vidame de Chartres et qui était la preuve de tout ce qu'il *venait de dire*. (p119)

[...] ils *venaient de passer* une après-dînée ensemble en particulier... (p124)

Mr de Nemours ne perdait pas une parole de cette conversation ; et ce que *venait de dire* Mme de Clèves ne lui donnait guère plus de jalousie qu'à son mari. (p130)

[...] ne m'en demandez pas davantage et ne me donnez point lieu de me repentir de ce que je *viens de faire*. (p130)

Lorsque ce prince fut parti, que Mme de Clèves demeura seule, qu'elle regarda ce qu'elle *venait de faire*, elle en fut si épouvantée qu'à peine put-elle s'imaginer que ce fût une vérité. (p131)

[...] un mari [...] qui avait tant d'estime et tant d'amitié pour elle, et qui *venait de* lui en *donner* encore des marques... (p132)

[...] il fit réflexion que la même chose qui lui *venait d'apprendre* qu'il avait touché le cœur de Mme de Clèves. (p132)

Ce qu'il *venait d'apprendre* ne lui ôtait pas l'estime... (p133)

Il écrivit à l'heure même à Mme de Clèves, pour lui apprendre ce que le roi *venait de* lui *dire*... (p134)

Après y avoir demeuré quelques temps, il revint auprès de sa femme et lui dit tout bas qu'il *venait d'apprendre* que ce serait Mr de Nemours qui irait avec eux en Espagne. (p135)

Mais ne craignez point ; ce que je *viens de* vous *dire* n'est pas véritable... (p136)

La voix de Mr de Nemours la fit revenir, et le regardant, sans avoir entendu ce qu'il *venait de lui dire*... (p136)

Par où me suis-je attiré ce que vous *venez de me dire* ... (p136)

Je pourrais m'en venger, continua-t-il en souriant avec un air tranquille qui ôta quasi à Mme la Dauphine tous les soupçons qu'elle *venait d'avoir*. (p141)

[...] elle le quitta sans le regarder, et se mit à suivre le roi qui *venait d'entrer*. (p143)

Cette aventure est sue, et on me la *vient de conter*... (p144)

Mme la Dauphine *vient de me conter* toute cette aventure... (p144)

Elle envoya une de ses femmes à Mr de Nemours [...] pour lui dire qu'elle *venait de se trouver mal*... (p159)

Elle s'alla asseoir dans le même endroit d'où *venait de sortir* Mr de Nemours... (p180)

[...] elle ne lui avait pas fait la même impression que *venait de lui faire* la conversation qu'elle avait eue avec lui... (p191)

Bérénice

Et je ne répons pas, avant la fin du jour

Que le sénat, chargé des vœux de tout l'Empire,

Ne vous redise ici ce que je *viens de dire*. (II, 2, Paulin)

Mon cœur en ce moment *ne vient pas de se rendre*. (II, 2, Titus)

Sans doute ce chagrin qui *vient de m'alarmer*
N'est qu'un léger soupçon facile à désarmer. (II, 5, Bérénice)

Dois-je croire, grands dieux! ce que je *viens d'ouïr*? (III, 2, Antiochus)

Dans quel dessein *vient-elle de sortir*,
Seigneur? Est-elle enfin disposée à partir? (IV, 6, Paulin)

Vous m'avez arraché ce que je *viens d'écrire*.
Voilà de votre amour tout ce que je désire. (V, 5, Bérénice)

J'ai fait de mon courage une épreuve dernière;
Je *viens de rappeler* ma raison tout entière. (V, 7, Antiochus)

venir à + infinitif

La Princesse de Clèves

Mais quand elle *venait à penser* que ce remède, quelque violent qu'il fût, était le seul qui la pouvait défendre contre Mr de Nemours... (p132)

XVIIIe

Contes en vers et en prose, Voltaire (Tome I, Classiques Granier,
Bordas, 1992)

Les fausses confidences, Marivaux (Bordas, 1984)

aller + participe présent

aucune occurrence

aller + infinitif**Candide ou l'optimisme**

Comme on *allait procéder* à la troisième course... (p234)

[...] les autres [enfants] *vont gouverner* des Etats. (p255)

Ma mission est faite, [...] je *vais m'embarquer* à Ceuta... (p256)

Le bruit se répandit qu'un alcade *allait débarquer*... (p260)

[...] vous *allez faire la guerre* aux jésuites, allons la faire pour eux... (p261)

[...] vous *allez être* le plus heureux de tous les hommes... (p261)

Il *allait continuer*, mais sa langue devint percluse... (p266)

Nous *allons certainement être rôtis ou bouillis*. (p267)

[...] je *vais leur parler*. (p267)

Vous croyez *aller mettre* un jésuite en broche et c'est [...] l'ennemi de vos ennemis que vous *allez rôtir*. (p268)

[...] je *vais donner ordre* aux intendants des machines d'en faire une... (p276)

[...] je *vais l'attendre* à Venise. (p285)

[...] je sais seulement qu'en général les gens que nous *allons voir* sont fort atrabilaires. (p290)

[...] je *vais* dès demain en *faire planter* un d'un dessin plus noble. (p299)

[...] je *vais* tout *préparer*. (p301)

[...] vous vous souvenez qu'il pleut à verse lorsqu'on *allait* me *cuire*. (p307)

Il signifia donc au baron qu'il *allait se marier* avec sa sœur. (p309)

Zadig ou la destinée

Il touchait au moment fortuné qui *allait* les *unir*... (p115)

[...] un jeune homme qui, étant éperdument épris d'une fille qu'il *allait épouser*, l'avait cédée à un ami... (p126)

[...] je *vais rendre* à mon père tout ce que j'ai... (p129)

Mais comment faire pour prévenir cet ordre effroyable qui *allait s'exécuter* dans peu heures? (p135)

Ah! Qu'*allez-vous faire*? (p144)

La querelle s'échauffa pour lors, et Sétoc vit le moment où la table *allait être ensanglantée*. (p145)

Mes amis, vous *alliez vous quereller* pour rien... (p145)

En disant ces mots, il se lève, et s'avance dans l'attitude d'un homme qui *allait se précipiter et finir sa vie*. (p152)

[...] je ne prends rien, je meurs de faim, et sans vous, auguste consolateur, j'*allais mourir* dans la rivière. (p153)

Pendant qu'elles cherchent leur basilic, dit la belle Astarté, je *vais* vous *apprendre* tout ce que j'ai souffert... (p156)

[...] dès qu'il aurait fini une expédition militaire qu'il *allait exécuter*, il viendrait à moi. (p158)

Les fausses confidences

Bonjour mon neveu; je suis bien aise de vous voir exact. Mademoiselle Marton *va venir*; on est allé l'avertir. (M. Rémy, I, 3)

Vous *allez être* tous les deux dans la même maison; je suis d'avis que vous l'épousiez; qu'en dites-vous? (idem)

Il faut aussi quelqu'un qui vous serve et c'est à quoi je *vais pourvoir*. (Araminte, I, 7)

Il n'y a qu'à prendre Arlequin, Madame. Je le vois à l'entrée de la salle et je *vais*

l'*appeler*. (Marton, I, 7)

Vous *allez* donc *faire* ici votre apprentissage? (Mme Argante, I, 10)

Ma fille et lui *allaient avoir* un procès ensemble au sujet d'une terre considérable... (Mme Argante, I, 10)

Oui, Madame, et vous *alliez*, je crois, *ajouter* que vous n'étiez pas portée à ce mariage. (Dorante, I, 15)

Attendons, si j'*allais épouser* le Comte, vous auriez pris une peine inutile. (Araminte, I, 15)

Arlequin est allé boire; j'ai dit que j'*allais* vous *avertir*. (Dubois, I, 16)

Il faut pourtant sortir, vous *allez voir*. (M. Rémy, II, 2)

Je *vais* tout à l'heure (à l'instant) *savoir* ce qu'il en est. (Le Comte, II, 6)

Je n'ai pas encore ouvert la boîte, mais c'est moi que vous y *allez voir*. (Marton, II, 9)

Ma mère et Monsieur le Comte s'attendent que tu *vas* m'en *apprendre* des choses étonnantes; quel rapport leur ferai-je à présent? (Araminte, II, 12)

Il n'y en aura aucune; ne vous embarrassez pas, et écrivez le billet que je *vais* vous *dicter*... (Araminte, II, 13)

Pour le Comte, qui est sorti d'ici extrêmement inquiet, et que je *vais* *surprendre* bien agréablement par le petit mot que vous *allez* lui *écrire* en mon nom. (Ara-

mintre, II, 13)

Dans le jardin, vous dis-je ; je *vais m'y rendre*. (Dubois, II, 17)

Allez donc la lui donner, je me charge du reste auprès de Marton que je *vais trouver*.
(Dubois, III, 1)

Ah ! Vraiment, des confusions ! Elle n'y est pas ; elle *va en essayer* bien d'autres !
(idem)

Partez, d'autant plus que voici Marton qui vient à propos et que je *vais tâcher d'amuser*, en attendant que vous envoyiez Arlequin. (idem)

Je *vais envoyer* (envoyer quelqu'un remettre la lettre) dans ce quartier-là, et on la rendra à son adresse. (Marton, III, 3)

Voici Monsieur Rémy : je n'ai pas le temps de vous en dire davantage, et je *vais m'éclaircir*. (Elle va pour sortir) (Marton, III, 4)

Attendez, je *vais répondre*. Oui, ma fille, c'est moi qui a prié Monsieur de le faire venir pour remplacer celui que vous avez et que vous *allez mettre dehors*, je suis sûre de mon fait. (Mme Argante, III, 6)

Je me sens offensée du procédé qu'on a avec moi, et je *vais faire dire* à cet homme d'affaire qu'il se retire. (Araminte, III, 7)

J'ai bien des choses à vous dire, et je crois que je *vais sortir* de chez la dame que vous savez. (Le Comte, III, 8)

On a soupçonné que ce portrait m'appartenait ; ainsi, je pense qu'on *va* tout *découvrir*... (Le Comte)

De tout le temps de ma vie que je *vais passer* loin de vous, je n'aurais plus que ce seul jour qui m'en serait précieux. (Dorante, III, 12)

Hélas ! Madame, que je *vais être à plaindre* ! (idem)

Ah ! Madame, je *vais être éloigné* de vous. (idem)

Je ne mérite pas cette joie qui me transporte ; je ne la mérite pas Madame ; vous *allez* me l'*ôter*... (idem)

[...] il vous a plu, vous voulez lui faire sa fortune ; voilà tout ce que vous *alliez dire*. (Le Comte, III, 13)

venir de

Candide

[...] il *vient de tuer* un jésuite. (p268)

Il *venait d'être privé* d'un petit emploi... (p281)

Il demanda qui était ce gros homme qu'on *venait de tuer* en cérémonie... (p290)

On me mit en prison à Buenos Ayres dans le temps que ma sœur *venait d'en partir*. (p306)

[...] la nouvelle s'était répandue qu'on *venait d'étrangler* à Constantin deux vizirs du banc et le mouphti... (p312)

[...] il lui demanda comment s'appelait le mouphti qu'on *venait d'étrangler*. (p312)

Zadig

Il apprit en chemin que cette belle dame [...] *venait de se marier* à Orcan lui-même. (p116)

J'ai été consoler la jeune veuve Corsou, qui *vient d'élever* [...] un tombeau à son jeune époux... (p117)

Des domestiques en pleurs lui annoncèrent [...] qu'on *venait d'ensevelir* Zadig... (p117)

La conversation roulait sur une guerre que le roi *venait de terminer*... (p124)

[...] il brisa en deux la feuille des tablettes sur laquelle il *venait d'écrire*... (p124)

Voilà celui qui a enlevé la belle Missouf et qui *vient d'assassiner* Clétofis. (p138)

[...] il me quitta comme un homme qui *vient de mettre* un perroquet dans sa ménagerie. (p159)

Les hommes pensent que cet enfant qui *vient de périr* est tombé dans l'eau par hasard... (p169)

Les fausses confidences

Marton, quel est donc cet homme qui *vient de me saluer* si gracieusement, et qui passe sur la terrasse? (Araminte, I, 5)

Je *viens d'apprendre* que le concierge d'une de vos terres est mort. (Dorante, II, 1)

Je *viens d'apprendre* que vous étiez ici. (Marton, II, 3)

On m'a dit qu'Araminte se promenait dans le jardin, et je *viens d'apprendre* de sa mère une chose qui me chagrine. (Le Comte, II, 4)

Ne serait-ce point lui que je *viens de voir* sortir d'avec vous? (Le Comte, II, 4)

Mademoiselle, n'avez-vous pas vu ici quelqu'un qui *vient d'arriver*? (Dorante, II, 8)

Marton, qu'est-ce qu'un portrait dont Monsieur le Comte me parle, qu'on *vient d'apporter* ici à quelqu'un qu'on ne nomme pas, et qu'on soupçonne d'être le mien? (Araminte, II, 9)

Aujourd'hui, Monsieur me recherche; il *vient même de refuser* un parti infiniment plus riche, et le tout pour moi. . . (Marton, II, 14)

Je suis charmée de ce qu'elle *vient de m'apprendre*. (Araminte, II, 15)

Je ne sais qu'augurer de la conversation que je *viens d'avoir* avec elle. (Dorante, II, 17)

Mais, à propos, il *vient tout à l'heure d'appeler* Arlequin pour lui donner une lettre.

(Dubois, III, 2)

Tout a contribué à me tromper, d'autant plus que Mademoiselle Marton *vient de m'assurer* que dans une heure je ne serais plus ici. (Dorante, III, 7)

Quoique je n'aie aucune part à ce qui *vient de se passer*. . . (Le Comte, III, 8)

Au reste, je *viens* seulement *de* le *rencontrer*, plus mort que vif, qui traversait la galerie pour aller chez lui. (Dubois, III, 9)

Quoi! c'est à vous que j'ai l'obligation de la scène qui *vient de se passer*? (Araminte, III, 9)

[. . .] lui qui a été votre maire, qui vous affectionnait, qui vous a bien traité, qui *vient*, tout récemment encore, *de* vous *prier* à genoux de lui garder le secret. (Araminte, III, 9)

[. . .] Et à qui je n'ai rien à reprocher ; car il *vient de* me *parler*. (Marton, III, 10)

être en train de

Candide

[. . .] il est mon rival ; je *suis en train de tuer*, il n'y a pas à balancer. (p249)

XIX^e

Bouvard et Pécuchet, Flaubert (GF Flammarion, 1999)

Œuvres complètes, Mallarmé (La Pléiade, 1998)

aller + participe présent

Mallarmé

J'allais (en me contentant plus d'une perception) la *lisant* en fin de vers, et, une fois, comme un essai, l'*adaptant* à mon parler ; bientôt la *prononçant* avec un silence après "Pénultième" [...]. (Le démon de l'analogie, p417)

Harcelé, je résolu de laisser les mots de triste nature errer eux-mêmes sur ma bouche, et j'*allai murmurant* avec l'intonation susceptible de condoléance [...]. (idem, p417)

aller + infinitif

Bouvard et Pécuchet

Mais la saison fut tardive ; et ils consolait leur impatience en disant : "Tout *va partir*". (p71)

Il *allait prendre* un fermier, ensuite on verrait. (p86)

Mais il *allait se présenter* des intervalles fort vilains, à moins de détruire tous les autres qui restaient debout. (p91)

“Tu *vas te lancer* dans les réceptions ! C’est un gouffre !” (p94)

Le café fut servi sur le vigneau et les messieurs *allaient commencer* une partie de boules, quand ils virent en face derrière la claire-voie un homme qui les regardait. (p98)

Pécuchet avait sermonné Bouvard. Ils *allaient fléchir*. . . (p103)

Il *allait*, du reste, en *écrire* au préfet. (p110)

Car les passions ne lui avaient pas manqué [. . .] et le mariage *allait même se conclure*, quand il avait découvert qu’elle était enceinte d’un autre. (p113)

Un corps ovale se bombait sous la terre amincie, et penchait, *allait glisser*. (p136)

[. . .] et un jour qu’ils venaient de voir le menhir du Passais, ils *allaient s’en retourner*, quand leur guide les mena dans un bois de hêtres [. . .]. (p163)

Ils voulaient même apprendre l’hébreu, qui est la langue mère du celtique, à moins qu’elle n’en dérive ? Et ils *allaient faire* le voyage de la Bretagne. . . (p166)

Ils répliquèrent qu’ils le détenaient avec la permission de M. le curé.

“Nous *allons voir*.”

Et Foureau s’éloigna. (p167)

“On imite bien les majoliques ! Votre pièce n’a aucune valeur, et j’*allais faire*, moi, une belle sottise !” (p168)

Comme il est grand amiral de France, il inspecte la flotte, qui *va partir* pour Alger. (p180)

Elle devint très pâle comme si elle *allait s'évanouir*, et s'appuya d'une main contre un arbre, puis ouvrit les paupières et baissa la tête. (p198)

Vaucorbeil *allait partir*, quand Pécuchet l'arrêta. (p211)

Une carrière plus vaste *allait se développer*, quelle revanche! (p217)

Plaquevent le fouilla pour découvrir des cartouches. On *allait* provisoirement le *coffrer*. (p232)

“Est-ce vrai?” dit-elle, “Tu *vas te battre*?” (p245)

“Eh bien oui!” répliqua Gorju “je *vais me battre*! Qu'est-ce que ça te fait?” (p245)

Mme Bordin respira fortement; puis, d'un air ingénu, dit qu'il plaisantait, sans doute, on *allait se moquer*, ce n'était pas raisonnable. (p250)

Œuvres complètes, Mallarmé

Un ciel pâle, sur le monde qui finit de décrépitude, *va* peut-être *partir* avec les nuages... (Le phénomène futur, p413)

Personne qui ne haletât, tant cette situation portait de conséquences graves pour l'honneur de la race : qu'*allait-il arriver*? (Un spectacle interrompu, p421)

“Aussi bien une quelconque...” *allais-je terminer*. (Le nénuphar blanc, p430)

Si vague concept se suffit : et ne transgressera le délice empreint de généralité qui permet et ordonne d'exclure tous visages, au point que la révélation d'un (n'*allez* point le *pencher*, avéré, sur le furtif seuil où je règne) chasserait mon trouble, avec lequel il n'a que faire. (idem, p430)

J'allais conclure : "Peut-être moi, aussi, je travaille..." (Conflit, p438)

Aussi *vais-je* librement *admirer et songer*. (idem, p438)

"Ô Morte, ne t'inquiète pas, je *vais demander* à Dieu un gâteau céleste, mais Dieu veut être payé." (idem, p463)

Triste, désolé de causer chez toi de tels ravages, j'*allais* presque *avouer* la paternité d'une priapée quelconque écrite en rêve [...]. (Correspondance à Henri Cazalis, p635)

Je ne te dis rien d'Emmanuel qui a dû te répondre et que tu *vas voir*. (idem, p640)

Donc, mon bon Croquhenrimitaine, tu *vas* me *pardonner* mon silence, comme je te pardonne d'être meilleur que moi. (idem, p647)

Je *vais écrire* aux Yapp, avec qui je suis bien en retard et dont je n'ai pas de nouvelles. (idem, p650)

Mais tu *vas* me *dire* que voilà beaucoup d'embarras pour des vers qui en sont bien peu dignes. Je sais. (idem, p655)

Enfin, j'espère que Glatigny *va* me *ressusciter*. (idem, p656)

Je tremble à cette idée que je pourrais être père, si j'*allais avoir* un imbécile dans ma vie- ou un laideron! (idem, p656)

Ne *va pas dire* tout cela à Vacquerie. (idem, p656)

Enfin nous *allons* nous *voir*, et regagner le temps perdu l'an passé! Et ne plus écrire car j'abhorre les lettres (que je ne reçois pas). (idem, p660)

Je *vais* donc *demandeur*, près de Paris, Evreux ou une suppléance à Versailles. (idem, p673)

Marie est fatiguée et, par surcroît, je crois que Geneviève *va avoir* la rougeole. (idem, p685)

Adieu, mon bon Henri, ne t'inquiète pas de certains passages de ma lettre, je ne travaillerai pas la nuit, cet été, mais je *vais reprendre* mes belles matinées bleues. (idem, p697)

Si tu veux voir l'Ardèche et la Provence avec moi, hâte-toi car il est probable que je *vais intriguer* pour aller à Sens... (idem, p697)

Mon adresse *va être* : rue de Bourbon, 19, à Tournon (Ardèche). (Correspondance à Albert Collignon, p652)

Car nous *allons* donc bientôt nous *voir*. (Correspondance à Armand Renaud, p658)

J'*allais* presque vous *écrire* quand j'ai reçu votre lettre. (Correspondance à Eugène Le fébure, p667)

Car vous *allez* donc *venir* ! (idem, p679)

C'eût été donc une cruauté inutile que d'*aller* l'*enthousiasmer* pour ton admirable drame, et tous mes amis m'en ont dissuadé. (Correspondance à Théodore Aubanel, p683)

[...] après le départ de la sœur de ma femme qui est venue la surprendre, et de mon ami Lefébure qui *va passer* quelques semaines avec moi, je commence Hérodiade... (idem, p683)

Je *vais*, pour cela, *accoutumer* mon tempérament rebelle au travail nocturne. (idem, p683)

Mais je *vais me remettre au travail*, avec bonheur ! (Correspondance à Villiers de l'Isle-Adam, p687)

Adieu, Madame, veuillez accepter mes vœux, vraiment ridicules, pour l'année qui *va* presque *finir*... (Correspondance à Mme H. Le Josne, p691)

venir de + infinitif

Bouvard et Pécuchet

En la heurtant avec une commode, on *venait d'en faire sauter* les clous. (p66)

Les pains de beurre se suivaient, pareils aux tronçons d'une colonne de cuivre, et de la mousse débordait les seaux de fer-blanc, qu'on *venait de poser* par terre. (p74)

“Oui, il est beau l’amusement !” reprit Pécuchet qui *venait de l’entendre*. (p85)

Pécuchet *venait d’en remettre* la note à Bouvard quand tout à coup le tonnerre retentit et la pluie tomba - une pluie lourde et violente. (p89)

Les symptômes notés par les auteurs n’étaient pas ceux qu’ils *venaient de voir*. (p119)

Il *venait de recevoir* Foureau, exaspéré par ses hémorroïdes. (p123)

La moisson *venait de finir* et des meubles au milieu des champs dressaient leurs masses noires sur la couleur de la nuit, bleuâtre et douce. (p126)

Le marché *venait de se conclure*, moyennant trente-cinq francs. (p150)

Pécuchet ainsi *venait d’obtenir* le casque. (p159)

[...] un jour qu’ils *venaient de voir* le menhir du Passais, ils allaient s’en retourner, quand leur guide les mena dans un bois de hêtres. . . (p163)

Gorju se montrant presque aussitôt, exposa le fait. Il *venait de mettre* le bahut dehors pour le vernir quand une vache errante l’avait jeté par terre. (???)

Ils résumèrent ce qu’ils *venaient d’entendre*. (p211)

Par une loi nouvelle, le colportage se trouvait aux mains des préfets - et on *venait de fourrer* Proudhon à Sainte-Pélagie - immense victoire. (p228)

Le jour tombait, les gamins *venaient de partir*, et le maître d'école en bouts de manche, balayait la cour. (p229)

Ce qu'il *venait de surprendre* fut pour Pécuchet comme la découverte d'un monde - tout un monde! (p247)

Mallarmé

Je fis des pas dans la rue et reconnus en le son nul la corde tendue de l'instrument de musique, qui était oublié et que le glorieux Souvenir certainement *venait de visiter* de son aile ou d'une palme... (Le démon de l'analyse, p417)

Mais sa parole *venait de commencer*, et il partit après ces mots. (L'orphelin, p446)

Je ne te parle pas d'Emmanuel que tu *viens de voir* et qui t'a peut-être écrit déjà... (Correspondance à Henri Cazalis, p642)

[...] j'avais préparé une lettre qui serait partie ce matin : je *viens de la déchirer*. (idem, p644)

Je *viens d'en terminer* sur les Flèches d'or : Dieu, qu'il y a de belles choses dans ce livre... (Correspondance à Armand Renaud, p658)

venir à

Bouvard et Pécuchet

Leurs études se développant, ils en *vinrent à soupçonner* des fraudes de toutes les

denrées alimentaires. (p102)

Le commencement fut médiocre. Mais Tartuffe *venant à caresser* les genoux d'Elmire, Pécuchet prit un ton de gendarme. (p196)

Il rédigea une profession de foi et *vint à lire* à messieurs Bouvard et Pécuchet. (p211)

“Quand l'ouvrage *vient à manquer*, c'est qu'il y a trop de produits!” (p221)

Mallarmé

Que deviendrions-nous là-bas, si les vivres *venaient à manquer*? (Correspondance à Henri Cazalis, p647)

Une simple pierre recouvrit ses dépouilles mortelles qu'on *vint à bout de recueillir*. . . (La coupe d'or, p450)

En venir jusqu'à

[...] il *en vint jusqu'à* leur *payer* le gloria après les repas. (*Bouvard et Pécuchet*, p64)

être en train de

Bouvard et Pécuchet

Tout à coup, le docteur parut. Le malade *était en train de manger*, deux oreillers

derrière le dos, entre la fermière et Pécuchet qui le renforçaient. (p121)

Les grottes à stalactites se bouchent, les montagnes ardentes s'éteignent, les glaciers naturelles s'échauffent et les vieux arbres dans lesquels on disait la messe tombent sous la cognée des niveleurs, ou *sont en train de mourir*. (p130)

Comme il passait dans la cour, il remarque Gorju, *en train de fumer* sa pipe, les bras croisés. (p161)

Mallarmé

Je suis en train de jeter les fondements d'un livre sur le Beau. (Correspondance à Henri Cazalis, p699)

XXe

Un Barrage contre le Pacifique, Duras (Folio, Gallimard, 1950)

Les Mouches, Huis Clos, Sartre (Théâtre complet, La Pléiade, 2005)

Lucky, Alice Sebold (J'ai Lu, 2004)

Si c'est un homme, Primo Levi (Pocket, 2008)

A genoux, Michael Connelly (Points, Editions du Seuil, 2008)

Le Cortège de la mort, Elizabeth George (Presses de la Cité, 2010)

aller + participe présent

Mais si la déception *allait croissant* ainsi que sa colère et son dégoût, ils ne diminuaient en rien ses exigences. (*Un Barrage contre le Pacifique*, p179)

aller + infinitif**Un Barrage contre le Pacifique**

Et c'est le lendemain à Ram qu'ils devaient faire la rencontre qui *allait changer* leur vie. (p14)

Après quoi il parut réfléchir à ce qu'il *allait pouvoir faire*. (p18)

Je crois que c'est fini, dit tristement Joseph, il *va crever*. (p20)

Je ne sais pas ce qu'il a, dit Joseph, mais il *va crever*, c'est sûr. (p20)

M. Jo essaya de rire. Il se forçait un tout petit peu. Peut-être qu'ils *allaient l'oublier*. (p49)

Tais-toi, dit la mère, je *vais avoir* une crise. (p51)

Nous *allons faire* des barrages. (p53)

Elle leur annonça qu'un immense quadrilatère de cinq cents hectares qui englobait la totalité de la concession *allait être mis en culture*. (p57)

On *va demander* à ma mère, dit Suzanne. (p60)

C'est ainsi qu'au moment où elle *allait ouvrir et se donner à voir* au monde, le monde la prostitua. (p73)

Je *vais* lui *cracher* à la figure. (p73)

Il était rouge, il respirait mal comme s'il venait d'être frappé et qu'il *allait tomber*. (p74)

Ah! cette tête que *va faire* Joseph devant le phono. (p77)

On fait que ça, attendre, mais il suffit de décider qu'on ne veut plus attendre. Je *vais* lui *parler*. (p94)

On *va commander* une autre bouteille de champagne. (p94)

M. Jo baissa les yeux. Suzanne se dit que peut-être il *allait se lever* et *partir*. (p94)

Mais la mère ne souriait pas et les coins de sa bouche tremblaient. Peut-être qu'elle *allait* encore *chialer*. (p111)

Joseph ne savait encore rien de ces choses sur les diamants. Suzanne le regretta. Il *allait* les *apprendre* à son tour. (p128)

Elle *allait s'en retourner* dans le Nord, d'où elle était venue et M. Jo s'en irait avec elle. (p131)

Il y avait vingt mille francs dans la maison. C'était ce qui comptait. Elle devait déjà savoir ce qu'elle *allait en faire*. (p139)

Peut-être qu'ils *allaient pouvoir acheter* une nouvelle auto et recommencer une partie des barrages. (p139)

Distraite, toute à ses pensées, elle réfléchissait sans doute à ce qu'elle *allait en faire*. (p140)

“Elle *va me tuer*, dit Suzanne, et même Joseph pourra pas l’empêcher”. (p141)

Suzanne rampa jusqu’à la porte de la chambre de Joseph et elle attendit de voir ce qu’il *allait faire*. (p142)

Suzanne ne l’avait vu l’embrasser que lorsqu’elle était dans le coma qui suivait ses crises et qu’il croyait qu’elle *allait mourir*. (p142)

- Faut plus t’en faire pour la bague, on *va la vendre*. (p142)

Il *allait encore pleuvoir* dans la nuit. (p155)

Il *allait pleuvoir*. (p161)

C’était [...] la nuit où se consolent toutes les hontes, où *vont se perdre* tous les désespoirs, et où se lave la jeunesse de l’affreuse crasse d’adolescence. (p 188)

Au moment où la B12 *allait la croiser*, Suzanne se précipita sur le trottoir et cria : “Joseph!”. (p192 ?)

C’était un peu l’agonie de Joseph qui bientôt *irait se perdre* dans le commun, dans la monstrueuse vulgarité de l’amour. (p193)

Qu’*allait-elle devenir*? (p200)

Les Mouches

[...] ils pensèrent : “Il *va y avoir* du vilain”. (Jupiter, I, 1)

Allez vous-en car vous *allez* les *perdre*. (Jupiter, I, 1)

Allons, je *vais te faire plaisir* : ce n’est pas mon palais ni ma porte. (Oreste, I, 2)

Mais vous *allez vous fâcher*. (Le Pédagogue, I, 2)

Dis, *vas-tu me dénoncer* ? (Electre, I, 4)

Vas-tu rester longtemps ? (Electre, I, 4)

Mais il y a sur le tien comme une promesse d’orage : un jour la passion *va* le *brûler* jusqu’à l’os. (Oreste, I, 5)

Je *vais m’engager* à Sparte, dans les troupes mercenaires. (Oreste, I, 5)

Les gens *vont t’implorer* pour que tu les condamnes. (Electre, I, 5)

Votre valet m’apprend que vous *allez partir*. (Jupiter, I, 6)

Premier tableau du II

Ha ! Ils sont là-bas, derrière la pierre ; ils attendent comme nous, tout réjouis à la pensée du mal qu’ils *vont* nous *faire*. (Une jeune femme, II, 1)

Il *va venir* avec sa gorge ouverte, l’homme que j’ai tant haï. (Une femme, II, 1)

Car mon supplice a commencé : le sol tremble et l'air s'est obscurci ; le plus grand des morts *va paraître*, celui que j'ai tué de mes mains : Agamemnon. (Egisthe, II, 2)

Tu *vas te taire*, à la fin ou je ferai rentrer les mots dans ta gorge. (Egisthe, II, 3)

J'ai eu tort de t'épargner autrefois : mais c'est un tort réparable, n'ayez crainte, je *vais l'écraser* contre terre et sa race s'anéantira avec elle. (Egisthe, II, 3)

Parbleu, je *vais rabattre* le caquet de cette gamine. (Egisthe, II, 3)

Ecoute, nous *allons fuir* ensemble. (Oreste, II, 4)

Ils *vont te tuer*. (Oreste, II, 4)

Où *vais-je aller* à présent ? (Oreste, II, 4)

Et tu crois que je *vais te laisser* là, dans ta pureté importune, juge intimidant et muet de mes actes ? (Electre, II, 4)

Que *vas-tu répondre* ? (Electre, II, 4)

Vas-tu reculer à présent ? (Oreste, II, 4)

À présent, les instants *vont s'enchaîner* comme les rouages d'une mécanique. . . (Electre, II, 4)

Tout ce sang ! Et c'est toi qui *vas le verser*. (Electre, II, 4)

Je sais, femme, je sais : tu *vas* me *parler* de tes remords. (Egisthe, II, 3)

Un homme libre dans une ville, c'est comme une brebis galeuse dans un troupeau.
Il *va contaminer* tout mon royaume et ruiner mon œuvre. (Egisthe, II, 5)

Que *vas-tu* me *dire* ? (idem)

Est-ce qu'elle *va crier* ? (Electre, II, 7)

Et je suis là, et j'attends, et l'autre est vivante encore, au fond de sa chambre,
et tout à l'heure elle *va crier*. Elle *va crier* comme une bête. (idem)

Ma jeunesse, obéissant à tes ordres, s'était levée, elle se tenait devant mon regard,
suppliante comme on voit une fiancée qu'on *va délaisser* : je voyais ma jeunesse pour
la dernière fois. (idem)

Tu *vas leur faire* un cadeau de la solitude et de la honte, tu *vas arracher* les étoffes
dont je les avais couverts. . . (Jupiter, III, 2)

Viens, nous *allons partir* et nous marcherons à pas lourds, courbés sous notre pré-
cieux fardeau. (Oreste, III, 3)

Regardez, ses yeux s'agrandissent : bientôt ses nerfs *vont résonner* comme les cordes
d'une harpe sous les harpèges exquis de la terreur. (Première Erinnye, III, 4)

Huis Clos

Alors, je *vais vivre* sans paupières ? (Garcin, 1)

Vous n'*allez* pas me *chicaner* pour une question de vocabulaire? (idem)

Eh bien, si vous n'avez plus besoin de moi, je *vais* vous *laisser*. (Le garçon, 1)

Mais ne vous emballez pas, ça ne *va* pas *durer*. (idem)

Ah! Alors nous *allons rester* tout seuls, monsieur, madame et moi? (Estelle, 4)

Garcin s'incline et *va se nommer*, mais Inès passe devant lui. (didascalie, 4)

Je vous regarde tous les deux et je pense que nous *allons demeurer* ensemble. (Estelle, 5)

- Prenez garde à ce que vous *allez dire*. (Garcin)

- Vous *allez voir* comme c'est bête. (Inès, 5)

Nous *allons nous faire du mal*, c'est vous qui l'avez dit. (Estelle, 5)

Allez-vous nous laisser à présent? Je n'ai pas affaire à vous. (Garcin, 5)

Nous *allons nous asseoir* bien tranquillement, nous fermerons les yeux et chacun tâchera d'oublier la présence de l'autre. (Garcin, 5)

Tu as peur de parler la première? Très bien. Je *vais commencer*. (Garcin, 5)

Bon. Eh bien, on *va t'aider*. (idem?)

[...] est-ce qu'ils *vont s'embrasser*? (Inès, 5)

Est-ce qu'il *va* la *caresser* sur mon lit ? (idem)

Une branche morte, le feu *va s'y mettre*. (idem)

Je *vais brûler*, je brûle et je sais qu'il n'y aura pas de fin... (idem)

Ca *va durer* longtemps ? (Estelle, 5)

Ils *vont mourir* un à un. Qu'importe ce qu'ils pensent. (Estelle, 5)

Eh bien, écoute, tu *vas* me *rendre* un service. (Garcin, 5)

T'imaginai-tu que j'*allais partir* ? (idem)

Allez-vous ouvrir ? (idem)

Nous la traînerons dehors et nous fermerons la porte sur elle. On *va voir*. (Estelle, 5)

Ah ! Comme tu *vas payer* à présent. (Inès, 5)

Que *vas-tu chercher* sur mes lèvres ? L'oubli ? (idem)

aller pour

- Vous m'avez appelé ? (le garçon à Garcin)

Garcin *va pour répondre*, mais il jette un coup d'œil à Inès. (didascalie, 3)

Il *va pour ôter* son veston. (didascalie, 4)

Qu'il fait chaud ! (Il ôte machinalement son veston.) Oh ! pardon. (Il *va pour* le remettre.) (Garcin, 5)

aller jusqu'à

Un Barrage contre le Pacifique

[...] elle prit passionnément Suzanne en charge, *allant* même [...] *jusqu'à* la faire *coucher* dans sa propre chambre. (p182)

Elle *allait* même *jusqu'à* leur *expliquer* le cas de la mère. (p198)

En rentrant un soir, elle *alla jusqu'à dire* à Suzanne, dans un mouvement d'exubérance affectueuse :

- Tu verras, c'est dehors qu'ils sont bien. (p199)

venir de

Les Mouches

Je *viens de* le voir passer. (Pédéraste, I, 1)

L'autre jour, le Grand Prêtre, qui *venait de* lui *faire* ses courbettes, a marché sur des trognons de choux et de navets, sur des coques de moules. (Electre, I, 4)

Début du premier tableau de II

Mais écoutez ceci que je *viens d'apprendre* et que vous ne savez peut-être pas : il

existe en Grèce des villes heureuses. (Electre, II, 3)

Il y avait autour de moi quelque chose de vivant et de chaud. Quelque chose qui *vient de mourir*. [...] Mais qu'est-ce donc..., qu'est-ce donc qui *vient de mourir*? (Oreste, II, 4)

Est-ce que je ne serai pas chez moi, entre vos murailles sanglantes, comme le boucher en tablier rouge est chez lui dans sa boutique, entre les bœufs saignants qu'il *vient d'écorcher*? (Oreste, II, 4)

Début du deuxième tableau de II

Il me semble que je t'ai fait naître et que je *viens de naître* avec toi; je t'aime et tu m'appartiens. (Oreste, II, 8)

Tu es là, tu *viens de t'éveiller*, il n'y a rien d'écrit sur ton visage, et pourtant tu les as tués. (Electre, III, 1)

Prends garde : tu *viens de faire* l'aveu de ta faiblesse. (Oreste, III, 2)

Un Barrage contre le Pacifique

Elle *venait* alors *d'hypothéquer* le bungalow qui n'était pas terminé. (p29)

Quand elle *venait de la laver*, elle se couchait et dormait pendant que la robe séchait. (p39)

Il était rouge et respirait mal comme s'il *venait d'être frappé* et qu'il allait tomber. (p74)

Et pendant qu'il passait dans le chemin, porté par Monsieur Jo, ils l'avaient regardé fixement et ils continuaient à fixer la porte par laquelle il *venait d'entrer* comme s'ils en attendaient quelque signe qui leur permettrait d'en déceler le contenu. (p74)

On aurait pu se demander si Joseph n'avait pas seulement parlé pour lui seul, pour s'entendre dire ce qu'il *venait de découvrir* : le mot de la fin en matière des monsieurs Jo. (p96)

Mais cette comparaison ne lui avait pas été aussi sensible qu'en ce moment où elle *venait de l'enfiler*, minuscule, à l'un de ses doigts. (p127)

Elle se renversa sur le talus et ferma les yeux sur ce qu'elle *venait d'apprendre*. (p127)

(en) venir à/venir jusqu'à

Un Barrage contre le Pacifique

Monsieur Jo *serait venu jusqu'à promettre* une auto au caporal pour mieux profiter de la distraction radieuse de Suzanne. (p104)

Depuis quelques jours elle *en était revenue* machinalement à *guetter* les autos des chasseurs en même temps qu'elle parlait avec lui de la ville, de cinémas, de mariage. (p123)

Puis elle *en était venue* à lui *demander* si elle croyait que Monsieur Jo en avait beaucoup d'autres dont il pouvait disposer aussi facilement. (p148)

être en train de**Un Barrage contre le Pacifique**

A quelque heure qu'on le vît, le père Bart était en nage, un pernod *en train*, non loin de lui. (p40)

Puis, l'ayant regardé, ayant touché le phono avec ses mains, il oublia complètement, et Suzanne, et Monsieur Jo, et que le phono venait de Monsieur Jo, et qu'ils étaient tous là *en train de jouir* de son bonheur, et les promesses qu'il avait dû se faire de n'en montrer aucune surprise, de ce phono. (p83)

Mais elle avait trouvé la mère *en train de préparer* le dîner, debout près du réchaud. (p133)

Les Mouches

J'aimerais mieux *être* au corps de garde, *en train de faire* une bonne partie. (Premier soldat, II, 2, deuxième tableau)

La Route

Une des roues du caddie *était en train de lâcher*. Qu'y faire? Rien. (p19)

C'est mon enfant, dit-il. Je *suis en train de* lui *laver* les cheveux pour lui enlever les restes de la cervelle d'un mort. (p70)

Qu'est-ce qui se passe?

Les arbres. Ils *sont en train de tomber*. (p90)

Il n'avait guère idée de l'endroit où se trouvait le caddie et il pensa qu'il *était en train de devenir* idiot et que sa tête fonctionnait mal. (p91)

Il s'arrêta. Ecoute-moi, dit-il. Arrête à la fin. On *est en train de mourir* de faim. Tu comprends? (p101)

L'herbe entre la maison et l'étable semble vierge de toute trace de pas. Il alla jusqu'à la véranda. La moustiquaire pourrie et *en train de s'écrouler*. (p109)

J'ai dit qu'on n'*était pas en train de mourir*. Je n'ai pas dit qu'on ne mourait pas de faim. (p118)

Des volumes spongieux dans une bibliothèque. Il en prit un et l'ouvrit et le remit en place. Tout était humide. *En train de pourrir*. (p119)

Chers amis, merci pour toute cette nourriture et toutes ces choses. On sait bien que vous avez mis tout ça de côté pour vous et que si vous étiez ici on ne *serait pas en train de manger* même si on avait très faim et on regrette que vous n'ayez pas pu le manger et on espère que vous êtes en sécurité au ciel avec Dieu. (p133)

Il y avait dans les fossés des flaques grises de verre fondu scorifié et des fils électriques nus traînaient le long de la chaussée sur des kilomètres d'écheveaux *en train de rouiller*. (p172)

Il reblia les feuillets ramollis *en train de pourrir*. (p175)

Une brise commençait à agiter la pointe de la flèche et la fumée dérivait et ils

pouvaient en sentir l'odeur. L'odeur de quelque chose *en train de cuire*. (p177)

Ce que le petit venait de voir c'était un nourrisson carbonisé décapité et éviscéré *en train de noircir* sur la broche. (p177)

J'ai pas faim.

Non. Tu *es en train de mourir*. (p181)

Beaucoup étaient morts pendant une épidémie de choléra et on les avait enfermés à la hâte dans des cercueils de bois et les cercueils *étaient en train de pourrir* et s'ouvraient. (p191)

Ils avaient attaché un petit bout de tuyau à la boîte pour la faire descendre et ils étaient restés près d'une heure jusqu'à ce que le jerricane se remplisse, accroupis au-dessus de la citerne comme des singes *en train de pêcher* dans une fourmilière avec des bâtons. (p191)

Il allait se relever quand il se rendit compte qu'il *était en train de regarder* les fermetures sur la cloison du cockpit en face de lui. (p212)

Chaque jour est un mensonge, dit-il. Mais tu *es en train de mourir*. Ca ce n'est pas un mensonge. (p211)

Je crois qu'ils sont probablement morts.

Parce que s'ils étaient vivants, on *serait en train de prendre* leurs affaires. (p216)

Il hochait la tête. Je me demande ce qu'on *est en train de faire*, dit-il. (p217)

Les jours se traînaient sans date ni calendrier. Le long de l'autoroute au loin, de

longues files de voitures carbonisées *en train de rouiller*. (p241)

L'hiver était déjà sur eux. Il se retourna et regarda le petit. Debout avec sa valise comme un orphelin *en train d'attendre* un car. (p243)

Peut-être que dans la destruction du monde il serait enfin possible de voir comment il était fait. Les océans, les montagnes. L'accablant contre-spectacle des choses *en train de cesser* d'être. (p242)

Lucky

Nous étions assises sur la pelouse, devant ma maison, près de la boîte aux lettres, *en train d'arracher* des touffes d'herbe. (p55)

Ma mère était assise au bout du canapé, *en train de lire* ou *de faire* de la tapisserie. (p63)

- Maman, commentais-je obligeamment, il *est en train de* la *mettre* en pièces ! (p66)

Mon père est grand, et l'image que j'avais de lui était celle d'un homme obsédé par son travail - toujours *en train de corriger* des textes, d'écrire et de parler espagnol au téléphone avec des collègues et des amis. (p74)

Et d'un coup je me suis sentie forte et j'ai trouvé complètement stupide ce que ma famille *était en train de faire*, cet acte de foi, de croyance, ou de charité. (p96)

Mais j'*étais en train d'apprendre* que personne - pas plus les femmes que les hommes - ne savait par quel bout prendre la victime d'un viol. (p114)

La Donna Reed de ma mère *était en train de céder* à la panique. (p123)

Il m'est arrivé de le trouver *en train de se préparer* trois tasses de thé avec le même sachet. (p131)

Je descendais la rue quand j'ai vu, juste devant moi, un Noir *en train de discuter* avec un Blanc un peu louche. (p150)

Mais elle *était en train d'essayer* de régler ce qui retardait l'identification. (p194)

Je suis sûre que j'ai employé ce temps à m'efforcer de chasser de mon esprit l'échec du matin, à essayer de ne pas me laisser envahir par le portrait de moi que l'avocat *était en train de tracer*. (p205)

Jamie *était en train de retirer* du linge sale du matelas posé par terre dans sa chambre. (p227)

J'ai lu la bible qui se trouvait dans le tiroir de la table de chevet pour m'assurer que je n'*étais pas en train de devenir* aveugle. (p246)

Plus tard, j'ai refusé d'en parler; j'*étais en train de tirer* un trait sur le viol et sur le procès. (p293)

Lila était à la maison *en train de réviser* un contrôle assommant, le genre de choses dont j'*étais dispensée* depuis que j'avais pris la poésie pour spécialité. (p307)

Je savais, au fond de moi-même, qu'il *était en train de se tuer*. (p341)

Si c'est un homme

[...] on y voit par exemple le bon Häftling, représenté torse nu *en train de savonner* avec enthousiasme un crâne rose et bien tondu... (p55)

Sa toilette terminée, le voilà *en train de s'essuyer* avec la veste de toile qu'il tenait jusque-là roulée en boule entre ses genoux et qu'il enfilera ensuite... (p57)

Nous sommes chez nous, *en train de prendre* un merveilleux bain chaud. (p105)

Nous sommes chez nous *en train de raconter* notre travail sans espoir, notre faim perpétuelle, notre travail d'esclaves. (p105)

Les voici maintenant regroupés en cercle, épaule contre épaule, *en train de chanter* une de leurs interminables cantilènes. (p108)

De l'autre côté de la route une drague *est en train de manœuvrer*. (p112)

[...] nous *étions en train de les manger* (et elles étaient si bonnes, bien jaunes, fermes) et nous ne les avons pas finies, imbéciles, fous que nous étions ... (p113)

Henri a été vu une fois *en train de manger* un authentique œuf dur. (p152)

Il est bon, Pikolo, il s'est rendu compte qu'il *est en train de me faire du bien*. (p176)

Nous voilà maintenant *en train de faire* la queue pour la soupe, mêlés à la foule sordide et déguenillée des porte-soupe des autres Kommandos. (p179)

[...] et il est là dans un coin, *en train de raccommoder* sa chemise... (p201)

[...] je vois et j'entends le vieux Kuhn *en train de prier*, à haute voix, le calot sur la tête... (p202)

Les Russes arrivèrent alors que Charles et moi *étions en train de transporter* Somogyi à quelque distance de là. (p271)

A genoux

Bosch regarda l'espace bien éclairé et y dénombra un total de cinq hommes *en train de s'affairer* autour du cadavre pour le compte du légiste et du coroner. (p18)

Et tu *es en train de me dire* que ce type pouvait débarquer dans un hôpital et y prendre des trucs ? (p32)

Ecoute, on est *en train de perdre* notre... (p38)

Elle *était en train de ramener* les draps sur le corps de la femme qui ne bougeait plus. (p41)

C'est ça qui *est en train de se produire* ? (p42)

Bosch revint dans la maison et tomba sur Walling *en train de parler* dans son portable, et sur un type qu'il n'avait jamais vu et qui se tenait dans la salle de séjour. (p48)

L'un d'eux *était en train de passer* une espèce de crème sur les marques qu'elle avait aux poignets et aux chevilles. (p53)

Je crois que le technicien de scène de crime *est* lui aussi *en train de finir*. (p54)

Pour moi, on *est* déjà *en train d'établir* des passerelles entre vos gens et les nôtres. (p67)

Cela dit, il remarqua que Brenner l'avait appelé par son prénom et se demanda s'il s'agissait d'une de ces passerelles qu'on *était en train d'établir*. (p68)

Bon, bref, je *suis en train de repartir* quand je vois un type caché derrière un des grands arbres en pot de la cour. (p83)

Bref, en droit, tu *étais* bel et bien *en train de harceler* une star, et ça c'est un délit. (p90)

Bosch revit Rachel *en train de masser* ceux d'Alicia Kent un peu plus tôt. (p94)

Cela dit, il savait aussi que Mitford pouvait très bien *être en train de* lui *raconter* ce qu'il avait envie d'entendre. (p96)

Tu *es en train de regarder* les trois voitures et une voix attire ton attention du côté du belvédère. (p97)

Dans la salle des inspecteurs, il trouva Ignacio Ferras *en train de travailler* à son bureau. (p105)

Il leva la tête et vit Ferras *en train de* lui *sourire*. (p108)

Et nous *sommes* toujours *en train de parler* avec elle. (p127)

On *est en train de se faire couper* l'herbe sous le pied, dit-il. (p129)

Il *est en train de payer*...pour avoir mis le Bureau dans l'embarras ou s'y être mis lui-même. (p141)

Tu sais que t'*es en train de sauter* à peu près cinq échelons. (p152)

Ignacio, tu *es en train de faire* une connerie. (p154)

Qu'est-ce que vous *êtes en train de me dire*, inspecteur ? Demanda-t-il ? (p160)

Ce que je *suis en train de vous dire*, c'est que, si je fais tout ça et que je vous obtiens l'accès à ces personnes, je ne veux pas de reflux. (p162)

Etes-vous en train de me dire qu'ils pourraient faire durer ? Voire...exagérer la menace ? (p163)

Etes-vous en train de me dire qu'il ne pourrait pas y avoir de causes musulmanes légitimes ? (p172)

Que vous appeliez ce truc comme ci ou comme ça ne changera pas grand-chose s'il décide de le balancer dans le réservoir en face de chez lui ou s'il *est en train d'en faire* une bombe alors que nous, on attend toujours notre mandat. (p172)

Etes-vous en train de me dire que vous connaissez l'identité de cette source ou que le renseignement vous est arrivé de façon anonyme ? (p175)

Vous savez ce que vous *êtes en train de faire*, Bosch ? Vous *êtes en train de compromettre* une enquête qui pourrait avoir de graves répercussions. (p190)

On a une vidéo de lui *en train de surveiller* le port de Los Angeles en août dernier. (p201)

Son système immunitaire *est en train de tomber* en rade et la plus grande partie de sa muqueuse gastrique a disparu. (p210)

Et rien n'indiquait que des déchets *soient en train d'y être brûlés*. (p212)

Il sentait bien que quelque chose *était en train de se produire*, mais il ne savait pas si c'était physiologique ou si les tremblements qui l'avaient pris n'étaient qu'une réaction émotionnelle à ce qui venait d'arriver. (p225)

Son système immunitaire *était-il en train de tomber* en rideau? *Était-il en train de partir* par la bonde? (p226)

Qu'est-ce que tu *es en train de me dire*? (p227)

C'est ça que tu *es en train de me dire*? (p228)

Voilà ce que je *suis en train de te dire*. (p228)

Je croyais être *en train de te sauver* la vie. (p232)

Je n'arrive même pas à croire que je *suis en train de faire* ce que je fais. (p233)

Rachel Walling *était en train de lui raconter* que Cliff Maxwell était le complice d'Alicia Kent dans ce meurtre. (p245)

Une rose de sang *était en train de s'épanouir* sur son épaule. (p259)

Elle [l'affaire] se soldait par cinq morts, un blessé et un type qui *était en train de mourir* par irradiation. (p264)

On *est tous en train de partir* par la bonde, se dit-il. (p265)

Le Cortège de la mort

Ils n'étaient pas allés chez lui [...] mais ils l'avaient rencontré alors qu'il *était en train de dépouiller* un garçon plus petit sur le chemin de l'école. (p20)

Désolé! J'*étais en train d'aider* cette dame. (p24)

Mais mamie *est en train de préparer* le petit déjeuner. (p38)

Le fait qu'il ait effectivement été vu en public *en train de donner* une fessée à John a causé un certain retard dans l'enquête après la disparition de l'enfant [...]. (p50)

Gina *était en train de lui raconter* comment Gordon Jossie et elle s'étaient rencontrés, mais ça, elle s'en fichait pas mal. (p69)

Robbie Hastings *était* apparemment *en train d'expliquer* la chose à une foule de retraités munis d'appareils photo et portant bermudas et chaussures montantes. (p72)

Elle avait l'impression que son corps entier *était en train de fondre*, comme ce malheureux gâteau au chocolat dans la voiture. (p75)

Bon, se dit-il, les inquiétudes de Meredith mises à part, c'était l'anniversaire de Jemina et elle *était* sans doute simplement *en train de s'amuser*. (p78)

A ce bruit, son chien arriva en bondissant de derrière la maison où il *était* sans doute *en train de sommeiller* à l'ombre. (p80)

Elle passèrent quatre-vingt-dix minutes exténuantes chez Topshop, où l'absence de climatisation [...] et ce qui ressemblait à un millier d'adolescentes frénétiques donnèrent à Barbara l'impression qu'elle *était en train de payer* pour absolument tous les péchés qu'elle avait pu commettre dans sa vie, et pas seulement ceux contre la haute couture. (p90)

Et puis, surtout, prenez-vous en à l'adjoint au préfet de police sir David Hillier et à la manière dont il a décidé de pourvoir le poste vacant pour lequel je *suis* en ce moment même *en train d'auditionner*. (p94)

Elle s'accroupit pour examiner la victime et faillit vomir en respirant l'odeur émanant du cadavre : une odeur de viande *en train de pourrir* à la chaleur, aussi épaisse qu'une purée de pois. (p96)

Michael *est en train de manger* quelque chose dans un récipient en forme de cône. (p99)

Une des questions les plus fréquemment répétées après coup était la suivante : comment Alan Dresser avait-il pu ne pas remarquer qu'on *était en train de kidnapper* son fils ? (p99)

Il *était en train de refermer* un carnet en cuir dans lequel, Barbara le savait, il

avait consigné des observations magnifiquement lisibles de son écriture à l'élégance exaspérante. (p102)

[...] il y avait toujours le risque qu'une brise vienne les soulever au moment précis où *il était en train d'extraire* l'eau rouge cerise de la chemise, de la veste ou même du pantalon. (p109)

Je *suis* comme qui dirait *en train d'auditionner*. (p118)

Il se détourna, se dirigea vers l'escalier et monta à l'étage, mais sans regagner la bibliothèque où il *était en train de lire* le Financial Times. (p123)

Robbie gagna la paddock où deux poneys *étaient en train de paître*. (p130)

Bibliographie

ABEILLÉ, Anne & GODARD, Danielle, (à paraître), *Grande grammaire du français*.

ADAMCZEWSKI, Henri & GABILAN, Jean-Pierre, (1996), *Déchiffrer la grammaire anglaise*, Paris : A. Colin.

ANSCOMBRE, Jean-Claude, (2005), “*Les deux périphrases nominales un N en train / un N en cours : Essai de caractérisation sémantique*”. In : Bat-Zeev Shyldkrot H. et Le Querler N., eds *Les Périphrases verbales*, Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins : 103-117.

ARNAULT, Antoine & LANCELOT, Claude, (1660), *Grammaire générale et raisonnée*, Paris : Republications Paulet.

ARRIVÉ, Michel, GADET, Françoise & GALMICHE, Michel, (1986), *La Grammaire d'aujourd'hui*, Paris : Flammarion.

BARCELÓ, Gérard Joan & BRES, Jacques, (2006), *Les temps de l'indicatif en français*, L'essentiel français, Paris : Ophrys.

BENVENISTE, Emile, (1974), *Problèmes de linguistique générale*, Volume 2, Paris : Gallimard.

BLANK, Andreas, (1997), *Prinzipien des lexikalischen Bedeutungswandels am Beispiel der romanischen Sprachen*, Tübingen : Niemeyer.

BOURDIN, Philippe, (1999), “*Venir de et la récence : un marqueur temporel surdéterminé*”. In : *Cahiers Chronos 4* : 202-223.

BOURDIN, Philippe, (2005), “*Venir en français contemporain. De deux fonction-*

nements périphrastiques". In : Bat-Zeev Shyldkrot H. et Le Querler N., édés Les Périphrases verbales, Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins : 271-278.

BOTTINEAU, Didier, (2003), "*Les cognèmes de l'anglais et autres langues*". In : Parcours énonciatifs et parcours interprétatifs, Théories et application. Ed. par Aboubacar Ouattara : 185-201, Ophrys.

BRÉAL, Michel, (1897/1982), *Essai de sémantique : science des significations*. Brionne. Gérard Montford.

BRUNOT, Ferdinand, (1926), *La pensée et la langue : méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*, Paris : Masson.

BURIDANT, Claude, (2000), *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, Sedes.

BYBEE Joan, PERKINS, Revere & PAGLIUCA, William, (1994), *The Evolution of Grammar. Tense, Aspect and Modality in the Languages of the world*, Chicago : University of Chicago Press.

CHEVALIER, Jean-Claude, (1999), "*La notion d'auxiliaire verbal. Origine et développement*". Langages 135.

CHUQUET, Hélène, (1994), "*Le présent de narration en anglais et en français*". Linguistique contrastive et traduction, N° spécial. Ophrys : Gap.

CULIOLI, Antoine, (1978), *Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique*. Réimprimé dans Antoine Culioli (1999). 127-143.

CULIOLI, Antoine, (1985), *Notes du séminaire de DEA 1983-84*. Atelier de re-

prographie de la Faculté des Lettres et Langues de Poitiers.

DALADIER, Anne, (1996), "*Le rôle des verbes supports dans un système de conjugaison nominale et l'existence d'une voix nominale en français*". In : *Langages* 121, Les supports.

DAMOURETTE, Jacques & PICHON, Edouard, (1911-1970), *Des mots à la pensée*, tome 5, Paris d'Artrey.

DE MULDER, Walter, (2001), "*La linguistique diachronique, les études sur la grammaticalisation et la sémantique du prototype : présentation*". In : *Langue française* 130.

DE MULDER, Walter, (2010), *La métaphore espace/temps à l'épreuve : l'évolution d'aller et de venir de*. In : *Cahiers Chronos* 21 : 65-83.

DETGES, Ulrich, (1999), "*Wie entsteht Grammatik? Kognitive und pragmatische Determinanten der Grammatikalisierung von Tempusmarkern*". In : *Reanalyse und Grammatikalisierung in der romanischen sprachen*, J. Lang; I. Neumann-Holzschuh, (eds.), Tübingen : Max Niemeyer, 31-52.

DOMINICY, Marc, (1983), "*Time, tense and restriction (On the French periphrasis venir de + infinitive)*". *Problems in syntax*, ed. by Lilane Tasmowski Dominique Willems, 325-346. New-York / London : Plenum Press, and Gand : Communication and Cognition.

DUBOS, Ulrika, (1994), *L'explication grammaticale du thème anglais*. Préface d'Antoine Culioli. Paris : Nathan Université.

- DUBOIS, Jean et alii, (1973), *Dictionnaire de Linguistique*. Paris : Larousse.
- DUCROT, Oswald, (1984), *Le dire et le dit*. Paris, Éditions de Minuit.
- FLYDAL, Leiv, (1943), *Aller et venir de suivis de l'infinitif comme expressions de rapports temporels*. Oslo : I Kommijson Has Jacob Dybwad.
- FAARLUND, Jan Terje, (1990). *Syntactic Change : Towards a Theory of Historical Syntax*. Berlin & New York : Mouton de Gruyter.
- FOREST, Robert, (1996), "Ce qui ne se nie pas dans les langues". Nouveaux mémoires de la Société de linguistique de Paris, n°4. 21-31.
- FRANCKEL, Jean-Jacques, (1983), "Aspects et énonciation. Description et représentation de certaines déterminations aspectuelles". In : Linguistique, énonciation. Aspects et détermination. Ed par Sylvie Fischer et Jean-Jacques Franckel. Paris : EHESS, 115-155.
- GAATONE Denis, (1995), "Syntaxe et sémantique : le cas des verbes transparents". In : Le langage et le texte. Hommage à Alexandre Loriah. Perspectives 255-271.
- GIVÓN Talmy, (1995), *Functionalism and Grammar*. John Benjamins Publishing Company.
- GOUGENHEIM, Georges, (1929), *Les périphrases verbales du français*. Paris : Nizet.
- GREVISSE, Maurice, (1993), *Le Bon Usage*, Duculot.
- GROSS, Maurice, (1968), "Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du

verbe”, Paris, Larousse, Collection “Langue et Langage”.

GROSS, Maurice, (1975). *Grammaire transformationnelle du français*. Tables. Paris. Larousse.

GROSS, Maurice, (1999). “*Sur la définition d’auxiliaire du verbe*”. In : *Langages* 135 : 8-21.

HAGEGE, Claude, (1993). *The Language Builder*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.

HARRIS, Zellig ,(1965-1969), “*The elementary transformations*”. In : *Papers in Structural and Transformational Linguistics*, Dordrecht : Reidel : 482-532.

HAVU, Jukka, (2005), “*L’expression du passé récent en français. Observations sur l’emploi de la périphrase venir de + infinitive*”. In : Bat-Zeev Shyldkrot, H. & Le Querler, N., édés., *Les périphrases verbales*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins : 279-292.

HEINE, Bernd, Claudi Ulrike et Hünemeyer Friederike, (1991), *Grammaticalization. A Conceptual Framework*. Chicago / Londres : University of Chicago Press.

HEINE, Bernd, (1993), *Auxiliaries*. Oxford. Oxford University Press.

HONESTE, Marie-Luce, (2005), “*Venir est-il un verbe périphrastique ? Étude sémantico-cognitive*”. In : Bat-Zeev Shyldkrot, H. & Le Querler, Nicole, édés., *Les périphrases verbales*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins : 293-310.

HOPPER Paul, (1987), *Emergent Grammar*. Berkeley Linguistics Society, 13, 139-

157.

HOPPER Paul & THOMPSON, (1984), "*The discourse basis for lexical categories in universal grammar*". Languages 60 (703-752).

HOPPER Paul & TRAUGOTT Elisabeth, (1993), *Grammaticalization*. Cambridge : Cambridge University Press.

KOCH, Peter, (1999), "*Frame and Contiguity. On the cognitive basis of metonymy and certain types of word formation*". In : Raden Günter & Panther, Klaus-Uwe, éd. Metonymy language and thought. Amsterdam : John Benjamins : 139-167.

KRONNING, Hans, (2003), "*Auxiliarité, énonciation et rhématicité*". In : Modes de repérages temporels, Cahiers Chronos 11 : 231-249, éd. Par Sylvie Mellet et Marcel Vuillaume.

KUTEVA, Tania, (2001), *Auxiliation : an inquiry into the nature of grammaticalization*. Oxford : Oxford University Press.

KURYŁOWICZ, Jerzy, (1975/60), "*The evolution of Grammatical categories*". Diogenes 51 :55-71, Reprinted in : Esquisses linguistiques II. Munich : Wilhelm Fink Verlag, 38-54.

LACHAUX, Françoise, (2001), "*Le fonctionnement de la périphrase être en train de, marqueur linguistique de la présence énonciative*", Communication au Colloque des Nouvelles Journées De l'Erla, n°2, Université de Bretagne Occidentale : Brest [16-17Nov].

LAKOFF, George & Johnson Mark, (1986), *Les métaphores dans la vie quotidienne*,

Paris : Minuit (traduction de : *Metaphors We Live By*, Chicago / Londres : Chicago University Press, 1980).

LAMIROY, Béatrice, (1983), *Les verbes de mouvement en français et en espagnol*. Amsterdam-New York. John Benjamins Publishing Company.

LAMIROY, Béatrice, (1995), "*La transparence des auxiliaires*". In Bat-Zeev Shyldkrot, H. & Kupferman, L., édés : 277-286.

LAMIROY, Béatrice, (1997), "*On a relation between the possessive and the ethical dative*". Rumanian Journal of Linguistics.

LAMIROY, Béatrice, (1999), "*Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation*". In : *Langages* 135 : 33-45.

LAMIROY, Béatrice & MELIS, Ludo, (2005), "*Les copules ressemblent-elles aux auxiliaires ?*". In : Bat-Zeev Shyldkrot, H. & Le Querler, N., édés., *Les périphrases verbales*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins : 146-170.

LAROCLETTE, Joe, (1980), *Le langage et la réalité : l'emploi des formes de l'indicatif en français*. München : Fink.

LARREYA, Paul, (2005), "*Sur les emplois de la périphrase aller + infinitif*". In : Bat-Zeev Shyldkrot, H. & Le Querler, N., édés., *Les périphrases verbales*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins : 337-360.

LEBAUD, Daniel, (1992), "*Venir de infinitif : localisation d'un procès dans un passé récent ou spécification d'un état actuel ?*", *Le gré des langues*, 162-175.

LEEMAN, Danièle, (2005), “*Un nouvel auxiliaire : aller jusqu’à*”. In : Bat-Zeev Shyldkrot, H. & Le Querler, N., édés., *Les périphrases verbales*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins : 361-376.

LEHMAN, Christina, (1995). *Thoughts on grammaticalization*. Munich : LINCOM-Europa.

MARCELLO-NIZIA, Christiane, (2006). *Grammaticalisation et changement linguistique*.

MEILLET, Antoine, (1912), *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris-Genève : Champion-Slatkine.

MITKO, Julia, (2000), *Aspekt im Französischen. Eine semantisch-funktionelle analyse*. Tübingen : Gunter Narr.

MOLENDIJK, Arie, (1996), “*Anaphore et imparfait : la référence globale à des situations présupposées ou impliquées*”. In : Cahiers Chronos I : 109-123.

MORTIER, Liesbeth, (2005), “*Les périphrases aspectuelles progressives en français et en néerlandais. Présentation et voies de grammaticalisation*.” In : Bat-Zeev Shyldkrot, H. & Le Querler, N., édés., *Les périphrases verbales*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins : 83-102.

PATARD, Adeline, (2007), “*L’un et le multiple. L’imparfait de l’indicatif en français : valeur en langue et usages en discours*”, Thèse de doctorat.

PEYRAUBE, Alain, (2002), *L’évolution des structures grammaticales*. In : Langages 146 : 46-58.

POLLAK, Wolfgang, (1976), “*Un modèle explicatif de l’opposition aspectuelle : le schéma d’incidence*”. In : *Le Français moderne* : 44, 289-311

REICHENBACH, Hans, (1966), *Elements of Symbolic Logic*, New York : The Free Press (originally : 1947).

RENAULT, Richard & FRANCOIS, Jacques, (2005), “*L’expression des TAM et la place des périphrases verbales*”. In : Bat-Zeev Shyldkrot, H. & Le Querler, N., édés., *Les périphrases verbales*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins : 27-45.

RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe & RIOUL, René, (1996). *Grammaire méthodique du français*. Paris : presses universitaires de France.

Robert, Dictionnaire de la langue française, (1994).

ROUSSEAU, André, (2005), “*Les périphrases dans quelques langues européennes. Emergence d’un système aspectuel en allemand*”, In : Bat-Zeev Shyldkrot, H. & Le Querler, N., édés., *Les périphrases verbales*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins : 13-26.

ROY, Gérard-Raymond, (1976), *Contribution à l’étude du syntagme verbal : étude morpho-syntaxique et statistique des coverbes*. Paris : Klincksieck.

SCHROTT, Angela, (2001), “*Le futur périphrastique et l’allure extraordinaire, les verbes modaux*” (P. Dendale & J. van der Auwera ed.), *Cahiers Chronos* 8 : 159-170.

STEELE, Susan, & alii, (1981), *An encyclopedia of auxiliaries : a study in cross linguistic equivalence*, Cambridge : MIT Press.

SUNDELL, Lars-Göran, (1991), *“Le temps futur en français moderne”*, Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis.

TRAUGOTT, Elisabeth, (1980), *“Meaning-change in the development of general markers”*, language Science, 2/1, 44-61.

TRAUGOTT, Elisabeth, (1995). *“Subjectification in grammaticalization”*. In : Stein, D. & Wright, S (éds), *Subjectivity and Subjectivisation in Language*. Cambridge : Cambridge University Press : 31-54.

TRAUGOTT, Elisabeth & DASHER, (2002). *Regularity in Semantic Change*. Cambridge : Cambridge University Press.

VET, Co, (1993), *“Conditions d’emploi et interprétation des temps futurs français”*. In : Verbum 4 : 71-84.

VET, Co, (1994), *“Petite Grammaire de l’Aktionsart et de l’Aspect”*. In : Cahiers de Grammaire 19 : 1-17.

VET, Co, (2007), *“The descriptive inadequacy of Reichenbach’s tense system : A new proposal”*. In : Tense, Mood and Aspect, Theoretical and Descriptive issues, Cahiers Chronos 17 : 7-26.

VETTERS, Carl, (1989), *“Grammaticalité au passé récent”*, Linguisticae Investigationes 13 : 379-396.

VETTERS, Carl, (1996), *Temps, aspect et narration*, Amsterdam, Rodopi.

VETTERS, Carl & LIERE, Audrey, (2009), “*Quand une périphrase devient temps verbal : le cas d’aller + infinitif*”. In : *Faits de langue* 33 : 27-36.

WAGNER Robert Léon & PINCHON Jacqueline, (1962), *Grammaire du français classique et moderne*.

WERNER, Elizabeth, (1980), *Die Verbalperiphrase im Mittelfranzösischen. Eine semantisch-syntaktische Analyse*. Frankfurt a. M : Lang.

WILMET, Marc, (1970), *Le système de l’indicatif en moyen français*. Genève : Droz.

WILMET, Marc, (1997-98), *Grammaire critique du français*, Paris : Hachette, Louvain-la-Neuve, Duculot.